



HAL
open science

Empowerment et économie sociale et solidaire : étude de cas d'organisations féminines en Afrique de l'Ouest

Asma Ben Lazrak

► To cite this version:

Asma Ben Lazrak. Empowerment et économie sociale et solidaire : étude de cas d'organisations féminines en Afrique de l'Ouest. Economies et finances. Université Grenoble Alpes, 2015. Français. NNT : 2015GREAE004 . tel-01331711

HAL Id: tel-01331711

<https://theses.hal.science/tel-01331711>

Submitted on 14 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE GRENOBLE

Spécialité : **Sciences Economiques**

Arrêté ministériel : 7 août 2006

Présentée par

« **Asma BEN LAZRAK** »

Thèse dirigée par « **Liliane PERRIN BENSAHEL** »

préparée au sein du **Laboratoire PACTE**
dans l'**École Doctorale de Sciences Economiques**

Empowerment et économie sociale et solidaire : *Etude de cas d'organisations féminines en Afrique de l'Ouest*

Thèse soutenue publiquement le « **13 février 2015** »,
devant le jury composé de :

Monsieur Jacques FONTANEL

Professeur d'économie, UPMF, (Président du jury)

Monsieur Xavier RICHET

Professeur d'économie, Paris-Sorbonne, (Rapporteur)

Monsieur Mauro SPOTORNO

Professeur de géographie, Université de Gènes, (Rapporteur)

Madame Liliane PERRIN-BENSAHEL

Ingénieur de recherche, HDR en économie, UPMF, (Directrice de thèse)



Dédicaces

A mes parents et à ma chère Selma

Remerciements

Mes sincères remerciements vont à ma directrice de thèse Madame Liliane Pérrin Bensahel pour la confiance qu'elle m'a accordée en acceptant de diriger cette thèse. Sa franche collaboration combien important, ses précieux conseils et remarques qui m'ont permis de mener à bien cette thèse. Aux membres du Jury, je vous remercie de votre présence combien précieuse et honorable.

Merci au professeur Jacques Fontanel, pour sa disponibilité et le temps qu'il a consacré à ma thèse. Je remercie le professeur Mauro Spotorno et le professeur Xavier Richet d'avoir accepté de faire partie de ce jury de thèse.

Je tiens également à remercier : Mes parents, qui malgré la distance n'ont jamais cessé de m'apporter leur soutien et affection, de même pour ma sœur et mon frère. Ainsi que mon fiancé qui n'a pas hésité à m'aider et à me soutenir dans mon travail.

Je remercie également, les doctorants et le personnel de l'Institut d'Urbanisme de Grenoble pour leur amabilité et leur gentillesse.

Je remercie vivement tous ceux qui de près ou de loin ont apporté une touche à ce travail et qui n'ont pas été cités, qu'ils trouvent ici l'expression de ma parfaite considération et de mes sincères remerciements.

INTRODUCTION GENERALE

Contexte de la recherche

Il vaut mieux naître femme en Afrique qu'en Asie. Cette affirmation peut surprendre au début plus d'un. En Inde, la femme fait constamment l'objet de discriminations à tous les âges de la vie. Ainsi, Chinois et Indiens suppriment à la naissance une partie de leurs petites filles et cela est du notamment à la politique antinataliste en Chine et le poids de la dot des filles en Inde.

La tendance générale qui se dégage est que les populations africaines ne pratiquent pas de discrimination selon le sexe de l'enfant, ni à la naissance, ni dans les premières années de la vie. La petite fille est aussi bien accueillie que le petit garçon, cependant l'avènement d'un fils est important pour l'homme comme c'est le cas ailleurs. Dans cette perspective, la situation des femmes du sud n'est pas semblable et donc les analyser comme un groupe homogène est erroné.

Ces dernières décennies ont représenté un tournant dans l'histoire des femmes en Afrique. La multiplication des guerres civiles, l'aggravation des crises économiques et l'échec du plan d'ajustement structurel ont accru le chômage et la pauvreté notamment chez les femmes. Dans le contexte actuel de la mondialisation des économies et de la poussée des fondamentalismes religieux et politiques, les femmes voient leurs gains que l'on pourrait considérer comme substantiels de moins en moins sécurisés. Aussi, leur faut-il poursuivre la contestation de l'ordre patriarcal et de ses idéologies, malgré les critiques d'être trop féministes

En effet, dans la majorité des pays africains, les observateurs soulignent que la pauvreté a souvent un visage féminin, et l'accès massif des femmes aux soins comme à l'éducation nécessite encore des efforts et des mesures politiques qui devraient durer quelques décennies. L'article de Pearce¹ est pionnier dans l'analyse de la féminisation de la pauvreté et cela est relatif aux Etats-Unis. la féminisation de la pauvreté n'est pas seulement une sur-représentation des femmes pauvres à un moment donné, mais un processus engendrant un

¹ D. Pearce, (1978), « Feminization of poverty : work and welfare », *Urban and social change Review*, Vol11, N°1-2, p. 28-36.

écart croissant des niveaux de pauvreté dans le temps entre les femmes et les hommes². Huit femmes sur dix qui travaillent en Afrique sub-saharienne sont dans un emploi précaire. Les femmes africaines produisent 20% de plus que les hommes. Cependant, elles ne possèdent qu'1% des terres et ne reçoivent qu'1% de tout le crédit financier réservé à l'agriculture.

Offrir l'accès à une éducation aux jeunes filles aux niveaux primaire et secondaire mène à des progrès dans la réalisation du bien être général. Eduquer une jeune fille signifie que:

- Elle sera trois fois moins susceptible de contracter le virus du SIDA.
- Elle gagnera jusqu'à 25% de plus en termes de revenus, dont elle consacra jusqu'à 90% à sa famille.
- Elle aura une famille plus petite et en meilleure santé avec des enfants qui ont 40% plus de chances de passer l'âge de 5 ans.

Promouvoir l'autonomisation des femmes a des effets multiples dans tous les aspects du développement et devrait constituer une priorité à tous les niveaux et secteurs".

Les femmes qui ont bénéficié d'une éducation sont moins susceptibles de mourir durant la grossesse ou l'accouchement et plus susceptibles d'envoyer leurs enfants à l'école (UNICEF) "La plupart des décès d'enfants âgés de moins de 5 ans peut être évitée si les femmes savent quand demander de l'aide et ont un meilleur accès aux soins de santé". Les décès d'enfants africains âgés de moins de 5 ans représentent 51% du nombre total de décès dans le monde.

L'Afrique traverse, depuis plus de deux décennies une crise socio-économique majeure, qui se caractérise par une récession de l'économie, un taux de chômage des plus élevés, une paupérisation croissante. Une partie de plus en plus large de la population se retrouve incapable de faire face à ses besoins les plus essentiels et le filet de protection des pauvres est de moins en moins le fait de la solidarité familiale ou clanique. Dans cette perspective, les femmes africaines dans leur majorité, se sont adaptées à leur environnement et ont investi l'économie informelle (secteurs à forts investissements physiques, nécessitant peu de capitaux et avec une faible rémunération). Ainsi les femmes oeuvrent en grande partie

² M. Medeiros. et J. Costa ,(2008), "Is There a Feminisation of Poverty in Latin America?" in J-P, Lachaud, (2010), "Quand la pauvreté affecte plus les villes, affecte-t-elle plus les femmes? Le cas de Madagascar", Revue d'économie du développement, Vol 18, p. 75.

dans le domaine agricole, la transformation des produits locaux, la vente au détail, restauration...

Souvent ces femmes s'organisent sous un statut coopératif ou associatif leur permettant ainsi de prendre collectivement les décisions stratégiques, économiques et pratiques.

L'entrepreneuriat collectif favorise le partage des responsabilités et des tâches, la polyvalence, la répartition du travail des membres. Avoir la maîtrise du projet, savoir ce que l'on veut, aide les femmes à vaincre les obstacles, à réunir les conditions de réussite, et à le mener à terme de la manière souhaitée. Une cohérence singulière sous-tend ces projets, car ils répondent à des problèmes que les femmes veulent résoudre à leur manière avec leurs propres moyens et mode de fonctionnement et d'organisation. Elles souhaitent mettre en place des lieux où la distinction entre «exécutants» et «concepteurs» est abolie. C'est dans ce genre d'organisation, où les femmes ont la maîtrise de leur outil de travail et de production, qui leur donne la volonté d'avancer et d'acquérir une certaine autonomie et par conséquent, elles deviennent des agents économiques à part entière.

Justifications du choix du sujet :

Dans le cadre de ce travail, notre intérêt se porte essentiellement sur l'analyse de la pauvreté féminine dans les pays du sud et notamment en Afrique Subsaharienne. C'est un sujet qui demeure très présent dans l'actualité et dans des travaux plus académiques, vu l'ampleur de ce fléau, puisque les instances internationales ont du mal à éradiquer ce problème vu la pluralité et l'interdépendance de ces causes.

A cet effet, nous nous intéressons de plus près à cette problématique du point de vue économique et social: comment l'exercice d'une activité génératrice de revenu permet aux femmes de sortir ou du moins de réduire la pauvreté et la vulnérabilité qui peut en découler car dans certaines conditions cela renforce l'asservissement des femmes ? Pour ce faire nous nous sommes plus focalisés sur les groupements féminins et les femmes qui y travaillent. Sachant que les femmes africaines sont le pilier de la maison et ce sont elles qui s'activent pour nourrir la famille élargie. Nous adoptons dans cette perspective une approche plutôt globale qui prend en compte les relations entre les hommes et les femmes dans le cadre de leur environnement (Les pesanteurs socio-économiques auxquels ils font face).

Nous souhaitons mettre en évidence comment la participation à une organisation féminine³ est cruciale pour les femmes africaines, bien sur avec des degrés différents. Notre choix d'analyser les groupements féminins émane du fait que ce genre d'organisation est un lieu d'interaction des femmes. Ainsi, on analysera les différentes pratiques populaires des femmes africaines dans le cadre de l'économie sociale et solidaire. Ce genre d'activité permet aux femmes d'être plus visibles et autonomes sur le plan économique et d'acquérir plus de pouvoir et de notoriété auprès de leur famille et de leur communauté. Par conséquent, elles seront aptes à participer aux dépenses du ménage et surtout assurer l'éducation de leurs enfants et notamment des filles.

Cette thèse se veut, une contribution et un continuum dans l'analyse de l'autonomie des femmes du sud et notamment des femmes africaines et leur apport dans le développement de leur communauté.

Avec nos lectures, les témoignages recueillis au fur et à mesure, notre choix fut conforté car c'est une problématique récurrente qui fait l'objet de discussion, de polémique et qui demeure la priorité des différentes politiques des institutions internationales, régionales et nationales et cela en terme de politiques pour lutter contre la pauvreté et surtout la pauvreté féminine.

La réalité des femmes africaines se résume souvent à des moyens limités, vivant parfois seules avec des enfants en charge, ces femmes en situation de précarité sont incapables de subvenir aux besoins de la famille. De ce fait, elles ont souvent recours à des activités peu qualifiées et il est difficile pour elles d'avoir un modeste revenu.

Pour analyser au mieux cette problématique, on s'est basé essentiellement sur l'apport de la théorie de l'économie sociale et solidaire et l'approche de l'empowerment tant sur le plan individuel que collectif. En Afrique comme dans les différents pays du sud, les associations féminines et notamment les GIE fleurissent dans le secteur économique. Ces espaces constituent non seulement un lieu pour les femmes pour acquérir une certaine autonomie économique, mais un véritable espace de liberté et d'échange qui permettent aux femmes de sortir de l'isolement, d'avoir de nouvelles compétences, d'avoir plus d'estime et confiance en soi en tant qu'un individu à part entière au même titre qu'un homme dans des sociétés à dominance patriarcale. Pour ce faire, on s'est basé sur l'étude de certains groupements féminins dans trois pays de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Sénégal et Burkina Faso). Plusieurs

³ Dans le cadre de notre travail, nous avons employé les termes « organisation féminine », « association féminine », ou groupement féminin d'intérêt économique de manière identique. Sachant que les associations étudiées ont toutes des activités génératrice de revenu (AGR).

traits communs en sont ressortis notamment quant aux motivations, priorités et aux plus values de travailler dans ce genre de groupements.

Carte 1 : Positionnement géographique des trois pays du terrain d'enquête



Source : www.openstreetmap.org

Méthodologie:

De plus en plus, les femmes sont impliquées dans la mobilisation des ressources, en plus de leur rôle de gestionnaires de l'espace domestique. Prévenant les effets de la crise, elles génèrent des revenus à travers des tontines et autres formes de mutualisation. Les réciprocitys devenant de plus en plus circonscrites dans des segments de réseau

relationnel, ces femmes ne se laissent pas toutes prendre dans la spirale de la démission ou de la fatalité. C'est dans ce contexte de précarité qu'elles innovent en inventant d'autres stratégies pour s'en sortir (Fall, 1995). Avec les initiatives associatives et communautaires qu'elles développent, on assiste à l'émergence de nouvelles logiques et pratiques sociales. Vu ce qui précède et dans le cadre de notre travail de recherche, nous avons privilégié la méthode qualitative car elle permet de rendre compte du cadre factuel tout en essayant de démontrer la réalité du cadre économique et social des femmes africaines.

La question de l'analyse et de l'interprétation des données issues des enquêtes qualitatives fait toujours débat. De multiples controverses existent.

De l'autre l'approche interprétative s'attache à dégager les résultats en fonction des réflexions et de la subjectivité du chargé d'étude ou du chercheur autant que des données elles-mêmes. Tel est le sens des récents travaux en sciences sociales⁴.

Cependant c'est l'interprétation qui donne à l'analyse toute sa puissance. C'est elle qui permet d'explorer toutes les facettes de la réalité et d'obtenir des résultats authentiques et vrais. C'est elle qui sert à aller de l'avant et à découvrir de nouvelles pistes. Grâce aux réflexions et à la subjectivité du chargé d'étude ou du chercheur, les données prennent tout leur sens et échappent à des raisonnements éloignés des faits réels.

Les cinq organisations étudiées se trouvent essentiellement dans des villes de l'Afrique de l'Ouest (Mali, Sénégal et Burkina Faso) où fleurissent les associations féminines urbaines et d'autres rurales. Les organisations que nous avons étudiées sont :

- Fédération Nationale des Collectifs d'Organisation Féminines du Mali FENACOF (Bamako / Mali).
- Association Teg-taaba pour la survie des rapatriés de la Côte d'Ivoire ATATESR (Ouagadougou/ Burkina Faso).
- Union de Groupements Partenaires du RADI et Diappalanté UGPRD (Dakar / Sénégal)
- Sine Zenith SZ (Fatick/ Sénégal).
- Association des exploitantes de la vallée AEV (Fatick /Sénégal).

Pour réaliser notre travail, nous nous sommes adressés et questionnés trois catégories de personnes :

⁴ N. Denzin, K., LINCOLN Y.S., et al (2005), Handbook of Qualitative Research, 3rd Edition Sage Publications, Thousand Oaks, CA
In J-C. ANDREANI, F. CONCHON «Méthodes d'analyse et d'interprétation DES études qualitatives: l'état de l'art en marketing»

- Nous avons diffusé un questionnaire à des femmes qui travaillent dans des coopératives qui oeuvrent notamment dans la transformation des produits locaux et dans l'agriculture vivrière (secteurs dans la participation des femmes est non négligeables).
- Entretiens et questionnaires des responsables de ces dernières, afin de mieux analyser la situation de l'organisation (condition de création, évolution des objectifs...) et des femmes membres.
- Nous avons procédé à des entretiens avec des responsables sur la question de l'égalité homme-femme dans certaines institutions et des responsables des organisations non gouvernementales dans les pays du nord qui oeuvrent dans le développement et la solidarité internationale et cela pour nous permettre de compléter notre analyse et d'avoir une idée plus détaillée sur l'aide fournie et les conditions de travail et de croissance pour ce genre d'associations féminines.

Nous aurions aimé effectuer ces interviews en face à face avec les personnes mais notre handicap visuel qui s'est accentué durant cette période de doctorat et a abouti depuis plusieurs années à une perte totale de la vue ne nous a pas permis ces déplacements. Ce travail de recherche a été fait et cette thèse a été écrite avec l'aide d'un logiciel vocal ; ceci peut expliquer certaines faiblesses de la mise en page du texte dont je vous prie de m'excuser.

Quelques références et auteurs à titre indicatif :

Notre sujet de thèse se focalise sur le développement des femmes dans les pays du sud et notamment en Afrique subsaharienne. Ce sujet nécessite de mobiliser divers champs et disciplines en vue d'avoir une bonne analyse. Dans cette optique, notre travail s'appuie de manière concomitante sur les apports théoriques, rapports de militants et rapports d'organisations internationales et régionales. Ci après, nous allons évoquer certains travaux d'auteurs qui nous paraissent importants dans notre analyse et cela sera plus approfondi au sein des différentes parties et chapitres de ce travail de recherche.

L'apport de Nancy Fraiser, nous paraît crucial dans la compréhension de l'injustice de genre. En effet, la subordination de certaines couches défavorisées qui font l'objet de discrimination de genre et de race sont confrontés de manière simultanée à des injustices économique et culturelle qui sont habituellement imbriquées de telle sorte qu'elles se

renforcent dialectiquement. Des normes culturelles biaisées au détriment de certains sont institutionnalisés par l'État et par l'économie ; de même, les handicaps économiques empêchent la participation à l'émergence de la culture, tant dans la vie publique que dans la vie quotidienne. Il en résulte un cercle vicieux de la subordination économique et de la subordination culturelle.

Dans cette perspective, le genre constitue un groupe mixte⁵. Il comprend un aspect économique qui le situe dans le registre de la redistribution mais il comprend également un volet culturel qui le situe simultanément dans le registre de la reconnaissance. Évidemment, ces deux aspects ne sont pas clairement séparés l'un de l'autre. Au contraire, ils sont intriqués de telle manière qu'ils se renforcent dialectiquement, dans la mesure où les normes culturelles sexistes et androcentristes sont institutionnalisées dans l'État et dans l'économie et où le handicap économique des femmes restreint leurs possibilités de faire entendre leur voix, ce qui entrave l'égalité de participation à la fabrication de la culture, dans la sphère publique et dans la vie quotidienne. Il en résulte un cercle vicieux de subordination économique et culturelle. Corriger les injustices de genre, par conséquent, exige la transformation au sein de l'économie politique et les normes culturelles.

Mais le caractère mixte du genre est la source d'un dilemme. Dans la mesure où les femmes ont à pâtir d'au moins deux sortes d'injustice analytiquement distinctes, elles ont besoin d'au moins deux sortes de remède analytiquement distinctes, la redistribution et la reconnaissance. Ces deux remèdes nous entraînent dans des directions opposées et sont difficilement conciliables. Alors que la logique de la redistribution tend à faire disparaître le genre en tant que tel, celle de la reconnaissance valorise, au contraire, la spécificité. D'où la version féministe du dilemme redistribution/ reconnaissance : comment les féministes peuvent-elles à la fois combattre pour abolir la différenciation de genre et valoriser la spécificité liée au genre

Le travail de Jacques Charmes dresse un état des lieux du travail féminin en Afrique⁶. Ainsi, en tenant compte du travail informel des femmes dans les enquêtes de population active et les systèmes de comptabilité nationale qui ont fortement évolué depuis plus de quinze ans, le travail des femmes progresse. De facto, l'activité des femmes africaines a généralement été mesurée à un niveau relativement élevé, néanmoins, leur contribution à la

⁵N. Fraser, Qu'est ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution, édition La découverte p 27.

⁶ J. Charmes, (2005), «Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance», Revue Tiers Monde N°182.

richesse nationale demeure faible et leur invisibilité persistante puisqu'elles sont confinées dans des activités peu valorisantes et à faible valeur ajoutée (petit commerce, agriculture...).

L'élargissement de la définition du travail et la nouvelle collecte des données ont conduit à mesurer désormais une activité économique non plus seulement marchande, au sens de la comptabilité nationale et du PIB, mais étendue aux activités de soins (care economy) et aux activités bénévoles (volunteer work). La prise en compte de ces derniers a démontré encore plus la visibilité des femmes africaines dans les économies nationales. Le travail de Charmes, nous a permis une meilleure compréhension des spécificités et de la nature du travail des femmes en Afrique.

Le livre de Chantal Rondeau et Hélène Bouchard, « Commerçantes et épouses à Dakar et Bamako : la réussite par le commerce », nous a paru très intéressant. Ce livre qui est un véritable travail d'investigations de ces 2 auteures québécoises pour des commerçantes bamakoises et dakaroises, met en exergue, les conditions de travail et de réussite de ces femmes et les obstacles, auxquelles elles se heurtent dans leurs quotidien, de part et d'autres dans deux capitales africaines différentes. De plus, leur travail insiste sur les rapports de ces femmes vis-à-vis de leurs conjoints et leurs évolutions tout en exerçant une activité génératrice de revenu qui prend une grande partie de leurs temps au quotidien. Bien que notre travail ne se base pas sur des femmes exclusivement commerçantes, cet ouvrage nous a permis de comprendre l'évolution des relations des femmes au sein de leur couple, qu'il soit monogame ou polygame et les retombées directes et indirectes de leurs activités respectives sur leur ménage.

Les rapports annuels du développement humain publiés par le PNUD sont également très importants en terme d'indicateurs de genre, de pauvreté pour nous permettre de voir l'évolution de la situation des pays étudiés. Néanmoins pour analyser la situation des femmes en général, ces rapports se basaient sur l'Indice sexospécifique du développement humain (ISDH) et l'Indicateur de la participation des femmes (IPF). Récemment, ces indicateurs ont été remplacés par l'IIG (Indice d'inégalité du genre). L'IIG montre la perte en termes de réalisations potentielles dans un pays, due aux inégalités entre les sexes, à travers la santé génésique, l'autonomisation et la participation au marché du travail.

Face aux contraintes d'un marché du travail de plus en plus sélectif, les femmes essaient d'inventer des solutions pour gagner leur vie en répondant à des besoins que ne couvrent ni le marché ni les services publics. La création d'activités représente une piste

fructueuse pour répondre à des questions relevant de la recherche d'un mieux-vivre ensemble⁷ et à l'aspiration à une société plus égalitaire.

L'économie sociale se réfère historiquement aux formes les plus anciennes d'association, au solidarisme, au mouvement ouvrier ou à des inspirations religieuses diverses.⁸ Sa redécouverte aboutissant à l'expression «économie sociale et solidaire» est à lier à l'éclatement de la synergie Etat-marché suite à la crise de la société fordiste-providentialiste issue des 'trente glorieuses' (1945-1975) (Favreau et Lévesque, 1999).

Ces initiatives et ces expérimentations socioéconomiques qui se veulent différentes aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé sont de plus en plus reconnues comme pouvant réussir là où ces deux secteurs ont échoué isolément ou même en tandem⁹. Les chercheurs de ce courant partent de cette situation de crise pour faire ressortir la nécessité de repenser et l'économique et le social dans la perspective de redonner la priorité à la politique et à la démocratie. Pour Lévesque, quatre limites du modèle fordiste-providentialiste expliquent cette perspective de démocratisation de l'économie¹⁰: l'effet déstabilisateur de la mondialisation, l'exclusion des travailleurs et des usagers, ce qui pose des problèmes de participation et de démocratisation du système productif, l'incapacité de la croissance à régler les problèmes de chômage et d'exclusion sociale et enfin, une auto régulation par le marché empêchant la mobilisation des acteurs sociaux pour une croissance axée sur le plein emploi.

A ces conditions de nécessité, s'ajoutent des conditions d'aspiration liées aux identités collectives, aux communautés de destin ainsi qu'à différents projets portés par des groupes sociaux pas ou peu insérés visant «l'horizon partagé d'une société démocratique et équitable» (Favreau, 2005).

Déjà l'historien Braudel, dans *Civilisation matérielle, économie et capitalisme*, développe une «tripartition» de l'économie, un «schéma tripartite» comme principe de son ouvrage; il énonce trois étages de l'économie. Au bas de cette hiérarchie, il constate une «économie hors marché» ou «infra-économie», constituée par des «paysans dans leurs villages qui vivent de façon presque autonome ce qui correspond à de «l'autoconsommation» ou de «l'autosuffisance», complétée par le «troc des produits et des services». Cette

⁷ M. Hersent et P. Rita-Soumbou, (2011), «Initiatives de femmes en migration dans l'économie solidaire» in I. Guérin, M. Hersent et L. Fraisse «Femmes, économie et développement : De la résistance à la justice sociale», Collection sociologie économiques, p. 207.

⁸ J. Defourny, (1999) « L'économie sociale nord et au sud De Boeck Université

⁹ B. Lévesque et M. Mendel, (2005), « L'économie sociale : diversité des définitions et des constructions théoriques », Revue interventions économiques N°32

¹⁰ B. Lévesque, (1997), «Démocratisation de l'économie et économie sociale in La crise de l'emploi, de nouveaux partages s'imposent» Laflamme et allé, Presses de l'Université Laval, Sainte-Foy, p. 102.

« activité élémentaire de base que l'on rencontre partout » est qualifiée par l'auteur de vie matérielle » ou « civilisation matérielle ». Braudel nous la présente dans le premier volume de sa trilogie de 1979 sous le titre *Les structures du quotidien : le possible et l'impossible*.

, celui qui correspond plutôt aujourd'hui à une économie informelle ou d'autosubsistance, des micro-entreprises de survie, des échanges de proximité... Ces activités économiques disposent d'un enracinement local marqué autour de valeurs comme la solidarité, la proximité, la communauté d'appartenance.

. Le rez-de-chaussée, celui d'une "économie d'échange" et souvent routinière (on eût dit au XVIIIème siècle "naturelle"), avec "les marchés, le colportage, les boutiques, les foires, les bourses" ; enfin, l'étage "d'une économie supérieure, sophistiquée" (on la qualifié au XVIIIème siècle comme "artificielle"¹¹), celui des "calculs et de la spéculation" où la libre concurrence joue beaucoup plus rarement qu'à l'étage de "l'économie d'échange normale" et qu'il désigne comme l'étage du "capitalisme" proprement dit. Ce dernier étage de l'économie correspond maintenant à l'économie de rente où les grandes entreprises, les monopoles, les institutions financières.

Source : Banque mondiale, Global Monitoring Report, (2011).

En dépit du fait que l'économie sociale et solidaire a fait l'objet de plusieurs travaux au nord (Favreau, Laville...) et au sud (Fall, Guéye...), les réflexions demeurent limitées quant à la place de la femme. Concernant cette problématique, on recense quelques travaux isolés comme celui de Guérin ou de Nobre.

,A cet effet, les travaux d'isabelle Guerin nous ont aidé à mieux comprendre l'importance de l'économie sociale et solidaire pour les femmes en tant que stratégie de survie dans la mesure où les pratiques et initiatives d'économie sociale sont aptes à réduire certains blocages¹². Tout d'abord, elles jouent un rôle de justice de proximité, or celle-ci est essentielle face au caractère multidimensionnel de la pauvreté. En deuxième lieu, elles constituent des espaces de discussion, de réflexion et de délibération collectives ; elles se présentent en cela comme des modes d'accès à la parole publique pour des personnes qui en sont généralement exclues, et à travers l'expression et la revendication collectives, elles peuvent participer à la transformation (des institutions, de la législation, des normes sociales...). En troisième lieu, elles contribuent à redéfinir l'articulation entre familles, autorités publiques, marché et société civile, et ce qui permet de revaloriser les pratiques réciproques. Ainsi, ces acquis doivent permettre de lutter de manière durable contre les inégalités

¹¹ W. Mager, (2009), « la conception du capitalisme chez Braudel et Sombart : Convergences et divergences », Les Cahiers du centre de Recherches Historiques.

¹² I. Guérin, (2003), « Femmes et économie sociale » La Découverte, Paris., p. 15.

intrafamiliales en permettant aux femmes, mais aussi aux hommes, de mieux concilier vie familiale et professionnelle.

La consultation régulière du travail et des publications de plusieurs organisations féminines, notamment africaines, nous a été bénéfique puisque cela nous a facilité la compréhension de l'environnement des femmes africaines. L'activisme de ces organisations est très important en terme de plaidoyer et de sensibilisation. Parmi ces organisations, on peut citer l'AFARD (Association des femmes africaines pour la recherche et le développement) et le WILDAF (Women in law and development in Africa).

De plus, dans notre travail, on s'appuiera sur le concept d'empowerment des femmes en vue d'analyser la pertinence de travailler dans des associations féminines. Ce concept demeure encore assez flou, souvent utilisé de manière tellement large qu'il est parfois difficile de savoir à quoi il fait référence. Pour notre thèse, nous avons privilégié l'approche développée par les mouvements de femmes (Surtout au Sud, DAWN), soutenue et développée par des chercheurs féministes du développement (Notamment Naila Kabeer, Jo Rowlands, Sarah H. Longwe, etc.). Ces dernières montrent comment l'approche de l'empowerment doit être analysée tant au niveau individuel qu'au niveau collectif (dans le but d'un changement social). Considérant les rapports hommes-femmes comme dynamiques, le concept *d'empowerment* permet de ne pas traiter la question des femmes seulement en termes de bénéficiaires de projets de lutte contre la pauvreté ou de populations vulnérables.

L'empowerment nous oblige ainsi à aborder la notion de pouvoir et de non pouvoir des hommes et des femmes, un pouvoir qui est non linéaire. Comme base à notre réflexion et à notre discussion nous utiliserons notamment les travaux de Michel Foucault sur la décomposition du pouvoir. Ceux-ci nous permettent de considérer le pouvoir de manière plurielle; des pouvoirs qui peuvent se situer à différents niveaux. Nous reprenons la proposition de décomposer le pouvoir en quatre formes de pouvoir (décomposition du pouvoir adopté notamment par les mouvements de femmes du Sud et les chercheurs). Le pouvoir intérieur, le " pouvoir de ", le " pouvoir avec " ces trois formes de pouvoirs constituent l'empowerment et enfin le " pouvoir sur ", un pouvoir qui s'impose surtout auprès des population opprimées

Présentation du sujet de thèse, de la problématique et des hypothèses de recherche

Thème :

Les différentes formes de pratiques de l'économie sociale et solidaire sont les réponses pour les femmes africaines pour aller au-delà de leur vulnérabilité.

Problématique :

Les différentes formes de pratiques de l'économie sociale et solidaire permettent aux femmes africaines d'aller au delà de leur vulnérabilité et participent à la fois à l'augmentation de leur empowerment et au développement de la société.

Pour répondre à ces questions et interrogations, nous avons structuré nos recherches à travers les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1

L'économie sociale et solidaire en Afrique Subsaharienne est en grande partie féminine dans la mesure où elle représente le moyen de lutter contre la précarité et la pauvreté croissante des femmes.

Hypothèse 2

Les initiatives féminines collectives dans le cadre de l'économie sociale et solidaire, constituent un moyen d'accès à une plus value économique mais également un espace d'émancipation individuelle et collective non négligeable

Hypothèse 3

Les groupes de femmes constituent un pivot et un espace qui permettent aux femmes d'acquérir un empowerment économique mais aussi social.

Plan de la thèse

Le présent travail de recherche se décompose en trois parties et neuf chapitres. Le premier chapitre aborde le phénomène de féminisation de la pauvreté dans les pays du sud et notamment en Afrique. Le constat de cette réalité constitue la base de notre réflexion, pour ce faire, nous avons abordé les différentes interprétations de la pauvreté par certaines organisations internationales (Banque mondiale et le Programme des Nations unies pour le développement). Tout en énonçant les différents facteurs exogènes et endogènes qui nous paraissent les plus importants, de la féminisation de la pauvreté en Afrique Subsaharienne.

Dans un second chapitre, nous avons analysé ce phénomène de la pauvreté féminine par rapport aux théories des capacités d'Amartya Sen.

Le troisième chapitre, nous permet de retracer et de présenter les différentes lois adoptées en faveur de la femme en Afrique Subsaharienne et dans quelle mesure elles sont appliquées.

La deuxième partie comprend la réponse pour lutter contre la pauvreté. En effet, le premier chapitre, introduit le courant de l'économie sociale et solidaire et notamment son importance en Afrique. Le deuxième chapitre démontre plutôt la pertinence de ce courant pour analyser l'activité féminine. Et enfin, le troisième chapitre traite de l'empowerment des femmes comme résultat des initiatives féminines dans le cadre de groupements.

La troisième partie constitue le résultat empirique de notre travail. En effet, le premier chapitre, nous a permis de présenter les indicateurs socio-économiques des trois pays de l'Afrique de l'Ouest où se trouvent les organisations étudiées, ainsi que la méthodologie utilisée. Le deuxième chapitre traite de l'empowerment individuel des femmes membres des organisations féminines, alors que le dernier chapitre analyse plutôt les différents aspects de l'empowerment collectif des organisations en question.

PARTIE I: FÉMINISATION DE LA PAUVRETÉ DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Au Nord comme au Sud, la pauvreté se féminise et les inégalités entre les sexes persistent. Au Nord, les femmes sont plus durement frappées par le chômage ; elles sont plus nombreuses à occuper des emplois précaires et sous-payés et de facto elles sont davantage exposées à la pauvreté monétaire et au risque de surendettement, ces deux derniers points concernent notamment les mères de famille monoparentale. Au Sud, les femmes sont les premières victimes des coûts sociaux des plans d'ajustement structurel, des restrictions budgétaires publiques et d'une crise qui n'en finit plus. Elles sont aussi de plus en plus nombreuses à assumer le statut de « chef de famille », et pourtant elles ont toujours autant de mal à occuper des emplois salariés.

Dans cette première partie de notre travail, nous nous sommes intéressés au phénomène de la féminisation de la pauvreté en Afrique Subsaharienne. Pour ce faire, nous avons présenté dans un premier chapitre les différentes interprétations de la pauvreté par les différentes organisations internationales. Par ailleurs, nous avons esquissé une présentation de la féminisation de la pauvreté en Afrique et des différents facteurs endogènes et exogènes qui expliquent cette réalité ou sa persistance. Le deuxième chapitre montre dans quelle mesure la théorie des capacités d'Amartya Sen est pertinente dans l'analyse de la pauvreté féminine. Le dernier chapitre de cette partie nous a permis de faire l'état des lieux en termes de lois et réglementations en faveur de la femme africaine et voir par conséquent, l'applicabilité de ces lois et leurs limites.

Chapitre 1 : La féminisation de la pauvreté : état des lieux en Afrique Subsaharienne

Dans ce premier chapitre, nous nous sommes intéressés de plus près à l'analyse de la féminisation de la pauvreté. En général et de par le monde, on se heurte à la pauvreté extrême dans des zones où une hygiène faible et un manque d'instruction privent les personnes d'un emploi productif ; où les ressources environnementales ont été épuisées ou endommagées ; et où la corruption, les conflits et la mauvaise gouvernance gaspillent les ressources publiques et découragent les investissements privés. La communauté internationale doit maintenant s'engager plus en avant pour continuer la lutte contre la pauvreté à tous ces différents niveaux.

Si la pauvreté apparaît comme une réalité visible et facilement décelable notamment dans les pays du sud, elle n'en reste pas moins difficile à mesurer et à quantifier. Etre pauvre mais privé de quoi ? De plus, être pauvre, cela équivaut à remplir un ensemble figé de caractéristiques ? N'existe-il pas, à l'inverse, différents degrés de pauvreté ?

I. Les différentes définitions contrastées de la pauvreté

Plusieurs penseurs (économistes, sociologues, philosophes...) se sont attelés à cette tâche, sans pour autant qu'un consensus soit trouvé. La pauvreté monétaire, mesurée par la consommation ou le revenu d'un individu, est largement utilisée mais fait l'objet de lourdes critiques. L'approche par les " capacités " d'Amartya Sen a permis un nouvel éclairage en montrant que les possibilités d'accès aux ressources par les individus devaient être prises en compte. Ces deux interprétations émanent respectivement de la Banque mondiale et du PNUD.

La pauvreté est évaluée principalement de deux façons : elle est une valeur quantifiée, financière et monétaire, pour les institutions internationales et les gouvernements. Par exemple, être pauvre pour les Nations Unies c'est gagner 1 dollar ou moins par jour ; être pauvre pour l'Europe c'est gagner moins de 60% du salaire médian et en France moins de 50% du salaire médian. Par ailleurs, elle est une valeur qualifiée, basée sur la satisfaction des

besoins fondamentaux (se nourrir, se loger, se soigner, s'éduquer,...), dont la valeur monétaire fluctue, pour les humanistes.

Ces deux approches de la pauvreté entraînent évidemment deux manières de lutter contre la pauvreté.

Pour les premiers l'accès à des revenus supérieurs au seuil de pauvreté est suffisant pour sortir de la pauvreté, donc l'accès au marché est leur solution principale. Et pour les seconds, la redistribution des richesses, le respect des droits humains et l'accès aux services publics sont déterminants.

L'agenda de la réduction de la pauvreté exige des efforts continus et intensifiés de la part des pays participants pour mettre en oeuvre des mesures sur la base d'une compréhension claire de la dynamique de la pauvreté et de la vulnérabilité et des moyens de rompre le cercle vicieux du dénuement des femmes et des hommes.

Encadré 1 Définition de la pauvreté selon la Banque mondiale

Cette institution ne parle pas explicitement, comme le PNUD, de « pauvreté humaine ». Bien qu'elle ne donne pas de définition précise des types de pauvreté qu'elle analyse, son raisonnement distingue pauvreté absolue et pauvreté relative (1). La pauvreté absolue correspond à un niveau de revenu nécessaire pour assurer la survie des personnes. En général, ce seuil est calculé en fonction d'un régime alimentaire de base. La pauvreté relative, quant à elle, reflète une conception plus axée sur la répartition des revenus; elle signifie avoir " moins que les autres ". Cette notion renvoie au niveau de revenu nécessaire pour participer à et vivre dans une société particulière (logement, habillement...). Les types de pauvreté abordés par la Banque mondiale sont donc particulièrement centrés sur l'aspect monétaire¹³.

De nouvelles estimations de la pauvreté produites par la Banque mondiale ont démontré que le monde a atteint la cible des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) cinq ans avant la date limite de 2015. Dans les régions en développement, la proportion de la population disposant de moins de 1,25 dollar par jour a baissé, passant de 47 % en 1990 à 22 % en 2010.

¹³E. Benicourt, (2001), "La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale", Edition de l'EHESS Etudes rurales, N°159-160, p. 37

Tableau 1: Projection de la réduction de la pauvreté en fonction du seuil de 1,25 dollar et 2 dollars par jour.

	Proportion des personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour (en %)			Proportion des personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour (en millions)		
	1990	2005	2015	1990	2005	2015
Asie de l'est et pacifique	54,7	16,8	5,9	873,3	316,2	119,0
Chine	60,2	15,9	4,8	638,2	207,7	66,1
Europe et Asie centrale	2,0	3,7	1,2	9,1	17,3	5,8
Amérique latine et caraïbes	11,3	8,2	4,7	49,6	45,1	29,1
Moyen-Orient et Afrique du nord	4,3	3,6	1,3	9,7	11,0	4,8
Asie du sud	51,7	40,3	22,4	579,2	595,6	379,3
Inde	51,3	41,6	22,4	435,5	455,8	276,8
Afrique subsaharienne	57,6	50,9	35,8	295,7	388,4	344,7
Moyenne mondiale	41,7	25,2	14,4	1816,6	1373,5	882,7

	Proportion des personnes vivant avec moins de 2 dollar par jour (en %)			Proportion des personnes vivant avec moins de 2 dollar par jour (en millions)		
	1990	2005	2015	1990	2005	2015
Asie de l'est et pacifique	79,8	38,7	19,7	1237,7	728,7	399,4
Chine	84,6	36,3	15,4	960,8	473,7	213,4
Europe et Asie centrale	6,9	8,9	4,5	31,9	41,9	21,4
Amérique latine et caraïbes	19,7	16,6	10,7	86,3	91,3	66,3
Moyen-Orient et Afrique du nord	19,7	16,9	7,2	44,4	51,5	26,2
Asie du sud	82,7	73,9	57,1	926,0	1091,5	967,2
Inde	82,6	75,6	56,9	701,6	827,7	702,0
Afrique subsaharienne	76,2	73,0	57,7	391,2	556,7	555,6
Moyenne	63,2	47,0	33,1	2753,5	2561,5	2036,1

mondiale						
----------	--	--	--	--	--	--

Source : Banque mondiale, Global Monitoring Report, (2011).

Environ 700 millions de personnes en moins vivaient dans des conditions d'extrême pauvreté en 2010 par rapport à 1990. La tendance générale montre que les taux d'extrême pauvreté ont régressé dans toutes les régions en développement, avec la Chine en tête de file. Dans cette dernière, l'extrême pauvreté est passée de 60 % en 1990 à 16 % en 2005 et 12 % en 2010.

La pauvreté reste largement répandue en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, bien que des progrès importants aient été enregistrés dans cette dernière région. En Asie du Sud, les taux de pauvreté ont diminué de 1 % en moyenne par an, passant de 51 % en 1990 à 30 % deux décennies plus tard. Par contre et durant cette même période, il n'a baissé que de 8% en Afrique Subsaharienne.

Malgré ces résultats remarquables au plan mondial, 1,2 milliard de personnes vivent toujours dans l'extrême pauvreté.

En Afrique subsaharienne, presque la moitié de la population vit avec moins de 1,25 dollar par jour. L'Afrique subsaharienne est la seule région où le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a régulièrement augmenté, passant de 290 millions en 1990 à 414 millions en 2010, ce qui représente plus du tiers des personnes vivant dans la misère dans le monde.

La Banque mondiale projette que, d'ici à 2015, environ 970 millions de personnes vivront toujours avec moins de 1,25 dollar par jour dans les pays classés à revenus faibles ou moyens en 1990. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud seront chacune le foyer d'environ 40 % de la population du monde en développement vivant dans l'extrême pauvreté.

Néanmoins, il faut rester prudent quant à la quantification de la pauvreté monétaire absolue est en soit délicate et controversée. Les dernières estimations (Chen et Ravallion, 2010), fondées sur le PCI 2005, avancent le nombre de 1,37 milliard d'individus (soit 25 % de la population mondiale) sous le seuil de pauvreté de 1,25 dollar par jour. Mais comme chaque révision du PCI entraîne une correction des taux de change en PPA, le nombre de pauvres est réévalué. À chaque nouvelle campagne de PCI les procédures statistiques s'améliorent mais

les pays étudiés ne sont pas les mêmes, ce qui rend les nouvelles séries non comparables avec les précédentes. Lors de la dernière évaluation, 500 millions de personnes supplémentaires ont été considérées comme pauvres sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agit effectivement de pauvres supplémentaires ou d'un effet des progrès de la quantification ou des deux à la fois. Selon les économistes et les méthodes utilisées, toutes plausibles, pour réviser le seuil de pauvreté mondial, entre 0,97 et 1,76 milliard d'êtres humains sont considérés comme pauvres (Deaton, 2010). Il semble donc vraiment plus raisonnable de parler de fourchette. Ces incertitudes méthodologiques sont à mettre en regard avec l'inconvénient de ne retenir dans la pauvreté que sa dimension monétaire.

La pertinence du nouvel Indice de la pauvreté multidimensionnelle (IPM) :

Face à la complexité et au caractère multidimensionnel de la pauvreté, Le PNUD a remplacé l'IPH (Indice de pauvreté humain) par l'Indicateur de pauvreté multidimensionnel (IPM) à partir de 2010.

Encadré 2:L'Indicateur de Pauvreté Humaine

L'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH) mesure le niveau de pauvreté d'une société en prenant en compte, par delà les paramètres strictement financiers, les enjeux sociaux propres au développement. L'IPH mesure ainsi le degré de pauvreté ou la proportion de la population vivant dans des conditions de " dénuement extrême ".

Il y a deux versions de l'IPH : l'une pour les pays en voie de développement (IPH-1) ; l'autre pour les pays développés (IPH-2).

Contrairement à l>IDH qui mesure les résultats moyens, l'IPH-1 mesure les "défavorisations" (ou : "incapacités ") dans les trois dimensions fondamentales du développement capturées par l>IDH :

- Le déficit en terme de longévité : vulnérabilité au décès, mesuré par la probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à 40 ans ;
- Le déficit en terme des niveaux de connaissances : exclusion du monde de la lecture et de la communication, mesuré par le taux d'analphabétisme adulte ;
- Le déficit en termes de conditions de vie : manque d'accès aux moyens économiques,

mesuré par une moyenne entre le pourcentage de la population sans accès à l'eau potable et le pourcentage d'enfants de moins de cinq ans victimes de malnutrition (présentant une insuffisance pondérale par rapport à la moyenne de poids par âge).

L'IPH-2 s'applique, lui, aux pays développés de l'OCDE. Cet indicateur mesure les « défavorisations » dans les mêmes dimensions que l'IPH-1, et permet ainsi de capturer concrètement le niveau d'exclusion sociale. Les critères sont cependant adaptés aux conditions de vie de l'OCDE : ainsi la vulnérabilité au décès est mesurée par la probabilité à la naissance de ne pas survivre jusqu'à l'âge de 60 ans ; et le niveau de vie décent par le pourcentage de personnes vivant sous le seuil de pauvreté. Un critère d'exclusion sociale est ajouté au calcul, évalué à partir du taux de chômage de longue durée (plus de 12 mois).

L'indicateur de Pauvreté Humaine a été publié de 1997 à 2009. Bien qu'il ait joué un rôle pionnier à son époque, l'IPH mobilisait uniquement les moyennes nationales pour refléter les manques combinés dans les domaines de la santé, de l'éducation et du niveau de vie. Il est inapte à identifier spécifiquement des individus, des ménages ou des groupes d'individus plus grands comme étant en situation de manques simultanés. L'IPM aborde cette lacune en présentant le nombre de personnes subissant des manques simultanés (incidence) et le nombre de manques auxquels elles font face en moyenne (intensité). L'IPM peut être ventilé par indicateur pour montrer comment la composition de la pauvreté multidimensionnelle est différente pour divers groupes ethniques, régions ou autres – avec des implications utiles en matière de politiques.

En somme, l'Indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) identifie les manques multiples au niveau individuel dans la santé, l'éducation et le niveau de vie. Il utilise des micro-données obtenues à partir des enquêtes sur les ménages, et – contrairement à l'Indice de Développement humain ajusté aux inégalités – tous les indicateurs nécessaires pour élaborer cette mesure doivent provenir de la même enquête. Chaque personne dans un ménage donné est classée comme pauvre ou non pauvre selon le nombre de manques vécus par son ménage. Ces données sont ensuite associées dans la mesure nationale de la pauvreté.

En 2012¹⁴, le Burkina Faso, le Burundi, l'Éthiopie, le Mali et le Niger ont connu le niveau de pauvreté multidimensionnelle le plus élevé du continent. Compte tenu de la taille de leur population, c'est au Congo, en Éthiopie, au Nigeria, en Ouganda et en Tanzanie que l'on trouve le plus grand nombre de gens touchés par la pauvreté multidimensionnelle.

L'IPM reflète à la fois l'incidence du manque multidimensionnel et son intensité – combien de manques les individus subissent en même temps. Il peut être utilisé pour créer une image exhaustive des individus vivant dans la pauvreté, et permet des comparaisons à la fois entre les pays, les régions et dans le monde et également au sein des pays par groupes ethniques, emplacement géographique urbain ou rural, ainsi que parmi d'autres caractéristiques clés des ménages et des communautés. L'IPM s'appuie sur les progrès récents en matière de théorie et de données pour présenter la première mesure mondiale de ce genre et offre un complément de valeur aux mesures de la pauvreté basées sur le revenu. Le Rapport sur le développement humain (RDH) 2013 présente des estimations pour 104 pays avec une population totale de 5,4 milliards (76% de la population mondiale). Environ 1,6 milliards de personnes dans les pays couverts - 30% de leur population totale - connaissaient des conditions de pauvreté multidimensionnelle entre 2002 et 2011. Ci-après, on va s'intéresser de plus près au phénomène de « la féminisation de la pauvreté » notamment dans le contexte africain.

II. La pauvreté des femmes africaines

Les ouvrages publiés sur la question montrent que la pauvreté ne saurait être considérée comme un fait purement économique, vu que ses causes et ses effets sont très divers. Les pauvres ruraux d'Afrique manquent de ressources et de technologie et ils n'ont pas accès à des infrastructures qui offrent des opportunités économiques et préservent la santé.

Les questions de droits de l'homme, la santé et la nutrition, les traditions culturelles, les influences environnementales et les conditions politiques, sociales et historiques qui se conjuguent pour créer la pauvreté forment un cercle vicieux. De ce fait, il faut avoir une

¹⁴ Perspectives économiques en Afrique, Chapitre 4 « Développement humain en Afrique », BAFD, OCDE, PNUD (2014).

compréhension plus globale des causes pour trouver les solutions optimales. Certains soutiennent que la discrimination fondée sur le sexe constitue le dénominateur commun de ces facteurs et que cela pourrait servir à formuler des solutions efficaces. Depuis la décennie des Nations unies pour la femme lancée en 1975, des programmes d'action ont été formulés aux conférences mondiales sur les femmes de 1985 à Nairobi et de 1995 à Beijing. Des études sur le rôle des femmes dans le développement économique dans différents pays ont examiné les résultats des réformes du développement et documenté les avantages et les vulnérabilités sexo-spécifiques. Des organismes donateurs, des ONG internationales et locales et des institutions de recherche sur la problématique hommes - femmes ont recueilli des informations sur différentes dimensions des expériences de pauvreté et souligné la nécessité de prendre en compte le facteur genre, de la conception au suivi et à l'évaluation des initiatives de lutte contre la pauvreté, en passant par la phase d'exécution.

Depuis les années 1990, les rapports du PNUD sur le développement humain fournissent des données internationales sur les disparités entre les sexes et encouragent implicitement les pays à améliorer la participation des femmes au développement. Les actions de plaidoyer du mouvement des femmes ont encouragé certains pays de la région à élaborer des politiques nationales en matière de parité entre les sexes, tandis que d'autres sont en train d'élaborer de telles politiques.

2.1) Féminisation de la pauvreté : origine et contours

La « féminisation de la pauvreté » est un concept qui remonte aux années 1970 et qui a été vulgarisé au début des années 1990, notamment grâce aux recherches menées par des organismes des Nations Unies. Il a plusieurs sens, certains n'étant pas tout à fait cohérents avec la notion d'évolution implicite du concept. Concrètement, la féminisation de la pauvreté est une évolution du niveau de pauvreté qui s'effectue au détriment des femmes ou des ménages ayant une femme à leur tête. Plus précisément, la féminisation de la pauvreté est un creusement de la différence entre les taux de pauvreté des hommes et des femmes, ou des ménages dirigés par une femme d'une part et des ménages dirigés par un homme ou un couple d'autre part.

La féminisation de la pauvreté conjugue deux phénomènes moralement inacceptables : pauvreté et inégalité entre les hommes et les femmes. C'est donc un problème qui mérite une

attention toute particulière de la part des décideurs au moment d'allouer des ressources à des mesures d'équité en faveur des femmes ou de lutte contre la pauvreté. Si la pauvreté n'est pas pensée en termes de féminisation, les ressources peuvent être redirigées vers d'autres types de politiques.

Dans la dernière décennie, le concept de " féminisation de la pauvreté " a fait son apparition et a même été officiellement consigné dans la Plate-forme d'action de la 4ème Conférence Mondiale des Femmes de Pékin. "70% des pauvres sont des femmes " : ce chiffre est maintenant dans le domaine public, reconnu ou utilisé par de nombreux organismes, mais il est difficile d'en établir exactement l'origine. Que signifie-t-il, quelle est sa cohérence, et plus généralement quel est le lien entre genre et pauvreté ?

Néanmoins, au vu des données disponibles, et avec les réserves qui ont été présentées, on comprend les sources de l'évaluation usuelle de 70% pour la féminisation de la pauvreté : elle reprend les statistiques concernant la non- scolarisation des filles, l'analphabétisme des femmes, leur manque d'accès aux ressources et aux soins, leur handicap vis à vis des salaires, leur prépondérance dans les ménages monoparentaux frappés par la pauvreté. Compte tenu de ces diverses dimensions, l'évaluation de 70% représente un ordre de grandeur cohérent.

Les femmes restent largement majoritaires parmi les titulaires de postes vulnérables, mal payées et aux conditions de travail abusives (OIT, 2012). Souvent, elles travaillent gratuitement pour leur famille ou ont une activité indépendante, sans employés. En Afrique subsaharienne, 84 % des emplois détenus par des femmes en 2012 étaient jugés vulnérables, contre 70.6 % chez les hommes.

2.2) Les différents facteurs explicatifs de la féminisation de la pauvreté

Face à l'importance du problème de la pauvreté dans les pays africains et notamment pour les femmes, il est pertinent de connaître les différents facteurs et causes de cette réalité. Ces derniers sont multiples et interdépendants ce qui rend la lutte contre la pauvreté féminine très complexe. Dans ce qui suit, nous présenterons un ensemble de facteurs endogènes et exogènes mais non exhaustifs quant à la féminisation de la pauvreté des Africaines.

2.2.1 Facteurs endogènes de la féminisation de la pauvreté

2.2.1.1 Inégalité entre les sexes

Malheureusement la réalité africaine, montre de grandes disparités entre les hommes et les femmes en terme d'accès à certaines ressources.

a) En terme d'accès aux terres :

La terre est un moyen de production important dans un grand nombre d'activités économiques en Afrique. Les droits d'accès à la terre, d'utilisation de la terre et d'exercice d'un contrôle sur celle-ci jouent un rôle primordial dans la garantie d'une vie décente pour les femmes rurales dans des pays où la principale source de revenu et les principaux moyens de subsistance sont constitués par cette ressource naturelle. Des limitations très diverses à la capacité des femmes africaines de posséder des terres entravent sérieusement leur participation effective aux activités économiques. On dispose de données qui indiquent que certaines politiques foncières ont pour effet d'aggraver le niveau déjà élevé d'insécurité entourant le régime foncier appliqué aux femmes, ces politiques ignorant leurs droits ou intérêts, ou à la fois leurs droits et leurs intérêts, ce qui accroît une vulnérabilité des femmes qui s'ajoute à celle de leurs ménages.

Les Africaines fournissent 70 % de la production alimentaire, constituent près de la moitié de la main-d'oeuvre agricole et 80 à 90 % dans la transformation, le stockage et le transport des aliments. Alors que, selon la FAO, elles ne possèdent que moins de 2 % des terres cultivables. Et par ailleurs, le nombre des ménages qu'elles dirigent ne cesse de s'accroître. Ces droits fonciers sont souvent détenus par des hommes ou des groupes de parenté contrôlés par des hommes, et les femmes n'ont généralement accès à la terre que par l'intermédiaire d'un parent de sexe masculin, notamment, un père ou un mari.

Certains progrès sont réalisés ici et là. Au Swaziland, les femmes ne peuvent être propriétaires de terres car elles sont mineures au regard de la loi. Mais des femmes séropositives ont réussi à se faire attribuer 13 parcelles collectives pour subvenir à leurs besoins. Au Kenya, des organisations interviennent lorsque des terres sont saisies et négocient avec la famille pour que les femmes et les filles séropositives continuent d'avoir accès aux terres.

Au Rwanda, le gouvernement a adopté en 1999 une loi qui donne aux femmes les mêmes droits d'héritage qu'aux hommes, alors que selon la tradition, seuls les enfants de sexe masculin pouvaient hériter¹⁵. Les veuves et orphelins du génocide de 1994 ont ainsi pu obtenir des terres.

Au Ghana, la culture du cacao fait évoluer la situation, elle fait appel à une main-d'œuvre importante et, de plus en plus, les hommes et les femmes échangent du travail contre des terres. La femme mariée reçoit ainsi une parcelle en échange de son travail. Ce don est considéré comme irrévocable par la communauté et la femme reste propriétaire de la parcelle même en cas de séparation¹⁶.

Une autre difficulté tient au fait que les sexo-spécificités en matière de droits à la propriété des biens entravent la gestion des ressources naturelles. Les droits à la propriété de biens influent considérablement sur la manière dont les terres sont gérées; les agriculteurs disposant d'un accès de longue date à la terre sont plus motivés pour bien gérer les terres qu'ils possèdent et mettent au point des méthodes de préservation et de régénération. Il est clair que la possibilité pour les femmes de posséder et d'exploiter des terres sur un long terme aura une incidence positive sur la gestion des ressources naturelles. Dans la région de production du cacao au Ghana, où le transfert des terres se fait sous forme de don, les épouses acquièrent des terres en don avec de solides droits individualisés en contrepartie de l'aide qu'elles apportent aux époux dans la création de plantations de cacao. La manière dont l'aide est évaluée diffère toutefois selon le genre : les hommes doivent planter 20 à 25% de la superficie de la plantation en cacaotiers avant le transfert des terres à leur profit, alors que les femmes doivent planter 40 à 50% de la superficie de la plantation en cacaotiers avant d'acquérir les terres sous forme de don. L'apparition de transferts sous forme de dons a permis l'autonomisation de la plupart des femmes (Quisumbing 1999).

Les terres qui leur sont octroyées sont limitées et les empêchent d'investir de façon durable dans leurs exploitations. Les superficies qu'elles exploitent sont souvent petites et à faible productivité. En outre, elles n'ont pas droit aux cultures qui mobilisent le sol sur plusieurs années : pas de culture pérenne (café, cacao, manguier, oranger, anacarde, etc.), industrielle et/ou de rente (coton, ananas, etc.). Cette précarité les confine dans une position

¹⁵ M. Kimani, (2008), « la lutte des femmes pour la terre », Alternative International, www.alterinter.org.

¹⁶ « Pour l'égalité des sexes : l'autonomisation des femmes et l'élimination de la violence contre les femmes en Afrique », Document de synthèse 2, Forum pour le développement de l'Afrique, Commission économique Union africaine et Banque africaine pour le développement, p. 4.

de dépendance foncière et économique vis-à-vis des hommes, dans les milieux où l'agriculture est la principale source de revenus.

En fait la femme demeure pauvre parce qu'elle utilise toujours des méthodes anciennes, archaïques de travail, souvent trop pénibles ; et cela rend son travail peu rémunérateur et la maintient dans un état de pauvreté endémique.

b. En terme d'accès à l'éducation et la formation :

Le Programme d'action adopté à Beijing en 1995, lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, a identifié l'accès universel et égal des femmes à l'éducation et la formation des femmes comme l'un des 12 domaines critiques requérant une action prioritaire des gouvernements et de la communauté internationale.

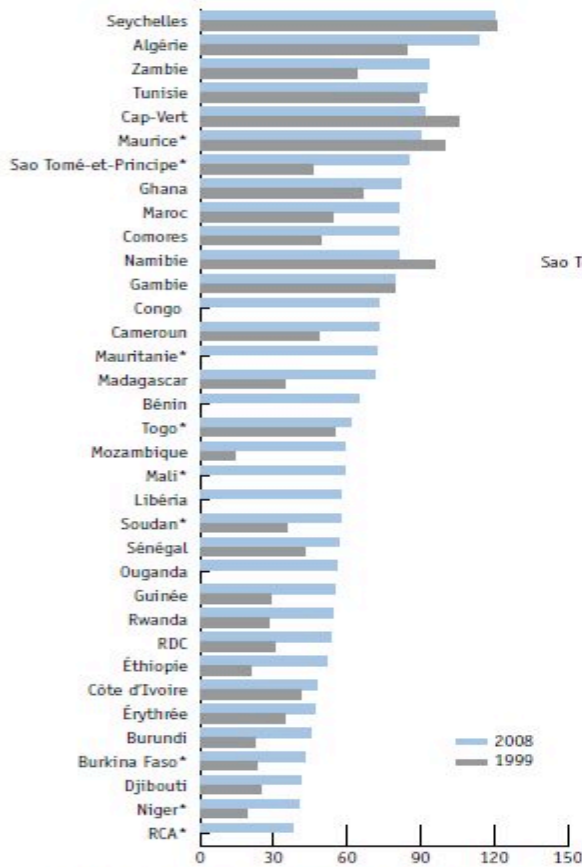
Les femmes africaines se heurtent à l'inégal accès à l'éducation.

Figure : Taux d'achèvement du primaire pour des pays africains sélectionnés (%)

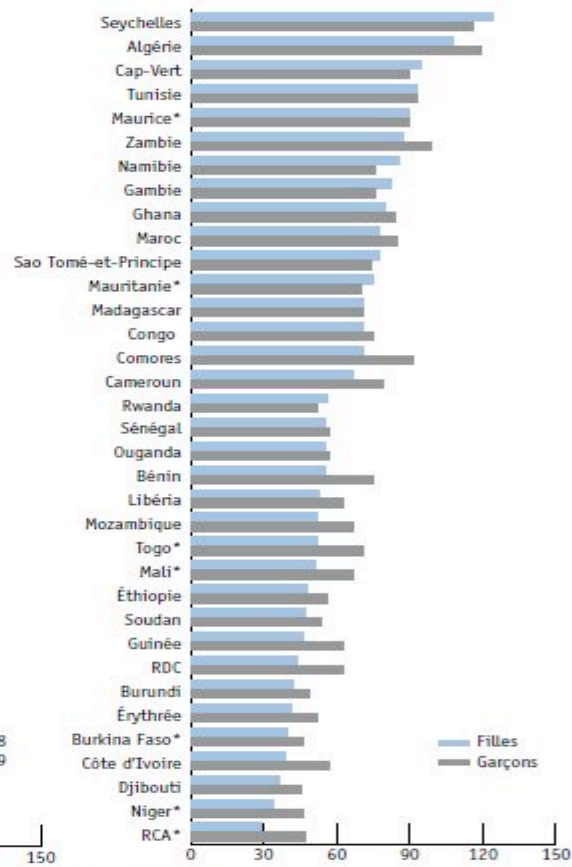
Figure : Données obtenues pour les genres , 1999 et 2008

Figure : Données ventilées par genre, 2008

15a : Données obtenues pour les deux genres, 1999 et 2008



15b : Données ventilées par genre, 2008



Source : données compilées à partir des données de la DSNU (mises à jour en août 2010)

Légende : * données 2009 ; ** données 1991.

Les disparités entre les sexes dans l'enseignement secondaire proviennent de la discrimination des sexes dans la famille et la société en général. L'enseignement secondaire est plus onéreux que l'enseignement primaire, ce qui oblige parfois les ménages à rationner les ressources entre les enfants. Là où l'éducation des filles est moins valorisée ou est perçue comme générant des revenus plus faibles, les parents peuvent favoriser les garçons par rapport aux filles. Le mariage précoce peut agir comme une autre barrière à la progression dans l'enseignement secondaire. Les parents peuvent également se préoccuper de la sécurité des filles adolescentes, parce que les écoles secondaires sont souvent plus éloignées du domicile que les écoles primaires.

En Afrique, un enfant sur cinq meurt avant d'avoir atteint l'âge de cinq ans si la mère n'a pas reçu d'éducation. La pauvreté est à la fois une cause et un effet de l'insuffisance

d'accès ou de l'inachèvement d'une éducation de qualité. Les femmes des ménages les plus pauvres ont souvent des familles nombreuses alors que les femmes instruites ont des enfants moins nombreux et en meilleure santé. Les enfants de familles pauvres ont moins de chances d'être scolarisés et de terminer leur scolarité en raison des coûts qu'impose la fréquentation de l'école. En soi, l'abandon scolaire¹⁷ dû à la pauvreté garantit pratiquement la perpétuation du cycle de la pauvreté.

En général, les progrès quantitatifs enregistrés masquent des dysfonctionnements qualitatifs. Dans de nombreux pays africains, le système éducatif remplit également mal ses fonctions : produire des savoirs, développer des intelligences, former des compétences, donner au niveau élémentaire les capacités de lire, d'écrire et de compter dans une langue écrite. La faiblesse du matériel didactique, des classes surchargées, des maîtres mal formés, peu encadrés et peu incités expliquent largement ces difficultés¹⁸.

D'autre part, certaines études montrent que les violences sexuelles incitent les jeunes filles à quitter l'école. La violence sexuelle dans le milieu scolaire est une réalité concrète le plus souvent imputable aux normes et aux dynamiques de socialisation fondées sur le genre en Afrique Subsaharienne qui prévalent dans la mesure où la violence exercée par les hommes est banalisée, voire acceptée, tandis que l'assujettissement et la passivité des femmes est encouragée. Au Ghana, une étude a révélé que les principaux auteurs des actes d'abus sexuels sont des camarades de classe. En République centrafricaine, les enseignants ont été désignés comme les principaux auteurs des abus sexuels commis sur des filles inscrites dans l'enseignement primaire¹⁹.

Et selon ce même rapport, la persistance des violences sexuelles dans les écoles peut aussi s'expliquer par un manque chronique d'enseignants de sexe féminin dans les écoles primaires et secondaires de l'Afrique et par l'impunité dont bénéficient les auteurs de ces actes.

¹⁷ O.A. Akinboade, (2005), « Les femmes, la pauvreté et le commerce informel en Afrique Australe et Orientale », *Revue internationale des sciences sociales*, p. 278.

¹⁸ P. Hugon, (2008), « Variables démographiques et éducation en Afrique ou le mirage des objectifs du millénaire pour le développement », *Mondes en développement*.

¹⁹ L. Antonowicz, (2010), « Trop souvent en silence : un rapport sur la violence en milieu scolaire en Afrique de l'Ouest et du Centre. Apprendre sans peur », UNICEF, Save the Children et Action Aid.

c) En terme d'accès à un travail décent :

Un rapport du Bureau International du Travail souligne le fait qu'en Afrique : "Le nombre de travailleurs dans l'emploi vulnérable a augmenté de 22 millions d'individus en Afrique subsaharienne, en particulier parmi la population féminine, les femmes représentant 85% de la population des travailleurs vulnérables ".

Les femmes africaines sont confrontées à des difficultés plus grandes que les hommes pour l'accès à des emplois décents. Les préjugés, les clichés et les institutions empreintes de préjugés défavorables aux femmes, qui ont survécu à des décennies de réformes juridiques et de mesures politiques adoptées par les gouvernements avec le soutien des travailleurs et des employeurs contre le traitement inégal sur les lieux de travail, sont certaines des causes d'inégalité entre hommes et femmes dans le domaine de l'emploi. Le système patriarcal et les lois et normes coutumières ont, eux aussi, été à la base d'une discrimination massive contre les femmes, dans les lois, réglementations et pratiques, qui a eu un effet négatif sur les femmes sous plusieurs formes.

Tableau 2: Proportion de l'emploi vulnérable par rapport à l'emploi total en Afrique, 1998-2009

	Afrique du Nord			Afrique, hors de Nord		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1998	43,7	40,1	55,4	80,5	75,5	87,3
1999	42,1	38,1	52,9	79,9	74,5	87,1
2000	42,4	38,2	56,0	79,5	74,0	86,9
2005	42,6	37,0	59,7	77,1	70,1	86,2
2006	41,1	35,4	58,3	76,6	69,6	85,6
2007	41,2	35,1	69,3	76,0	69,2	84,9
2008	40,2	34,1	58,2	75,3	68,5	84,0
2009	40,4	34,9	56,7	75,8	69,5	84,0

Source : données compilées à partir des données de l'OIT, (2011)

Il n'en reste pas moins qu'aider les femmes à accéder à des emplois décents et à ne plus occuper des emplois vulnérables pour s'engager dans le travail rémunéré en tant que salariées peut être une étape importante vers l'autonomisation économique, la liberté et l'autodétermination pour de nombreuses femmes. Les avantages que présente l'accès des femmes à des emplois décents sont d'ordre à la fois économique et social ; ils vont au-delà du simple fait de permettre à des familles d'avoir un niveau de vie décent et contribuent à l'élimination de la pauvreté et au développement économique. On a tendance à ignorer un fait mondial essentiel: que la majorité des femmes travaillent. Elles travaillent soit dans leur domaine de la reproduction soit dans le domaine productif, dans l'économie formelle comme informelle. Le résultat en est que la contribution des femmes à la productivité économique et à la réduction de la pauvreté demeure non reconnue, comme il en est des inégalités entre hommes et femmes, de la discrimination dont sont victimes les femmes dans le domaine du travail (Chen et al, 2004). Bien que l'emploi de la main-d'oeuvre féminine présente de nombreux avantages en termes de revenus pour les ménages et de possibilités pour les femmes d'entreprendre des activités économiques et d'embrasser une carrière, il y a lieu de souligner cependant que la plupart des femmes africaines sont marginalisées sur le marché du travail et finissent trop souvent par accepter des emplois vulnérables, faiblement rémunérés et sans protection, généralement dans le secteur informel.

Cela est particulièrement vrai pour les femmes migrantes qui sont surreprésentées dans ce domaine. Les femmes migrantes jouent un rôle important dans le bien-être de leurs familles et leurs communautés par les transferts d'argent qu'elles effectuent à partir de l'étranger. Compte tenu de la possibilité d'user de cet argent de façon utile, les femmes peuvent tirer profit de ces transferts d'argent en tant qu'expéditrices et en tant que destinataires.

Un Sommet extraordinaire de l'UA a été organisé à Ouagadougou (Burkina Faso), en septembre 2004, pour se pencher sur les défis de la pauvreté, du chômage et du sous-emploi. Au cours dudit Sommet extraordinaire, une Déclaration, un Plan d'action et un Mécanisme de suivi ont été adoptés ; le Sommet demandant dans ces textes aux États membres de mettre l'emploi au centre de leurs politiques économiques et sociales. Le Plan d'action, en particulier, définit des objectifs et des principes directeurs clés pour la conception par les États membres de leurs propres mécanismes en fonction des spécificités et besoins nationaux. L'un des domaines essentiels du Plan d'action est l'autonomisation des femmes en leur

permettant d'accéder au marché du travail et en leur offrant la possibilité de participer à l'élaboration des politiques nationales.

La septième Conférence régionale sur les femmes (Beijing + 10) a également considéré la question de l'autonomisation des femmes comme une des priorités du continent. Compte tenu de cela, elle a formulé des recommandations visant à accroître et à améliorer l'accès des femmes au marché du travail, pour conférer une plus grande reconnaissance à leur contribution économique (marchande et non marchande), y compris dans les politiques macroéconomiques, et pour veiller à ce qu'elles participent davantage à la prise de décisions économiques (CEA, 2005a).

Les femmes et le chômage en Afrique

En dépit de signes récents de progrès économiques, l'Afrique subsaharienne reste la région du monde qui connaît les taux de pauvreté les plus élevés. Le nombre insuffisant d'emplois décents créés dans la région et la pauvreté généralisée continue de faire peser un lourd fardeau sur les femmes.

Le pourcentage d'emplois rapporté à la population est élevé aussi bien pour les hommes que pour les femmes, se situant à 56,9% et à 79,7% respectivement, en 2007 (OIT, 2008). Toutefois, le fait qu'une proportion importante de femmes travaille ne devrait pas être interprété comme une évolution positive (comme cela serait le cas dans d'autres régions connaissant des niveaux plus élevés de développement), puisque les parts élevées d'emplois qui servent à la comparaison se trouvent fortement liées à l'importante incidence de la pauvreté et du nombre de travailleurs pauvres. Une personne pauvre doit travailler pour subsister, quelle que soit la qualité de ce travail.

Le taux d'emploi des hommes par rapport à la population masculine reste plus élevé que celui des femmes par rapport à la population féminine. De surcroît, l'écart entre hommes et femmes n'a pas changé ces 10 dernières années, ni parmi les jeunes, ni au sein de l'ensemble de la main-d'oeuvre. La différence entre le taux d'emploi des femmes par rapport à la population féminine et celui des hommes par rapport à la population masculine était de 22,7% de points en 2007, comme en 1997. Il existe une différence entre les taux de chômage des jeunes femmes et ceux des jeunes hommes. En Afrique subsaharienne, les jeunes femmes tendent à avoir des niveaux de chômage plus élevés. Les taux de chômage des jeunes se situent à 13,9% pour les femmes et à 13,6% pour les hommes.

Le fardeau des emplois vulnérables continue de peser lourdement sur les femmes, qui continuent à travailler principalement dans le secteur de l'agriculture, et les améliorations de la situation de l'emploi et de sa répartition par secteur semblent intervenir en faveur des hommes. En 2007, la part des femmes dans les emplois rémunérés et salariés se situait à 15% seulement, ce qui représentait la moitié de la part des hommes à la même date. En Afrique, la plupart des travailleurs pauvres, notamment les femmes, se trouvent dans l'économie informelle. Comme on peut le voir à travers tout le continent, les femmes sont fortement représentées dans le secteur informel en tant qu'employées, entrepreneurs ou travailleuses à domicile non rémunérées.

Au-delà du défi général de la création d'emplois pour tous les Africains, le fait est que les femmes rencontrent des difficultés particulières à trouver des emplois décents. La discrimination dans l'éducation et la formation, dans le recrutement et la rémunération, de même que des conditions de travail peu souples, le défaut d'accès aux ressources productives et un partage inégal des responsabilités au sein de la famille continuent de restreindre les possibilités pour les femmes africaines aussi bien de trouver un emploi décent que de créer leur propre entreprise. Il existe de nombreux facteurs intersectoriels derrière ces obstacles, qui sont aggravés par la discrimination fondée sur le genre et sur d'autres attitudes adoptées à l'égard des femmes sur les lieux de travail. Il s'agit notamment de questions qui peuvent être regroupées dans deux domaines principaux : le problème d'insuffisance et inadaptation des compétences qui ne sont pas demandées par les employeurs, conséquences des inégalités dans le domaine de l'éducation et de la formation et le problème d'accès au crédit et les compétences insuffisantes pour gérer une activité économique, alors qu'il faut un accès au crédit et des compétences suffisantes pour réussir dans la création d'une activité économique.

Bien que les réglementations dans le domaine de l'emploi ne soumettent pas explicitement les femmes à une discrimination, la législation et les conventions concernant la famille limitent l'accès des femmes aux emplois. De nombreux employeurs, en particulier dans le secteur privé, tendent à se soustraire à l'obligation d'employer des femmes, en pensant aux coûts qu'imposent les dispositions relatives au congé de maternité dans la législation du travail. La pauvreté et le chômage, en se conjuguant avec une législation inadéquate et le peu d'application de la loi, aggravent aussi la traite des filles.

2.2.1.2 Multiplication des guerres et des conflits armés

L'Afrique est un continent "criblé" de crises politiques. En 22 ans, de 1990 à 2012, l'Afrique a connu 22 crises politiques majeures et autant de guerres civiles, 14 coups d'Etats réussis pour autant de tentatives échouées, 4 présidents assassinés, 12 destitués, et un bilan de guerres dépassant les 10 millions de morts.

Les enjeux économiques liés à l'extraction des ressources naturelles ainsi que les appartenances ethniques constituent les deux facteurs principaux justifiant l'éclatement des unités nationales, auquel nous assistons maintenant. L'Afrique comptait 27 Etats en 1960. On en dénombre 55 aujourd'hui, sans compter les cinq Etats non reconnus par la communauté internationale comme le Sahara occidental. Il s'agit d'une lente décomposition politique. La quasi-disparition des guerres interétatiques en Afrique, a laissé place à la multiplication des guerres civiles sur le continent, instaurant ainsi, des situations de ni guerre ni paix dans plusieurs pays. Considérées comme des affrontements locaux, qui mettent aux prises les communautés et/ou populations autochtones entre elles, les guerres civiles apparaissent comme des guerres totales en ce sens que 90% des victimes sont les populations civiles. Ces guerres se caractérisent par leur violence et impliquent davantage toutes les couches sociales.

Les conflits armés, notamment africains, résultent de l'enchevêtrement de plusieurs facteurs (culturels, sociaux, politiques, militaires, géopolitiques) ayant chacun leur propre temporalité. Ce qui explique une pluralité d'acteurs, d'alliances et de mobiles. Leur analyse implique des approches pluridisciplinaires.

Souvent, la cause initiale peut être mineure alors qu'une fois déclenchés, en l'absence de régulation et de prévention, les conflits violents peuvent devenir incontrôlables. En outre, la violence engendre la pauvreté, l'exclusion et l'absence d'institutions, qui elles-mêmes nourrissent les conflits.

On note une réactualisation de conflits ancestraux parfois instrumentalisés par les pouvoirs en place²⁰. L'histoire de l'Afrique, dans la longue durée, se démarque par la violence des conquêtes, des guerres et des razzias. Les premières victimes de ces guerres sont les civiles et notamment les femmes et les enfants.

²⁰ P. Hugon, (2006), « Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique, Afrique contemporaine », n°2.

2.2.1.3. Le poids du patriarcat

Correspondant plus au règne du père, le patriarcat est un type familial caractérisé par la prépondérance du père sur tous les autres membres de la tribu²¹. Pratiquement, il signifie l'inégale institutionnalisation sexuelle impliquant l'éradication sociale systématique des femmes des sphères publiques par des arrangements légaux, politiques et économiques en faveur des hommes. Vu comme tel, il constitue un réservoir de violences permanentes contre les femmes dans la mesure où il soutient et justifie la prédominance des hommes, réalise une concentration des pouvoirs et des privilèges entre les mains des hommes. Un tel système ne peut conduire qu'à la domination et à l'assujettissement des femmes et engendre une inégalité sociale entre les sexes. Pour mieux comprendre cette disparité des pouvoirs, des privilèges et du prestige qui a enraciné et perpétué le patriarcat dans les sociétés africaines.

Néanmoins il est à signaler que depuis déjà plusieurs décennies, les thèses postulant l'universalité de la domination masculine ont été mises à mal par des études anthropologiques soulignant la capacité des femmes à user d'un certain pouvoir, moyennant parfois une distinction entre prestige (des hommes) et pouvoir (des femmes) (Ortner 1990). En Afrique en particulier, de nombreux travaux ont mis en évidence les différentes formes et sphères d'exercice du pouvoir par les femmes²².

À ce sujet, Pierre Bourdieu a écrit : " Étant symboliquement vouées à la résignation et à la discrétion, les femmes ne peuvent exercer quelque pouvoir qu'en retournant contre le fort sa propre force ou en acceptant de s'effacer et, en tout cas, de dénier un pouvoir qu'elles ne peuvent exercer que par procuration (en éminences grises)"²³. Malheureusement, le sociologue reste vague et ne propose aucun développement sur les formes que peut prendre le geste qui consiste à retourner " contre le fort sa propre force ". Dans cette optique, nous voudrions montrer ici que le respect des normes dominantes de la masculinité a parfois pour effet de nuire à la position dominante des hommes, qu'il peut agir comme un frein à l'exercice de la domination masculine, en raison de la capacité dont font preuve les femmes de retourner les armes des hommes contre eux-mêmes.

²¹ S. Tenkeu Keusseu, (2004), «Genre et pouvoir dans le contexte africain, »,

²² C. Broqua et A. Doquet, (2013), «Les normes dominantes de la masculinité contre la domination masculine ? Batailles conjugales au Mali », Cahiers d'études africainesN°209-210, Edition de l'EHESS, p. 294.

²³ P . Bourdieu, (1998), La domination masculine, Paris, édition Le Seuil, pp. 37-38.

2.2.2 Facteurs exogènes de la féminisation de la pauvreté :

2.2.2.1 Le Plan d'ajustement structurel imposé aux pays africains :

Au cours des dernières décennies, avec l'aggravation de la crise économique et la mise en œuvre des réformes économiques dans la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie, les phénomènes de précarité, de pauvreté et d'exclusion sociale ont pris une ampleur considérable. La restructuration obligée des États (par les programmes d'ajustement structurels du FMI) et la contraction induite des dépenses publiques ont conduit les pouvoirs publics à diminuer la part des budgets nationaux consacrée aux services de base, de sorte que des secteurs essentiels au développement à long terme - tels que l'alimentation, la santé et la sécurité sociale, l'éducation et l'habitat - se sont vus fortement menacés, ce qui affecte les populations, en général et les femmes en particulier..

Encadré 3 Impacts du Plan d'ajustement structurel (PAS)

L'ajustement structurel comporte deux étapes : d'une part la stabilité macro-économique à court terme qui se traduit par la libéralisation des prix, l'austérité fiscale, la dévaluation et, d'autre part, les réformes structurelles qui, mises en œuvre simultanément ou parallèlement, consacrent le dépérissement de l'Etat, la libéralisation du commerce et du système bancaire, la privatisation des entreprises et sociétés d'Etat, la compression de l'emploi et le gel du recrutement à la fonction publique. Tout pays endetté qui sollicite des fonds du FMI et de la Banque mondiale doit appliquer ces mesures qui, en principe, lui permettent d'améliorer sa situation économique, d'être compétitif, d'attirer les investissements étrangers et de réduire son déficit public. Il faut savoir qu'aucun secteur n'échappe à la vigilance et au couperet des ajusteurs, pas même l'éducation, la santé, l'eau potable, le développement rural, l'industrie....

La première phase des PAS fut imposée dans les années 1980, soi-disant pour rendre ces économies plus efficaces et les ouvrir à l'investissement étranger afin d'éliminer la dette gouvernementale. A contrario, la dette des pays pauvres du Sud a augmenté, passant de 507 milliards de dollars en 1980 à 1 400 milliards en 1992(1). Le paiement de la dette à lui seul a augmenté de 1 600 milliards, plus que la dette elle-même. Par ailleurs, en 1990, on assiste à une deuxième phase des PAS qui s'étend à d'autres pays. Entre 1982 et 1998, les pays endettés ont payé quatre fois la valeur de leur dette initiale.

Pour Stiglitz : " Quand les crises frappaient, le FMI prescrivait des solutions certes "standard", mais archaïques et inadaptées, sans tenir compte des effets qu'elles auraient sur les habitants des pays auxquels on disait de les appliquer [...] Il y avait une ordonnance et une seule "(2). Ainsi selon lui ce genre de politiques a rendu les riches encore plus riches, et les pauvres encore plus pauvres²⁴²⁵.

Selon le Comité d'annulation de la dette du Tiers-monde, les pays africains ont remboursé 170 milliards de dollars pour le service de la dette (intérêts et capital). Au Mali, il constitue le premier poste de dépense budgétaire avant les charges salariales, et accaparerait 48% des recettes budgétaires ou 37% des exportations en 1994. Selon la CEA (Commission économique africaine), le ratio de la dette africaine, par rapport au PNB, est passé de 38% au début des années 80 à 101% en 1991, à 108,2% en 1994, pour atteindre vers la fin des années 90²⁶, les 123% à cause notamment de la stagnation des recettes d'exportation, ainsi qu'aux opérations de rééchelonnement accordées.

Les effets sociaux des PAS ont été, malheureusement, catastrophiques en terme de qualité de vie des individus: accentuation de la pauvreté, destruction des réseaux de protection sociale, affaiblissement des programmes de santé, augmentation des frais de l'éducation, etc. Dans tous ces domaines, les femmes sont les plus fortement lésées, phénomène qui, à la conférence des Nations Unies à Beijing, fut appelé " la féminisation de la pauvreté ".

Régulation sociale

Désormais, les infrastructures de la santé et de l'éducation en Afrique ont été touchées de plein fouet. Celles-ci se sont considérablement dégradées. Beaucoup de femmes n'ont plus les moyens d'accoucher à l'hôpital ; beaucoup d'enfants abandonnent l'école. Lorsque les familles ne peuvent plus assurer les frais de scolarité des enfants, elles sacrifient d'abord les filles.

²⁴ S. Sassen, (2010), " Mondialisation et géographie globale du travail " in *Le sexe de la mondialisation : genre, classe, race et nouvelles division du travail*, p. 30.

²⁵ J.E. Stiglitz, (2002), *La grande désillusion*, Paris, Fayard, p. 22.

²⁶ A titre indicatif et à cette même date, le ratio dette/PNB était seulement de 42% en Amérique latine et 28% en Asie. Généralement, le FMI demande aux pays pauvres très endettés de verser environ 20 à 25% des revenus des exportations pour payer leurs dettes. Or en 1953, les alliés ont annulé 80% des dettes de guerre de l'Allemagne et pour le service de la dette, ils n'ont prélevé que 3 à 5% des bénéfices des exportations. En outre, des conditions relativement favorables ont «été accordés dans les années 90 aux pays de l'Europe centrale »).

2.2.2.2 Forte baisse de l'aide au développement : les promesses d'aide aux pays pauvres abandonnées

La baisse et la stagnation de l'aide internationale sont dramatiques pour les pays bénéficiaires. "À cause de ces coupes, trop d'enfants ne vont pas recevoir l'éducation nécessaire, et trop de femmes ne vont pas pouvoir bénéficier des soins médicaux qui assureraient la santé de leur bébé".

Jeremy Hobbs, Directeur général d'Oxfam International insiste sur le fait que le non-respect des promesses d'aide aux pays pauvres va priver des millions de personnes en situation de pauvreté de vivres et de bénéficier de médicaments vitaux et cela en réaction à la publication des statistiques de l'OCDE dont il ressort que l'aide accordée par les pays riches s'est chiffrée à 125,586 milliards de dollars en 2012, ce qui représente en valeur réelle une baisse de 5,36 milliards de dollars²⁷. En part de revenu national, l'aide est passée de 0,31 % à 0,29 %. Autant dire que les pays riches ont purement et simplement enterré leur promesse d'accorder 0,7 % de leur revenu national aux plus démunis.

L'aide bilatérale à l'Afrique subsaharienne s'est chiffrée à 26,2 milliards USD, soit une chute de -7,9 % en termes réels par rapport à 2011. L'aide au continent africain a été réduite de 9,9 % et ramenée à 28,9 milliards USD après une année 2011 marquée par le soutien exceptionnel accordé à certains pays d'Afrique du Nord à la suite du "printemps arabe". Le groupe des pays les moins avancés (PMA) a également vu les apports nets d'APD bilatérale qui lui étaient destinés accuser un repli de -12,8 % en termes réels et tomber à environ 26 milliards USD.

2.2.2.3 Les résultats contrastés de certains projets de développement :

A l'instar de l'industrialisation, la modernisation de la production agricole et le développement de l'agriculture commerciale n'ont pas toujours profité aux femmes. Elles ont souvent délaissé leurs activités traditionnelles (tel le tissage) pour se tourner elles-mêmes vers de nouvelles productions auxquelles elles participent de façon saisonnière (le café, dans la région d'Oaxaca, au Mexique, par exemple), et sont devenues des salariées au statut précaire.

²⁷ L. Holguin, (2013), « Forte baisse de l'aide au développements, les promesses d'aide aux pays pauvre abandonnées », oxfam.qc.ca/.../2013-04-03_forte-baisse-de-l-aide-au-d-veloppement-les-promesses-d-aide-aux-pays-pauvres

Si le développement économique a pu servir certaines femmes possédantes, notamment à travers la mécanisation de l'agriculture, les femmes pauvres ont été lésées par des réformes privilégiant souvent la structure familiale et son représentant, le chef de famille. Dans de nombreux pays, la modernisation des cultures génère à la fois un surcroît de travail et/ou une perte d'autonomie financière pour la majorité des femmes, tandis que l'accès des hommes aux techniques modernes s'est une fois de plus avéré privilégié. Ainsi au Burkina Faso, des projets destinés à améliorer la maîtrise de l'eau et à introduire de nouvelles pratiques culturelles en zone de riziculture ont abouti à priver les femmes de l'accès aux parcelles rizicoles qui leur étaient traditionnellement allouées. En effet auparavant elles pouvaient s'adonner à la culture de ces terres en toute autonomie un jour par semaine -et mettre un terme à la transmission matrilineaire de ces parcelles. Alors qu'elles pouvaient jusqu'alors user en toute indépendance du bénéfice de cette culture et en tiraient une source sûre de revenus (destinée à l'autoconsommation, aux cérémonies, aux invités, aux dépenses vestimentaires, alimentaires sanitaires, à l'achat d'ustensiles, voire à la scolarisation des enfants), elles sont plus que jamais devenues totalement dépendantes du budget familial et du bon vouloir marital. Au Sénégal et en Mauritanie²⁸, les femmes sont progressivement devenues la principale main-d'œuvre des nouvelles cultures rizicoles irriguées et ne disposent désormais plus du temps nécessaire pour cultiver leur propre parcelle.

N'étant pas considérées comme des productrices à part entière par les responsables de projet, elles ont dû se battre pour pouvoir disposer des mêmes techniques d'irrigation que les hommes – à travers la création de coopératives de femmes -, mais cultivent encore des terres souvent plus difficiles. Leur charge de travail s'est accrue, tout en devenant moins rentable.

Même constat au Tchad, où l'amélioration de la filière laitière a vu les hommes supplanter les femmes dans un domaine qui leur était jusqu'à présent, réservé et dont elles pouvaient tirer des ressources propres²⁹. Les exemples pourraient être multipliés à l'infini qui, tous, viennent illustrer l'urgence d'intégrer la problématique du genre dans les réformes et les groupes de réflexion sur le développement économique et les processus de modernisation et incitent parallèlement à multiplier les stratégies visant à l'auto-organisation des femmes pauvres pour un meilleur contrôle de leurs activités.

²⁸J. Bisillat, C. Verschuur, (2001), « Genre et économie : un premier éclairage », *Cahier genre et développement*, L'Harmattan, p. 131.

²⁹C. Guionnet et E. Neveu(2009), *Féminins/Masculins Sociologie du genre*, 2^e édition, Paris Armand Colin, p. 173.

Pour la FAO, après l'échec de plusieurs programmes et projets de développement en Afrique, il a été constaté que l'implication de la femme dans le processus de développement constitue une nécessité absolue. Pour garantir un développement rural et urbain plus efficace, il faut surtout viser les femmes. En parallèle, pour éviter l'échec d'importants projets, il faut tenir compte des éventuelles retombées de ces projets sur la situation des femmes. Il est plus important de reconnaître et de valoriser le rôle crucial des femmes comme acteurs de développement, au moins au même titre que les hommes. Ainsi prendre en compte les femmes n'est pas une question de mode ni de slogan. C'est une condition nécessaire pour s'assurer de la rentabilité des acquis de toute action de développement. Pour cela, il est nécessaire de prendre des décisions politiques dans plusieurs domaines comme par exemple la formation, l'économie, la coopération au développement, la sécurité alimentaire, etc.

Si l'on admet le caractère complexe et éminemment pluriel des comportements, si l'on reconnaît le caractère multidimensionnel de la pauvreté et si l'on se fixe comme idéal normatif celui d'une liberté réelle, c'est-à-dire la capacité de choisir entre plusieurs formes de vie, alors il faut accepter qu'il n'existe pas d'archétype de la société juste. Dans ce sens, il nous faut admettre que les problèmes d'injustice ne sont jamais réglés une fois pour toutes et que leur résolution ne peut être que le fruit d'un compromis en perpétuel renouvellement. La conceptualisation des besoins et des problèmes économiques et sociaux comme leur résolution dépend de l'existence d'un débat public et ouvert. Démocratie participative, débat public et efficacité économique sont indissociables puisqu'ils se nourrissent mutuellement. C'est l'une des conclusions majeures de l'économiste et philosophe indien Amartya Sen, nobélisé en 1998 pour ses travaux en matière de justice sociale.

Chapitre 2 : Analyse de l'approche par les « Capacités » de la pauvreté

La première partie de ce chapitre sera consacrée à la présentation de l'approche et les fondements théoriques par les capacités. En outre et à la suite, pour analyser notre problématique de la pauvreté féminine, nous avons abordé à la fois les apports d'Amartya Sen mais également d'autres chercheurs notamment Ingrid Robyens et Martha Nussbaum qui ont traité de la problématique des égalités des sexes.

I. Les fondements et concepts clés de l'approche par les «capacités»

Le problème central que cherche à résoudre Sen est celui de la base informationnelle à mobiliser pour évaluer le niveau de bien-être des individus. L'auteur, pour pallier les limites des théories existantes, place la liberté au centre de son approche. Celle-ci est au fondement de l'analyse de l'auteur, qui va ensuite élaborer un certain nombre de notions permettant de la structurer. Interroger les bases informationnelles à mobiliser pour évaluer le niveau de bien-être des individus permet de poser la question de l'efficacité des politiques publiques. C'est notamment l'objet de son article de 1974 (Sen, 1974).

-Des entitlements aux capabilities :

À la fin des années 1970, Amartya Sen oriente ses études vers la famine. En 1981, avec la parution de *Poverty and Famines*, les famines sont étudiées comme un phénomène à la fois économique mais aussi politique³⁰. En effet, Sen affirme que l'occurrence des famines ne correspond pas nécessairement à une chute importante de la quantité de nourriture disponible dans le pays. Dans la quasi-totalité des cas étudiés par Sen, les stocks de nourriture n'étaient pas au plus bas. Le problème n'est donc plus simplement un manque de nourriture mais devient un problème d'accès à cette nourriture. Concrètement, Sen considère que, dans une communauté, chaque individu possède des dotations à partir desquelles il va pouvoir échanger avec le reste de sa communauté. Pour cela, il détient des entitlements, c'est-à-dire des paniers de biens qui peuvent être échangés contre d'autres paniers de biens. Toutefois,

³⁰ A. Bertin, (2005), « Quelle perspective pour les approches par les capacités », *Revue Tiers Monde*, n°2, p182.

l'échange ne peut se faire que grâce à une fonction spécifiant l'ensemble de paniers de biens qu'une personne possède en vue de l'échanger. Ainsi, on est face à une approche en termes de possession de ressources.

Désormais, l'étude des famines se focalise sur la capacité qu'ont les individus à se procurer de la nourriture (command over food), ainsi une personne souffre de la faim soit parce qu'elle n'a pas la capacité de se procurer de la nourriture, soit parce qu'elle n'utilise pas cette capacité; ainsi, la personne est incapable d'échanger ses dotations contre de la nourriture. De ce fait, l'approche par les entitlements se concentre sur la première proposition, c'est-à-dire sur les moyens de contrôle des dotations. Ce concept dessine les contours encore flous d'une nouvelle notion : la capacité. À partir de 1982, Sen se concentre sur cette nouvelle notion aboutissant à la parution, en 1985, de son ouvrage fondamental.

-fonctionnements et capacités:

L'espace des capacités tel qu'il est présenté par Sen, a pour objet l'analyse du bien-être de l'individu. Pour Sen, la satisfaction est fonction non seulement des fonctionnements réalisés par l'individu, mais également des fonctionnements réalisables ou capacités ce qui le différencie de la théorie classique de l'utilité. En outre, chaque individu peut être caractérisé par ses propres capacités puisque le processus de transformation des dotations des individus en fonctionnements réalisables est spécifique à chacun.

Pour Sen, l'espace des fonctionnements est défini par tout ce qui est possible de faire dans la vie, toutes les façons d'être et d'agir des individus. L'espace des fonctionnements englobe l'ensemble des possibilités d'être et d'agir des individus en tous lieux et en tous temps, il est universel. Tous les individus ont donc le même espace des fonctionnements. Ces fonctionnements peuvent avoir plusieurs degrés de complexité. En effet, ils peuvent être élémentaires (être bien nourri, être cultivé, etc) ou plus complexes (rester dignes à ses propres yeux, être en mesure de prendre part à la vie communautaire).

Encadré 4 La version actuelle des capacités fonctionnelles

1. Vie. Pouvoir vivre une vie humaine de durée normale; ne pas mourir prématurément, ou avant d'être tellement diminué que la vie ne vaut plus la peine d'être vécue.
2. Santé physique. Pouvoir jouir d'une bonne santé, y compris à des fins de reproduction* ; avoir une alimentation adéquate ; avoir un logement approprié.
3. Intégrité physique. Pouvoir se déplacer librement ; être à l'abri d'actes de violence, y compris de violences sexuelles et de violences au sein de la famille ; avoir des possibilités de satisfaction sexuelle et de choix en matière de reproduction.
4. Sens, imagination et pensée. Pouvoir utiliser ses sens, imaginer, penser et raisonner – et faire toutes ces choses de façon " réellement humaine ", en connaissance de cause, grâce à une information et une éducation appropriées, comprenant au minimum des cours d'alphabétisation et une formation mathématique et scientifique de base. Pouvoir user de son imagination et de sa pensée pour participer à des travaux et événements de son choix – religieux, littéraires, musicaux et autres – voire les concevoir. Pouvoir exercer son intelligence et jouir de la liberté d'expression dans les domaines politique et artistique, et de la liberté de culte. Pouvoir connaître des expériences agréables et éviter les douleurs inutiles.
5. Emotions. Pouvoir éprouver un attachement pour des choses et des personnes extérieures à soi; aimer ceux qui nous aiment et se soucient de notre sort, pleurer leur absence ; de façon générale, pouvoir aimer, avoir du chagrin, et éprouver des désirs, de la gratitude et une colère justifiée. Bénéficier d'un développement affectif qui ne soit pas annihilé par la crainte et l'angoisse (soutenir cette capacité équivaut à soutenir des formes d'associations humaines qui peuvent s'avérer essentielles pour le développement des personnes).
6. Raison pratique. Pouvoir se forger une conception du bien et s'engager dans une réflexion critique sur la planification de sa vie (ce qui requiert une protection de la liberté de conscience).
7. Affiliation. A. Pouvoir vivre avec d'autres personnes et en relation avec elles, manifester sa reconnaissance et son attention à d'autres êtres humains, engager diverses formes d'interaction sociale ; pouvoir imaginer la situation d'autrui et éprouver de la compassion le cas échéant ; être capable de justice comme d'amitié (protéger cette capacité équivaut à protéger des institutions qui créent et entretiennent ces formes d'affiliation, ainsi qu'à sauvegarder la liberté de réunion et d'expression politique).
B. Posséder les bases sociales du respect de soi et du refus de l'humiliation ; pouvoir être traité comme un être digne, dont la valeur est égale à celle des autres. Cela implique des

mesures de protection contre la discrimination fondée sur la race, le sexe, l'inclination sexuelle, la religion, la caste, le caractère ethnique ou l'origine nationale.

8. Autres espèces. Pouvoir vivre dans le respect des animaux, des plantes et de la nature, et en relation avec eux.

9. Jeu. Pouvoir rire, jouer, s'adonner à des activités récréatives.

10. Maîtrise de son propre environnement.

A. Politique. Pouvoir participer réellement aux choix politiques qui régissent sa vie ; avoir le droit à la participation politique, à la liberté d'expression et d'association.

B. Matériel. Pouvoir posséder des biens (des terres et des biens meubles) ; avoir le droit de chercher un emploi sur une base égalitaire ; être à l'abri de perquisitions et d'arrestations injustifiées. Au travail, pouvoir travailler comme un être humain, en faisant preuve de raison pratique et en entretenant des rapports significatifs de reconnaissance mutuelle avec d'autres travailleurs.

Source: Nussbaum M, " Femmes et égalité : une approche fondée sur les capacités ", Revue internationale du Travail 1999

On trouve plusieurs traductions en français du terme " capabilities " telles que: "capacités " "potentialités humaines", "attributs naturels", etc.

Les capacités constituent un sous-ensemble de l'espace des fonctionnements : les fonctionnements réalisables par un individu particulier³¹. Elles représentent, par conséquent, les diverses combinaisons de fonctionnements que la personne peut accomplir. La capacité est, ainsi, un ensemble de vecteurs de fonctionnements qui indique qu'un individu est libre de mener tel ou tel type de vie. L'ensemble des capacités reflète, dans l'espace des fonctionnements, sa liberté de choisir entre des modes de vie possibles ..

Cependant la capacité des individus à atteindre certains fonctionnements (ou capacités) dépend non seulement des dotations de l'individu, mais aussi de ses capacités de conversion de ses dotations en fonctionnements réalisables.

Pour analyser le processus de conversion des dotations de l'individu en capacités, il faut non seulement prendre en compte les potentialités mais aussi les capacités permettant de

³¹ C. Gondard-Delcroix et S. Rousseau , (2003), « Vulnérabilité et résilience, analyse des entrées et sorties de la pauvreté : le cas des observatoires ruraux de Madagascar ».

tirer profit de ces potentialités et de les mettre en oeuvre. Les différentes potentialités sont désignées sous le terme de " capital ", car ce mot illustre bien l'aspect d'accumulation. Par ailleurs, les potentialités de l'individu regroupent ses dotations en capital mais aussi les aptitudes particulières de l'individu qui ne peuvent être quantifiées économiquement et ne constituent donc pas du capital à proprement parler.

Par ailleurs, il existe différents types de capital dont peut disposer un individu, on distingue principalement : Le capital physique et financier qui sont, bien entendu, les formes les plus connues et explicites :

- Le capital physique est un ensemble des actifs productifs, actifs ménagers et stocks détenus par l'individu. Il fait référence aux biens matériels (terres, équipements agricoles, matériel etc...).
- Le capital financier ou monétaire correspond aux ressources provenant de l'épargne ou de l'emprunt. Ce capital est destiné à acquérir des actifs réels.
- Le capital humain comprend les stocks des ressources personnelles économiquement productives; depuis les années 1990. Le capital humain est bien analysé, cela date notamment des premiers rapports sur le développement humain élaborés sous l'égide du PNUD. De nombreux programmes de développement tentent de le renforcer, à travers l'éducation et la santé.
- Le capital politique fait référence à la démocratie et à la participation aux décisions à tous les échelons, du local au national.
- Le capital d'éthique rassemble l'ensemble des normes et valeurs qui visent au respect des droits des personnes et des communautés.
- Le capital social définit l'ensemble des ressources issues des interactions culturelles et structurelles générant des externalités durables affectant la situation économique des individus.

Les analyses montrant l'importance du capital social sont plus récentes, elles ont été développées à la suite de travaux de Pierre Bourdieu qui a montré l'importance des réseaux de relations sociales dans la réussite économique des individus. Ainsi le capital social³² est « la somme des ressources actuelles ou virtuelles, qui reviennent à un individu ou à un groupe du

³² E. Ritaine, (2001), « Recherche désespérément capital social. », *Critique internationale*, n° 12.

fait qu'il possède un réseau durable de relations, de connaissances et de reconnaissances mutuelles plus ou moins institutionnalisées, c'est à- dire la somme des capitaux et des pouvoirs qu'un tel réseau permet de mobiliser ».

Il faut admettre que le capital peut prendre une diversité de formes si l'on veut expliquer la structure et la dynamique de sociétés différenciées.

De cette façon de voir, qui a plus d'échos en sociologie qu'en science politique, on retiendra l'intérêt de penser toute conception du capital social comme relative (au champ et aux enjeux) et différentielle (conditions d'accès aux ressources distribuées inégalement entre groupes). À la différence des autres formes de capital, le capital social est tributaire de la structure des relations entre les personnes et parmi les personnes. Il ne se situe ni dans les individus ni dans les moyens de production.

Chaque individu dispose de potentialités particulières qu'il pourra mobiliser de façon à atteindre certains fonctionnements potentiellement réalisables, ses capacités propres. Cependant les capacités d'un individu sont contraintes par ses capacités, c'est-à-dire ses caractéristiques personnelles et ses opportunités sociales. Les capacités permettent la mise en oeuvre des potentialités mais sont exogènes en ce sens que l'individu ne peut agir dessus.

Les capacités coïncident avec la liberté réelle de choisir son mode de vie ou, en reprenant les termes de Sen, de mener la vie que l'on a des raisons de valoriser.

Un des apports majeurs de la pensée de Sen consiste à montrer que la possession de ressources ne suffit pas à garantir la liberté réelle des personnes : encore faut-il qu'elles soient capables de les utiliser et que le contexte social et environnemental autorise cette utilisation. Ainsi, la possession d'une bicyclette n'augmente en rien la capacité de se mouvoir si la personne ne sait pas comment l'utiliser ou si sa région n'est pas équipée en pistes cyclables.

Vu que la théorie des capacités a une large portée et donc elle est mobilisée notamment dans le développement, politiques sociales... elle intéresse autant les chercheurs que les ONG (Organisations Non Gouvernementales) ou encore les politiques. Cette approche peut être utilisée dans différents contextes, tant pour les pays développés que pour les pays en développement. Pour ces derniers pays, Sen distingue au sein des capacités les " capacités de base". Les capacités de base constituent un sous-ensemble des capacités. Elles font référence à la capacité de faire certaines choses qui sont nécessaires pour survivre. Elles renvoient ainsi

à la liberté de faire des choses nécessaires pour être en dehors de la pauvreté³³. Pour Sen donc, la pauvreté est définie comme une privation des capacités de bases. Si l'approche est donc particulièrement pertinente pour l'analyse des politiques de développement dans les PED, elle s'adapte également à des analyses menées dans les pays développés. En effet, dans tous les contextes, les politiques sont évaluées par rapport à leur impact sur les capacités.

³³ F. Loubet, (2011), "Analyse de l'impact du tourisme sur le développement des territoires ruraux marginaux. Application de l'approche par les capacités à l'étude de l'espace rural rhônalpin", thèse de doctorat en sciences économiques, Creppem-UPMF/Cemagref-IRSTEA

2. La pauvreté : privation de capacités /faiblesse du revenu

Pour Amartya Sen, la pauvreté doit être appréhendée comme une privation des capacités élémentaires, et non, selon la norme usuelle, comme une simple faiblesse des revenus. Cette définition ne vise en aucune manière à nier l'évidence qu'un revenu faible constitue bien une des causes essentielles de la pauvreté, pour la raison, au moins, que l'absence de ressources est la principale source de privation des capacités d'un individu.

Dans cette perspective, aucune condition ne prédispose autant à une vie de pauvreté qu'un revenu inadéquat. Cette relation étant posée, définir la pauvreté par les capacités plutôt que par le revenu ne devrait guère soulever d'objections. Toute une série d'arguments pèsent en faveur de la première définition. En voici trois³⁴ :

- 1) Il est réaliste d'identifier la pauvreté en termes de privations de capacités : l'approche se focalise sur des privations qui ont une importance intrinsèque (à la différence des bas revenus, dont la signification est instrumentale).
- 2) D'autres facteurs influencent la privation de capacités — et donc la pauvreté réelle — hormis la faiblesse des revenus (le revenu n'est pas le seul instrument qui produit des capacités).
- 3) L'impact du revenu sur les capacités est contingent et conditionnel. La relation instrumentale entre pénurie des revenus et pénurie des capacités varie d'un pays à l'autre, d'une famille à l'autre, d'un individu à l'autre.

Ce dernier argument revêt une importance déterminante dans le cadre d'une réflexion et d'une évaluation des politiques publiques, dès lors que celles-ci visent à réduire les inégalités et la pauvreté mais il sera utile de revenir sur certains d'entre eux, dans le contexte spécifique de la mise en oeuvre des politiques publiques en Afrique. Ainsi, les programmes d'ajustement structurel et politiques anti-pauvreté adoptés depuis les années 2000 par les pays africains ont été vivement critiqués du fait des lacunes importantes.

En effet, la relation entre revenus et capacités est variable selon l'âge des personnes considérées (il existe des besoins spécifiques aux jeunes enfants et aux personnes âgées), selon le sexe et le rôle social (notamment les responsabilités particulières liées à la maternité ou les

³⁴ A. Sen, (2003), « La pauvreté comme privation » in Un nouveau modèle économique Odile Jacob, p. 126.

obligations familiales d'ordre coutumier), selon la situation géographique (probabilité de sécheresse ou d'inondations, insécurité et violence urbaine) par l'environnement épidémiologique (zones de maladies endémiques), ainsi que selon d'autres variations sur lesquelles le contrôle des individus est inexistant ou, au mieux, limité . Ainsi, en comparant des groupes de population constitués selon l'âge, le sexe, la situation géographique ou autres, ces paramètres jouent un rôle déterminant.

Parfois, il est probable que l'on rencontre un « couplage » des désavantages, associant pénurie de revenus et difficultés à convertir celui-ci en fonctionnements. L'âge, les handicaps physiques, la maladie ou d'autres facteurs tendent à saper la faculté de gagner un revenu. Mais ils rendent aussi plus problématique la conversion du revenu en capacité, dans la mesure où une personne âgée, handicapée, ou malade aura besoin de plus d'argent (destiné à payer une aide, une prothèse ou un traitement) pour obtenir le même fonctionnement. Quand celui-ci ne sera pas, tout simplement, hors de portée.

De ce fait, la « pauvreté réelle » (en termes de privation de capacités) est souvent, à bien des égards, plus solidement établie, que le reflet qu'on en saisit, dans l'espace du revenu, ne le laisse apparaître. Il est important de ne pas perdre de vue cette dimension en élaborant une aide publique en direction des personnes âgées ou d'autres groupes affectés par des difficultés de conversion qui se surajoutent à de faibles revenus.

De plus, l'approche de la pauvreté par le revenu se heurte à une autre difficulté, liée à la répartition familiale du revenu. Si une part disproportionnée de celui-ci est affectée aux besoins de certains membres (dans le cas, par exemple, d'un " favoritisme systématique pour les garçons "), au détriment des autres (ici, les filles) alors la prise en compte du revenu familial, en tant que tel, ne reflète pas nécessairement les privations auxquelles certains de ces membres sont confrontés. C'est un problème qui ne peut être ignoré dans de nombreux contextes, la discrimination sexuelle déterminant, pour une bonne part, la répartition du revenu familial en Asie et en Afrique du Nord. On apprécie de façon plus directe la situation réelle des filles en prenant en compte les privations de capacités (exprimées sous forme de mortalité accrue, morbidité, malnutrition, moindre suivi médical...). et non la seule analyse des revenus.

Pour les femmes, la proportion du travail au noir, par rapport au travail légal, est très élevée dans les pays africains, selon les données officielles. La prise en compte de leur travail et du temps consommé- qui réduisent leur liberté- garde une portée significative dans l'analyse de la pauvreté. Les

divisions au sein de la famille ont, par ailleurs, d'autres implications, qui concernent au premier chef les politiques à peu près partout dans le monde.

3. Les femmes et l'approche par les capacités

Il semble utile d'inscrire les efforts visant à établir un équilibre entre travail familial et marché du travail dans le cadre de l'approche par les capacités. Les politiques de "conciliation" peuvent être perçues comme un moyen d'élargir les capacités de ceux qui en tirent profit, les femmes principalement. La notion de capacités prend le sens initialement défini par Amartya Sen (1985) et développé par Martha Nussbaum (2000), Ingrid Robeyns (2003, 2004) et d'autres. Liée au concept de développement humain, cette approche réfléchit aux moyens de renforcer le potentiel multidimensionnel et les fonctionnements des individus, affectant ainsi la capacité de tout un chacun d'être et de faire. Sen établit une distinction entre les "capacités" et les "fonctionnements", les premières ayant trait à ce qui est possible et désiré, les seconds, à ce qui est effectivement réalisé ou non. Pour lui, la « principale caractéristique du bien-être d'une personne, c'est le vecteur fonctionnement qu'il ou elle réalise. Alors qu'une capacité est "l'aptitude à réaliser", un fonctionnement constitue une réalisation effective ; la première connote une sorte de possibilité ou d'opportunité de fonctionner (Crocker, 1985, p. 162). Ainsi, les capacités peuvent être liées à la suppression des obstacles dans la vie des personnes, afin qu'elles aient d'avantage de liberté de mener le type de vie que, tout bien réfléchi, elles trouvent digne. Pour Sen et Nussbaum, "le développement est la promotion et l'expansion de capacités précieuses"

L'approche des capacités est totalement universelle : les capacités en question sont importantes pour tout citoyen sans exception, dans chaque nation sans exception, et chaque personne doit être considérée comme une fin³⁵. Dans les nations en développement, la situation des femmes est particulièrement importante à étudier, et ce pour deux raisons : ce sont des personnes qui souffrent massivement d'un manque aigu de capacité, et des personnes dont la situation fournit une mise à l'épreuve intéressante de cette approche en nous révélant, entre autres, les problèmes qu'elles réussissent ou ne parviennent pas à résoudre. Les défauts

³⁵ M. Nussbaum, (2008), Femmes et développement humain, l'approche des capacités traduction de *Women and Human development The capabilities Approach, Edition des femmes*, p. 19.

inhérents aux approches standards fondées sur le PNB - et sur l'utilité - peuvent être mieux compris si l'on ne perd pas de vue les problèmes de ces femmes ; mais, évidemment, les problèmes des femmes ont un caractère d'urgence en soi, et on peut espérer qu'une focalisation sur ces problèmes aidera à compenser le précédent manque d'attention porté à l'égalité des sexes dans l'économie du développement et dans le mouvement international des droits humains³⁶.

L'approche est particulièrement pertinente pour les femmes car, en fonction du poids de la discrimination entre les sexes et des normes patriarcales, des mesures conventionnelles de développement peuvent s'avérer être tout à fait inadéquates pour évaluer leur bien-être. Elles peuvent ne pas tirer profit de la croissance économique et du revenu familial - notamment - dans la même mesure que les hommes de leur famille. En conséquence, une focalisation sur les capacités plutôt que sur le revenu peut révéler de manière plus spécifique les diverses dimensions pouvant contribuer au bien-être des femmes. Comme le fait valoir Nussbaum, un autre avantage de cette approche réside dans le fait qu'elle peut prendre en compte les inégalités entre les sexes dans l'accès aux ressources et les opportunités au sein de la famille.

L'approche par les capacités est pertinente dans l'étude des inégalités basées sur le genre et cela est imputable aux spécificités propres de cette approche. D'abord, c'est une approche au niveau de la personne. Le but recherché est de donner à la personne la possibilité de développer ses capacités humaines. Ainsi, elle s'intéresse de plus près au degré le plus fin des inégalités, comme par exemple les inégalités intrafamiliales liées au sexe et/ou au rang dans la fratrie ou au statut (comme pour les enfants confiés) ou encore la répartition et le contrôle des ressources au sein du ménage. Ce niveau permet aussi de mieux prendre en compte le travail non rémunéré comme le travail domestique. En outre, cette approche est contextuelle, mise à part le fait d'intégrer les caractéristiques personnelles des individus, elle analyse les contraintes auxquelles elle est soumise dans sa société, que ces contraintes soient sociales, culturelles ou économiques.

³⁶ M. Nussbaum, (2008), op cit, p.20.

Enfin, c'est une approche qui permet de mettre en lumière les synergies et les interactions entre les dimensions du développement humain. Elle permet d'analyser la chaîne des inégalités et les effets de rétroaction (Dubois, 2000)³⁷. Par exemple, un choc économique sur un ménage, comme la chute des cours d'un produit d'exportation, peut engendrer à court terme une pauvreté monétaire. Cette pauvreté monétaire peut avoir des effets immédiats (restriction alimentaire, réduction des dépenses de santé) répartis parfois inégalement entre les membres du ménage selon le statut et le genre. Les difficultés économiques peuvent entraîner le retrait de certains enfants de l'école, souvent en premier lieu des petites filles, compromettant la constitution de leurs potentialités (le capital humain éducation). De même, le mariage précoce des filles est à la fois une atteinte à la liberté de choix du conjoint mais aussi une cause fréquente de sortie du système scolaire avant même que le cycle des études primaires ne soit terminé.

Tableau 3 : Les dimensions du développement humain sous l'angle du genre

Dimensions du bien être et formes de pauvreté	Dimensions économiques	Dimension sociale	Dimension politique / empowerment	Dimension éthique et droits de la personne
Pauvreté / Inégalité d'accessibilité	Discrimination d'accès à l'emploi en fonction du genre. Absence ou faiblesse du revenu monétaire (nombreuses activités non rémunérées) Discrimination d'accès à la santé, à une alimentation équilibrée, à l'éducation. (Scolarisation moindre des petites filles, moins de soins de santé...)	Exclusion sociale, rupture du lien social (exemple des veuves, des femmes atteintes du VIH marginalisées dans la société)	Absence de démocratie, de participation aux décisions (peu de femmes à tous les niveaux de décision, du local au national)	Violence à l'égard des femmes (violences conjugales, viols) Atteintes aux droits de la personne (mutilations sexuelles, mariage forcé, répudiation, prostitution infantine)
Pauvreté/inégalité des potentialités	Faiblesse ou absence de capital physique (pas d'accès à l'équipement, droits fonciers réduits pour les femmes) et de capital financier (pas ou peu d'accès aux systèmes d'épargne et de crédit pour les femmes) Insuffisance de capital humain (niveau de formation plus bas pour les femmes, mauvaise santé en raison de l'absence de soins, en particulier au niveau de la santé reproductible)	Insuffisance de capital social (manque de cohésion sociale, relations de faible niveau)	Absence ou insuffisance de « pouvoir », de moyens d'expression d'informations	Insuffisance de normes ou valeurs partagées « capital d'éthique » Pratiques niant les droits des individus, en particulier des filles et des femmes

³⁷ J. Dubois, 2000, "Comment les politiques de lutte contre la pauvreté prennent-elles en compte les inégalités sexuées ?", Genre population et développement, les pays du sud, Th Locoh (ed.), Dossiers et recherches de l'INED n°85, Paris.

Sources : J-L Dubois, F-R Mahieu, A. Poussard, La durabilité sociale comme composante du développement humain durable, *in* le développement humain, Cahiers du Gratice n°20, Université de Paris XII, Paris.

Le lien qui existe entre l'approche par les capacités et les politiques sociales nous permet de débattre de certains désaccords ou critiques sur la portée de cette approche. Il lui est reproché d'être trop individualiste et de ne pas prêter suffisamment attention aux structures sociales³⁸. Une autre critique dans le même ordre d'idées est qu'elle reste théorique, sans références suffisantes aux processus collectifs des politiques sociales, à leurs limites et à leurs contraintes. Dans la mesure où elle peut éclairer les politiques sociales, l'approche par les capacités doit établir un lien plus explicite avec les structures sociales et les régimes socio-économiques (par exemple, à l'échelle nationale), en favorisant les capacités potentielles autant que les fonctionnements.

Pour répondre à la critique selon laquelle l'approche par les capacités est trop individualiste, certains auteurs distinguent " l'individualisme éthique " - qui postule que les individus sont les seules unités de préoccupation morale - et l'individualisme ontologique qui soutient que " seuls les individus et leurs propriétés existent et que toutes les entités et propriétés sociales peuvent être identifiées en les réduisant à des individus et à leurs propriétés "³⁹. Robeyns fait valoir alors que " l'approche par les capacités englobe l'individualisme éthique, mais ne s'appuie pas sur l'individualisme ontologique, " en ajoutant : " elle prend en compte l'influence exercée par les structures et les contraintes sociétales sur les choix ". En établissant une distinction entre la capacité et le fonctionnement, soutient Robeyns, l'approche par les capacités reconnaît les facteurs sociaux et environnementaux qui permettent de transformer l'un en l'autre de manière effective. De plus, le transfert des capacités à des fonctionnements réalisés suppose un acte de choisir » et ce choix est influencé par les structures et les contraintes sociales.

Même s'ils sont bien reçus, les arguments de Robeyns n'explicitent pas les variables qui affectent «l'acte de choisir ». Ils ne rendent pas compte non plus des aspects plus politiques qui définissent les structures sociales et qui modèlent le régime économique dans le cadre duquel des capacités potentielles peuvent être générées et transformées en fonctionnements. Pour ce faire, il faut une analyse plus critique des facteurs qui influent sur ces possibilités,

³⁸ I. Robeyns, (2004), « Sen's capability approach to welfare economics », paper present in Conference Sen' capability approach Cambridge, p. 2.

³⁹ I. Robeyns, (2004), *op cit*, p. 13.

ceci pouvant paraître superflu à ce niveau d'analyse, mais devenant important lorsqu'on l'applique à une situation spécifique.

Pour nous, l'approche des capacités peut présenter un grand intérêt Par rapport à la problématique de l'empowerment des femmes dans les pays du Sud. En effet, elle permet de poser des questions cruciales, en se demandant dans quelle mesure les femmes disposent de la liberté de choisir une vie où elles ne seraient pas soumises à la domination ou aux discriminations de toutes sortes, de pouvoir prendre la parole en public, d'exercer une activité lucrative, de gérer leur revenu notamment dans l'économie sociale et solidaire (Partie2: voir chapitre2 et 3).

Chapitre 3 : Limites et portés des instruments internationaux et régionaux en faveur des droits de la femme

Au terme de ce qui précède, nous nous sommes intéressés à la féminisation de la pauvreté notamment en Afrique Subsaharienne. Face à cette réalité inquiétante, quelles sont les actions et programmes adoptés dans cette région de l’Afrique et dans quelle mesure les efforts fournis parviennent-ils à réduire ce problème? Dans cette perspective, nous allons présenter en premier lieu, les différents programmes et déclarations internationaux instaurés et adoptés en faveur des femmes et en second lieu, ceux instaurés par les organisations africaines.

I. Les instruments internationaux

L'égalité et l'autonomie des femmes ont fait l'objet de conférences et déclarations mondiales, parmi lesquelles nous pouvons citer.

1.1 La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF)

La Convention définit ce qu'il convient d'entendre par discrimination à savoir « toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine ».

Aujourd'hui, 187 Etats ont adhéré à la CEDEF. Seuls 2 Etats africains ne l'ont pas signée : la Somalie et le Soudan. Tous les autres Etats africains ont ratifié la CEDEF⁴⁰.

Le protocole additionnel instaure deux procédures : une procédure relative aux communications et une procédure d'enquête. La première permet à des particuliers ou à des groupes de particuliers de présenter des communications concernant des violations des droits

⁴⁰ Pour suivre l'évolution des signatures et ratifications de la CEDEF : http://treaties.un.org/Pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-8&chapter=4&lang=fr&clang=_fr.

énoncés dans la Convention. La seconde permet qu'une enquête puisse être ouverte sur des situations présentant des violations graves ou systématiques des droits protégés par la Convention.

1.2 La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (Décembre 1993)

L'avancée la plus significative de cette déclaration c'est qu'elle définit la violence sexiste et en donne une typologie précise. C'est là qu'apparaît le terme « violence à l'égard des femmes » qui désigne : « tous les actes de violence dirigés contre le sexe féminin causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. »

Cette déclaration reconnaît en outre les vulnérabilités propres aux femmes appartenant à des minorités sociales ou culturelles : femmes issues de communautés autochtones, femmes âgées et déplacées, réfugiées et migrantes, femmes vivant en zone pauvre ou isolée ou encore en détention.

1.3 Conférence mondiale sur le droit des femmes à Pékin (1995)

La plate-forme d'action de Pékin est issue d'une conférence mondiale sur les femmes qui a eu lieu à Pékin, en septembre 1995, et dont la Déclaration et le Programme d'action ont invité la communauté internationale à s'engager pour la promotion de la femme et l'égalité des sexes. La déclaration, signée par 189 Etats, les exhorte à mettre en œuvre tous les moyens vers une réelle égalité homme/femme, une politique de développement et un engagement vers la paix.

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing [Pékin] ont été adoptés par consensus le 15 septembre 1995. La Déclaration reflète l'engagement de la communauté internationale au service de la promotion de la femme et de la mise en œuvre du Programme d'action, en veillant à ce qu'une perspective "sexospécifique" soit appliquée à toutes les politiques et tous les programmes aux niveaux national, régional et international. »

Cent quatre-vingt-neuf pays ont adopté à l'unanimité la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, qui reconnaissent que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes sont un moyen essentiel d'assurer le développement, la paix et le respect des droits de l'homme. Véritable stratégie pour l'autonomisation des femmes, le Programme d'action met l'accent non seulement sur l'égalité des sexes et l'élimination de la discrimination, mais aussi sur la nécessité de considérer les femmes comme des partenaires à part entière et sur un pied d'égalité. De fait, les gouvernements se sont engagés à tenir compte des questions relatives à l'égalité des sexes dans l'ensemble de leurs politiques, mesures de planification et prises de décisions.

Dans le Programme d'action de Beijing de 1995, les gouvernements mondiaux ont convenu d'un quota minimum de 30 % de femmes à des postes décisionnels, une cible qui est loin d'être atteinte dans les instances de prise de décisions sur la paix et la sécurité.

1.4 Les objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

Les OMD qui ont été approuvés par l'Assemblée Générale de l'ONU en 2001, extraient et peaufinent les composantes de la Déclaration du Millénaire liées au développement. Ces objectifs sont limités dans le temps, commençant en 1990 et devant être atteints en 2015. Ci après la liste des 8 objectifs et des 18 cibles qui ont été adoptés.

Encadré 5 Les 8 objectifs du millénaire et les 18 cibles

- Objectif 1. Réduction de l'extrême pauvreté et de la faim
 - Cible 1 Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.
 - Cible 2 Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim.

- Objectif 2. Assurer l'éducation primaire pour tous
 - Cible 3 D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.

- Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

- Cible 4 Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.

- Objectif 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

- Cible 5 Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans.

- Objectif 5. Améliorer la santé maternelle

- Cible 6 Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle.

- Objectif 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

- Cible 7 D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle.

- Cible 8 D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle.

- Objectif 7. Assurer un environnement durable

- Cible 9 Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales.

- Cible 10 Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre.

- Cible 11 Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis.

- Objectif 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

- Cible 12 Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire. Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international.

- Cible 13 La réalisation de cet objectif suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés; l'application du programme renforcé d'allégement de la dette des PPTE et l'annulation des dettes bilatérales envers les créanciers

officiels ; et l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté.

- Cible 14 (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale).

- Cible 15 Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme.

- Cible 16 En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile.

- Cible 17 En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement.

- Cible 18 En coopération avec le secteur privé, faciliter l'accès aux avantages des nouvelles technologies, surtout des technologies de l'information et de la communication (TIC) (1).

(1) Système des Nations unies au Togo, (2010), «Les Objectifs du Millénaire pour le Développement et le Togo», www.tg.one.un.org/index.php?option=com_content...

Les OMD ne sont pas conçus comme des outils analytiques ou un mode d'emploi pour atteindre un développement réussi. Ils nous disent plutôt où le monde veut aller mais pas comment s'y rendre. Par conséquent, il doit y avoir une forte connexion avec les stratégies qui déterminent le mode d'accomplissement de ces objectifs.

Le bilan des Objectifs du Millénaire pour le Développement, reconnaît globalement que l'égalité de genre, cible de l'OMD3, n'a pas été atteinte. Si la parité dans l'éducation (inscription au niveau primaire) a fait des progrès indéniables dans certains contextes (Asie), l'Afrique Sub-Saharienne reste en deçà du but fixé à l'échelle mondiale⁴¹. L'accès à la santé reproductive n'a reçu ni l'attention ni les moyens nécessaires, et la parité en politique n'est nulle part concrétisée. Le bilan en terme de réalisation des OMD est mitigé et cela est imputable notamment à un manque de volonté politique, de moyens, de concertation et de suivi. Le contenu étroit du troisième objectif (axé sur l'accès à l'éducation primaire) et l'absence de déclinaison transversale de la problématique genre dans les autres objectifs sont

⁴¹ C. Vouhé, (2013), «Placer l'égalité de genre au coeur de l'agenda du développement post 2015» - Bulletin trimestriel N°33 de l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD).

aussi pointés du doigt. Néanmoins, malgré les faiblesses de l'OMD3, son existence même a permis d'attirer l'attention des politiques et de focaliser le travail des militantes, notamment en terme d'égalité des chances entre les sexes.

II- Les instruments régionaux relatifs aux droits des femmes en Afrique

Les Etats africains se sont engagés à différents documents de politiques internationaux et régionaux.

De ce fait, toutes ces conventions et cadres de politiques engagent les gouvernements à aborder l'égalité des genres, l'équité et l'autonomisation de la femme. Ces documents font l'objet de revues périodiques afin d'évaluer dans quelle mesure ils ont été délivrés. Les revues au cours des dernières années ont généralement montré que l'Afrique avait enregistré un certain progrès aux niveaux national, sous-régional et régional. La plupart des pays ont également élaboré des mécanismes et politiques du genre. Néanmoins, il y a toujours des défis majeurs dans tous les domaines dans la mesure où la majorité des stratégies restent non encore mises totalement en œuvre.

Dix ans après la Conférence Mondiale sur les femmes à Beijing, dont le thème était « Lutte pour l'égalité, le développement et la paix », quel bilan peut-on tirer des mesures prises et quels sont les résultats des stratégies mise en œuvre pour améliorer la vie des femmes africaines et établir l'égalité entre les femmes et les hommes ?

Du 6 au 14 octobre 2004, a eu lieu, à Addis Abéba, la dernière Conférence Régionale africaine sur les femmes. Celle-ci a été organisée conjointement avec le Forum pour le développement de l'Afrique sur la gouvernance. Comme souligné plus haut, l'accent a été mis sur l'examen décennal de la mise en œuvre des Plate formes d'action de Dakar et de Beijing en Afrique (Beijing+ 10).

Lors de cette Conférence, la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) a présenté l'indice du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). C'est un outil que le Centre africain pour le développement (CAGED) a mis au point pour aider les planificateurs, les décideurs politiques et la société civile à mesurer l'égalité entre les hommes et les femmes. Plusieurs recommandations ont été adoptées pour renforcer les stratégies mises sur pied afin d'accélérer l'avancement des femmes avant Beijing +10.

A l'approche de l'heure du bilan, il faut se rendre à l'évidence, qu'il reste d'énormes efforts à faire pour donner un coup de fouet et impulser une nouvelle dynamique qui permettrait d'instaurer plus d'égalité entre les femmes et les hommes.

Les thèmes prioritaires de la plate forme de Dakar sont les suivants :

- Pauvreté, sécurité alimentaire et pouvoir économique,
- Education, formation, science et technologie,
- Culture, famille et socialisation,
- Santé, procréation et planification familiale,
- Environnement et gestion des ressources naturelles,
- Processus de paix,
- Politique,
- Droits,
- Données par genre,
- Communication, information et arts.

Tous ces thèmes sont prioritaires les uns aussi bien que les autres, et le besoin est partout.

En effet, dans le monde, en 2010, on a fêté les 15 ans de la plate forme de Beijing. Mais, pour l'Afrique, d'ores et déjà un « sinistre » constat s'impose, ce sont 15 années de difficultés et de survie. Si les femmes de quelques pays africains ont pu bénéficier pendant cette période des mesures qui ont permis une amélioration de leur vie, pour la majorité des africaines, il faut se rendre à l'évidence, qu'elles ont plutôt eu à mettre leur famille à l'abri des guerres et à assurer la survie de celle-ci. Les diverses crises économiques dues à l'ajustement structurel et à la dévaluation du Franc CFA ont jeté les milliers de femmes dans le trou de la misère et les ont éloignées du chemin de l'égalité.

2.1 Le Protocole de la Charte africaine des Droits de l'Homme (CADHP) et des Peuples relatif aux Droits de la femme en Afrique

Le Protocole est un document récent qui cherche à aborder les lacunes des autres instruments internationaux qui lui ont précédé dans le traitement des droits de la femme africaine. Il s'est avéré être une amélioration largement souhaitée sur la manière dont la CADHP avait abordé ou n'avait pas abordé la position de la femme en Afrique. Il applique la Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'égard de la Femme (CEDAW) et la Plateforme d'Action de Beijing dans un contexte africain.

Le Protocole consiste en trois sections⁴². La première donne le raisonnement derrière son élaboration tout en faisant référence aussi bien aux engagements régionaux et internationaux sur les droits de la femme. La deuxième section reprend les droits que respecte le Protocole et la troisième section couvre la mise en œuvre en abordant la procédure pour l'adopter et en faire le suivi et le processus par lequel il peut être amendé.

Il sert également comme le premier instrument élaboré par des Africains pour la femme en Afrique. Il se construit sur les autres questions régionalement négociées et renforce ces questions qui portent atteinte aux droits humains de la femme. Inclure les droits des veuves et des droits d'héritage est vu comme une percée puisque ces derniers sont des questions particulières à la femme africaine qui sont négligés et jetés sous le tapis.

Dans le Protocole de la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatif aux Droits de la femme en Afrique, adopté par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement à Maputo en juillet 2003, les Etats participants au protocole ont mis l'accent sur la Discrimination et la violence à l'égard des femmes. « Préoccupés par le fait qu'en dépit de la signature par la majorité des Etats parties à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et de tous les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, et de l'engagement pris par ces Etats d'éliminer toutes les formes de discrimination et de pratiques néfastes à l'encontre des femmes, la femme africaine continue de subir de manière incessante toutes formes de discrimination et de pratiques néfastes ».

Aussi, dans plusieurs articles du Protocole, et notamment le deuxième, l'accent était mis sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes. Par ailleurs, d'autres thèmes

⁴² R. Musa, (2007), « La femme, l'égalité et le système africain de droits humains », N°34, www.pambazuka.org

aussi importants sont évoqués tels que notamment dans l'article 6 sur le mariage, le 10 sur le Droit à la paix, le 12 sur l'éducation et la formation, (protection de la femme en particulier la petite fille contre toutes les formes d'abus), le 13 sur les droits économiques et la protection sociale, le 14 sur le droit à la santé et au contrôle des fonctions de reproduction. Car chaque année des milliers de femmes meurent pendant l'accouchement ou lors de tentative d'avortement suite à une grossesse non désirée.

De plus, l'article 20 traite des droits des veuves qui sont cruciaux ; car on dénombre un grand nombre de femmes à qui les beaux-parents arrachent les enfants et les jettent hors de la maison à la suite du décès de leur mari.

Les articles touchent les vrais problèmes des femmes ; si seulement le 1/3 était mis en pratique, les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes seraient sur la bonne voie.

Concrètement, le Protocole offre à la femme un remède juridique au niveau régional. La Commission Africaine des Droits Humains et des Peuples peut en effet être saisie si les Etats signataires du Protocole n'en respectent pas les dispositions.

Certes il y a eu un renforcement au niveau du cadre juridique. Cependant d'autres soucis apparaissent puisque plus d'un an après l'adoption de ce protocole, sur les 53 Etats membres de l'Union Africaine, seuls 31 pays l'ont signé et moins de 10 l'ont ratifié. Or 15 ratifications sont nécessaires pour la mise en vigueur.

Le Protocole pose l'égalité des sexes comme un principe fondamental et reconnaît les femmes en tant qu'être humain individuel et non en tant que membres de communautés ou de familles. Ainsi, l'entrée en vigueur du Protocole reflète une prise de conscience que les femmes sont des membres égaux de la société et qu'elles ne sont pas uniquement des bénéficiaires, mais aussi des participantes dans le processus de développement.

Le 6 novembre 2012, le Royaume du Swaziland a déposé son instrument de ratification du Protocole relatif au Droits de la Femme en Afrique. Le Swaziland devient ainsi le 35e état membre de l'Union Africaine à ratifier le protocole, et le 12e membre de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) à le faire. Le Botswana, Madagascar et l'Île Maurice sont les pays qui n'ont pas encore ratifié le protocole au sein de la SADC.

Le 11 Janvier 2013, suite au Swaziland, le Cameroun est devenu le 36e État membre de l'Union africaine (UA) à ratifier le Protocole relatif aux droits des femmes en Afrique après le dépôt de son instrument de ratification le 28 Décembre 2012.

Tableau 4 États signataires du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (Relatif aux Droits de la Femme en 2013)

Pays	Date de signature	Date de ratification	Date de dépôt
Afrique du Sud	16/03/2004	17/12/2004	14/01/2005
Algérie	29/12/2003		
Angola	22/01/2007	30/08/2007	09/11/2007
Bénin	11/02/2004	30/09/2005	13/10/2005
Botswana			
Burkina Faso	26/02/2004	09/06/2006	09/08/2006
Burundi	03/12/2003		
Cameroun	25/07/2006	28/12/2012	11/01/2013
Cap vert		21/06/2005	22/07/2005
Côte d'Ivoire	27/02/2004		
Comores	26/02/2004	18/03/2004	16/04/2004
Congo	27/02/2004	06/08/2012	
Djibouti	18/12/2003	02/02/2005	04/02/2005
Egypte		09/06/2008	09/02/2009
Erythrée			
Ethiopie	01/06/2004		
Gabon	27/01/2005		
Gambie	11/09/2003	25/05/2005	06/09/2005
Ghana	31/10/2003	13/06/2007	20/07/2007
Guinée-Bissau	08/03/2005	19/06/2008	14/10/2008
Guinée équatoriale	30/01/2005		
Guinée	16/12/2003	17/09/2012	
Ile Maurice	29/01/2005		
Kenya	17/12/2003		
Libye	05/11/2003	23/05/2004	30/06/2004
Lesotho	27/02/2004	26/10/2004	05/11/2004
Liberia	16/12/2003	14/12/2007	15/07/2008
Madagascar	28/02/2004		
Mali	09/12/2003	13/01/2005	03/02/2005
Malawi		20/05/2005	29/06/2005
Mozambique	15/12/2003	09/12/2005	30/12/2005

Mauritanie		21/09/2005	14/12/2005
Namibie	09/12/2003	11/08/2004	26/08/2004
Nigeria	16/12/2003	16/12/2004	18/02/2005
Niger	06/07/2004		
Ouganda	18/12/2003	22/07/2010	22/07/2010
Rwanda	19/12/2003	25/06/2004	01/07/2004
République Arabe	20/06/2006		
Rép. démocratique du Congo	05/12/2003	09/06/2008	09/02/2009
Sénégal	26/12/2003	27/12/2004	30/01/2005
Seychelles	24/01/2006	09/03/2006	25/04/2006
Sierra Leone	09/12/2003		
Somalie	23/02/2006		
Sao Tomé et Príncipe	01/02/2010		
Soudan	30/06/2008		
Swaziland	07/12/2004	06/11/2012	
Tanzanie	05/11/2003	03/03/2007	07/05/2007
Tchad	06/12/2004		
Togo	30/12/2003	12/10/2005	26/10/2005
Tunisie			
Zambie	03/08/2005	02/05/2006	07/06/2006
Zimbabwe	18/11/2003	15/04/2008	05/09/2008

Source : www.femnet.co/

2.2 La Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique

La Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique, adoptée le 11 juillet 2004 à Addis-Abeba par le sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, impose aux États de respecter les normes en vigueur concernant les droits fondamentaux de la femme. Les gouvernements ont convenu, en vertu de la Déclaration, de promouvoir et étendre le principe de la parité entre les hommes et les femmes, d'assurer la promotion et la protection de tous les droits de l'homme pour les femmes et des filles, de promouvoir activement l'application de la législation en vue de garantir les droits des femmes à la terre, à la propriété et à l'héritage, y compris leur droit au logement, de signer et de

ratifier le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, relatif aux droits des femmes en Afrique d'ici à la fin de 2004.

Cette déclaration suscite beaucoup d'espoir. En effet le 6 Juillet 2004, l'Union Africaine (UA) a entamé un nouveau chapitre sur l'égalité des genres dans sa politique. Ainsi, c'est la première fois que l'UA a revu le programme de la responsabilité des femmes au plus haut degré. Une grande partie de ce sommet été consacré au dialogue sur le Genre et l'égalité. L'adoption de la déclaration solennelle sur l'égalité des genres en Afrique par les chefs d'Etat a été un moment historique. Elle a permis notamment d'inclure le Comité des Femmes Africaines pour la Paix et le Développement dans les mécanismes de l'UA et de mettre l'accent sur l'impact du VIH/SIDA particulièrement sur la population féminine.

Par ailleurs, la Déclaration solennelle contraint les dirigeants africains à faire état des avancées concernant l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes sur le continent.

La Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique (DSEHFA) est, sans équivoque, un instrument important pour l'Afrique pour la promotion de l'égalité des sexes et de l'émancipation des femmes, dans la mesure où elle renforce le caractère africain de l'agenda sur l'égalité des sexes et assure l'actualité de ces questions au plus haut niveau politique en Afrique. En vertu de cette Déclaration solennelle, les chefs d'État et de gouvernement s'engagent à faire état chaque année des avancées réalisées en matière d'égalité des sexes. De surcroît, le Président ou la Présidente de la Commission de l'Union africaine est tenu de fournir un rapport annuel à l'Assemblée sur les avancées réalisées dans la mise en œuvre de la Déclaration solennelle ainsi que sur le statut de l'égalité des sexes et de l'intégration de ce principe aux niveaux national et régional.

La principale difficulté que rencontre la Direction Femmes, Genre et Développement est d'obtenir des rapports sur la mise en œuvre de la Déclaration solennelle, comme indiqué à la réunion tenue à Dakar. À ce jour, les pays suivants n'ont pas encore présenté de rapport conformément à l'article 13 de la dite déclaration: Angola, Bénin, Botswana, Cap-Vert, Comores, Djibouti, Egypte, Guinée équatoriale, Erythrée, Gabon, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Kenya, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Swaziland,

Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe⁴³. Ce manque flagrant de suivi entrave le bon déroulement des principes énoncés dans la déclaration solennelle.

Afin de garantir la mise en application de la DSEHFA aux niveaux régional et national, un plan d'action global est en cours de développement pour mobiliser des ressources en vue de la mise en application.

2.3 Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)

Le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est une promesse faite par des dirigeants africains, fondée sur une vision commune ainsi qu'une conviction ferme et partagée qu'il leur incombe d'urgence d'éradiquer la pauvreté et de placer leurs pays individuellement et collectivement sur la voie d'une croissance et d'un développement durable. Son programme pour l'Afrique est sous-tendu par des engagements orientés vers l'action dans les domaines de la paix, de la démocratie, de la bonne gouvernance économique et des entreprises comme conditions préalables d'un développement durable. Les priorités sectorielles de développement sont notamment la réduction des disparités dans le domaine des infrastructures (énergie, transport, eau et hygiène) et l'affrontement des défis dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de l'environnement et du genre. Les initiatives relatives aux flux des capitaux et à l'accès aux marchés font partie de la stratégie de mobilisation des ressources nécessaires au développement, et l'on envisage un nouveau partenariat mondial avec les bailleurs de fonds.

Parmi les caractéristiques qui font la singularité du NEPAD en tant que stratégie de développement, il y a le fait qu'il s'agit d'une initiative africaine conduite par des Africains et que les chefs d'Etat doivent adopter, individuellement et collectivement, ces stratégies et priorités, et déployer des efforts en vue d'atteindre les objectifs fixés.

La responsabilité conjointe de la mise en oeuvre incombe aux pays, individuellement, alors que l'Union Africaine, la Banque Africaine de Développement et les Communautés économiques régionales ont été identifiées comme véhicules-clés de l'action et de la coordination régionale.

Le NEPAD adopté en 2001 par les chefs d'État et de gouvernement africains, désigne explicitement l'égalité entre les hommes et les femmes comme l'un des principes

⁴³ Notes conceptuelles - Conférence conjointe UA/CEA des ministres chargés de la promotion de la femme et /ou des affaires féminines, thème : promouvoir l'égalité des sexes, un défi persistant pour l'Afrique.

fondamentaux étayant la nouvelle vision stratégique pour le développement à long terme du continent.

On note, dans la mise en oeuvre du NEPAD, une certaine reconnaissance de la nécessité d'examiner les besoins de femmes ainsi que les inégalités entre les sexes qui existent dans la région. A titre d'exemple⁴⁴, les leaders africains sont invités, dans le NEPAD, à assumer la responsabilité (entre autres) de 'favoriser le rôle des femmes dans la société et le développement économique par l'éducation, la formation, l'accès au crédit, et à 'assurer la participation des femmes dans la vie politique et économique. Dans cette perspective, le NEPAD s'appuie sur certains indicateurs sensibles au genre qui sont explicitement relatifs aux femmes africaines, telles que l'élimination des disparités de genre dans l'enseignement primaire et secondaire en l'année 2005, la réduction des taux de mortalité maternelle par trois quarts d'ici l'an 2015, et l'assurance de l'accès aux services de santé reproducteurs d'ici l'année 2015.

Les moyens permettant la réalisation de ces IDG par la mise en oeuvre du NEPAD n'est pas claire. A titre d'exemple, les ressources humaines, qui couvrent l'éducation et la santé, sont insensibles au genre et ne sont pas conformes aux indicateurs précédemment cités.

Cependant l'on remarque aussi, dans chaque secteur traité par le NEPAD, une identification limitée des obstacles auxquelles les femmes africaines sont confrontées, ainsi qu'une discrimination systémique. L'accent est mis sur le besoin d'auto - émancipation et d'auto - amélioration des femmes africaines au lieu qu'il le soit sur la nécessité pour les Etats africains de relever ces barrières systémiques et de s'attaquer à la discrimination systémique contre les femmes africaines.

En outre, on assiste à la création du Fonds espagnol du NEPAD pour l'autonomisation des femmes qui a vu le jour en 2007 à la suite de la signature du protocole d'accord entre la NEPAD et le Gouvernement espagnol. Le Fonds contribue, entre autres, à l'éradication de la pauvreté et à l'autonomisation économique des femmes en accompagnant financièrement et techniquement les projets qui appuient l'égalité entre les sexes et améliorent la situation économique, politique et sociale des femmes.

⁴⁴ L. Muthoni Wanyeki, (2002), « Femmes Africaines, Genre et NEPAD », African Women's development and Communication Network (FEMNET).

Lors de la troisième réunion du Comité de Pilotage tenue en Avril 2008⁴⁵, un total de 46 projets provenant de 23 pays subsahariens a été approuvé pour financement. Ces projets se focalisent sur les questions d'autonomisation des femmes, notamment les compétences professionnelles, l'élaboration de projets générateurs de revenus, l'assistance aux femmes en vue de la sécurité alimentaire, la recherche et le développement des connaissances, l'accès aux programmes de financement, l'éradication de la violence fondée sur le sexe...

A ce jour, 25 projets ont été finalisés, 18 sont en cours, un a été arrêté et deux suspendus. Parmi ces activités on peut citer, par exemple, la création d'opportunités d'emploi à travers des Partenariats Public-Privé, ce qui a fourni de l'emploi à 72 personnes en Gambie, en Éthiopie et au Kenya.

- Un nombre accru de femmes reçoit l'assistance agricole afin de relancer la production et promouvoir la sécurité alimentaire. 7 456 femmes (dont des groupes de femmes) en Gambie et au Malawi ont reçu des intrants agricoles (engrais et semences) afin de relancer la production.
- De plus en plus de recherches sur les questions affectant les femmes entrepreneurs : neuf études ont été effectuées sur les défis auxquels les femmes entrepreneurs ont été faites en Éthiopie et au Sénégal afin d'éclairer l'élaboration des politiques et programmes. Un exemple concret de ces études est la création de la banque des femmes (Enat Bank) en Éthiopie

2.4 Décennie des femmes africaines (DFAF)

La Décennie des femmes africaines a été lancée à Nairobi, au Kenya, en octobre 2010. Cette décennie fournit la possibilité d'intégrer et de renforcer les liens créés dans le cadre des activités pour les droits humains de la femme, en intégrant dans un programme unique les droits sociaux, politiques, économiques et culturels de la femme⁴⁶. Cela permettra également de mettre en évidence comment l'obtention de ces droits peut avoir un effet multiplicateur pour les femmes et l'ensemble de la société.

Encadré 6 Les dix thèmes de la décennie de la femme (2010-2020)

1. Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'autonomisation économique des femmes et leurs activités entrepreneuriales

- Obtenir un travail décent pour les femmes et l'égalité des chances en termes d'embauche, de promotions et d'évolution vers la parité sur leur lieu de travail.

⁴⁵ Le développement du genre, www.nepad.org

⁴⁶ M. Ghadeer, (2011), « La décennie des femmes africaines (2010-2020) », www.awid.org.

- Créer des emplois et des services en soutenant les femmes entrepreneures, spécialement dans les secteurs informels, les petites et moyennes entreprises (PME), les moyennes entreprises (ME) et en leur permettant ensuite d'évoluer vers de grandes entreprises.

2. Agriculture et sécurité alimentaire

- Parvenir à la sécurité alimentaire et lutter contre la faim.
- Améliorer l'accès des femmes aux terres agricoles, aux intrants agricoles, au crédit, à la technologie, aux services de vulgarisation, à l'irrigation, à l'eau à travers la récupération de l'eau et la création de puits tubulaires, etc.
- Lier les femmes aux marchés en créant de la valeur ajoutée pour leurs produits, notamment dans la chaîne de production agricole, en créant de nouveaux marchés pour leurs produits entre autres pour des aliments biologiques.

3. Santé, mortalité maternelle et VIH/SIDA

- Améliorer la santé des femmes.
- Réduire la mortalité maternelle.
- Prendre en considération le fardeau injustifié qui retombe sur les femmes et les filles lorsque les infections du VIH/SIDA se propagent, combattre les inégalités en matière d'accès aux traitements antirétroviraux et aux services médicaux formels.

4. Éducation, science et technologie

- Parvenir à la parité en matière d'éducation secondaire et supérieure et réduire le nombre d'abandons scolaires chez les filles.
- Augmenter le niveau d'alphabétisation chez les femmes grâce aux formations pour adultes.
- Contribution de la part femmes dans la recherche, information, communication et technologie.

5. Environnement et changement climatique

- Identifier le rôle des femmes dans la réduction du changement climatique en tant que gardiennes de l'environnement en s'assurant qu'elles bénéficient des décisions mondiales adoptées pour lutter contre le changement climatique.

6. Paix et sécurité et violences à l'encontre des femmes

- Travailler avec le Département de la paix et de la sécurité (DPS), le Conseil de la paix et de la sécurité (CPS) et le Groupe des Sages sur les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies 1325, 1820, 1888 et 1889, en mettant l'accent sur les violences exercées à l'encontre des femmes (VAW), la consolidation de la paix et la reconstruction.

7. Gouvernance et protection juridique

- En collaboration avec les Affaires politiques, la Direction des femmes, du genre et du développement soutiendra la participation des femmes aux processus politiques et électoraux dans les pays qui organiseront des élections durant cette décennie, ainsi que la mise en œuvre de plans d'action nationaux et de Mécanismes d'examen par les pairs en Afrique (MAEP) sur les questions relatives au genre.

8. Finance et genre

- Renforcer l'accès des femmes aux ressources financières provenant de budget

⁴⁷ H. P. Ndjandjo, (2012), « 2010 à 2020 les africaines ont un mécanisme pour réduire les violences à l'égard des femmes et faire appliquer le principe d'égalité entre les hommes et les femmes », www.genreenaction.net

gouvernementaux par le biais du gender budgeting, en adoptant des mesures de relance économique ciblant les marchés financiers et en créant des fonds spécialisés provenant de partenaires du développement pour soutenir les projets des femmes afin d'autonomiser les femmes économiquement ; mobiliser des ressources à travers le FAWO tout en trouvant des ressources pour la mise en œuvre des activités organisées dans le cadre de la décennie en général et plus particulièrement dans des domaines prioritaires permettant d'atteindre les objectifs fixés.

9. Les femmes aux postes décisionnels

- Appliquer le principe de parité de l'UA, aligné sur la politique de l'UA en matière de parité hommes/femmes et garantir que les objectifs d'égalité des chances pour les femmes aux postes décisionnels dans le système judiciaire et exécutif soient atteints.

10. Mouvement des jeunes femmes

- Insuffler de l'énergie au Mouvement des femmes africaines et accompagner les jeunes dirigeantes et professionnelles, tant en Afrique que dans la diaspora, afin qu'elles défendent l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

Pour les initiateurs de la DFAF, cette décennie est plutôt assimilée un mécanisme accélérateur de la mise en œuvre et la réalisation des objectifs énoncés dans les différents protocoles, déclarations et conventions adoptés par l'Union Africaine

En effet, les dix piliers d'attentes de la DFAF intègrent de manière transversale les différents engagements étatiques qui découlent de la Plateforme de Beijing, de la Convention sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes, de la Charte Africaine des droits de l'homme et des peuples, de son Protocole relatif aux droits des femmes, y compris de la Déclaration solennelle sur l'égalité entre les sexes.

Les Ministères Sectoriels concernés⁴⁷ pourraient mettre en place des Cadres de concertation et de suivi avec les ONG. Ces groupes de travail « Ministères /ONG » auraient pour missions l'évaluation annuelle des résultats obtenus en rapport avec la DFAF et la planification future pour améliorer moyens et résultats.

2.5 Bilan mitigé des lois régionales sur la situation des femmes africaines

Les femmes africaines ont connu une amélioration de leur condition au cours des vingt dernières années. 18 % des parlementaires d'Afrique australe sont des femmes, contre 17 % en Amérique. «Les progrès pour améliorer le statut et les droits de la femme africaine ont été lents mais constants », a ainsi déclaré la Présidente libérienne, Ellen Johnson Sirleaf⁴⁸.

Le Centre Africain pour la Femme, qui publie régulièrement des rapports pointant les insuffisances et les progrès réalisés sur le continent, arrive au même constat. Il note par exemple que l'Ouganda, l'Ethiopie, l'Erythrée, la Namibie, la Guinée-Bissau et Madagascar ont révisé leur constitution afin de mieux tenir compte des disparités entre les sexes. Les Etats de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sont même allés au-delà

⁴⁸ Dans un discours à l'ONU, à Tokyo le 13 mars 2007.

de leurs engagements internationaux en signant une déclaration par laquelle ils se sont engagés à confier 30 % des postes de décideurs à des femmes. Les premiers résultats sont probants : 18 % des parlementaires sont des femmes.

Tableau 5 Les progrès accomplis en Afrique en matière de promotion des femmes

			Total	Score maximum possible	% obtenu
Droit des femmes	CEFD	Ratification sans réserve	14.4	26	55%
		Protocole optionnel	0.75	2	38%
		Art.2	15.3	26	59%
		Art.16	13.6	26	52%
	Charte africaine des droits de l'homme et des peuples – Protocole des droits de la femme – pratiques à proscrire		1.17	2	58%
Social	Plate-forme d'action de Beijing		13.9	24	58%
	Violences faites aux femmes	Violences domestiques	10.9	24	45%
		Viols	10.3	24	43%
		Harcèlement sexuel	7.67	24	32%
		Trafic de femmes	6.42	26	25%
	Charte africaine sur les droits de l'enfant art. XXVII		13.3	26	51%
	Plan d'action « Plus Five » du CIPD ⁴⁹ en	MST	13.7	22	62%

⁴⁹ Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) a été une conférence charnière pour l'égalité des sexes. Organisée en septembre en 1994 au Caire, en Egypte, la CIPD a été la première à établir un lien entre l'égalité des sexes d'une part et la santé et l'éducation des femmes d'autre part, notamment en matière de santé reproductive ; elle est parvenu à placer les questions de l'égalité des sexes sur le terrain de la santé. La CIPD est la troisième conférence sur la population après celles de Bucarest (1979) et de Mexico (1994), elle a constitué une étape majeure, à bien des égards, mais notamment en introduisant l'égalité des sexes comme variable clé en matière de développement.

	matière de santé	VIH/SIDA	15.7	22	71%	
		Mortalité maternelle	15.9	22	72%	
		Contraception	16.3	22	74%	
	Déclaration d'Abuja de 2001 sur le VIH/SIDA et les femmes		10.3	22	47%	
	Education	Politique sur les abandons scolaires des jeunes femmes	12.7	22	58%	
		Éducation aux droits de l'homme/des femmes	6.08	22	28%	
Economi- -que	OIT	Convention 100 (Convention de rémunération équitable)	12.29	26	47%	
		Convention 111 (Discrimination à l'emploi)	12.95	26	50%	
		Convention 183 (Protection de la maternité)	6.46	26	25%	
		Politiques sur le VIH/SIDA	9.55	22	43%	
		Stratégies nationales de réduction de la pauvreté intégrant l'égalité des sexes	10.15	20	51%	
		Accès aux services de vulgarisation agricole	9	20	45%	
		Accès à la technologie	6.46	20	32%	
	Accès équitable aux terres		7.95	22	36%	
	Politique	Résolution UN 1325 sur la résolution des conflits		2.1	22	9.5%
		Effectivité et accessibilité aux procédures de l'administration publique dans le cadre de la plate-forme d'action de Beijing		11.23	22	51%
Politiques		Soutien des systèmes de quotas de femmes et de l'affirmation des femmes	5.99	20	30%	
		Position des femmes en matière de prises de décisions au sein des parlements/ ministères	5.84	22	27%	
		Intégration de l'égalité des sexes dans tous les	7.01	20	35%	

	départements			
Score total		305,37	672	45%

Source : Scores compilés à partir d'études réalisées sur le terrain dans 12 pays africains dans le cadre de l'Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) de la CEA sur la période 2004-2005.

Les chiffres du tableau sont les performances moyennes des 12 pays participants dans le cadre de l'Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA). La première colonne indique le score moyen total obtenu pour chaque engagement spécifique. La deuxième colonne indique le score maximum possible et la dernière colonne indique le pourcentage obtenu par rapport au score maximum possible. Le score global de 45 % sur le TPAAPF montre que les pays passés en revue ont obtenu un score inférieur à la moyenne en matière de réalisation de leurs engagements. On peut remarquer que la plupart des progrès⁵⁰ ont été réalisés au niveau du social, en particulier concernant les engagements en matière de santé dans le cadre du CIPD. Davantage de progrès sont nécessaires en termes d'engagements pour les droits des femmes dans le cadre de la CEFDF et du Protocole sur les droits des femmes africaines et concernant le bloc économique, en particulier pour l'engagement en matière d'accès aux technologies et pour un accès égalitaire à la terre. En ce qui concerne le bloc politique, la plus faible progression observée concerne l'engagement pris vis-à-vis de la résolution UN 1325 sur la résolution des conflits et du soutien du système de quotas de femmes et de l'affirmation des femmes.

Les grands engagements pris par les gouvernements africains et internationaux en matière d'égalité des sexes et d'émancipation des femmes supposent un calendrier politique global d'une portée considérable. En particulier, la plupart des parties prenantes s'accordent pour dire que favoriser l'égalité des sexes et l'émancipation des femmes est un élément décisif pour le développement humain et l'éradication de la pauvreté en Afrique. Toutefois, ce calendrier politique s'est avéré difficile à mettre en pratique dans les faits. L'objectif d'une éradication de l'extrême pauvreté et celui de parvenir à l'égalité des sexes ne peut se concrétiser indépendamment l'un de l'autre, et la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) est indissociable d'une dimension égalitaire significative.

Nul ne peut nier que de nombreux pays se relevant d'un conflit armé ont adopté de nouvelles constitutions qui accordent aux femmes l'égalité des droits politiques, sociaux et

⁵⁰ « Egalité des sexes et émancipation économique en Afrique », huitième réunion du forum du partenariat avec l'Afrique, 22 et 23 Mai 2007 Berlin Allemagne.

économiques et beaucoup de gouvernements ont mis au point de nouveaux systèmes de quotas pour assurer une représentation équitable des femmes dans les institutions décisionnaires à tous les paliers.

Cependant, la mise en œuvre de ces lois et de ces bonnes intentions se heurte souvent à des obstacles importants. À l'échelle du gouvernement, les problèmes concernent le manque de ressources financières et le manque de sensibilisation à la sexo-spécificité ou le manque de volonté politique parmi le personnel⁵¹. D'autres problèmes importants surgissent du côté social, où le nouveau discours sur l'égalité des sexes peut aller à l'encontre des normes sociales existantes concernant les rôles assignés à chacun des sexes. Les exemples discutés montrent que, dans certains cas, les autorités locales et les membres masculins de la société peuvent dissuader ou empêcher les femmes de participer aux activités politiques. De plus, le fait que la division du travail n'ait pas évolué en ce sens, a pour conséquence que la situation des femmes stagne, voire même se déprécie.

Malgré les immenses progrès constatés dans la réduction de l'inégalité entre les sexes et la promotion des femmes dans tous les domaines de la vie sociale, économique et politique, certains défis demeurent entiers.

Récemment, dans le cadre de la huitième conférence régionale africaine sur les femmes Beijing +15, on dénonce que les politiques et les programmes traitent encore les sujets liés au genre comme des éléments isolés⁵² et le concept de la prise en compte du genre demeure esthétique et se heurtent toujours aux résistances. Pour preuve, Mme Ben Barka⁵³ a cité l'exemple des ministères et des directions chargés des questions du genre qui, faute de ressources adéquates, peinent à accomplir leur mandat où des contradictions ont été soulignées entre les législations en faveur des femmes et des filles et les pratiques traditionnelles qui perpétuent l'asservissement des femmes.

Les Etats ont fourni des efforts pour associer les différentes institutions et mécanismes à la formulation des politiques, programmes et plans d'action, devant permettre de traduire en actes concrets les Plates-formes de Dakar et de Beijing. Cependant la matérialisation des mesures arrêtées pose problème en ce qui concerne la participation et la coopération des

⁵¹ B. Sorensen, Les femmes et le relèvement après un conflit : enjeux et sources, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social (IRNUD) et Programme des études stratégiques et sécurité internationale (PESSI).

⁵² « Promotion de la femme et égalité des sexes en Afrique : de l'engagement à l'action », Huitième conférence régionale africaine sur les femmes Beijing, 15 novembre 2009, Banjul (Gambia).

⁵³ Secrétaire exécutive adjointe de la CEA (Commission économique pour l'Afrique).

multiples éléments institutionnels de l'État, de la société civile, du secteur privé, des ONG. Les mécanismes nationaux, sous-régionaux et régionaux souffrent de leurs statuts et mandats mal définis, du manque de personnel qualifié en matière d'analyse différentielle selon le genre⁵⁴ de l'insuffisance des ressources financières allouées et de l'équipement, de la concentration du pouvoir au niveau central, de leur faible capacité de mobilisation, d'un environnement professionnel mal informé sur l'approche genre, de la non coordination de leurs activités. Les programmes nationaux et régionaux fondés sur l'égalité des sexes se heurtent dans la majorité des cas à différents problèmes qui entravent leurs applications. On peut les résumer ces difficultés en les points suivants : problème de coordination entre les différents acteurs, problème de légitimité, problème d'évaluation des résultats, problème d'absence de véritable stratégies sectorielles, problème de financement et problème d'aggravation des fléaux.

Problème de coordination entre les différents acteurs

C'est aux gouvernements qu'incombe le rôle de la mise en place des programmes nationaux pour l'égalité des sexes, cependant d'autres structures (ONG, Agences des Nations Unies) apportent également leur contribution aux niveaux local, national, sous-régional, régional et international. Depuis Beijing, de nombreuses structures ont été créées à tous les échelons pour promouvoir l'égalité des sexes.

La multiplicité des structures, la diversité des stratégies utilisées, la non coordination des activités sont autant d'obstacles pour une mise en œuvre harmonieuse des plans d'action nationaux mais également pour une évaluation réaliste. Il est nécessaire pour chaque pays de développer des stratégies et des mécanismes en vue de coordonner les activités relatives à l'utilisation de l'approche "genre" afin d'en favoriser la mise en exécution, le suivi et l'évaluation mais aussi de faciliter la prise de mesures correctives et une meilleure planification. En effet, la mise en œuvre des Plates-formes de Dakar et de Beijing serait facilitée si des liens étroits, un échange suivi d'informations s'établissaient entre tous les acteurs.

Problème de légitimité

Si dans certains pays, on a essayé de confier à une structure particulière la coordination des activités, la plupart de ces structures agissaient sans véritable mandat et sans les outils et les ressources nécessaires au plein accomplissement de leur tâche. Si la plupart

⁵⁴ Z. Toure, (2008), Politiques du genre du CILSS , Document final.

des pays ont élaboré des plans d'action nationaux globaux pour la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et de la Plate-forme d'action de Dakar, ils sont peu nombreux à avoir arrêté des stratégies concrètes de coordination des activités dont l'exécution relève d'une grande variété d'acteurs agissant dans différents secteurs. Les doubles emplois et le gaspillage de ressources précieuses aux dépens des bénéficiaires sont un motif de préoccupation dans la plupart des pays.

Problème d'évaluation des résultats

Une des faiblesses des plans d'action nationaux a trait à l'absence de mécanismes bien définis de suivi et d'évaluation du processus de mise en œuvre, celui-ci devait normalement être déterminé par une série d'indicateurs clairement définis. En l'absence d'un tel mécanisme, il était impossible de mesurer les progrès accomplis et donc de décider des mesures correctives adéquates.

En effet, si la plupart des pays ont élaboré leur Plan d'action national et commencé à l'exécuter, ils n'ont pas réussi à mettre en place des mécanismes de suivi leur permettant de procéder à des évaluations périodiques de l'efficacité de leur action. Ces plans manquent, pour la plupart, d'indicateurs de mesure des progrès réalisés par rapport aux objectifs et dans le meilleur des cas, les indicateurs établis sont mal formulés. Aussi est-il impossible de mesurer le chemin parcouru par rapport à l'objectif d'intégration d'une perspective sexo-spécifique dans le cadre d'une stratégie visant à la réalisation du développement durable, de l'égalité et de la paix. Pour que ce problème soit réglé dans un cadre global, chaque pays est appelé à élaborer des stratégies et des mécanismes de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'action et de la Plate-forme d'action.

Problème de non application des dits programmes

La majorité des pays ont passé sous silence la question de la responsabilité à l'égard des bénéficiaires. Si les engagements pris, par exemple, pour mettre en œuvre le Programme d'action de Beijing et la Plate-forme d'action de Dakar sont on ne peut plus clairs, comme en témoignent les déclarations et les résolutions adoptées par les gouvernements, les rapports nationaux ont, quant à eux, éludé la question de la responsabilité à l'égard des hommes et des femmes supposés bénéficier du Programme d'action mondiale et de la Plate-forme d'action

africaine. Un tel silence, qui équivaut à de la négligence⁵⁵ et ne va pas plus loin que la déclaration d'intention, signifie donc le maintien du statu quo voire même un certain recul au détriment de la promotion de la femme, de l'égalité entre les sexes et du développement durable.

Problème d'absence de véritables stratégies sectorielles

L'intégration d'une perspective genre dans les politiques, plans et programmes se rapportant à tous les secteurs a été reconnue comme la stratégie la plus efficace pour atteindre la parité entre les sexes. Cette stratégie vise donc à confier la responsabilité de la mise en œuvre du Programme d'action mondiale à l'ensemble des secteurs. Malheureusement, peu de pays ont, à ce jour, mis en place des politiques nationales globales et élaboré des politiques sectorielles en faveur des femmes. De même, la présence en nombre suffisant des femmes aux postes de décision demeure un vœu pieux, ce qui donne davantage de force à l'exigence de rendre compte aux bénéficiaires. Il est, en outre, indispensable de s'assurer que celles qui parviennent à des postes de responsabilité aient l'autorité et les capacités nécessaires pour analyser et évaluer les politiques et les programmes mis en œuvre dans un souci d'équité entre les sexes.

Problème de financement

Aujourd'hui, avec le soutien de la coopération internationale, pratiquement tous les pays africains sont dotés de mécanismes institutionnels chargés de la promotion des femmes. Mis en place très récemment, certains dans le cadre de la préparation de la conférence de Pékin (1995), les plus anciens pendant la décennie des femmes (1975-1985), ces mécanismes ont en commun la faiblesse de leurs ressources financières et humaines, face à l'immense tâche qui leur est en principe dévolue. La part du budget national consacrée au fonctionnement de ces institutions est dérisoire si on la compare aux sommes allouées aux autres départements ministériels. Citons l'exemple du Sénégal, le budget alloué au ministère de la Femme en 1996 (760 millions de francs CFA) représentait moins de 2 % du budget alloué aux forces armées.

⁵⁵ Plan d'action régionale pour accélérer la mise en oeuvre du programme d'action de Beijing et de la Plate-forme de Dakar 2000-2004.

Le manque des ressources continue de peser sur la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing et de la Plate-forme d'action de Dakar.

Quasiment tous les pays ont été soulignés dans leur rapport que ce problème constituait un obstacle important, celui-là même qui a été à l'origine du faible taux d'exécution des Stratégies prospectives de Nairobi. Il est vrai que de très importantes ressources nationales sont consacrées par les nationaux à la consommation externe ou vont garnir des comptes bancaires à l'étranger. A l'inverse, des ressources financières importantes affluent sur le continent par divers canaux et pour différents usages sans toutefois influencer en quoi que ce soit sur la perpétuelle pénurie de ressources. La question de l'accès aux ressources externes et internes et de leur contrôle doit donc faire l'objet d'un examen approfondi tenant compte de son caractère déterminant pour le succès de la mise en œuvre du Programme d'action basé sur le genre.

Problème d'aggravation des fléaux

Durant ces dernières années certains problèmes ont pris une grande dimension au point qu'ils risquent de menacer la société africaine dans son existence si des mesures décisives ne sont pas prises pour y faire face. Deux de ces problèmes, celui du VIH/SIDA et celui des personnes démunies et vulnérables constituent une menace particulière en Afrique en raison de l'ampleur qu'ils ont pris et de leurs conséquences dramatiques. Dans la plupart des pays, la pauvreté avance et le nombre des personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté augmente par millions chaque année. La force de la famille élargie (des femmes en majorité) n'est plus celle d'hier au point qu'elle n'est plus en mesure de prendre soin de tous comme en témoignent les hordes de mendiants de tous âges et les enfants qui peuplent les rues des villes africaines. Aussi est-il primordial de répondre de toute urgence à la question de savoir qui est responsable des victimes du VIH/SIDA et de la pauvreté et d'agir immédiatement avant que ces fléaux ne finissent par faire partie du paysage africain et ne conduisent à la perte de l'Afrique.

Depuis la fin des années 80, la littérature féministe des pays du Sud comme celle des pays du Nord a montré les limites de ces actions. L'activité et les revenus des femmes n'y ont été conçus, en général, que comme un complément de ceux des hommes, considérés, quant à eux, comme des producteurs à part entière et les pourvoyeurs de la famille. Les bailleurs de fonds ont orienté les femmes vers des activités économiques de très faible envergure, souvent

mal gérées et rarement accompagnées d'un véritable suivi, avec des financements très modestes couvrant de courtes périodes.

Par ailleurs, dans la conception des projets, les instances de coopération n'ont pas compris les spécificités des rôles des hommes et des femmes dans la production au sein des sociétés rurales africaines, ni intégré dans la conception des activités les différences entre les hommes et les femmes dans la prise de décision et l'accès aux ressources telles que la terre. De ce fait, de nombreux projets de développement rural ont accru la charge de travail des femmes, en raison de la répartition traditionnelle des tâches, sans leur donner pour autant accès aux revenus supplémentaires ainsi générés. Pour ces diverses raisons, les efforts déployés pour améliorer les conditions économiques des femmes ont eu des résultats décevants (de l'intégration des femmes au développement) : faiblesse ou absence de revenus, marginalisation de leur production, accroissement de leur charge de travail par les activités attachées à des projets de développement qui s'ajoutaient à leurs occupations régulières.)

En définitive, on peut comprendre que la situation de la femme africaine a connu des avancées notables mais elles demeurent insuffisantes et cela est imputable aux faiblesses des engagements des gouvernements, ainsi qu'aux différents facteurs que nous avons cités dans le premier chapitre et leur interdépendances. A titre d'exemple, une étude reposant sur des données recueillies dans 99 pays en 1960 et en 1990 a conclu que les inégalités entre les genres ont un impact négatif significatif sur la croissance économique, particulièrement en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, les deux régions les plus pauvres du monde.

S'inspirant de ces résultats, le rapport sur la pauvreté en Afrique de 1998, qui porte plus particulièrement sur les inégalités entre les sexes, la croissance et la réduction de la pauvreté, indique que l'Afrique subsaharienne aurait pu bonifier ses taux de croissance annuels par habitant de plusieurs points en augmentant le taux relatif d'instruction des filles et des femmes par rapport à celui des garçons et des hommes (0,5 %) et le taux d'emploi des femmes dans le secteur formel (0,3 %) pour qu'ils atteignent les niveaux Est-asiatiques⁵⁶.

⁵⁶ G. Verna et y. Conoir, (2005 «Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et objectifs du Millénaire pour le développement», collection Nord Sud traduction de Gender Mainstreaming in Poverty Eradication and the Millennium Development Goals. A

La rareté des ressources, aggravée par l'augmentation des besoins, affecte plus les femmes africaines vivant en milieu populaire et qui en plus sont amenées à assumer des fonctions de responsables au sein de la famille élargie. Dans cette perspective, les femmes commencent à sortir de l'ombre et investissent le marché du travail, notamment en s'organisant dans des activités génératrices de revenus. La deuxième partie de ce travail de recherche, nous a permis d'introduire les réflexions théoriques quant à ce genre d'initiatives féminines par le biais de l'économie sociale et solidaire en vue d'acquérir plus d'autonomie et de visibilité et par conséquent d'avoir des gains « d'empowerment ».

**PARTIE II : LE POIDS DES ACTIVITES ECONOMIQUES
SOCIALES ET SOLIDAIRES DANS L'EMPOWERMENT DES
AFRICAINES**

Cette deuxième partie de notre thèse met en lumière l'importance de l'économie sociale et solidaire dans les pays d'Afrique et notamment son importance pour les catégories défavorisées à l'instar des femmes. Donc par le biais d'initiatives économiques, individuelles ou collectives, ces femmes sont capables de devenir plus autonomes et par conséquent de s'éloigner de la précarité. En premier lieu, nous avons abordé l'origine et les principes de l'économie sociale et solidaire et son importance dans les pays du sud et notamment en Afrique Subsaharienne (Chapitre1). Qu'en est il des femmes dans ces initiatives (Chapitre2) et enfin nous avons analysé la capacité des femmes à acquérir un empowerment par le biais des initiatives collectives (Chapitre 3).

Chapitre 1 : Principes et évolution de l'économie sociale et solidaire notamment en Afrique Subsaharienne

Le concept d'Economie Sociale et Solidaire est inégalement utilisé entre le Nord et le Sud. Conçu en Occident, il y est plus employé que dans les pays en développement qui se familiarisent encore avec. En Afrique, le concept n'est pas fréquemment utilisé ou à de rares exceptions comme l'ONG sénégalaise Enda qui y fait référence ou lors de rencontres comme celle organisée par le RIPESS (Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire) qui s'est tenue en novembre 2005 à Dakar. Quoiqu'il en soit, des auteurs du Nord et du Sud l'emploient de plus en plus et, le plus souvent, sans lui conférer un cadre notionnel. Désormais pourtant ce concept semble bien faire écho auprès des acteurs et observateurs de ce type de structures économiques.

I- Economie sociale et solidaire : Etats des lieux

1.1) Origines et évolution de l'économie sociale et solidaire

L'économie sociale a de profondes racines historiques et son cheminement depuis plus d'un siècle est jalonné de remarquables réalisations. Fondée sur la libre association de citoyens agissant en tant que consommateurs, producteurs, épargnants ou usagers de services très divers, elle a été le creuset d'initiatives collectives mais privées qui ont souvent constitué des réponses novatrices aux grands défis de leur époque et qui ont influencé durablement les systèmes socio-économiques. Ainsi, les sociétés de secours mutuel, qui ont fleuri au XVIIIe et surtout au XIXe siècle dans la plupart des pays alors en voie d'industrialisation, peuvent être vues comme la préfiguration des systèmes de prévoyance collective et d'assurance sociale généralisée qui ont marqué l'avènement des États-Providence.

1.1.1 Définition et origines de l'économie sociale et solidaire :

L'économie sociale et solidaire désigne l'ensemble des activités économiques qui, dans une économie développée ou en développement, n'ont pas pour motif principal le profit. Ces activités, peuvent avoir une typologie juridique variée notamment sous forme de coopérative, mutuelle ou association.

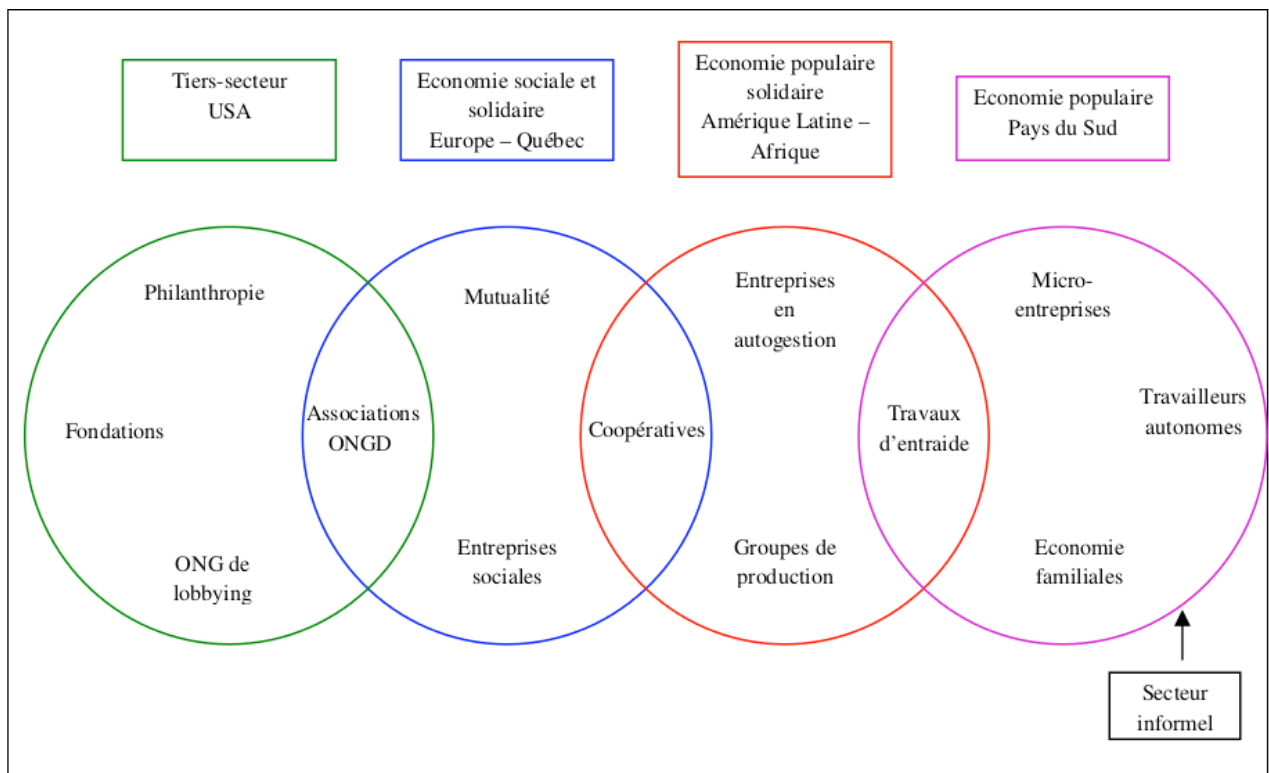
Pour parler de l'économie sociale et solidaire plusieurs appellations peuvent être utilisées. Ces termes s'adaptent aux contextes socio-politiques locaux, aux cadres juridiques et fiscaux en vigueur, aux schémas culturels dominants ou à l'histoire économique des endroits concernés⁵⁷. Ainsi, aux États-Unis, on parlera plus volontiers du *non-profit sector* ou de *l'independent sector*, qui équivaut pour l'essentiel à ce que les Anglais appellent quant à eux les *voluntary organizations*. Néanmoins on reproche à ce vocable marqué par une logique philanthropique de ne pas tenir compte de la dimension entrepreneuriale de l'économie sociale et solidaire (à savoir les coopératives et les mutuelles) ainsi que de certains principes cruciaux comme la démocratie économique ou l'encastrement social des organisations qui sont chers à l'économie sociale et solidaire.

En Amérique latine, on utilisera les termes *organizaciones de economia popular*, ou *economia solidaria*, voire *economia social*, comme dans les pays latins d'Europe. Enfin, pour les pays d'Europe septentrionale, les appellations retenues porteront directement sur le dénommé en tant que tel, mais il renverra plus directement à des notions ancrées dans les contextes nationaux, comme celles de *Gemeinwirtschaft* en Allemagne et de *folkriirelse* ou d'association *ideel* en Suède.

Par ailleurs les composants de l'économie sociale et solidaire sont relativement différents d'une région à une autre, comme le montre le schéma suivant.

⁵⁷J. Defourny, P. Develtere et B. Fontenau, (1999), « Origines et contours de l'économie sociale au nord et au sud » in L'économie sociale au nord et au sud, De Boeck Université, p 13

Schéma 1 : Les notions d'économie sociale et solidaire



Source : Inacio Gaiger (2004), table ronde : Les rapports au marché et à l'action publique : penser l'avenir, CNAM, Paris.

Même s'il est communément admis le fait que l'économie sociale moderne a trouvé ses principales expressions en Europe au cours du dix-neuvième siècle, ses premières manifestations remontent à des formes parmi les plus anciennes des associations humaines⁵⁸. Ainsi, on distinguait déjà dans l'Égypte des pharaons, dans l'Antiquité grecque ou latine, en Europe au Moyen Age, dans la Chine impériale ou dans l'Amérique précolombienne, on trouvait une multitude de groupements professionnels, religieux, ou artistiques ou encore des réseaux d'entraide très variés. Néanmoins, il est à noter que ces divers formes et systèmes associatifs étaient le plus souvent surveillés, contrôlés voire même réprimés par les pouvoirs en place qui y voyaient de possibles foyers de contestation de l'ordre établi. C'est pourquoi on peut dire qu'au fil des siècles, la genèse de l'économie sociale moderne correspond au lent processus d'émergence d'une véritable liberté d'association.

⁵⁸ J. Defourny, (2005), L'économie sociale in J. L. Laville et A. Catani, Le dictionnaire de l'autre économie, p. 232.

L'économie sociale s'invente au XIXe siècle, dans un contexte d'affirmation des principes libéraux du marché autorégulateur et d'émergence du paupérisme et de la question sociale. Selon la vision des fondateurs, dans les années 1830, il s'agit de réconcilier l'économie et la morale : « nous ne voulons pas voir combien sont encore imparfaits les peuples qui ne sont qu'habiles, et combien se montrent plus habiles ceux qui sont devenus vraiment moraux. Nous ne sentons pas assez d'ailleurs qu'il n'est pas seulement question d'habileté, mais aussi de dignité, d'honneur, de puissance, de liberté ; et que si la liberté naît de l'industrie, elle naît surtout du progrès des mœurs particulières et de celui des relations sociales »⁵⁹.

Notons toutefois que, l'enseignement majeur à retenir ici est bien qu'en Europe, l'économie sociale moderne s'est forgée au carrefour des grandes idéologies du XIX siècle et qu'aucune d'entre elles ne peut en revendiquer une paternité exclusive.

- Le socialisme associationniste a joué un rôle fondamental, avec les utopies de Owen, King, Fourier, Saint-Simon et autres Proudhon. Jusqu'en 1870, les penseurs du socialisme associationniste, qui promouvaient surtout les coopératives de producteurs, dominèrent même le mouvement ouvrier international au point que l'on identifia souvent socialisme et économie sociale⁶⁰. Même Marx se montra dans un premier temps favorable au développement des coopératives avant que ses thèses collectivistes ne deviennent centrales.

- Le christianisme social a, lui aussi, participé au développement de l'économie sociale. Beaucoup d'initiatives naquirent à partir du bas clergé et de communautés chrétiennes, mais au niveau de l'Église-institution, c'est surtout l'encyclique *Rerum Novarum* en 1891 qui traduisit un encouragement à l'économie sociale. D'une manière générale, les chrétiens sociaux de l'époque appelaient de leurs vœux des « corps intermédiaires » pour lutter contre l'isolement de l'individu, tare du libéralisme, et contre l'absorption de l'individu dans l'État, piège du jacobinisme. C'est notamment dans cette perspective philosophique que Raiffeisen fonda en Allemagne les premières caisses rurales d'épargne et de crédit.

⁵⁹ C. Dunoyer, (1846), *De la liberté du travail ou simple exposé des conditions dans lesquelles les forces humaines s'exercent avec plus de puissance*, librairie Leroux, Liège, p 5.

⁶⁰ J. Defourny, P. Develtere et B. Fontenau, (1999), *L'économie sociale au nord et au sud*, op cit, p. 28.

Parmi certains penseurs du libéralisme, on trouvait aussi une ouverture à l'économie sociale. Plaçant la liberté économique au-dessus de tout et récusant les ingérences éventuelles de l'État, ceux-ci insistaient surtout sur le principe du « self-help ». En ce sens, ils encourageaient les associations d'entraide parmi les travailleurs. Même si leurs positions étaient loin d'être identiques, on peut rattacher à cette école libérale deux personnalités majeures de l'histoire de la pensée économique : Walras pour l'importance qu'il accordait aux associations populaires et Mill pour son plaidoyer en faveur du dépassement du salariat par l'association de travailleurs. On pourrait encore citer d'autres courants de pensée comme par exemple le « solidarisme » de Gide.

1.1.2 Approche de la nouvelle économie sociale

Pour Favreau, la conjoncture de ces dernières décennies a nécessité le redéploiement de l'économie sociale qui s'explique par «la réactualisation, sous des formes différentes, des conditions socio-économiques, des conditions socio-culturelles et des conditions intellectuelles propres à l'émergence de l'économie sociale d'hier»⁶¹.

En effet, dans les pays du Nord, la condition de nécessité joue avec bien plus de force que dans la période dite des “Trente Glorieuses” parce que le modèle de développement de cette période est entré en crise. C'est en particulier, la transformation du rôle de l'État-providence dans de nombreux domaines et la crise de l'emploi qui ont fait émerger de nouvelles nécessités pour de plus en plus de personnes auparavant protégées. De nouvelles demandes sociales sont ainsi apparues, traduisant des besoins qui ne sont pas ou ne semblent plus être satisfaits de manière suffisante par le marché ou par l'intervention publique. Si l'économie sociale avait été au XIXe siècle une réponse inédite en même temps qu'une adaptation fonctionnelle à l'économie de marché, en ce début de XXIe siècle, la nouvelle économie sociale (ou économie solidaire) est une réponse novatrice à l'incapacité conjointe du marché et de l'État à assurer protection sociale et plein emploi sur les bases qui les avaient rendus possibles lors de la période d'expansion d'une économie mixte (1945-1975).

Concrètement dans la plupart des pays occidentaux, diverses générations d'entreprises

⁶¹ L. Favreau, (2003), L'économie sociale et solidaire : contribution éthique au développement d'une mondialisation à visage humain », Programme interdisciplinaire d'éthique de l'économie division de la prospective, de la philosophie et sciences humaines, Série de rapports de recherche N°7.

d'économie sociale coexistent. Dans cette visée, l'appellation «nouvelle économie sociale» désigne généralement les associations et les entreprises d'économie sociale qui ont vu le jour principalement au cours des deux dernières décennies, alors que les termes «ancienne économie sociale» renvoient aux entreprises et aux associations fondées entre la première moitié du XIX^e siècle et le début des années soixante.

Si l'on veut s'interroger sur les passerelles entre l'ancienne et la nouvelle économie sociale, il est important de bien voir que même l'ancienne est constituée de différentes générations (Demoustier, 1996 ; Vienney, 1994 ; Lévesque, 1993). Les entreprises d'économie sociale émergent généralement par grappes, sous la poussée d'une dynamique socio-économique, dans une situation de grande crise économique. Comme les grandes crises ne sont pas identiques, les diverses générations d'économie sociale ont des personnalités clairement définies, d'autant plus que les acteurs et les promoteurs sont également différents d'une génération à l'autre.

Ainsi, l'ancienne économie sociale comprend au moins trois générations d'entreprises et d'associations. Les années 1840-1850, marquées par le passage des régulations à l'ancienne (les corporations pour le travail artisanal, par exemple) à la régulation concurrentielle, ont vu naître des sociétés de secours mutuels, des comptoirs alimentaires et des coopératives de production, dans la plupart des pays où le capitalisme était déjà bien développé. Ces initiatives étaient portées tant par des ouvriers soucieux de faire face aux aléas que représentent les accidents, les maladies et la mort, que par des artisans refusant d'entrer dans la cohorte grandissante du prolétariat. La grande crise des années 1873-1895, qui touche plus largement le régime d'accumulation, alors à dominante extensive, exigera de lourds investissements dans l'agriculture et les ressources naturelles⁶². Les coopératives agricoles et les coopératives d'épargne et de crédit constituent des réponses originales aux besoins des petits producteurs. L'effondrement des années 1929-1932 résulte en grande partie de la crise de la régulation concurrentielle. La solution ne s'imposera qu'au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors que l'intervention de l'État, conformément à la vision keynésienne, régularise la demande à travers non seulement les politiques économiques mais également les politiques sociales. Entre temps, les coopératives de consommation s'imposeront dans le domaine de l'alimentation et de l'habitation, alors qu'une partie de la

⁶² R. Boyer, (1986), «La théorie de la régulation : une analyse critique», Edition La

classe ouvrière accède au statut de la classe moyenne. En somme, l'ancienne économie sociale regroupe un ensemble d'entreprises et d'associations plutôt hétérogènes, si l'on veut bien regarder au-delà de leur apparence commune d'organisations très institutionnalisées.

À première vue, la nouvelle économie sociale se présente comme un ensemble relativement homogène d'entreprises et d'associations, nées pour la plupart dans la foulée des nouveaux mouvements sociaux, à partir des années 70. Cependant, une analyse plus poussée démontre plutôt un ensemble assez contrasté. En premier lieu, certaines de ces initiatives répondent à la crise du système de production de masse et au compromis salarial qui le fondait, alors que d'autres résultent de la crise de l'État-providence ou du providentialisme. Dans le premier cas, les initiatives relèvent souvent du développement local et sont davantage constituées par des entreprises que par des associations. Dans le second cas, les expérimentations s'inscrivent dans la logique du développement social et font principalement appel aux organisations à but non lucratif. En deuxième lieu, comme les besoins de la fin des années 90 ne sont plus exactement ceux qui existaient au début des années 70, il s'ensuit également des réponses contrastées. Ainsi, les coopératives de travail du début des années 70 répondaient à une demande de travailler autrement, alors qu'une grande partie des initiatives des années 90 répond non seulement à une crise du travail mais également à une crise de l'emploi, d'où la popularité relativement récente des entreprises d'insertion⁶³. De même, les services collectifs relevant de l'économie sociale répondaient dans les années 70 à une volonté d'offrir des services alternatifs à ceux offerts par l'État ; dans les années 90, ils répondent également à des besoins négligés par l'État dans un contexte de crise des finances publiques.

La tentation est fréquente d'opposer, au sein de l'économie sociale, les grandes organisations, souvent anciennes et fortement institutionnalisées, à une « nouvelle économie sociale » ou à une « économie solidaire » émergente qui, seule, serait porteuse d'innovations sociales et de bouillonnements démocratiques dans des chantiers majeurs d'aujourd'hui : le développement des services de proximité, la réhabilitation des quartiers défavorisés, l'aide aux personnes âgées ou en difficulté, le commerce équitable, la finance éthique et solidaire, l'agriculture durable, la gestion environnementale des déchets, ou encore l'insertion professionnelle des peu qualifiés.

⁶³ J. Defourny, L. Favreau et J. L. Laville, (1998), Insertion et nouvelle économie sociale. Un bilan International, Desclée de Brouwer Paris

1.2) Les principes de l'économie sociale et solidaire

Si la pression de la nécessité suffisait à faire naître les initiatives d'économie sociale, celle-ci serait bien plus développée encore qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle serait en outre particulièrement forte dans les couches les plus marginalisées des sociétés du Nord et parmi les populations les plus pauvres du Sud. Or, on constate qu'en beaucoup de ces milieux dominant plutôt des stratégies individuelles de survie, surtout dans les grandes villes. En fait, l'histoire de l'économie sociale nous apprend qu'un second facteur joue un rôle tout aussi moteur et constitue une condition tout aussi essentielle que la première : l'appartenance à un groupe social soudé par une identité collective ou par un destin commun⁶⁴.

Par ailleurs, pour une meilleure compréhension de l'économie sociale et solidaire qui paraît si complexe, il faut rappeler ses différents principes fondateurs de la coopération que l'on retrouve dans toutes ses composantes juridiques. En langage moderne, on peut en distinguer sept aujourd'hui⁶⁵.

- Le principe de libre adhésion (absence de barrières à l'entrée et à la sortie), ce postulat ne tient pas compte des coopératives, des mutuelles ou toutes formes d'associations imposées par l'Etat (dans les anciens pays de l'Est (les PECOS), par exemple).

Dans le cas des coopératives, cela se traduit par une variabilité du capital, du fait de la possibilité de sortie des sociétaires.

- Le principe de gestion (et de gouvernance) démocratique ("un homme, une voix") qui différencie clairement les entreprises de l'ESS des entreprises capitalistes.

- Le principe d'autonomie des organisations de l'économie sociale et solidaire (OESS) par rapport à l'Etat et aux administrations publiques en général ; il exclut donc, en particulier, les associations "faux nez de l'administration" avec leur majorité de postes d'administrateurs réservés à des élus politiques ou des représentants de l'administration, ou encore leur président de droit (le maire ou son délégué).

⁶⁴ J. Defourny, P. Develtere et B. Fontenau, (1999), L'économie sociale au nord et au sud, op cit, p. 47.

⁶⁵ M. Parodi. (2008), «L'économie sociale et solidaire une alternative à l'économie capitaliste? RevueInternationale d'économie sociale, www.recma.org.

- Le principe "d'acapitalisme" ou de lucrativité limitée (pour les coopératives) et de non lucrativité (pour les associations et les mutuelles). Ce principe et ses déclinaisons diverses pour les trois principales formes juridiques de l'ESS distinguent radicalement les entreprises de l'ESS des entreprises et sociétés capitalistes dont la finalité déclarée, sinon proclamée, est la rémunération optimale des capitaux investis ou encore "la production de valeur" pour les actionnaires.

Dans un souci de mesure et d'affirmation de la primauté de l'homme par rapport au capital, les structures de l'ESS adoptent les règles suivantes :

- une rémunération du capital limitée ou nulle ;
- une échelle des salaires encadrée ;
- les excédents réalisés partiellement ou totalement, mis en réserves impartageables, et affectés au développement du projet.

- Le principe d'éducation des coopérateurs ou des adhérents (d'une mutuelle, d'une association). Les "inventeurs" de l'économie sociale avaient bien compris que "l'esprit coopérateur" n'était pas la tendance la plus naturelle du genre humain. Il fallait donc consacrer une partie essentielle des bénéfices, éventuellement réalisés, à "l'éducation des coopérateurs" pour développer la loyauté, la confiance et aussi la capacité de tout adhérent à accéder aux responsabilités les plus élevées de gestion ou de direction (cf. le principe de démocratie).

- Le principe d'inter-coopération, selon lequel pour lutter efficacement contre la concurrence des autres entreprises de droit commun et notamment des groupes capitalistes, les entreprises et organisations de l'ESS devraient d'abord organiser la coopération ou les partenariats entre organisations de l'ESS (OESS) qui se réclament des mêmes valeurs et mettent en pratique les principes fondateurs de la coopération.

- L'Alliance Coopérative Internationale (ACI), enfin, a introduit un 7ème principe (un de plus que ceux inscrits dans les tables de la "loi" originelle des équitables pionniers de Rochdale de 1844) :

Le principe d'engagement de la coopérative au service de la communauté, par delà les intérêts propres des sociétaires coopérateurs. Il s'agit donc d'un engagement volontaire à produire de l'utilité sociale dans les périphéries successives des "parties prenantes" de la

coopérative elle-même (par exemple, les salariés, les clients, les partenaires) jusqu'aux périphéries les plus lointaines du "halo sociétal" selon A. Lipietz.

- Un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne Désireuse d'associer toutes les parties prenantes, l'économie sociale et solidaire se développe naturellement avec et pour les territoires, en s'appuyant sur l'ensemble des acteurs locaux (collectivités territoriales, entreprises, usagers...). Une de ses caractéristiques est d'intégrer les citoyens dans cette dynamique dans l'objectif de leur redonner un pouvoir économique et de les rendre aussi bien contributeurs que bénéficiaires du progrès économique, social et écologique.

Dans les pays du Sud, la crise structurelle ayant davantage fait de ravages, l'économie populaire comme réponse de survie des populations et l'économie sociale et solidaire comme stratégie de redéploiement du développement, se sont peu à peu imposées avec encore plus de vigueur (Castel, 2002; Fall, 2000; Develtere, 1998).

L'utilisation récente et encore balbutiante de la notion d'économie solidaire en Afrique francophone illustre cette ambivalence, comme l'explique Catherine BARON⁶⁶. Concernant l'Afrique de l'Ouest, ces dernières années, ce sont d'abord des chercheurs européens et africains (SALAM FALL, GUÈYE, 2003) qui ont cherché à identifier et à comprendre certaines activités socio-économiques à partir d'une grille de lecture d'économie sociale et solidaire. L'accent a été mis sur le développement de certaines pratiques, comme les mutuelles de santé et la microfinance, ou sur la relecture de pratiques locales plus anciennes, comme celles des organisations paysannes⁶⁷. Cette approche descendante n'exclut pas des formes d'appropriation, en particulier la revendication d'une économie ancrée dans la « tradition » et les solidarités « communautaires », cette appropriation se faisant par ailleurs à l'évidence de manière très inégale selon les acteurs et comportant parfois des enjeux politiques.

1.2) Prévalence du secteur informel dans l'économie sociale et solidaire en Afrique

⁶⁶C. Baron, (2007), «Transfert du concept de l'économie solidaire en Afrique francophone : paradoxes et atouts», Revue Tiers Monde N°190.

⁶⁷ L. Fraise, I. Guérin et J-L. Laville, (2007), Économie solidaire : des initiatives locales à l'action publique », Revue Tiers Monde, N°170, p. 246.

En réaction à la multiplication des crises économiques et aux incertitudes institutionnelles qui ont durement affecté les économies locales et la vie quotidienne des ménages ces deux dernières décennies, les populations africaines se sont lancées dans plusieurs types d'activités à la fois. Par conséquent, la pluriactivité s'étend et devient un créneau porteur pour l'ensemble des «goorgoorlu »⁶⁸. L'informel, avec l'activation de divers réseaux, prend le relais du formel. Le «taqale »⁶⁹, qui constitue un système de vie pour les populations démunies, se généralise lui aussi dans une conception plus large à cause des nombreuses insatisfactions et manques. «Bricoler pour survivre» devient le nouveau paradigme des africains. Ce bricolage fait de simplicité se bonifie petit à petit et crée un espace de vie, de travail, de sociabilité, de relations, de réciprocités et d'accumulation. L'économie informelle représente près du tiers de l'emploi non agricole total dans le monde : 53 % de l'emploi non agricole en Afrique subsaharienne, 44 % en Amérique latine, 32 % en Asie et 31 % en Afrique du Nord⁷⁰.

Différentes approches multicritères ont été avancées pour affiner la caractérisation de ce secteur informel : peu de barrières à l'entrée, ratio capital-travail peu élevé, technique de production simple, niveau de qualification (formelle) peu élevé, petite échelle d'activité, faible *capacité* d'accumulation, propriété familiale, rapports sociaux non salariaux, opération à la marge de la loi, faible protection du travail, etc⁷¹. Nous pouvons noter que cette définition du secteur informel est réductrice, notamment face à l'importance de ce secteur en Afrique subsaharienne et sa capacité à sortir les gens de la misère et la pauvreté par le biais de la débrouille quotidienne.

⁶⁸ Génériquement, ce terme signifie redoubler d'effort pour celui qui se bat tous les jours pour améliorer sa condition. Depuis plus de dix ans, il est confondu avec un personnage popularisé par un caricaturiste (TT Fons) d'un journal satirique de la place, pour caractériser le Sénégalais moyen dans sa quête journalière dans la dépense quotidienne. Les différentes péripéties de Goorgoorlu sont rassemblées annuellement sous forme de cahier journal et ont même fait l'objet de séries télévisées récemment projetées à la télévision nationale. Goorgoorlu devient le symbole du sénégalais moyen qui malgré une vie précaire est doté d'une solidarité exemplaire et partage le peu dont il dispose avec sa famille et alliés.

⁶⁹ Cette expression signifie, tout d'abord, la recherche de ressources pour survivre mais elle est aussi devenue un concept lié à la crise qui exprime la non satisfaction de ses besoins et l'insuffisance de ses ressources par rapport aux charges sociales. L'incapacité des acteurs à combler les différents manques mène à la multiplication des sources de revenu par des activités parallèles. Par ailleurs, la notion de taqale (joindre bout à bout) recouvre l'idée de gérer le quotidien par la participation de tous les membres du ménage à la mobilisation des ressources nécessaires pour la préparation du ou des repas du jour. Chaque membre de la famille est acteur de la survie du ménage.

⁷⁰ Genre, commerce et secteur informel, 17 et 18 décembre 2013, Séminaire du BIT, Dakar(Sénégal)

⁷¹ B. Fonteneau, M. Nyssens, A. S. Fall, (1999), « le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ? in Economie sociale au nord et au sud. p13.

Concrètement, face à la crise du modèle extraverti, ce sont bien les secteurs non encadrés et peu ou pas subventionnés – donc les secteurs non dépendants de l'État – qui offrent des possibilités de redistribution et de relance économique au travers d'une logique de l'entre-soi qui préserve les valeurs d'encastrement et de régulation sociale. Aujourd'hui, on assiste à l'extension de ce qui était confiné. À la différence des pays du Nord, l'informel devient un secteur massif qui émet les normes et dicte sa façon d'être à l'économie formelle. Cette économie n'est plus seulement celle de la débrouille. Ce poids non négligeable de l'informel ne fait que reproduire un discours qui cherche à la marginaliser et à lui donner une image précaire alors qu'elle se ramifie de partout.

Or, un certain nombre d'études⁷² révèlent, sous cet angle, qu'il s'agit plutôt d'acteurs mettant en oeuvre des stratégies de subsistance de même que des réseaux sociaux misant sur le facteur travail et la coopération entre pairs plutôt que sur le facteur capital et l'esprit d'entreprise inscrit dans une logique marchande. Ainsi, l'approche par l'analyse de la dynamique des acteurs amène à délaisser la notion d'économie informelle qui est trop réductrice en faveur de celle d'économie populaire. En outre cette dernière, par certaines de ses activités et formes d'organisation, se rapproche de l'économie sociale et solidaire (les organisations économiques populaires et les micro-entreprises familiales). Cette économie populaire se différencie alors d'une partie de l'économie informelle qui, elle, intègre généralement des activités inscrites dans une logique d'assistance et d'autres qui sont des activités économiques criminalisées.

Par ailleurs, ces initiatives ont un fort ancrage local et sont aptes à redynamiser et à remobiliser les forces socio- territoriales des communautés locales. En effet, que ce soit à travers des initiatives ponctuelles ou plus ou moins organisées et plus durables, la portée de ces initiatives doit aussi se situer dans la recreation d'un sens pour la communauté ou le groupe social en question. Cette revitalisation peut donc prendre au moins trois dimensions : socio- culturelle en favorisant une mobilisation d'une communauté autour de ses besoins ou de ses problèmes et son positionnement à des enjeux plus globaux ; socio- économique, en promouvant l'optimisation des ressources locales à travers le développement local et enfin socio- politique, en renforçant l'affirmation socio- politique des communautés de base ou de

⁷² Ortiz et cités in A S.Fall et L. Favreau,(2002), Création de richesse en context de précarité: une comparaison Sud-Sud(Afrique et Amérique Latine) et Nord-Sud(Canada, Afrique et Amérique Latine)Série de recherche N°27

groupes sociaux dans une démarche d'empowerment vis-à-vis des institutions publiques et des autres acteurs. Bref, les initiatives économiques populaires participent à cette remontée du local, comme échelle stratégique de planification du développement et de gestion publique décentralisée.

À certaines conditions, cette économie populaire peut devenir le creuset d'une économie sociale et solidaire. Si l'économie informelle n'est pas un dispositif de développement mais de débrouillardise obligée, l'économie populaire participe, quant à elle, comme l'économie sociale et solidaire, d'une stratégie d'organisation collective. L'économie populaire est une économie du "rez-de-chaussée" en tant que système local d'échanges. Elle peut se transformer en économie sociale, cette dernière lui servant d'escalier pour passer à l'étage de l'économie de marché. La première condition de cette transformation a trait à la présence active de la société civile locale :

- l'économie s'appuie sur un capital social fort ;
- les porteurs de projets s'organisent en mobilisant un financement de soutien, interne ou externe, (micro-crédit et micro-finance par exemple) et un environnement favorable. Une deuxième condition est d'avoir un État actif : qui assure son soutien par certaines politiques publiques ; par des législations spécifiques notamment en matière de fiscalité ; dans le cadre de nouvelles formes de gouvernance locale, par exemple des partenariats entre associations, ONG, municipalités, regroupements de petits entrepreneurs ou commerçants. Ce qui rend possible l'accumulation à une autre échelle : soutien à la mise en réseau (association de petits entrepreneurs par exemple) et soutien à la création de dispositifs de formation, de mise en marché, etc...

II- Les composants de l'économie sociale et solidaire en Afrique

Dans ce qui suit, nous nous sommes intéressé de plus près aux différentes composantes de l'économie sociale et solidaire en Afrique et leurs spécificités sur le continent. En effet, parallèlement, aux associations, aux coopératives et aux mutuelles, il existe un secteur non négligeable d'organisations traditionnelles qui existait déjà bien avant les 3 formes juridiques de l'économie sociale et solidaire (ESS) précédemment citées.

Dans ce sens, Nyessens⁷³ souligne le fait qu'au-delà des trois catégories organisationnelles «classiques» du tiers secteur africain, il existe également un ensemble d'initiatives solidaires échappant à tout cadre juridique.

Certes, les contextes économiques, sociaux et politiques sont très différents au Nord et au Sud, et l'économie sociale ne peut qu'être conditionnée par les milieux dans lesquels elle s'exprime. En Afrique, trois types de caractéristiques font particulièrement écho :

- La recherche de la conjugaison d'objectifs multiples - économiques et sociaux notamment afin, d'améliorer de façon significative les conditions de vie des membres et de la communauté ;
- Le caractère hybride de l'économie sociale et solidaire (économie marchande, non marchande, non monétaire). Dans le secteur informel par exemple, le fonctionnement de certaines entreprises emprunte tant au fonctionnement des entreprises « capitalistes » qu'à l'esprit des entreprises d'économie sociale ;
- La grande implication, participation et autonomisation des populations concernées en mobilisant à un degré ou à un autre des ressorts de type culturel dans leur actions.

2.1) Les associations

⁷³ M. Nyessens, (2004), « Quels enjeux pour les dynamiques d'économie sociale : Une perspective Nord-Sud », in S. Charlier, M. Nyessens, J. P. Peemans, I. Yopez, Une solidarité en actes. Gouvernance locale, pratiques populaires face à la globalisation, Presses Universitaires de Louvain, p. 129.

Les associations ne sont certainement pas des structures nouvelles en Afrique. Mais depuis une quinzaine d'années, l'expression « boom associatif » est de plus en plus utilisée pour décrire la prolifération de nouvelles associations dans tous les secteurs d'activités et tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Les associations présentent de nombreux avantages : une relative flexibilité dans la mise en place et le fonctionnement, des structures permettant de nouvelles formes de sociabilité (particulièrement en milieu urbain), etc. Dans les processus de transition démocratique que connaissent de nombreux pays, les associations sont aussi souvent présentées comme des structures d'apprentissage de la démocratie. Bien qu'elle soit difficile à cerner dans tous les secteurs d'activités, la contribution des associations est indéniable. Dans la lutte contre le sida par exemple, c'est bien auprès d'associations que les personnes vivant avec le VIH/sida ont pu trouver une prise en charge globale, tant médicale que sociale.

Le tissu associatif est très hétérogène, en effet, il est assez diversifié, recouvrant des milliers d'associations de nature, d'ampleur, de statuts, de modes de fonctionnement, d'histoire, d'objectifs différents. On peut distinguer d'une part des associations de type ONG qui, disposant de statuts officiels ou non, se caractérisent par des activités, objectifs et « bénéfiques » dépassant le cercle de leurs membres, par des structures et règles institutionnelles et des objectifs qui vont au-delà de la sphère étroite des relations associatives privées. Tout en se déclarant apolitiques, elles aspirent d'une manière ou d'une autre à jouer un rôle sur la scène publique urbaine, locale, régionale ou nationale. Elles ne sont donc généralement pas communautaires. Elles aspirent immédiatement au partenariat et peuvent être toutes qualifiées d'organisations intermédiaires. Associations d'appui ou de service à des collectivités d'une part, elles sont aussi directement ou indirectement en rapport avec des organisations d'un niveau « supérieur ».

Si on ne peut dire qu'elles sont toutes en compétition, elles s'inscrivent néanmoins dans ce que nous appelons l'arène locale du développement. Ces associations ne sont pas territorialisées au sens propre, ni par les membres, ni par les activités ou l'ambition. D'autre part, on trouve des associations urbaines plus populaires, rarement dotées de statuts reconnus, mobilisant pour des objectifs divers des réseaux d'interconnaissance ou des populations territorialisées et fonctionnant selon des dispositifs ad-hoc et souples. Leur existence et leurs réalisations prennent davantage de relief au regard de la crise sociale et économique qui affecte la vie quotidienne des groupes populaires. Elles se constituent en associations à

membership plus ou moins étendu visant à collectiviser un risque particulier ou plusieurs (santé, crédit, épargne, etc.). Fondées sur une participation populaire directe et matérielle, elles ne se veulent pas principalement des intermédiaires et s'adressent à des collectifs davantage qu'à l'espace public.

Ces associations voient le jour à l'initiative des populations pour pallier à la précarité de leurs conditions de vie. Ces groupes ont développé des formes originales d'épargne-crédit, mais leur rôle ne peut être réduit à ce seul aspect. Orientées vers la socialisation de risques individuels et familiaux, le secours mutuel et le soutien des membres à travers les réseaux qu'elles tissent, ces associations garantissent à leurs membres une forme de « protection sociale ». Elles assurent aussi un rôle de « service public » et sont des lieux de médiation dans les quartiers où elles sont installées. D'une façon plus générale, elles constituent la trame de ce que l'on nomme généralement « l'économie informelle ». Ces groupes utilisent les ressources sociales, culturelles et économiques disponibles localement et ne bénéficient que rarement d'aides extérieures⁷⁴. Si la trajectoire de l'État africain post-colonial est aujourd'hui à un moment clé, il est illusoire d'envisager sa réduction définitive à la portion congrue. Cependant la sphère associative (société civile) est appelée à jouer un rôle croissant tant au niveau de l'accumulation et de la distribution des ressources, des services, que de la mobilisation et de l'aide au développement.

La prolifération associative actuelle connaîtra sans doute et rapidement de profondes mutations (disparitions, privatisations, plongées dans l'informel, regroupements divers, officialisations, etc.) mais quoi qu'il en soit, l'espace ouvert ne disparaîtra pas et s'il devient possible de parler de société civile, d'économie sociale, et de société urbaine organisée, ce sera sans doute à travers les partenariats qui s'établiront au sein de la sphère associative parmi les différents types d'organisations et entre celles-ci et les pouvoirs publics.

2.2) Les coopératives

Les coopératives sont également des structures présentes depuis longtemps dans le paysage économique et social africain. Que ce soit sous la période coloniale ou après les indépendances, les coopératives ont été considérées dans de nombreux pays comme des instruments permettant l'organisation de l'économie, surtout agricole. A quelques exceptions

⁷⁴ B. Fonteneau, « Quelques notes sur l'économie sociale en Afrique », www.saw-b.be/25ans/fonteneau.pdf

près, c'est bien d'échec dont il faut parler quand on fait le bilan de la mise sur pied de ces coopératives. L'approche top-down adoptée par les Etats a notamment conduit à un manque d'autonomie, de dynamisme et de performance de la part de ces structures économiques.

A cette époque, de nombreux rapports faisaient état des échecs des coopératives qui étaient introduites en Afrique en tant que modèle externe conçu spécifiquement à des buts coloniaux. Les États colonisateurs vont à la fois inspirer, encourager et même créer des organisations de modèle coopératif. Ils sont convaincus que pour assurer l'approvisionnement de la Métropole en cultures de rentes, il faut absolument mobiliser le monde rural et, pour eux, la forme organisationnelle la plus apte à remplir cette fonction de mobilisation, est l'organisation coopérative⁷⁵.

Ainsi les coopératives ont servi comme instrument stratégique pour regrouper les producteurs ruraux, de sorte que les cultures d'exportation essentielles comme le café, le cacao et le coton puissent être collectées de manière plus rentable. Après l'indépendance, les gouvernements des Etats devenus souverains accordèrent un rôle essentiel aux coopératives, en particulier pour le développement des zones rurales. Ainsi, les structures coopératives ont bénéficié d'une position privilégiée et notamment en terme d'approvisionnement et de commercialisation qui les protégeaient de la concurrence, par conséquent, leur autonomie, leur contrôle et participation démocratique et leur efficacité économique ont été totalement compromis. Elles sont devenues, dans la majorité des pays africains, des instruments du gouvernement ou des organisations collectives soumises au parti au pouvoir.

L'introduction de programmes d'ajustement structurel à la fin des années 1980, a eu pour effet le désengagement de l'Etat des fonctions économiques et de développement, et la libéralisation des coopératives contrôlées par l'Etat.

Au cours des années 90, on assiste à l'émergence d'une troisième génération de coopératives africaines, ce sont de véritables organisations d'entraide enracinées dans les communautés locales, qui prônent les initiatives et le travail des producteurs locaux et renforcent les économies locales. Alors qu'on assiste à un phénomène de désintégration des coopératives qui étaient sous le contrôle et la tutelle des Etats africains. Jusqu'aux années 90, on peut ainsi dire que les coopératives en Afrique n'avaient pas vraiment bonne presse, ni auprès des populations qui s'en méfiaient, ni auprès des agences de coopération internationale, qui les considéraient comme non performantes. Depuis une quinzaine d'années, on peut dire que les coopératives connaissent un certain renouveau. Selon une

⁷⁵R. Noumen, (2008), "Les coopératives: des utopies occidentales du XIXe aux pratiques africaines du XXe", *Revue Française de Gestion* N°188/189, édition Lavoisier, p 271.

récente étude internationale conduite par Develtere et Pollet en 2006 dans 11 pays africains, il apparaissait :

- une démarcation floue entre les coopératives et les non coopératives (notamment des associations qui oeuvrent dans une logique plus coopérative) : ces dernières étant de plus en plus prises en compte par les structures secondaires du secteur coopératif (fédérations) ;
- Une grande disparité entre pays, dans certains pays (Égypte, Sénégal, Kenya et Rwanda), le taux de pénétration du membership coopératif est supérieur à 10% tandis que dans d'autres pays, il n'est que d'un ou deux pourcent (Niger, Ouganda, Cap Vert) ;
- Un constat qui établit qu'approximativement 7% des Africains appartiennent à (au moins) une coopérative ;
- Une importance croissante des coopératives d'épargne et de crédit ;
- le constat que les coopératives ne sont pas actives sur les questions politiques (soit par manque d'intérêt, soit parce qu'elles ne sont pas invitées/reconnues comme groupes représentatifs) ;
- Que les autorités ne prennent plus les coopératives «en otage» mais ont toujours une forte influence sur le secteur coopératif (changements juridiques abruptes, désintérêt, etc.) ;
- Que dans les trente dernières années, les intervenants extérieurs (coopération internationale) ont perdu beaucoup de temps à se concentrer sur les structures (apex, fédérations, etc.) plutôt que sur les coopératives elles-mêmes.

2.3) Les mutuelles

La forme mutualiste se retrouve essentiellement dans le secteur de la finance et dans le secteur de la santé. Dans le secteur de la finance, la forme mutualiste (et coopérative) a même été favorisée par la législation des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine pour toutes les activités liées à la micro-finance (épargne et crédit).

Plus récemment, c'est dans le secteur de la santé que les mutuelles ont fait leur apparition, particulièrement en Afrique de l'Ouest. Il y a une étroite relation entre la réussite des activités génératrices de revenus et la santé communautaire. En effet, les acteurs des initiatives d'économie sociale ont besoin d'être en bonne santé pour faire leurs activités. Or, faute d'un mécanisme de prise en charge sanitaire, beaucoup d'activités tombent en faillite

parce que le capital accumulé est englouti par les frais du aux soins médicaux.

Les mutuelles de santé sont des systèmes qui, en organisant un partage des risques «santé », permettent d'améliorer l'accès aux soins des bénéficiaires qui y cotisent. Les membres de la mutuelle paient ainsi (mensuellement ou annuellement) une cotisation qui leur donne droit à un ensemble de prestations dans une ou des formations sanitaires avec lesquelles la mutuelle a généralement passé des conventions.

Bien que les systèmes de micro-assurance santé soit relativement récents, ils ne cessent de prendre de l'ampleur. Leur nombre semble en effet en constante progression. En se basant sur l'inventaire de la Concertation (2004) entre les acteurs de développement des mutuelles de santé en Afrique, le nombre d'organismes atteint au moins 622 en 2004 dans onze pays d'Afrique de l'Ouest et du centre⁷⁶. Il est à noter que certaines études s'accordent généralement sur le fait que l'adhésion à ce genre d'organisations, ne semble pas être liée au genre⁷⁷.

Une étude menée au Sénégal⁷⁸ indique que plus le niveau d'éducation est élevé, plus la probabilité d'adhérer à une mutuelle de santé est grande, que l'on mesure le niveau d'éducation en nombre d'années de scolarité ou en termes d'aptitude à lire et à écrire. Ainsi, parmi la population couverte par la recherche, environ 80% des individus ayant suivi des études secondaires et 90% des individus ayant un titre universitaire sont membres d'une mutuelle de santé. Les chefs de ménage ayant reçu un minimum d'instruction formelle sont plus réceptifs à participer. De même, les personnes sachant lire et écrire sont davantage susceptibles d'adhérer à une mutuelle de santé que les personnes illettrées (respectivement 70% et 55% d'adhérents).

Parmi les traits significatifs du développement des mutuelles de santé, on distingue :

- Un faible niveau des cotisations. Dans la plupart des cas, les prestations prises en charge sont payées sur la base des cotisations des membres et non sur des subventions extérieures. Ceci est positif car cela montre que ces systèmes se construisent dès le départ dans un souci

⁷⁶J. Defourny et J. Failon,(2011) « Les déterminants de l'adhésion aux mutuelles de santé en Afrique subsaharienne : un inventaire des travaux empiriques », *Mondes en développement*, n°153, p. 7-26.

⁷⁷ Allegri M,(2006) Understanding enrolment in community health insurance in Sub-Saharan Africa: a population based-case control study in rural Burkina Faso, bulletin World Health Organisation, Vol 84 N°11, 852-858.

⁷⁸ Jutting, (2005), in J. Defourny et J. Failon, Les déterminants de l'adhésion aux mutuelles de santé en Afrique Subsaharienne : un inventaire des travaux empiriques, Monde en développement 2011 N°153.

d'autonomie financière. Cependant, dans les contextes d'extrême pauvreté qui caractérisent l'Afrique Subsaharienne, les capacités contributives des membres sont faibles et surtout très précaires : quand un ménage sait que ses ressources sont limitées et que d'autres dépenses vont survenir, il hésite parfois à renouveler sa cotisation.

- Le bénévolat. La majorité des mutuelles sont gérées bénévolement par des membres élus ou désignés. Or, on constate que le bénévolat a de nombreuses limites car les responsables sont pris par leurs activités professionnelles ou se démotivent devant l'ampleur et parfois la difficulté de la tâche (gestion administrative et financière de la mutuelles, sensibilisation et recrutement de nouveaux membres, relations avec les prestataires, etc.). De plus, en raison notamment du fort taux d'analphabétisme et du faible taux de scolarisation, il est souvent difficile de trouver des personnes à la fois disposées à exercer de telles fonctions et en ayant les compétences. Pour renforcer cela, de très nombreux efforts sont fournis en termes de formations par les structures d'appui (nationales et internationales) qui soutiennent techniquement le développement des mutuelles.

Aux mutuelles d'épargne et de crédit, s'ajoutent désormais les mutuelles de santé et celles d'accès à l'habitat. L'émergence d'une mutualité multiforme contribue à mobiliser les ressources et à étendre l'accès à des soins de qualité. Elle s'est faite dans un contexte de changement des besoins et de déficit de l'offre.

- Les fédérations/unions. Bien qu'encore embryonnaires dans la plupart des pays, on voit de plus en plus de fédérations et d'unions se mettre en place pour mieux exercer certaines fonctions administratives des mutuelles de santé et/ou assurer leur représentation auprès des autorités.

- La qualité des soins. Les mutuelles et leurs partenaires doivent veiller à ce que les soins dispensés soient de bonne qualité et/ou contribuer à leur amélioration. Cette nécessité se trouve confrontée à de nombreuses difficultés, non seulement d'ordre matériel et financier mais également parce que les prestataires de soins n'ont jusque-là pas été habitués à discuter de ces problèmes avec des patients, longtemps perçus comme n'ayant pas de compétences en la question.

- Les réformes. Au niveau national, les gouvernements et administrations de ces pays montrent de plus en plus concrètement un intérêt et une conviction en ces systèmes d'assurance santé. Les mutuelles de santé sont clairement l'un des instruments pris en compte dans les réformes actuelles des systèmes nationaux de sécurité sociale et sont mentionnés dans les documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP/PRSP). Des projets

législatifs spécifiques aux mutuelles de santé sont en cours de discussion dans plusieurs pays, voire déjà effectifs comme au Sénégal ou au Mali, offrant aux mutuelles un cadre juridique spécifique et une reconnaissance nationale.

En guise de conclusion, deux dernières remarques valables pour les associations, les mutuelles et les coopératives.

- Malgré les efforts actuels faits dans ce sens (voir notamment www.concertation.org pour les mutuelles de santé), le nombre d'initiatives et leur forte présence dans de nombreux domaines, on ne peut pas encore parler de secteur de l'économie sociale, et difficilement de mouvement coopératif ou mutualiste.
- De même, les initiatives d'économie sociale mettent souvent en avant leur difficulté de fonctionner de manière autonome face à des Etats encore très centralisateurs et des bailleurs de fonds dont les ressources financières et techniques sont souvent indispensables mais avec lesquels les rapports de force restent inégaux.

2.4) Les organisations traditionnelles africaines

2.4.1 Importance et spécificités des organisations traditionnelles en Afrique

En Afrique, le communautarisme rythme la vie sociale dans les milieux ruraux, à telle enseigne que la production, la distribution et la possession sont régies par une certaine «éthique sociale ». Cette éthique sociale communautaire a pour conséquence de garantir la subsistance de tous grâce à une répartition équitable des ressources et au droit de chaque membre de la société de recevoir une aide de la société entière en cas de besoin et de détresse personnelle. Dans la société traditionnelle, il est pertinent de relever qu'en principe, on ne travaille pas pour le compte de quelqu'un, mais avec les autres membres du groupe auquel on appartient, pour la satisfaction des besoins de tous. Cette particularité de l'Afrique rend difficile la présentation des organisations traditionnelles.

Dans presque tous les pays, il existe au niveau local, dans le cadre des structures sociales traditionnelles, des organisations d'entraide autochtones pour des travaux communautaires, l'aide entre voisins, l'épargne etc. Ces groupes autochtones ont été considérés pendant l'époque coloniale et également ensuite par de nombreux politiciens du développement et experts comme des formes primitives, arriérées, freinant le développement et ce n'est que depuis peu qu'officiellement, on songe sérieusement à elles comme des points de départ possible pour des programmes de développement.

L'intérêt des planificateurs du développement s'oriente donc vers le développement d'organisations locales qui d'une part seront acceptées par la population locale comme leurs propres organisations et qui d'autre part sont capables d'être des cellules de base pour des programmes de développement lancés par l'Etat et peuvent peu à peu être transformées en organisations économiques efficaces avec la participation — si possible volontaire — de la population. Pour cela, il est nécessaire d'éveiller l'intérêt de la population en faveur d'une collaboration volontaire avec ses propres ressources, ce qui n'est possible que si les intéressés sont convaincus qu'il est de leur intérêt de se grouper et d'apporter leurs contributions à ces groupements.

Ces organisations traditionnelles se constituent sous forme de groupes informels qui se mobilisent en fonction des usages locaux avec des règles non écrites et en cas de non respect, ils font l'objet de contrôles et de sanctions sociales. De telles organisations travaillent en règle générale sans statut établi par écrit, sans être reconnues par l'Etat, sans être inscrites dans un registre public et sans capacité juridique propre. Des organisations d'entraide peuvent être créées ad hoc pour résoudre des tâches précises et concrètes, comme pour la construction d'un puits, d'une route, d'un bâtiment scolaire etc. Elles peuvent exister à l'état latent et n'être activées qu'en cas de besoin, par exemple, au moment où il s'agit d'accomplir certains travaux communautaires, un travail dans les champs de la collectivité, pour participer à une occasion particulière au sein de la communauté ou encore dans une échelle plus réduite, une fête, une cérémonie culturelle.

Les organisations d'entraide peuvent également exister pendant une période plus longue pour résoudre des tâches permanentes avec un nombre de membres égal ou variable pour servir des objectifs socio-culturels, exécuter des tâches administratives ou poursuivre des objectifs économiques. Très souvent, plusieurs des objectifs mentionnés sont poursuivis en même temps mais avec une différenciation au niveau de leur importance de sorte que l'on peut établir une classification d'après le but principal. Les fonctions de ces organisations d'entraide dans le cadre de la structure globale sociale et économique d'une région peuvent être diverses:

- Garantie de l'existence,
- Maintien du statu quo, mais également,
- Adaptation aux conditions en mutation,
- Adoption de méthodes et de techniques nouvelles.

2.4.2 Classification des organisations traditionnelles

En attendant que des recherches scientifiques soient effectuées sur la question, nous évoquerons essentiellement des structures traditionnelles ayant déjà fait l'objet d'une étude scientifique et dont le mode de fonctionnement est plus ou moins connu. Au-delà de cette précision préliminaire, il convient de noter également qu'il n'est pas évident de produire une

présentation complète et exhaustive des types d'organisations traditionnelles africaines sans mener une véritable recherche de terrain. Or jusqu'aujourd'hui, aucun travail de fonds et d'ensemble n'a été effectué sur la question. Nous nous limiterons pour cela à une classification générale. Il s'agit de définir des tiroirs à travers lesquels les organisations traditionnelles peuvent être rangées harmonieusement suivant des critères bien précis. Plusieurs approches sont possibles. La classification peut se faire suivant le sexe des membres (organisations d'hommes, de femmes, mixtes), l'aire géographique de localisation (organisations urbaines, rurales, villageoises,...) ou les classes d'âge (organisations de jeunes, de vieillards, d'adultes...). Toutefois, ces différentes approches ne sont que descriptives et ne permettent pas une analyse concrète de ces organisations. Une dernière approche -et c'est celle que nous retenons- focalise la réflexion sur l'activité des organisations traditionnelles. Ces activités sont de trois ordres : la production, le secours mutuel et l'entraide et enfin le culturel et le social.

a) Les organisations traditionnelles de production

Elles regroupent des personnes qui organisent une activité commune de production. La production est le plus souvent agricole ou artisanale. La structure fonctionne suivant la règle « l'union fait la force ». Deux types peuvent en être distingués. D'une part, la structure peut être plus solidaire qu'entrepreneuriale. C'est le cas de jeunes enfants d'un village qui s'organisent pour labourer, sarcler ou extraire les récoltes de toutes leurs plantations familiales en travaillant ensemble d'une plantation à une autre. Il n'est pris en compte que la superficie, l'objectif étant de travailler ensemble dans chacune d'elles. Certes la production proprement dite n'est pas commune dans ce cas, mais la collaboration des jeunes à différentes étapes de cette production en est une contribution. C'est ce qu'on appelle le « tsuk » chez les Bamiléké de l'ouest Cameroun.

Sur les côtes de l'Afrique de l'Ouest, la riziculture de mangrove des Balantes de Guinée Bissau et des Diolas du Sénégal⁷⁹ est fondée sur l'entraide, via la mobilisation ou l'invitation de groupes de travail appelés « kilé » en balante et « ekafay » en diola. Ces groupes sont constitués de jeunes du village qui proposent leurs services contre une rétribution collective, en grande partie en nature (alimentation et boissons). Ce système conduit les agriculteurs à accumuler des vivres permettant la mobilisation de la main-

⁷⁹ E. Sabourin, (2007), « L'entraide rural entre échange et solidarité », Revue du Mauss, N°30, La découverte.

d'oeuvre indispensable à la riziculture. Les groupes de travail balantes, payés en riz, alcool, tabac et argent, ne peuvent dépenser leur gain que sous forme de consommation collective, à l'occasion de fêtes. Ce type de rémunération ne permet pas d'accumulation individuelle [Sidersky, 1987]. Chez les Diolas de Casamance, les « ekafay » regroupent de façon séparée les hommes, les femmes et les jeunes hommes. Ils pratiquent l'entraide entre les membres pour les travaux agricoles qui requièrent une somme de travail importante (labour, récolte), dépassant les capacités de la concession.

D'autre part, elles peuvent aller au-delà du simple stade de la solidarité et embrasser une envergure véritablement entrepreneuriale. Cela suppose que chaque membre apporte quelque chose à la constitution d'un groupe, ce qui s'apparente à la volonté de formation d'un contrat de société. Des groupes de femmes ou de jeunes agriculteurs et/ou éleveurs (de telle agglomération villageoise), présents dans tous les pays d'Afrique, en sont des exemples. Il en est de même des clubs de paysans que l'on retrouve dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest. Ces organisations sont le grenier des cités urbaines si tant est qu'une grande partie de la production du continent africain émane de petites exploitations rurales qui présentent parfois des performances étonnantes. Aussi, convient-il de le préciser, les organisations traditionnelles africaines de production fonctionnent sensiblement suivant le même modèle que les sociétés coopératives. C'est probablement la raison pour laquelle le BIT établit un rapprochement conceptuel entre sociétés coopératives et organisations traditionnelles. En effet, il qualifie ces dernières de pré-coopératives et, de plus en plus, de coopératives simplifiées. Il s'agit de structures volontaires fonctionnant suivant les principes coopératifs sans répondre à toutes les exigences d'une société coopérative à part entière. Le concept de «coopérative simplifiée » a remplacé celui de « pré-coopérative » car, contrairement à ce dernier, il n'a pas un statut temporaire l'obligeant soit à se transformer en « véritable » coopérative, soit à se dissoudre après une période transitoire⁸⁰. L'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) s'est approprié ce concept et a réservé un pan entier de sa future législation uniforme sur les sociétés coopératives, aux structures coopératives simplifiées⁸¹.

⁸⁰ B , G. Dialla, (2005), « Les groupement villageois un regard critique sur des organisations économiques sociales en voie de disparition au BurkinaFaso, Séries de documents de travail 2005-24.

⁸¹ W. Tadjudje, (2010), « Tentatives de définition de l'économie sociale et solidaire :quel. place occupent les organisations traditionnelles en Afrique», 10^e Rencontre du RIUESS-Luxembourg.

b) Les organisations traditionnelles qui oeuvrent dans le secours mutuel et l'entraide

Elles ont pour objectif l'aménagement d'un système d'assistance réciproque entre leurs membres pendant les périodes de détresse telles que la maladie, le décès de membres de la famille, l'organisation de funérailles ou de cérémonies traditionnelles importantes,.... Des caisses de secours mutuel existent très souvent dans des structures telles que les tontines (voir encadré ci-après) ou des associations de village.

Les membres y font des réserves pour s'en servir en cas de survenance de difficultés. Bien plus, l'organisation prévoit parfois des fonds de solidarité et d'entraide destinés à assister certains membres selon des cas bien précis.

Encadré 7 Présentation des tontines

La tontine est une pratique répandue dans certaines communautés africaines et asiatiques, elle consiste à verser régulièrement une somme d'argent à un fond que chaque donateur peut utiliser à tour de rôle

Selon KIMWA :

Les tontines en Afrique sont une association des personnes qui, unies par des liens familiaux, d'amitié, de profession, de clan, et de région se retrouvent à des périodes d'intervalle variable afin de mettre en commun leur épargne en vue de la solution des problèmes particuliers ou collectifs.

Dans les années soixante-dix, F. BOUMAN a donné aux tontines une appellation plus scientifique : Associations rotatives d'épargne et de crédit (AREC, ou ROSCAs en anglais « Rotating saving and credit association »). De leur côté, d'autres économistes organisaient des colloques sur le sujet, et la revue « Savings and Développement » traitant abondamment des tontines faisait son apparition dans les kiosques. Par ailleurs, la Banque mondiale elle-aussi leur a consacré dans son « rapport sur le développement » de 1989 tout un chapitre. On peut distinguer des caractéristiques communes des tontines⁸² :

- Elles sont populaires et autogérées par les intéressés ;
- Elles assurent une fonction financière sans l'aide des banques et services techniques ;
- Elles rassemblent l'épargne sous forme des cotisations et permettent à leurs membres de

⁸² A. Laffitte,(1991), Les tontines, famille et Développement N°25

faire des économies pour faire face à des dépenses importantes en cas de deuil, de maladie ou pour investir.

L'adhésion des membres aux tontines s'appuie, notamment, sur 3 critères :

- La liquidité : on voit, on touche, on « sent » l'argent à chaque séance,
- La solidarité (« un seul bras n'attache pas un fagot des bois ») : on peut aller jusqu'à passer son tour en faveur de quelqu'un qui a un besoin urgent,
- La régularité : chaque semaine, chaque mois, les membres des tontines se réunissent.

L'assiduité aux séances est signe d'attachement aux objectifs du groupe et la garantie d'honneur de la parole donnée. Aucun prétexte ne peut justifier le retard dans le versement des cotisations.

Les AECR existent dans plusieurs pays et, dans la plupart des cas, sont pratique courante. Ainsi, près de 50 % des adultes au Congo et 76 % des commerçants du Zimbabwe font partie d'un tel type d'association⁸³.

Les tontines africaines ont avant tout une vocation sociale. Elles ne sont que l'une des innombrables formes d'associations existantes, à coté des réunions de jeunes, des groupements de femmes, des clubs d'épargne qui fleurissent dans les villages et dans les villes et qui permettent aux africains d'exprimer leur sens de la solidarité. La tontine privilégie le groupe par rapport à l'individu dont le comportement est régi par les principes de vie communautaire imposés par les moeurs et les coutumes. La tontine est une sorte de caisse de prévoyance à laquelle chacun des membres adhère en prévision de difficultés qui peuvent survenir, par exemple au plan familial. En effet, le besoin de sécurité face aux différents risques sociaux a rendu nécessaire le recours aux tontines, celles-ci devenant de puissants moyens de couverture sociale.

c) Les organisations traditionnelles qui oeuvrent dans le culturel et le social

Le but de ces organisations est de promouvoir la culture et le développement local ainsi que et le renforcement des liens de solidarité entre des personnes originaires du même village. Au Cameroun, il existe des associations de village, des cercles ou sociétés secrètes d'initiation, et plus récemment les comités de développement de village. Il s'agit d'associations créées dans des villages afin de mettre en place et réaliser des projets de développement tels que l'aménagement des voies de communication, l'adduction d'eau

⁸³ S. Dello Roza et B. Gauthier,(2012) « Les tontines favorisent-elles la performance des entreprises au Cameroun ? », Revue d'économie du développement, Vol 26

potable, l'électrification rurale, la construction ou l'équipement de structures sanitaires ou éducatives,...

L'exemple le plus pertinent à ce sujet se sont les « touiza » faits par les associations de parents d'élèves en collaborant avec les communes par exemple pour réaliser l'équipement d'une salle de classe, le reboisement d'une superficie publique ou le désensablement d'une école.

Des fonds sont réunis par les membres en vue d'atteindre les objectifs de développement fixés par le groupe. La contribution peut aussi être humaine et consister en l'accomplissement de tâches précises au profit de la communauté toute entière.

Il ressort de ce qui précède que le communautarisme et les pratiques de solidarité et d'entraide font partie, malgré une certaine montée en puissance de l'individualisme, des habitudes, du vécu et du mode de vie des populations africaines. Il n'est pas rare de rencontrer des organisations traditionnelles dont les activités sont mixtes ou multiformes. C'est le cas notamment des « Tchukse » (réunion d'entraide) au Cameroun, de structures sociales telles que « Zekola Yênta » (s'unir c'est bon), « Kumaare » (l'entente), « Dakopa » (s'entraider), ... au Burkina Faso, des banques de céréales en Afrique de l'ouest et des tontines un peu partout en Afrique.

2.4.3 Interaction entre les autorités publiques et les organisations traditionnelles

Ces organisations apparaissent comme des amortisseurs de crise. C'est en cela qu'elles sont décrites comme des dynamiques de régulation socio-politique de la crise, garantissant ainsi la stabilité de la société. C'est ce qui explique en grande partie, toute la tolérance et l'acceptation manifestées par les institutions publiques, même si la plupart de ces activités ne se conforment pas à la législation officielle et constituent un nid d'évasion fiscale.

Toutefois, même en l'état actuel du droit en Afrique, l'Etat joue son rôle de garant de la justice sociale même lorsqu'il s'agit de litiges portés devant les tribunaux par des structures non enregistrées. Il connaît donc l'importance des organisations traditionnelles, lesquelles ne sont pas clandestines, même si en principe elles sont informelles.

Si on prend le cas de la Mauritanie, certaines ONG s'inspirent de la Twiza pour élaborer de petits programmes de développement d'habitat social, à Nouakchott surtout, en s'associant avec des groupes sociaux pour réaliser des dispensaires, des mosquées, des

habitations (Exemple de l'ONG Twiza). En effet plusieurs ménages qui étaient incapables de bâtir un habitat décent se trouvent aujourd'hui dotés d'une à deux chambres en dur avec toilettes, grâce au système de la Twiza qui met en valeur et la contribution des pauvres eux-mêmes et celle de l'ONG Twiza. Dans ce programme précis, les participants fournissent de 20 à 40 mille ouguiyas⁸⁴ (soit environ 80 à 160 dollars), alors que l'ONG fournit, entre autres, les briques, le ciment, le maçon, etc.

De plus, L'État Mauritanien s'est inspiré également de cette pratique traditionnelle en mettant en place un projet d'habitat social dénommé "Projet Twiza"⁸⁵. Ainsi, grâce à ce projet ambitieux, 1730 logements sociaux ont été financés et 2668 micro crédits ont été alloués aux populations pauvres des quartiers périphériques de Nouakchott.

L'économie sociale et solidaire s'avère intéressante dans les pays en développement et notamment en Afrique Subsaharienne parce que son objectif vise l'amélioration des conditions matérielles de vie des membres. Les femmes qui s'appuient sur des initiatives qui rentrent dans des activités de l'économie sociale et solidaire peuvent espérer amortir les impacts directs et indirects de la pauvreté. En effet, la prise de conscience des femmes du caractère identique de leur condition sociale et le fait qu'elles aient pris la volonté de sortir de la pauvreté peut expliquer l'émergence de ces organisations féminines où leur implication semble très importante.

⁸⁴L'ouguiya est la monnaie nationale de la Mauritanie.

⁸⁵H. Kane,(2003), « Economie sociale et développement local en Mauritanie» in « création de richesse en contexte de précarité : Expérience de l'Afrique de l'Ouest » sous la direction de Favreau L, Cahier Collectif.

Chapitre 2 : La place des femmes dans l'économie sociale et solidaire en Afrique Subsaharienne

Depuis toujours, le rôle des femmes dans l'économie solidaire a été prédominant, même s'il n'a pas toujours été pensé consciemment comme tel : le troc, le marché informel, la tontine, sont des instruments de l'économie solidaire que les femmes pratiquent depuis des siècles sous toutes les latitudes. A elles seules, les femmes portent 80 à 85% de ces activités économiques, pays du Nord et du Sud confondus.

Cela s'explique notamment par le fait qu'elles forment 70 % de la population pauvre du monde et détiennent 1 % de la propriété⁸⁶. Elles sont les premières victimes du chômage, de la misère, et des dégâts causés par les guerres et les conflits dans la mesure où elles deviennent soutiens de famille.

À l'heure de réfléchir sur l'élaboration d'un corpus théorique de l'économie sociale et solidaire, il semble en effet important de s'intéresser à la place accordée aux savoirs "autres", ces savoirs qui, en dehors de la doxa générale marquée par "l'homme blanc", tracent un autre chemin de pensée. Il s'agit de voir comment ces deux théories "en marge" que sont l'ESS et l'économie féministe peuvent se rejoindre, se confondre, s'opposer éventuellement.

I. L'économie sociale et solidaire au féminin

Le rapport social spécifique entre hommes et femmes structure la société autant que les rapports de classe et de race. On observe des pratiques sociales différentes selon le sexe, et non des conduites biologiquement régulées. Les pratiques sociales sont un ensemble cohérent (mais pas nécessairement conscient) de comportements et d'attitudes identifiables dans la vie quotidienne. Elles sont collectives, et les manières de les vivre — leur « intériorisation » — sont individuelles. Il existe des marges de liberté pour les acteurs collectifs et individuels, d'autant plus grandes qu'on utilise les contradictions entre les rapports sociaux dominants⁸⁷.

Pour prendre en compte les rapports sociaux de genre, leurs contradictions et les acteurs collectifs qui agissent pour les transformer, il faut se référer au féminisme comme

⁸⁶ Données de l'ONU Marche mondiale des femmes, (2002), p250.

⁸⁷ D. Kergoat, (1997), " Pour une sociologie des rapports sociaux. De l'analyse critique des catégories dominantes vers une nouvelle conceptualisation ", in Hirata, Kergoat et Zylberberg-Hocquard: La division sexuelle du travail : Permanence et changement, p. 23.

mode de pensée et comme mouvement social organisé qui interpelle l'économie solidaire.

1.1 De la visibilité des pratiques au questionnement du discours

La question de la place de la femme dans l'économie solidaire a émergé avec la prise de conscience de l'invisibilité, de la marginalisation et de la non-reconnaissance de la participation des femmes. De nombreux groupes de femmes des classes populaires, à une certaine période de leur existence, se sont efforcés d'obtenir des revenus, que ce soit pour garantir le fonctionnement du groupe lui-même ou pour justifier à leurs yeux ou à ceux de leur famille les heures passées hors de la maison pour se retrouver entre elles.

La visibilité des expériences de femmes crée des références positives, les renforce en tant que sujets et contribue à introduire la problématique du genre. Une autre piste de réflexion consisterait à analyser la place des femmes dans les expériences mixtes ainsi que dans les expériences à majorité masculine. Il s'agirait de percevoir comment les hommes et les femmes organisent leur travail, assurent la gestion, concilient vie professionnelle et vie privée et s'il existe évolutions aussi bien en ce qui concerne les femmes que les hommes. Il faut également prendre conscience des représentations sexuées de l'économie solidaire. L'une d'entre elles tient au fait que l'économie solidaire est très proche du travail communautaire, territoire traditionnel des femmes : de ce fait, elle serait peu considérée par les hommes. (Il en va autrement dans le cas des entreprises en faillite qui sont reprises par leurs salariés.)

L'identité de l'homme au travail est liée au travail salarié formel. Sa participation aux groupes solidaires peut alors être considérée comme transitoire. À l'inverse les représentations dominantes de l'identité de la femme, liées au rôle de mère, d'épouse, de maîtresse de maison, les rapprochent des groupes qui se constituent au voisinage de l'espace domestique, et qui opèrent suivant des logiques et des valeurs proches de cet espace. Ces représentations sont cependant en pleine évolution chez les nouvelles générations de femmes, qui nourrissent des ambitions de carrière et veulent devenir des salariées stables.

Quand elles ne sont pas intégrées au marché du travail, elles tendent désormais à se présenter comme chômeuses, à la différence des femmes âgées qui, dans la plupart des cas, se représentent comme des femmes au foyer, même si elles exercent des activités dans le secteur informel.

On s'efforce enfin de reconceptualiser l'économie, y compris l'économie solidaire, à partir de la théorie économique féministe. Le collectif « Femmes et économie solidaire », de l'Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, s'est attelé à cette tâche en réunissant des militantes et des chercheuses, en particulier en France, au Québec et au Brésil. Dans le texte fondateur du collectif, intitulé «Rôle et place des femmes dans le développement de l'économie solidaire », elles identifient les questions suivantes ⁸⁸:

- La reconnaissance de la contribution des femmes à la production de richesses et à la promotion du bien-être social, ce qui implique de sortir de la logique monétaire, de maximisation du profit et d'accumulation du capital ;
- La reconnaissance du fait que « sans un minimum de confiance, de civilité et de réciprocité, vertus apprises au sein des relations familiales et amicales, aucun échange économique n'est réellement possible. Les milieux économiques construisent leur richesse en extrayant ce "bien particulier" que sont les "liens sociaux" comme s'ils étaient une ressource inépuisable, qui n'a pas de prix. Cette ignorance du rôle fondamental de l'économie non monétaire dans le développement rend invisible et dévalorise une grande partie du travail des femmes dans la société » ;
- Considérer la valeur des activités non monétaires exercées par les femmes ne résout rien si, en même temps, elles n'ont pas accès au travail rémunéré, moyen privilégié pour accéder à un minimum d'autonomie ;
- La lutte pour l'égalité professionnelle et le droit à l'initiative est insuffisante s'il n'existe pas en parallèle une meilleure répartition des tâches domestiques entre hommes et femmes. De plus, il faut opérer une critique du néolibéralisme, qui valorise le capital au détriment de la rémunération du travail et approfondit la division entre l'économique et le social. Ces divisions capital/travail et économique/social correspondent aussi à une division sexuelle. Nous savons que les détenteurs du capital et les banquiers sont en grande majorité des hommes et que les femmes sont surreprésentées au sein des professions sociales, dévalorisées par le néolibéralisme qui les juge superflues et improductives. ⁸⁹
- La visibilité du travail des femmes, de la sphère de la reproduction, les conditions de la participation des femmes au marché du travail et la critique de l'économie capitaliste et du néolibéralisme, sont autant de points de vue communs à la théorie économique féministe.

⁸⁸ M. Nobre, (2005), « femmes et économie solidaire (1) », Dictionnaire de l'autre économie, Desclée de Brouwer, p .334.

⁸⁹ Alliance pour un monde responsable, pluriel et solidaire, (1999), p. 2.

Mais la théorie féministe va bien au-delà : elle vise une rupture avec l'économie dominante, en proposant le défi d'abandonner le marché comme pivot de l'organisation de toute l'activité économique et sociale, et de le remplacer par la sphère de la reproduction.

1.2 Les expériences des femmes en terme d'économie sociale et solidaire dans les pays du Sud

Au Nord comme au Sud, bon nombre de ces expériences sont animées par des femmes et destinées à des femmes. Face à la délicate conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, face à des responsabilités matérielles croissantes (du fait de l'augmentation du « coût » des enfants, d'un célibat en progression et de la persistance du chômage masculin), face aux difficultés d'accès à la propriété et au crédit, les femmes sont souvent les premières à se mobiliser et à s'auto-organiser. C'est le cas notamment dans les domaines de l'alimentation et de la nutrition (groupements d'achat, épiceries sociales, restaurants, services de traiteur, cuisines collectives, banques céréalières), de la couture et de l'entretien du linge (laverie, retouche, repassage, magasin de mode), de la santé et des services de soins à autrui (garde d'enfants, soins aux personnes âgées), des relations avec les administrations et l'environnement institutionnel (services de médiation) du commerce, de la production et de l'artisanat, de l'épargne, du crédit et de l'assurance, de l'éducation et de la formation (alphabétisation, transferts de connaissances et de savoir-faire) et enfin de la culture et de la communication (espaces d'expression politique et culturelle).

Ces différentes expériences se présentent d'abord comme un moyen de soulager le quotidien des femmes qui les animent et qui sont poussées avant tout par le besoin et la nécessité. L'allègement de leurs obligations par leur mise en commun et l'amélioration du quotidien sont un premier résultat en soi. Néanmoins, faciliter l'accès des femmes à des activités génératrices de revenus ne suffit pas à garantir une égalité réelle. Celle-ci se heurte à trois obstacles principaux : le caractère multidimensionnel de la pauvreté, l'inadaptation des institutions et enfin l'inégale répartition des obligations familiales. Pour Isabelle Guérin, les initiatives d'économie solidaire, qui créent des espaces intermédiaires entre le privé-domestique et la vie publique, entre le monétaire et le non-monétaire, remplissent, de fait, trois fonctions interstitielles majeures susceptibles de favoriser la levée de ces blocages⁹⁰. En premier lieu, elles jouent un rôle de justice de proximité, or celle-ci est essentielle face

⁹⁰ I. Guérin, (2003), Femmes et économie solidaire, La Découverte, p. 16.

au caractère multidimensionnel de la pauvreté. En deuxième lieu, elles constituent des espaces de discussion, de réflexion et de délibération collectives ; elles se présentent en cela comme des modes d'accès à la parole publique pour des personnes qui en sont généralement dépourvues, et à travers l'expression et la revendication collectives, elles peuvent participer à la transformation des institutions, qu'il s'agisse de la législation ou des normes sociales. En troisième lieu, elles contribuent à redéfinir l'articulation entre famille, autorités publiques, marché et société civile, et elles participent à la revalorisation des pratiques réciproques ; or cette redéfinition et cette revalorisation doivent permettre de lutter contre les inégalités intrafamiliales en permettant aux femmes, mais aussi aux hommes, de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

Au Sud, ces espaces de médiation font très souvent partie du quotidien des femmes, habituées dès leur plus jeune âge à se regrouper et à s'entraider afin d'assumer leurs obligations domestiques, agricoles, rituelles ou encore religieuses. Au fil du temps, les activités collectives se sont transformées et diversifiées. L'enracinement social et religieux des groupements subsiste, tout en s'élargissant de plus en plus vers des activités génératrices de revenus. On assiste à la mise en place de circuits de financement spécifiquement féminins, ainsi qu'à de véritables filières commerciales où les femmes règnent en maîtres. L'appartenance au groupe permet aux femmes de réunir un capital de départ, d'effectuer des achats groupés, de négocier les prix et de limiter les déplacements. Les groupes jouent également un rôle d'intermédiaire avec l'environnement institutionnel. Avec les autorités locales, auprès desquelles les femmes parviennent à revendiquer leurs droits, et parfois quelques moyens ; mais aussi et surtout avec le milieu de l'aide au développement, en particulier dans le domaine de l'accès au crédit : en s'organisant en groupes de caution mutuelle, les femmes réussissent à accéder à des financements, inaccessibles autrement, et à donner ainsi plus d'ampleur à leurs activités commerciales. Espaces privilégiés d'intimité et de sociabilité et donc d'existence féminine, les groupes féminins apparaissent désormais comme des supports d'émancipation individuelle, voire comme de véritables modes d'accumulation économique et d'accès au pouvoir.

En Amérique Latine, elles ont un sens de l'organisation très poussé, mais à l'inverse ne savent pas créer les outils. Dans les pays d'Europe Centrale et Orientale, où les problèmes de survie se posent avec une acuité renouvelée liée à l'intégration dans l'Union européenne, ces

femmes savent très bien mener un travail de lobbying pour faire reconnaître leurs droits et obtenir des subventions nécessaires à leurs projets. Mais il existe des groupes de femmes très actives aussi dans les pays dits développés, notamment au Québec mais aussi en France. Ainsi à Dinan en Bretagne, des femmes artisanes (créatrices d'accessoires de mode, relieuses de livres, vendeuses de pizzas, etc.) ont monté un réseau pour essayer d'améliorer leur situation souvent très difficile. Elles entendent travailler autour de la logique de mutualisation et de coopération, en partageant par exemple un cabinet comptable pour faire des économies d'échelle, ou un stand sur un salon...En Afrique plus que partout ailleurs, les femmes savent produire à partir de rien. Elles sont particulièrement douées pour créer les outils de l'économie solidaire, comme les caisses d'épargne et les mutuelles de santé.

Dans la pratique, les femmes sont souvent les principales actrices des expériences d'économie solidaire. Face à la délicate articulation entre vie professionnelle et vie familiale, à des responsabilités matérielles accrues (notamment pour les familles monoparentales), aux difficultés d'accès à la propriété ou au crédit, les femmes s'auto-organisent : création de restaurants collectifs, de petits commerces, de coopératives de producteurs et d'artisans qui leur permettent d'acquérir une certaine autonomie financière. A cet effet, on peut citer l'impressionnante réussite des Nana Benz togolaises dans l'encadré ci après.

Encadré 8 : Réussite des Nana Benz

Les Nana Benz comptent parmi les personnalités les plus riches du Togo. Elles doivent leur surnom aux voitures allemandes, Mercedes Benz, qu'elles étaient les premières à importer, à un moment où même les hauts cadres de l'État ne pouvaient pas s'offrir ce luxe. À l'origine, c'étaient des femmes illettrées (en général) vendant divers produits dans le seul but de subvenir aux besoins familiaux. Mais, très vite, grâce au commerce de tissus, elles ont accumulé des succès et créé un vaste réseau de revendeuses de tissus. Grâce aux Nana Benz, Lomé, capitale du Togo, est devenue, surtout dans les années 1970, une plaque tournante du commerce de la sous-région. Les activités commerciales des Nana Benz démontrent une activité d'économie sociale et solidaire à l'africaine. On y note un véritable équilibre entre le social et l'économique. Ainsi, chacune d'elles offre des emplois à plusieurs employés, dont des proches et des connaissances de quartiers, voire des ressortissants de même village, venus travailler pour elle et apprendre d'elle. Au même moment, elles assurent ou contribuent aux

dépenses familiales (nourriture, logement, éducation des enfants, etc.), participent à des activités communautaires et entretiennent tout un réseau de revendeuses dont certaines leur doivent leur survie. Certaines de leurs relations avec les collaborateurs sont plus sociales et solidaires que commerciales.

En 1966, on estimait le chiffre d'affaires de cinquante revendeuses de tissus à 3 milliards de francs CFA; il devait s'élever à 11 milliards en 1979 et atteindre 12 milliards 650 millions en 1980. Ces chiffres seraient proches des marges bénéficiaires occasionnées à la même période par le phosphate, principale matière première du Togo.

Grâce à leur commerce de textiles, les Nana Benz ont pu amasser beaucoup de richesses, construire des maisons grandioses, investir dans l'éducation de leurs enfants, nourrir, soigner et loger leurs époux. Bien qu'illettrées, elles voyageaient à l'étranger pour affaires. Par ailleurs, au fil des ans, elles ont diversifié leurs activités : agrandissement de la gamme de produits importés; ouverture de restaurants de luxe, de boîtes de nuit, de pâtisseries, de compagnies de taxi, de pêche, etc. Même dans ces domaines, leur réussite est restée impressionnante.

Dans les pays en voie de développement, plus particulièrement en Afrique, les femmes lient survie quotidienne et création d'activités. Elles expérimentent des initiatives solidaires par le simple fait que leurs activités ne visent pas un retour sur investissement d'ordre financier mais une recherche surtout de plus value sociale en développant conjointement des services connexes comme la reconstruction d'écoles, la réhabilitation de maternités ou d'hôpitaux, ou le réaménagement du territoire par la réparation des routes.

De plus, les réseaux de femmes, en Afrique, s'élargissent tout en se spécialisant. Les "nanas-benz" béninoises ou togolaises, les "driankés" sénégalaises⁹¹, les pèlerines commerçantes (elles vont à la Mecque pour faire du commerce), femmes d'affaires de toutes sortes prennent un poids de plus en plus important.

⁹¹ A. S. Fall et C. Guéye, (2003), "Derem ak Ngerem, la grâce et la reconnaissance Les ressorts de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'ouest Revue du Mauss 2003 /1 N°21.

En Afrique de l'Ouest et à titre d'exemple au Burkina Faso, la notion d'économie solidaire est récente. Pourtant, les pratiques sociales de type solidaire ainsi que les réseaux d'entraide existent depuis longtemps. Les formes les plus anciennes d'action collective sont les « associations de classes d'âge » (*naam*⁹²), les « groupes d'entraide pour les travaux des champs » (*sosoaga*), les tontines ainsi que d'autres formes d'entraide et de solidarité (*songtaaba*)⁹³. Aujourd'hui, de nouvelles pratiques collectives émergent, telles que les coopératives d'épargne et de crédit ou les mutuelles de micro-assurance santé; nombre d'entre elles sont initiées par les femmes. Celles-ci se sont organisées et s'organisent encore dans des réseaux de solidarité qui leur permettent non seulement de tisser des liens étroits et de garantir une cohésion sociale mais aussi d'assurer des investissements productifs et le maintien des cérémonies familiales comme le baptême, le mariage ou les funérailles.

Ainsi, elles constituent grâce à leur rôle de pilier familial, les canaux de redistribution de l'économie informelle. En outre, leur penchant aux dépenses excessives dans les cérémonies familiales doit être replacé dans le contexte d'une économie sociale et solidaire comme étant un investissement dans le capital social.

Sur tout le continent, est amorcé un processus de démocratisation par la base qui voit l'émergence d'un acteur social plein de vitalité : les ONG, les associations et les groupes de base. Des initiatives qui recouvrent tous les domaines de la vie sociale sont pris en charge par ces associations et ONG où les femmes occupent une place de plus en plus visible et importante, mais en parallèle, il est vrai que des millions de femmes actuellement sortent de l'ombre et du travail invisible et innommable, car se fait jour tout d'un coup "un consensus" pour reconnaître que les femmes ne sont pas que des ménagères. Concrètement, le travail politique des vingt dernières années est actuellement sorti de la censure et du refoulement, pour tenter de s'y appuyer, mais dans un moment où la crise, la dette, la dévaluation ne permettent pas qu'il soit correctement payé ! De plus en plus et partout en Afrique, on assiste à une multiplication des initiatives, du développement des "petits métiers", des caisses de crédit : et tout ce qui est nommé informel, car sans appui institutionnel (et même avec des obstacles institutionnels sérieux avec l'environnement juridique qui tend à limiter la mobilité des femmes en plus des tâches réelles de reproduction.

⁹² La langue utilisée est le moore.

⁹³ M. Saussey, (2011) Initiatives féminines et économie sociale et solidaire dans la production du beurre de karité au Burkina Faso in Femmes , économie et développement : De la résistance à la justice sociale, sous la direction d'I. Guérin, . Hersent et L. Fraisse, Collection « sociologie économique.

La participation des femmes à l'économie sociale et solidaire majorée des transformations rapides de l'environnement urbain et du contexte économique ouvrent de larges brèches dans le contrôle marital, le rôle et l'identité masculine. La famille s'adapte à la nouvelle donne urbaine ; le travail et les visées entrepreneuriales des femmes deviennent de nouvelles normes sociales.

Non explicitée, par soumission et certainement par humilité, cette prise du pouvoir des femmes devient une réalité d'autant plus forte qu'elles sont des exemples de réussite pour les hommes en matière de regroupement économique, de capacité d'organisation et d'anticipation. Prenant conscience de leur poids économique, de leurs responsabilités et capacités à jouer un rôle déterminant dans la communauté, elles expriment toujours plus fort une volonté de participer aux instances de décision locales, même si elles tolèrent (encore) que le dernier mot revienne aux hommes.

Les responsabilités financières des femmes dans le cadre familial ont tendance à s'alourdir. Depuis le début des années 1980, la crise économique qui frappe l'Afrique touche en premier lieu les domaines d'activité réservés aux hommes (salarial et cultures d'exportation), bouleverse la division sexuée des tâches. Les hommes sont de moins en moins nombreux à assumer leur fonction de protection et on observe une participation croissante des femmes au marché du travail⁹⁴.

Cette évolution des pratiques, dans le domaine de l'accès à la propriété et des activités économiques, ne se fait pas sans heurts.

La diversité des pratiques monétaires et financières et des circuits féminins est au cœur de cette évolution. Cette pluralité exprime à la fois la pression du quotidien – un quotidien de plus en plus lourd compte tenu du désengagement masculin –, l'ambiguïté du rapport à la famille (conjoint, éventuellement co-épouses) et enfin parenté élargie - source incontournable de soutien et de protection mais aussi de contrainte et de subordination⁹⁵.

⁹⁴ E. Baumann (1999), Travail et mondialisation au Sénégal in I.Guérin, « L'argent des femmes pauvres: entre survie quotidienne, obligations familiales et normes sociale », Revue Française de Socioéconomie.

⁹⁵ I.Guérin,(2008) L'argent des femmes pauvres : entre survie quotidienne, obligations familiales et normes sociale, Revue française de socio-économie La découverte, N°2.

II. Spécificités de l'activité féminine en Afrique

Tableau 6 : Taux d'activité des hommes et des femmes, 1997 et 2007, et écart entre les sexes des femmes économiquement actives pour 100 hommes, 2007

	Taux d'activité des femmes (%)		Taux d'activité des hommes (%)		Nombre des femmes économiquement actives pour 100 hommes
	1997	2007	1997	2007	
	Monde	52,9	52,5	80,4	
Économies développées & Union européenne	51,3	52,7	70,8	68,2	82,0
Europe centrale et du Sud-Est (hors UE) & CEI	50,7	49,7	70,9	69,8	80,5
Asie de l'Est	70,9	67,1	84,5	81,4	78,9
Asie du Sud-Est & Pacifique	57,4	59,1	82,8	82,8	73,2
Asie du Sud	36,6	36,2	83,8	82,0	41,7
Amérique latine & Caraïbes	47,2	52,9	81,8	79,1	70,5
Moyen-Orient	25,6	33,3	77,5	78,3	38,7
Afrique du Nord	23,8	26,1	75,5	75,9	34,8
Afrique subsaharienne	64,1	62,6	87,4	86,1	75,0

Source : BIT, Tendances mondiales de l'emploi des femmes, mars 2008, p. 26.

2.1 Le statut de la femme au sein de la famille et de la communauté

Pour mieux comprendre la relation des africaines au travail, il faut comprendre d'abord, leur place dans la famille et dans la communauté. En général, la femme doit s'occuper de la famille élargie.

La division sexuelle du travail, telle qu'elle existe dans la plupart des pays de l'Afrique Subsaharienne, oblige les femmes à consacrer une partie importante de leur temps

aux activités de reproduction, celles liées à la maternité, aux soins de santé de la famille, aux travaux domestiques⁹⁶. En plus de ces activités de reproduction les femmes s'investissent énormément dans les activités socio-communautaires, nécessaires à la cohésion sociale. Ces obligations qui allongent leurs journées de travail, ont des impacts négatifs sur leur santé et sur le déroulement de leurs activités économiques. Un malade dans la famille est le plus souvent synonyme pour les femmes de la perte d'une ou de plusieurs journée(s) de travail ou tout simplement de la perte de leurs emploi.

L'image que la société se fait des femmes africaines ne joue pas toujours en leur faveur. Mères et gardiennes du foyer, elles sont garantes de la pérennisation de ce qui fait l'essence d'une société : sa culture. Or, même s'il est vrai qu'à l'ère précoloniale certaines sociétés accordaient un pouvoir de décision non négligeable à la femme, force est de reconnaître qu'en règle générale, la culture (tradition) ne leur est pas très favorable. Dans un système patriarcal, appelée à se marier et étrangère en sursis chez son époux, elle n'a pas accès à la terre. Dans un système polygame, son mari peut la répudier à chaque instant. De facto, la femme africaine est sensée représenter la vertu, l'abnégation et on a du mal à admettre qu'elle veuille s'émanciper, qu'elle ose exiger plus de liberté.

Concernant le phénomène de la polygamie, cela reste une réalité non négligeable dans bien des pays d'Afrique, même si la plupart d'entre eux ont limité à quatre le nombre d'épouses légitimes, ou bien, comme au Sénégal et au Mali, demandent à l'époux d'opter de façon irrévocable, dès ses premières noces, soit pour la monogamie, soit pour la polygamie⁹⁷. Il est d'ailleurs erroné de juger la polygamie uniquement comme une violence faite à la femme : cette dernière conserve toujours un pouvoir d'arbitrage, sur le choix et l'acceptation des coépouses, sur la gestion en commun de la famille élargie. Et la possibilité de retourner dans son village ou au sein de sa famille, lorsqu'elle estime que sa situation n'est pas satisfaisante. Ajoutons à cela, des nombreux cas de sociétés matrilineaires, voire matrilocales, où la femme conserve un pouvoir important.

⁹⁶ La pénibilité et le temps consacré aux activités vont dépendre de facteurs familiaux tels que la taille de la famille, à la présence d'infrastructures accessibilité des services sociaux de base.

⁹⁷ S. Brunelle, (2005), La femme africaine : bête de somme ou superwomen, in Femmes, combats et débats, www.scienceshumaines.com.

Par ailleurs, l'accès des femmes à l'emploi représente souvent une surcharge de travail importante et de ce fait l'exercice d'un travail rémunéré ne les dispense pas des tâches ménagères et familiales qui leur incombent dans le cadre de la division traditionnelle du travail.

Le travail des femmes africaines notamment dans les zones rurales dépasse de loin celui des hommes. Dans ce qui suit un tableau d'emploi du temps type d'une femme et d'un homme dans le cadre d'une enquête menée par le BIT qui montre une très importante disparité entre les charges des hommes et des femmes dans cette région.

Tableau 7 : Emplois du temps d'une femme et d'un homme en saison des pluies

Horaires	Femme	Homme
4H30 – 5H	Réveil – prière –préparation petit déjeuner	
5H – 6H30	Puisage de l'eau Travaux ménagers Soins aux enfants Entretien bétail Pilage de céréales	Réveil Prière Petit déjeuner Départ au champ
6H30 – 13H	Suite travaux ménagers Finition déjeuner Travaux champêtres	Travaux champêtres
13H – 14H 30	Chauffage du déjeuner Déjeuner Ramassage bois mort	Déjeuner Repos
14H30 – 16H	Travaux champêtres	Travaux champêtres
16H – 18H30	Travaux sur son champ	Retour à la maison Repos ou petits travaux
18H30 – 20H	Retour corvée d'eau Entretien petit bétail Préparation du dîner	Repos Lecture du Coran Causerie
20H – 22H30	Dîner Pilage céréales Petits travaux domestiques	Dîner Causerie / Repos Coucher

	Préparation déjeuner lendemain (première phase) Coucher	
--	---	--

Source : Genre et développement. Analyse de la place des femmes : une expérience au Sahel BIT 1996.

2.2 La précarité et la sous estimation du travail féminin

L'Afrique subsaharienne se caractérise par des taux d'activité économique féminine parmi les plus hauts du monde, mis en relief depuis l'amélioration des collectes statistiques. Cependant, les femmes, qui représentent 43 % de la population active, sont employées pour les deux tiers dans l'agriculture, secteur à faible valeur ajoutée, et en tant qu'indépendantes (travailleuses à leur compte et aides familiales) dans le secteur informel. L'emploi salarié est majoritairement masculin. Les activités féminines sont donc généralement tenues comme faiblement rémunératrices et de ce fait négligeables. L'élargissement de la définition du travail conduit à mesurer désormais une activité économique non plus seulement marchande, au sens de la comptabilité nationale et du PIB, mais étendue aux activités de soins (care economy) et aux activités bénévoles (volunteer work), tout en affichant des taux élevés d'activité économique, car la contribution réelle de la femme à l'économie reste très sous-estimée. Les raisons sont principalement une faible valorisation des activités exercées, l'absence de prise en compte des emplois du temps multiples et la forte implication dans des activités économiques non marchandes, par nature moins bien valorisées et donc moins productives en apparence.

Dans ce nouveau paysage économique, les activités se répartissent de la manière suivante entre les hommes et les femmes : les hommes travaillent le plus souvent dans les transports, la réparation, la boucherie, ainsi que dans divers types d'industrie (meubles, imprimerie...), dans le petit artisanat (couture, coiffure). Les femmes sont présentes dans la confection, la petite restauration (dont elles ont le monopole), la petite industrie agro-alimentaire, le petit commerce de produits vivriers et manufacturés, ainsi que le petit artisanat. En fait, la différenciation entre les deux genres, comme dans bien d'autres exemples, dépend de l'envergure des activités menées : les femmes sont plus généralement détaillantes, alors

que les hommes seront grossistes. Ceci est lié au fait que les activités féminines sont caractérisées par un faible capital de départ, et que la marge issue de la vente est souvent insuffisante face à la multiplicité de leurs charges sociales et familiales pour qu'elles puissent épargner puis

La recherche d'une meilleure visibilité de la contribution des femmes africaines à l'économie et au travail au sens large constitue une étape nécessaire à la valorisation de leurs activités et à la reconnaissance d'un statut consacrant une plus grande égalité entre les sexes.

Parallèlement aux données macroéconomiques, ce sont les modes de collecte qui ont foncièrement modifié les taux d'activité des femmes. Ainsi la collecte de données non plus auprès des seuls chefs de ménage, mais auprès de l'ensemble des membres du ménage permet de mieux renseigner les variables concernant l'activité des femmes. En effet, les chefs de ménage, souvent des hommes, ont tendance à sous-estimer l'activité économique des femmes du ménage car cela renforce leur prestige : pour un homme, avoir des femmes inactives signifie qu'il est en mesure de subvenir à l'ensemble des besoins du ménage. Il y a en outre un aveuglement systématique des hommes sur les activités économiques des femmes du fait de l'imbrication fréquente des activités domestiques et économiques. Cependant, rencontrer directement les femmes lors des enquêtes n'est pas toujours facile et dans les enquêtes où des hommes sont interrogés sur les activités pratiquées au sein du ménage, l'activité féminine est souvent sous-déclarée – et donc sous-estimée.

Tableau 8 : Taille et contribution du secteur informel et des femmes dans le secteur informel au PIB dans quelques pays africains

	Secteur informel (non agricole) en % de		Femmes dans le secteur informel en % de	
	l'emploi total non agricole	PIB non agricole	l'emploi total dans le secteur informel (non agricole)	PIB non agricole

Bénin, 1992	92,8	42,7	59,7	21,8
Burkina-Faso, 1992	77,0	36,2	40,9	28,6
Mali, 1989	78,6	41,7	71,9	26,1
Kenya, 1998	71,6	25,0	60,3	10,7
Tchad, 1993	74,2	44,7	53,4	27,8
Tunisie, 1994-1996	48,7	22,9	18,1	3,6

Source: « J.Charmes, femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance ».

En général, les caractéristiques de l'activité féminine, abondamment illustrées par les enquêtes et estimations statistiques récentes, cachent une réalité bien différente⁹⁸. En effet, si l'on tient compte uniquement des informations que fournissent les enquêtes portant sur la population active et les récentes enquêtes sur le secteur informel, la participation des femmes à l'activité économique est certes élevée, mais elle se confine à des activités agricoles comme aides familiales ou encore à des activités informelles indépendantes dans un secteur commercial essentiellement ambulancier et précaire. Cette image est bien réelle mais elle est réductrice et il est nécessaire d'aller plus loin dans la définition des concepts et dans les méthodes de mesure pour saisir une réalité plus complexe.

Statistiquement parlant, les différents pays ne se basent pas sur les mêmes définitions harmonisées, car il faut du temps pour inclure de nouveaux concepts et de nouvelles questions dans les recensements et les enquêtes statistiques habituelles. On observe malgré tout une tendance générale à l'augmentation de l'emploi informel, surtout dans les pays les plus pauvres d'Afrique subsaharienne, avec une progression de l'emploi informel dans le secteur formel et cela affecte de plus les femmes⁹⁹. Cette dernière tendance indique une recrudescence de l'instabilité du travail salarié et une restriction de la protection sociale, qui a du mal à étendre ses prestations aux travailleurs.

Selon le Bureau International du Travail (BIT), l'emploi dit « vulnérable » correspond à l'emploi des travailleurs à leur compte ou aidant leur famille. Ils sont moins susceptibles de bénéficier de contrats de travail formels, ne bénéficient pas de protection sociale ni de filets de sécurité les préservant contre les périodes de ralentissement économique. Révélateurs de

⁹⁸ J. Charmes, (2005) Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance, Revue Tiers Monde n°182.

⁹⁹ J. Charmes, (2009), « Concepts, mesures et tendances » in L'emploi informel dans les pays en développement une normalité indépassable ? Perspectives du Centre de recherche de l'OCDE, P. 49.

l'importance de l'économie informelle dans les régions moins développées, ils constituent, parmi d'autres indicateurs (chômage, pauvreté, etc.), un révélateur de risque économique important pour le travailleur. L'accès à l'emploi ne constitue pas toujours la recette miracle...

L'accès à l'emploi rémunéré, dans un contexte de développement économique, n'est pas toujours propice à un rééquilibrage des relations entre genres. Comme le soulignent L. Benaria et G. Sen, « la modernisation n'est pas un processus neutre », et « le problème pour les femmes ne tient pas seulement à la faible participation à ce processus en tant que partenaires égales aux hommes : ce système crée et intensifie les inégalités en utilisant les hiérarchies de genre existantes pour placer les femmes dans des positions de subordination à chaque niveau d'interaction entre classe et genre. Les sources de désillusion ont été nombreuses dans les pays développés, de nombreuses études soulignant la moindre reconnaissance de l'emploi féminin, la persistance de nombreuses inégalités (compétences moins reconnues, sur-chômage, précarité, salaires inférieurs, carrières moins abouties, etc.), la prégnance de formes de division du travail (segmentation des emplois, double journée de travail pour les femmes, etc.). Bien d'autres effets pervers peuvent être constatés dans les pays du Tiers-Monde, à l'heure où se pose la question de la modernisation économique et de ses effets. L'entrée accrue des femmes dans des emplois rémunérés peut ainsi correspondre, dans certaines régions comme l'Amérique latine et les Caraïbes, à l'arrivée massive des femmes dans le secteur des services ou du travail clandestin, où la précarité s'avère particulièrement forte. La flexibilisation de la production a souvent été synonyme du développement des emplois précaires, voire informels, largement occupés par les femmes (Abreu, 2002)¹⁰⁰. Celles-ci représentent souvent une part importante de la main-d'oeuvre disciplinée et de faible coût recherchée par les entrepreneurs pour leurs industries délocalisées dans les pays du Tiers-monde. Elles contribuent largement au développement d'une économie informelle profitant de ces travailleurs de l'ombre (services aux personnes non déclarés, ateliers clan destins, travail à domicile, maisons closes et réseaux de prostitution, etc.), donc l'accès à un emploi rémunéré ne signifie pas nécessairement l'accès à un espace public susceptible de garantir leurs droits et d'éviter certains abus.

¹⁰⁰ A. Abreu cité in *Féminin/ Masculin Sociologie du genre*, 2^e édition, Paris Armand Colin,, p. 170.

2.3 Une pluriactivité étendue mais mal appréhendée

Le phénomène de la pluriactivité peut prendre plusieurs formes. Dans les sociétés rurales ou urbaines dominées par des activités informelles, nombre d'individus n'exercent pas une activité unique pour gagner leur vie, mais un ensemble d'activités très diverses, au cours d'une même période, la semaine et même la journée. Il est ainsi difficile de saisir cette diversité par les questions classiques des enquêtes de population active. La pluriactivité saisonnière est également un autre aspect difficile à prendre en compte. Mais, même lorsque l'activité principale est stable et permanente, comme l'emploi salarié, les contextes macroéconomiques de crise, d'ajustement et de pauvreté suscitent de nombreuses vocations à la pluriactivité, en particulier de la part des salariés, et notamment ceux du secteur public.

La pluriactivité est en effet une caractéristique méconnue du travail féminin. L'évolution des réflexions sur le travail et des définitions qui en découlent ont contribué à lever une partie du voile qui rendait évanescence leur véritable contribution productive.

Les publications sur le capital social et sur sa visibilité croissante dans le domaine des politiques publiques sont nombreuses. Mais, de façon surprenante, cette littérature ne parle pas du rôle que jouent les femmes dans la création et le maintien de la vie sociale par l'intermédiaire des réseaux féminins et des formes de solidarité féminines.

Tout en promouvant le rôle et le statut élogieux de l'homme, la littérature africaine traditionnelle présente souvent l'envers de la femme. Si l'on reconnaît que la personne de la femme aimée est d'une richesse prodigieuse et qu'elle fait tout dans la famille et la société, c'est parce qu'elle fait effectivement tout. Mais, pour être mieux apprécié, ce « tout » que la femme est et fait ne doit pas se manifester au grand jour. La place de la femme est dedans et celle de l'homme dehors. C'est lui qui en portera le flambeau.

Mais comment vivre et exister en tant que femme saine de corps et d'esprit et pas seulement comme épouse et mère dans des rapports de force, de violence et de pouvoir ? Il s'agit d'exister en arrachant son autonomie. Car si les Africaines donnent la vie, elles viennent au monde par l'action, par la parole, par l'art. Et elles sont ingénieuses quand elles le désirent¹⁰¹. Elles savent faire, récupérer, construire, tisser, fabriquer avec les mains, l'esprit en éveil. L'ingéniosité des potières, des teinturières, des tresseuses de paniers, des coiffeuses, des couturières, n'est plus à démontrer. Parfois, l'habileté manuelle des femmes donne lieu à un art

¹⁰¹ T. Boni, (2011) «Que vivent les femmes d'Afrique », Edition Khartala, p. 119.

géométrique et coloré sans égal comme chez les Ndebele (Afrique du Sud) où les femmes sont initiées dès leur jeune âge à l'art des perles et à la peinture murale dont les motifs ne sont pas purement décoratifs mais ont aussi une dimension initiatique.

Même dans les zones en voie de développement où l'activité féminine est importante, notamment pour l'Afrique Subsaharienne, les femmes sont nettement plus touchées par la vulnérabilité de l'emploi (81,7 % en Afrique Subsaharienne, pour une moyenne de 72,9 %) et par un travail non reconnu que les hommes : contribution à une activité familiale sans salaire (34,7% des femmes contre 18,4% des hommes dans cette zone)¹⁰² et travail informel travail clandestin, emploi domestique, service aux personnes, travail du sexe, etc¹⁰³) qui demeurent très présents. Comme dans les pays occidentaux au moment de l'industrialisation, le travail informel et précaire des femmes peut être considéré comme l'un des supports de la modernisation économique dans les PVD. Le travail invisible produit par les femmes pour nourrir la famille et pourvoir aux différents besoins du foyer permet au système économique capitaliste de se développer en maintenant des salaires masculins suffisamment bas pour être particulièrement rentables. On peut dès lors considérer que « les femmes subventionnent le travail salarié des hommes grâce à la production domestique et à l'agriculture de subsistance ».

Lorsque les injonctions coutumières et/ou religieuses à demeurer dans l'espace privé sont trop fortes, les femmes doivent se résoudre à accomplir certaines tâches rémunérées tout en restant à leur domicile. La construction d'identités et rôles de genre peuvent passer par une grande diversité d'articulations possibles entre travail domestique et travail rémunéré, activités de production et de reproduction dans les sphères privée et publique.

Ce d'autant plus que l'accès des femmes à l'emploi représente souvent une surcharge de travail importante, l'exercice d'un travail rémunéré ne les dispensant pas des tâches ménagères et familiales qui leur sont réservées dans le cadre de la division traditionnelle du travail entre genres.

¹⁰²C. Guionnet et E. Neveu(2009), *Féminins/Masculins Sociologie du genre*, 2^e édition, Paris Armand Colin, p. 66.

¹⁰³ R . Mehra et S. Gammage, (2001), «Tendance contre tendance et lacunes dans l'emploi des femmes», Cahiers Genre et Développement,

Au Cameroun, la crise économique a certes conduit les hommes à accepter que les femmes travaillent à l'extérieur du foyer et contribuent à accroître les revenus du foyer. Mais l'entrée des femmes sur le marché du travail n'a en aucun cas contribué à redéployer la division des tâches au sein du couple. Au Vietnam, les différentes réformes, l'accroissement du travail agricole et le déclin des services sociaux, ont de même généré une surcharge de travail sans précédent pour les femmes. Au Ghana, le développement a poussé les hommes à migrer vers les régions urbaines, laissant les femmes gérer seules les lourdes tâches agricoles de subsistance, en plus de leurs tâches domestiques et familiales ordinaires (Benaria, Sen, 2001).

La considération de ces nombreux exemples illustre la nécessité de prendre plus que jamais en compte l'articulation entre sphères de la production et de la reproduction. Dans les pays du Tiers-Monde comme dans les pays développés, l'accès des femmes à la sphère productive n'a guère entraîné de changement notable dans la sphère familiale et domestique de la reproduction. L'arrivée des femmes sur le marché de l'emploi n'a en général pas généré de nouvelle division des tâches au sein du couple (ou de façon mineure).

2.4 L'importance des groupements féminins

En général et de part le monde, les femmes participent à des activités bénévoles et communautaires très diverses pour des oeuvres caritatives, des églises, des groupes familiaux, des groupes de voisinage ou des clubs. Ce sont souvent les femmes qui ont les liens locaux et familiaux les plus forts ; elles forment souvent des réseaux, s'impliquent dans des relations d'aide mutuelle et comptent souvent parmi les personnes les plus actives dans les groupes de quartier et dans les associations locales à but social, économique culturel....

Avec le développement des villes et la monétarisation des échanges, ces pratiques se sont développées en milieu urbain, mais ont pris d'autres formes. Aujourd'hui, ces formes d'entraide se réalisent de plus en plus à travers des organisations sociales de nature collective bien structurées telles que les associations et les groupements. Leur développement a contribué à la formation des réseaux sociaux qui revêtent différentes formes et qui servent à absorber le choc provoqué par la crise (Fall, 1993). Ce sont les

femmes qui se distinguent le plus dans l'organisation et le fonctionnement de ces réseaux sociaux et économiques en milieu urbain.

L'action collective des femmes est remarquable à travers le développement des groupements d'intérêt économiques où elles sont fortement impliquées. Elle est visible aussi dans les associations de familles ou de quartier dont le fonctionnement social repose essentiellement sur les tontines qui leur permettent de disposer de sommes d'argent significatives, susceptibles d'être investies (N'Dione, 1994). Tout en s'appuyant sur les rapports existant de solidarité, ces réseaux se modernisent et intègrent d'autres types de solidarité et de liens, créés par de nouvelles appartenances dont la trame constitue un tissu social spécifiquement urbain (Fall, 1993).

Les recherches sur les moyens de subsistance des ménages, sur les réseaux sociaux et les institutions bénévoles ont montré que de nombreuses personnes recourent à des organisations informelles indépendantes ou partenaires de l'Etat. On trouve souvent des femmes dans ces activités, notamment dans les activités liées aux soins à la personne, aussi bien dans les quartiers déshérités des villes du monde industrialisé que dans les pays du Sud en développement.

Souvent aussi, les femmes participent à des stratégies de survie collectives qui sont très hétérogènes. Elles mettent en place des unions de crédit, des cantines et de petites coopératives qu'elles gèrent avec succès. Elles s'organisent également autour des services, exigent de meilleurs systèmes de collecte des ordures, un meilleur entretien des routes, une plus grande sécurité et une meilleure gestion communautaire.

Quand l'État fait faillite ou est en crise à tout point de vue, quand le chômage augmente, quand l'école est en crise, quand il y a absence de sécurité sociale et que tous les services publics sont plus ou moins privatisés, c'est l'activisme des femmes qui aide à l'invention de nouvelles formes de citoyenneté dans le cadre d'associations de solidarité, afin de contrecarrer les effets néfastes de ce genre de scénario.

Aujourd'hui que le leadership féminin évolue, les femmes africaines ont gagné en autonomie et ont perdu beaucoup de leurs craintes et complexes. Par conséquent, le pouvoir économique des femmes se traduit socialement et renforce leur accès à la décision.

Dans les associations féminines, les femmes produisent, souvent des biens en produisant différents liens ; Or la nouvelle économie parle de productions de « richesses immatérielles » de la connaissance, des savoirs et de leur transmission par le biais des réseaux. Et les femmes africaines, qui sont les principales productrices des liens sociaux ont des activités explicitement dédiées à la création de relations sociales. Elles tentent souvent de maintenir et reproduire les liens familiaux et cela en produisant les réseaux réels hors institution...

Souvent, les organisations féminines tentent de garder une gestion liée à la culture en se basant essentiellement sur les valeurs de mutualisation et de solidarité. Elles allient l'économie domestique, et les échanges marchands sur le marché local, national et sont en lien avec l'état. Les femmes demeurent très impliquées dans la gestion des collectivités auxquelles elles appartiennent, ce qui est une condition favorable à l'acquisition de leur empowerment.

Chapitre3 : L'empowerment individuel et collectif au sein des activités féminines dans l'économie sociale et solidaire

Selon les contextes, on peut conceptualiser la notion d'empowerment et s'y référer à la fois comme théorie, cadre de référence, plan d'action, but, idéologie, processus, résultat ou conséquence.

L'empowerment fait partie de cette famille de termes au statut épistémologique ambigu, à la fois notion et réalité empirique. Il en est de même pour la gouvernance qui sert à désigner un processus de recomposition de l'ordre politique tournant le dos à ce modèle stato-centré d'organisation du politique, et plus généralement des rapports sociaux et qui met au contraire l'accent sur la négociation, l'ajustement, la coordination, la formalisation partenariale de normes entre une pluralité d'acteurs aux ressources et aux légitimités différentes et complémentaires.

L'empowerment désigne le processus de transfert de ressources politiques et de pouvoirs de l'Etat vers la société civile, la modification du rapport entre, d'une part, l'individu comme sujet politique et social et, d'autre part, l'Etat. De ce fait, l'empowerment est indissociable d'une analyse de la transformation des liens sociaux et politiques en même temps qu'il alimente un débat plus général sur la démocratie et la citoyenneté¹⁰⁴.

Dans ce chapitre, on tentera de définir et voir les origines du concept d'empowerment et son instrumentalisation par les instances internationales. Par ailleurs, on va mettre en exergue la plus-value pour les femmes en terme d'empowerment par le biais de l'appartenance à un groupement féminin.

¹⁰⁴ B. Jouve, (2006) éditorial, « L'empowerment entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement », Géographie, économie, société, Vol 8 p 5.

I. L'empowerment : Définition et analyse

1.1 Les différentes origines et interprétations de l'empowerment

La notion d'empowerment est considérée comme une notion floue et assez vague, pour autant, des traits communs se dégagent de ces différentes interprétations. L'*empowerment* articule deux dimensions, celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Il peut désigner autant un état (être *empowered*) qu'un processus, cet état et ce processus étant à la fois individuels, collectifs et sociaux ou politiques, même si, selon les usages de la notion, l'accent est mis sur l'une de ces dimensions ou au contraire sur leur articulation. Cela implique une démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus, de reconnaissance des groupes ou des communautés et de transformation sociale.

Aujourd'hui, c'est le terme anglais qui est le plus souvent utilisé. En France, plusieurs mots ont été inventés, comme « capacitation » (utilisé dans les documents de la Délégation interministérielle à la ville) ou le surprenant « empouvoirisation » (employé par les responsables du budget participatif de la région Poitou-Charentes)¹⁰⁵. Les Canadiens utilisent souvent le terme « affiliation », « habilitation » ou les formules « pouvoir d'agir » et à moindre échelle « puissance d'agir » qui sont mobilisées. Les termes autonomisation, émancipation ou capacitation ne font pas référence à la notion de pouvoir qui est le pivot du terme empowerment, bien qu'ils indiquent également un processus. Quant aux expressions « pouvoir d'agir » ou « pouvoir d'action » elles ne rendent pas compte du processus pour atteindre le résultat escompté

L'analyse de la notion d'empowerment est pertinente et pas aisée à cerner du fait de sa trajectoire, de la multiplicité des champs où elle est mobilisée, dans les évolutions de ses interprétations selon les contextes et au fil du temps. Les origines du terme sont anciennes : le verbe « to empower » apparaît en Grande-Bretagne au milieu du XVIIe siècle pour désigner un pouvoir ou une autorité formelle accordés par une puissance plus élevée. Mais ce n'est

¹⁰⁵ M H. Bacqué, C.Biewener, (2013), « L'empowerment, une pratique émancipatrice », La Découverte, p.6.

qu'au milieu du XIXe siècle qu'est formé le mot « empowerment » qui définit à la fois un état et une action, celle de donner du pouvoir.

Concrètement, c'est à partir des années 1970 que ce terme a été utilisé de façon diffuse par la société civile dans différents contextes : en particulier par des militantes féministes engagées dans des associations locales en Asie du Sud et aux États-Unis, par le mouvement d'éducation populaire et par des militants des mouvements noirs revendiquant la représentation politique de leur communauté.

Les origines et sources d'inspirations de la notion d'empowerment sont multiples et peuvent être retracées dans des domaines aussi variés que le féminisme, le freudisme, la théologie, le mouvement black power ou le gandhisme. L'empowerment renvoie à des principes, telles que la capacité des individus et des collectivités à agir pour assurer leur bien-être ou leur droit de participer aux décisions les concernant, qui guident la recherche et l'intervention sociale auprès des populations marginalisées et pauvres depuis plusieurs décennies aux États-Unis. Il faudra pourtant attendre les années 1970, et notamment la parution en 1976 de l'ouvrage « Black Empowerment : Social work in oppressed community » de Barbara Solomon, pour que le terme soit formellement utilisé par les chercheurs et les intervenants en service social. À la faveur des mouvements sociaux contestataires, le mot se popularise rapidement et s'utilise alors de façon croissante dans les travaux et interventions portant sur les communautés marginalisées comme les Noirs américains, les femmes, les gays et les lesbiennes ou les personnes handicapées. Les premières théories de l'empowerment élaborées aux États-Unis sont donc ancrées dans une vision philosophique qui donne la priorité au point de vue des opprimés, afin que ces derniers puissent s'exprimer mais aussi acquérir le pouvoir de surmonter la domination dont ils font l'objet¹⁰⁶. Au cours des années 80, la notion d'empowerment a commencé à apparaître dans le vocabulaire des praticiennes et chercheurs féministes travaillant dans le domaine du développement international pour désigner une approche alternative au développement incorporant des pratiques de participation « venant du bas ». Cette notion est rapidement entrée dans le discours des institutions du développement si bien qu'au milieu des années 1990, elle est devenue un « buzz word¹⁰⁷ » ou un mot en vogue, un « motherhood term¹⁰⁸ ».

¹⁰⁶ G. Wise, (2009) in A. Emmanuelle Calvès, " L'empowerment : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement ", Revue Tiers Monde. p. 735.

¹⁰⁷J. Rowlands, (1998), "A word of the times, but what does it mean? Empowerment in the discours and practice of development" in Women and empowerment an illustration from third world.

Ainsi, elle se retrouve dans les textes de la banque mondiale, de l'ONU et de l'USAID (the U.S. Agency for International Development) [l'Agence de l'aide internationale des Etats Unis], aussi bien que sous la plume de chercheurs, de professionnels et d'acteurs sociaux – dont des féministes, des responsables d'organisations non gouvernementales (ONGs) et des militants communautaires – travaillant dans les champs du développement.

1.2 La méthodologie de conscientisation de Paolo Freire

Parmi les nombreuses sources d'inspiration des travaux sur l'empowerment, la méthode de la conscientisation développée par le Brésilien Paolo Freire dans son ouvrage « Pédagogie des opprimés » publié 1968 occupe une place de choix. La grande majorité des ouvrages sur l'empowerment y font d'ailleurs référence. Partant de la « conscience dominée » des milieux ruraux brésiliens, expression de la « domination qu'un petit nombre de gens exerce dans chaque société sur la grande masse du peuple », Paolo Freire veut atteindre la « conscience libérée ». Il prône une méthode d'éducation active qui « aide l'homme à prendre conscience de sa problématique, de sa condition de personne, donc de sujet » et lui permet d'acquérir « les instruments qui lui permettront de faire des choix » et feront « qu'il se politisera lui-même ». Selon le modèle classique, le savoir est prodigué de manière verticale et autoritaire ("banking style"). Dans ce cas, le professeur est le seul dépositaire du savoir légitime, et l'impose à ses élèves. Ce type d'éducation repose sur une vision de l'homme comme objet malléable, que l'on maintient dans l'état de "conscience magique" ou de "conscience naïve".

Freire cherche au contraire à traiter l'homme comme sujet, capable de transcender et de recréer le monde¹⁰⁹. Selon lui, l'éducation des opprimés doit naître de leur propre initiative et non leur être infligée. Par conséquent, ils seront aptes à prendre conscience d'eux-mêmes, de leur possibilité d'action sur leur environnement. Il s'agit d'apprendre à l'homme à se libérer par ses propres moyens et à s'affranchir de la "colonisation de l'esprit", en s'appuyant sur une conception plus humaniste de l'éducation des opprimés. L'alphabétisation apparaît comme un acte éminemment politique, puisque l'analphabétisme est le résultat d'une négation du droit à

¹⁰⁸ J. Parpart, (2002) « rethinking empowerment : gender and development in a global/local world, London: Routledge.

¹⁰⁹ A propos de Paolo Freire, brève note d'introduction, Paolo Freire (1921 1997), www.unesco.org/most/freire_Paolo.pdf

l'expression des paysans. Apprendre à lire, au contraire, marque une étape vers la pleine participation de l'homme à la vie de la société, ou au moins dans une société lettrée.

Concrètement, sa méthode repose sur la nécessité d'axer l'enseignement sur les problèmes et la réalité des analphabètes, pour leur apprendre à regagner leur pouvoir d'expression sur la base de leur expérience. Il s'agit donc d'organiser la population en groupes, en "cercles culturels" et de discuter en leur sein de leur réalité, d'analyser les conditions locales, et même d'élaborer des projets qui leur permettent d'agir sur cette réalité.

Freire insiste sur le fait que les formes de conscientisation sont historiques et culturellement enracinées dans les différentes structures sociales. Ainsi pour lui, la conscientisation va au delà de la suppression d'une conscience fautive. « Elle signifie une insertion critique dans une réalité démystifiée »¹¹⁰.

Le concept de « prise de conscience critique » développé par Freire, qui permet de passer de la compréhension à l'action dans un contexte d'oppression, séduit rapidement les chercheurs et les intervenants américains mais aussi les activistes et les organisations non gouvernementales impliquées dans le développement international. À partir de la fin des années 1960, le modèle dominant qui réduit le développement à la croissance économique est, en effet, de plus en plus critiqué. L'échec des politiques et programmes de développement conduit un nombre croissant de chercheurs et d'organisations non gouvernementales (ONG) à militer pour une prise en compte des dimensions sociales du développement. Sur la base des premières évaluations des projets de développement menées sur le terrain, notamment par des anthropologues, sont proposés des modèles alternatifs de développement fondés sur le «développement endogène» et « auto centré ». On dénonce le principe asymétrique du transfert des technologies, la planification top down où le flux d'information et les décisions suivent un mouvement du haut vers le bas, à laquelle on oppose les « initiatives par le bas » (approches bottom-up) où les destinataires des projets d'aide au développement doivent être considérés comme des acteurs plutôt que des récipiendaires passifs¹¹¹.

¹¹⁰ P. Freire, (1973), « The pedagogy of the oppressed », Seabury Press, New York, p.47.

¹¹¹ A. E. Calvès, (2009), « L'empowerment : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », op cit.

Ci-après un encadré qui présente la stratégie de développement top down et celle du bottom up qui sont mobilisables dans les programmes de développement:

Encadré 9 Définition du Top down et du Bottom up

Le Top down – approche descendante

Le développement descendant (top down) est la forme la plus répandue en développement international. Elle signifie que les institutions ou encore les ONG étrangères dictent les règles du développement, puisqu'elles tiennent généralement le financement ; leur méthode a la prépondérance. Elles élaborent le projet au nord, prennent leurs ressources, puis se lancent dans son implantation dans une communauté donnée. De ce fait, peu ou pas de consultations avec les populations locales ont été effectuées.

Cette stratégie présente plusieurs limites, notamment celle d'implanter un projet qui ne comble pas les besoins ou la réalité des bénéficiaires. Le « Top-down », c'est-à-dire un développement imposé par le haut « Top » (les experts) à la base « down » (les bénéficiaires). Mais comment peut-on aider quelqu'un à se développer sans son avis ? Sans sa participation aux initiatives prises ?

Aujourd'hui, cette approche plutôt techniciste du développement semble être démodée, révolue.

Le Bottom-up – approche ascendante

Une approche "ascendante" du développement rural ("bottom-up", "venue du bas"), basée sur les attentes, les idées, les projets et les initiatives des populations locales, indissociable de la mobilisation des acteurs, indispensable pour une approche territoriale intégrée de qualité.

Selon les contextes locaux, l'approche ascendante donne ou redonne une actualité aux questions de cohésion sociale, de concertation et de transparence vis-à-vis des prises de décision. Dans tous les cas, elle invite à réfléchir à l'élaboration et l'adaptation de méthodes d'animation qui sont au coeur de la démarche.

"Bottom-up", » approche "ascendante", "démarche participative", "démocratie locale", "gestion concertée"... si ces notions ne sont pas toutes équivalentes, elles expriment des variantes d'un processus de concertation locale et d'une démarche collective d'appropriation de l'avenir d'un territoire par sa population.

Par cette démarche, la population et les acteurs locaux sont invités à s'exprimer et à participer

aux orientations du territoire en matière de développement, suivant leurs visions, leurs attentes et leurs projets.

L'approche ascendante n'est toutefois pas systématiquement applicable (ni appliquée) en tous lieux et en toutes circonstances et cela dépend notamment des spécificités de chaque pays ou à moindre échelle de chaque communauté ou organisation.

II. Les féministes du Sud et l'empowerment

La publication en 1987 du livre « Development, crises and alternatives visions : Third World women's perspectives » marque en effet un tournant dans la généalogie du concept. Cet ouvrage, fruit de la réflexion d'un réseau de chercheuses, de militantes et de responsables politiques féministes du Sud, connu sous son sigle anglais DAWN (Development Alternatives with Women for a New Era) qui voit le jour en 1984 à Bangalore, en Inde, présente les grands principes d'une approche de la question de la femme dans la problématique du développement qui sera rapidement libellée « approche empowerment ».

En effet, les féministes du sud et, entre autre, DAWN ont été très critique à l'égard des programmes d'ajustement structurel (PAS), mais aussi des programmes des Nations Unies pour les femmes mis en place tout au long de la décennie (1976-1985). Pour ces féministes, à l'instar de Sen et Grown¹¹² et Moser¹¹³ pour qui « l'approche d'empowerment » dénonce le postulat dominant selon lequel le principal problème des femmes du Sud est le manque considérable d'intégration au processus de développement. Le renforcement du pouvoir des femmes ne dépend pas uniquement de l'autonomie économique et de la satisfaction de leurs besoins fondamentaux mais d'une transformation radicale et progressive des structures économiques, politiques, légales et sociales inégalitaires qui perpétuent la domination selon le genre, l'origine ethnique et la classe, et entravent la satisfaction de leurs besoins stratégiques

¹¹² G. Sen et C. Grown, (1986), « Development, Crises and Alternative vision third world

¹¹³ C. Moser. (1989), «Gender Planning in the Third World: Meeting Practical and Strategic Gender Needs», World Development, vol. 17, p. 1799.

Encadré 10: Présentation de DAWN

Alternatives de développement avec les femmes pour une nouvelle ère (DAWN) est un réseau d'universitaires féministes, chercheurs et militants du Sud économique à travailler pour la justice économique et l'égalité et le développement durable et démocratique. DAWN fournit un forum pour la recherche féministe, l'analyse et le plaidoyer sur les enjeux mondiaux (économique, sociale et politique) qui affectent les moyens de subsistance, le niveau de vie, les droits et les perspectives de développement des femmes, en particulier les pauvres et les femmes marginalisées, dans les régions du Sud. Grâce à la recherche, l'analyse, le plaidoyer et, plus récemment, la formation, DAWN cherche à soutenir la mobilisation des femmes dans la société civile pour contester les relations sociales, économiques et politiques inéquitables aux niveaux mondial, régional et national, et d'avancer des alternatives féministes.

Depuis la fondation de DAWN en 1984, le réseau a été reconnu comme un agent important dans le développement des analyses féministes du Sud en genre et développement et un acteur clé dans les mouvements féministes mondiaux. Une politique et idéologique « 'sud' emplacement position » demeure extrêmement pertinente à l'ère de la mondialisation, avec un point de vue du Sud radicalement différente et qui se démarque de l'économie politique mondiale.

Le manifeste de DAWN est marquant de plusieurs points de vue. Il connecte l'expérience concrète du travail local, dans lequel beaucoup de ces femmes sont engagées, avec une analyse macroéconomique et une critique sociale qui montrent à quel point les politiques néolibérales ont, à travers le monde, aggravé les conditions de vie des femmes, débouchant sur une crise alimentaire en Afrique, sur la crise de la dette en Amérique latine, sur une montée de la pauvreté en Asie du Sud et sur la militarisation des îles du Pacifique¹¹⁴.

2.1 Définition et origine de la notion du « pouvoir »

¹¹⁴ M-H, Bacqué, C. Biewener, (2013), " L'empowerment une pratique émancipatrice ", Collection Politique et Sociétés, p.63.

Saul Alinsky est considéré comme le père fondateur du *community organizing (CO)* et ses écrits comme son expérience ont durablement marqué les approches communautaires nord-américaines

Pour lui, la notion de pouvoir est centrale et elle constitue l'essence de son projet. S'opposant aux représentations négatives du pouvoir, il y voit une « énergie organisée indispensable pour conduire tout changement. Dans sa postface à la deuxième édition de *“Reveille for Radicals”* (1969), s'adressant aux militants noirs, il affirme ainsi qu'une identité sans pouvoir reste une identité de seconde classe et que la culture noire, sans le pouvoir noir, demeure une castration.

Par ailleurs, les travaux de Michel Foucault ont été repris en partie par les féministes. Pour lui, le pouvoir n'est pas une « propriété », un « privilège », mais plutôt une « stratégie », un « réseau de relations ».

Dans son analyse, Foucault considère que cette microphysique suppose que le pouvoir qui s'y exerce ne soit pas conçu comme une propriété, mais comme une stratégie, que ses effets de domination ne soient pas attribués à une 'appropriation', mais à des dispositions, à des manoeuvres, à des tactiques, à des techniques, à des fonctionnements ; qu'on déchiffre en lui plutôt un réseau de relations toujours tendues, toujours en activité plutôt qu'un privilège qu'on pourrait détenir (...) Il faut en somme admettre que ce pouvoir s'exerce plutôt qu'il ne se possède, qu'il n'est pas le 'privilège' acquis ou conservé de la classe dominante, mais l'effet de l'ensemble de ses positions stratégiques – effet que manifeste et parfois reconduit la position de ceux qui sont dominés »¹¹⁵.

Les micropouvoirs qui cherchent à normaliser les comportements des individus sont nombreux. En effet, ils se situent à différents niveaux : que ce soit les pouvoirs de certains individus sur d'autres comme les parents, les professeurs, les médecins, etc., de certaines institutions, telles les asiles ou les prisons, ou même de certains discours. Si par exemple, le pouvoir politique est répressif, les micro-pouvoirs eux, sont productifs. Si le pouvoir politique cherche à faire taire en se réservant le droit à la parole, à maintenir dans l'ignorance, à réprimer les plaisirs et les désirs, et exerce la menace de mort, les micro-pouvoirs, en revanche, produisent des discours instructifs, et incitent à l'aveu et à une remise en question.

¹¹⁵ M. Foucault, (1975), « Surveiller et punir. Naissance de la prison », Paris, Gallimard Collection TEL, p. 34.

Pour Foucault le pouvoir ne s'impose pas de manière absolue. Il tente d'ailleurs de l'étudier en partant d'une idée opposée,

En terme de résistance : « Quant aux relations de pouvoir, pour comprendre en quoi elles consistent, il faudrait peut-être analyser les formes de résistance et les efforts déployés pour essayer de dissocier ces relations »¹¹⁶.

Concrètement, c'est à la suite d'une interprétation relativement parcellaire de son travail, suivie d'un redéploiement théorique assez éloigné de l'ancrage de sa propre réflexion que Foucault a marqué les visions féministes en matière d'empowerment, alors que lui-même n'avait pas consacré particulièrement sa réflexion aux rapports sociaux de sexe.

En fait, ce que les théoriciennes féministes ont surtout retenu chez Foucault, ce sont les notions de « microphysique du pouvoir », de « micro pouvoirs », ainsi que leur valeur productive.

2.2 La réappropriation du « pouvoir » par les féministe du Sud.

En Amérique latine, les discussions au sein du Movimiento de Mujeres de Latino América lors des quatrièmes rencontres féministes latino américaines en 1987 à Taxco, au Mexique, permettent de sortir du discours de victimisation des femmes et d'envisager d'autres formes de pouvoir que celui basé sur la domination masculine « pouvoir sur » pour reconnaître que le pouvoir peut être productif et source de changement. Ainsi, la notion d'empoderamiento mise en avant à cette période par plusieurs ONG et activistes féministes des « secteurs populaires » propose, dans la lignée du travail de Paolo Freire, d'étendre la formation féministe aux femmes pauvres du milieu rural et des bidonvilles par le biais d'actions éducatives et « d'ateliers de prise de conscience » visant à augmenter le renforcement de la confiance en soi, mais aussi la capacité individuelle et collective des femmes à transformer les structures sociales oppressives. En parallèle, les initiatives d'empowerment des femmes se multiplient également sur les terrains asiatiques et africains au sein d'organisations féministes de base comme Self-Employed Women's Association (SEWA) et Working Women Forum en Inde, Gabriela aux Philippines, Proshika au Bangladesh ou le Green Belt Movement au Kenya.

¹¹⁶ M. Foucault, (1982), "Le sujet et le pouvoir ", in Dits et écrits , TomeIV, p. 3.

De ce point de vue, on fait la distinction entre quatre types de pouvoir. Parmi les différents débats sur la notion de pouvoir, pour aborder le concept d'empowerment, nous reprendrons une approche inspirée de la conception de Foucault et reprise par plusieurs institutions féministes et ONG de développement, qui s'accorde pour distinguer quatre types de pouvoir : Avec l'empowerment, on n'envisage pas la domination (le pouvoir sur) mais l'accent est mis sur les autres types de pouvoir : le pouvoir de, le pouvoir avec, le pouvoir intérieur.

- "le pouvoir sur" : la notion suppose que le pouvoir n'existe qu'en quantité limitée : plus tu en as, moins j'en ai. Si j'exerce de l'autorité sur toi, te donner davantage du pouvoir signifie que j'en perdrai. Ce pouvoir repose sur des rapports de domination/subordination mutuellement exclusifs ; c'est un pouvoir que s'exerce sur quelqu'un ; moins négatif est la connotation de "guider l'autre" qui est également un aspect du "pouvoir sur" ;

- "le pouvoir de" : un pouvoir qui est créateur et qui rend apte à accomplir des choses, l'essence même de l'aspect individuel du pouvoir (empowerment) : lorsqu'on a réussi à résoudre un problème, à comprendre le fonctionnement d'une chose ou à acquérir de nouvelles compétences. La notion renvoie donc aux capacités intellectuelles (savoir et savoir faire) et économiques (avoir) ; à l'accès et au contrôle des moyens de productions et des bénéfices et finalement à être dans la possibilité d'utiliser les moyens de production ;

- "le pouvoir avec" : pouvoir social et politique : solidarité, s'organiser pour négocier, pour défendre ses droits, lobbying. Collectivement, les gens sentent qu'ils ont du pouvoir lorsqu'ils s'organisent et s'unissent dans la poursuite d'un but commun ou lorsqu'ils partagent la même vision ;

- "le pouvoir intérieur" : l'image de soi, la confiance en soi, l'estime de soi, l'identité, la conviction (religieuse) et la force psychologique (savoir être) sont des éléments clés. La force spirituelle et le caractère unique de chacun qui rend véritablement humain. Il se fonde sur l'acceptation de soi même et le respect des autres.

La notion d'empowerment s'intègre donc bien dans une vision d'acquisition de pouvoir, de contrôle sur sa vie et de capacité de réaliser des choix. Cette notion de « capacité

de faire des choix » a été largement débattue par Sen (2000), qui l'a élargie à la notion de capacité des personnes de disposer des choses et de faire des choix.

Dans l'introduction de son livre relatant des expériences d'empowerment qu'elle a menées avec des femmes au Honduras, Jo Rowlands rappelle d'abord que la notion de « pouvoir » a toujours fait l'objet de débats passionnés au sein des sciences sociales, sans qu'une définition unique ait réussi à s'imposer. Pour Jo Rowlands, l'empowerment peut finalement revêtir trois dimensions :

- Personnelle : « Confiance en soi et en ses capacités ; défiance envers l'oppression intériorisée ».
- Relationnelle : « Capacité de négociation et de relation ».
- Collective : « Travail collectif qui peut passer par l'engagement politique, mais aussi la coopération au lieu de la compétition »¹¹⁷.

Le pouvoir de, le pouvoir intérieur et le pouvoir avec sont très importants pour atteindre l'empowerment. Ces 3 formes sont interdépendantes et se renforcent mutuellement dans le temps et dans l'espace. Dans son analyse de l'empowerment féminin en Bolivie, Sophie Charlier dresse la liste des différents composants de chaque forme de pouvoir.

Tableau 9 : Grille d'analyse de l'empowerment

Les dimensions du « pouvoir intérieur »	Éléments de perception du «pouvoir intérieur »
1. Estime de soi, confiance en soi	<p>→ Évolution du regard de la personne sur elle-même (amour de soi)</p> <p>→ Auto-reconnaissance de ses propres aptitudes (confiance en soi)</p> <p>→ Prise de parole en public</p> <p>→ Reconnaissance de son aptitude par les autres (le groupe lui confie des responsabilités)</p>
2. Impression d'être	<p>→ Éléments de changement par rapport à son développement personnel ; dignité ; choix par rapport à l'utilisation de son temps</p> <p>→ Impression de changement dans le regard des autres : éléments de valorisation à travers le regard des autres</p>

¹¹⁷ J. Rowland, (1997), « Questioning empowerment, Working with women in Honduras », Oxfam Edition, Oxford, p. .

	(mari, enfants, famille, voisinage, organisation, etc., en lien avec le point 1.4)
--	--

Les dimensions du « pouvoir de »	Éléments de perception du « pouvoir de »
1. Capacités techniques, aptitudes et compétences techniques et pratiques (savoir)	<ul style="list-style-type: none"> → Formations techniques → Niveau d'apprentissage général de base (langues, alphabétisation, etc.)
2. Capacité de développer une conscience critique (savoir critique)	<ul style="list-style-type: none"> → Capacité de formuler des idées, une opinion (apprendre, analyser et agir)
3. Capacité d'influence, de changement, de se positionner à l'égard de ses relations proches (savoir-faire)	<ul style="list-style-type: none"> → Éléments de changement dans la distribution des tâches familiales → Éléments de changement dans la relation avec son mari (changement par rapport à des situations de violence conjugale) → Éléments de changement dans ses relations avec sa famille et son voisinage → Rêves pour le futur personnel (et/ou pour les autres)
4. Avoir	<ul style="list-style-type: none"> → Amélioration du revenu individuel → Amélioration du revenu familial → Gestion des revenus → Propriété de la maison, de la terre, des outils et d'autres ressources naturelles et productives → Objets utilisés dans la maison et/ou pour le travail → Appréciation de sa qualité de vie

Les dimensions du « pouvoir avec »	Éléments de perception du « pouvoir avec »
1. Capacité de conscience critique collective	<ul style="list-style-type: none"> → Conscience que les problèmes de genre ne sont pas qu'individuels (elles ne sont pas les seules) mais sociétaux, culturels et politiques, et qu'ils peuvent changer
2. Capacité d'influence, de changement au niveau de l'association	<ul style="list-style-type: none"> → Formation du groupe sur des enjeux locaux, nationaux et internationaux → Autonomie de l'association, gestion par ses membres → Positionnement social de leader → Influences sur le groupe

3. Impact sur le développement (local ou national)	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Responsabilités au niveau local (et/ou plus largement) ➔ Activités développées ayant un impact sur le développement local ➔ Influences d'ordre politique et/ou juridique (au niveau de la communauté, sur le plan national et international) ➔ Rêves au niveau collectif
--	---

Source : S.Charlier (2011), Empoderamiento des femmes par l'économie populaire solidaire : participation et visibilité des femmes en Bolivie, Femmes économie et développement, de la résistance à la justice sociale, p.164-165

2.3 Les principes de l'empowerment selon les féministes

Le principe ici est que l'empowerment est une notion qui combine une approche de genre et une approche de développement. L'enjeu étant de permettre aux associations féminines de base de devenir actrices de développement, permettant ainsi aux femmes de sortir d'une situation de subordination et de non-pouvoir sur leur vie, de privation des libertés élémentaires pour accéder à un statut de citoyenneté responsable et active. Cette option prise par les féministes du Sud, critiques à la fois vis-à-vis de l'impérialisme et du capitalisme, s'est trouvée confortée, dans le courant des années 90, par l'échec des plans d'ajustement structurel mis en place par les institutions internationales, dont il est apparu que les femmes avaient été « les premières et principales victimes»¹¹⁸. En effet, l'idée que le niveau de vie moyen augmenterait et que les inégalités de revenus diminueraient avec la croissance s'accompagnait d'une croyance fautive de réduction des inégalités entre les sexes également. Ces croyances que les années 1970 et 1980 vont mettre à mal avant que l'ajustement structurel ne vienne surajouter de nouveaux problèmes. Donc, on ne parle plus d'une diffusion de la croissance désormais dans les pays du Sud, mais plutôt d'une gestion des conséquences sociales de politiques particulièrement coûteuses à court et moyen terme.

Dès lors, la lutte contre la pauvreté s'est imposée progressivement dans le discours des instances internationales, parallèlement à l'introduction de la notion de genre dans la réflexion sur le développement. Le succès de l'approche du développement par le genre s'est traduit par celui de l'empowerment féminin, devenu en quelques années un concept incontournable que l'on retrouve dans des registres extrêmement divers. De l'accès à la propriété foncière à la participation politique en passant par l'engagement au sein de la collectivité, etc. L'empowerment est un élément central au niveau duquel s'articule une approche multidimensionnelle de la pauvreté et du développement durable. Dans cette optique, le développement et la réduction de la pauvreté s'accompagnent d'un pouvoir accru des femmes correspondant à des préoccupations économiques et sociales. Cela renvoie ainsi à une évolution de l'analyse standard des facteurs économiques et sociaux de la pauvreté féminine

¹¹⁸ B. Prevost, (2011), « Le genre dans les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté : de Sen à la Banque mondiale » in Femmes, économie et développement, p. 37.

et de la domination masculine, tout en proposant que l'amélioration des conditions de vie des femmes soit, non seulement, un objectif mais aussi le moyen du développement.

Le manque de pouvoir des femmes est appréhendé de façon globale et dans sa complexité : il est expliqué par l'idéologie et les pratiques patriarcales et par les inégalités socio-économiques. L'éducation est considérée comme centrale. Elle est définie comme un processus d'apprentissage qui permet aux femmes de prendre conscience de leur valeur personnelle, des inégalités sociales et de genre, d'accéder à la connaissance et de se qualifier. La stratégie est centrée sur l'organisation collective des femmes pour accéder aux ressources et lutter contre les sources de la subordination¹¹⁹.

La décomposition en cinq étapes du processus d'empowerment (utilisée ensuite par l'Unicef et l'Unifem, l'ancien Fonds de développement des Nations unies pour la femme) a été élaborée en 1993 par la féministe zambienne Sara Longwe, spécialiste sur les questions de genre et de développement:

1-aides sociales (niveau zéro d'empowerment): les femmes sont les destinataires passives des aides procurées par une approche venant du haut ;

2-accès (niveau1): les femmes améliorent leur propre position par rapport aux hommes en augmentant leur accès aux ressources ;

3-conscientisation (niveau2): les femmes sont à l'initiative quand elles réalisent et tentent de comprendre les causes sous-jacentes à leurs problèmes et commencent à identifier des stratégies d'action ;

4-mobilisation (niveau 3): motivées par leur prise de conscience, les femmes se rassemblent pour analyser leurs problèmes et rechercher des solutions ;

5-contrôle (niveau final d'empowerment): atteint quand les femmes sont entrées dans l'action qui augmente l'égalité des genres dans la prise de décision sur l'accès aux ressources, et donc améliore leur statut socio-économique.

Les stratégies adoptées par les organisations féministes du sud dépendent largement de leur contexte et spécificités. Dans la pratique, les réponses apportées par les mouvements locaux sont diverses. Certains mouvements ou organisations féministes, comme Naripokkho au Bangladesh , mettent au centre de leur démarche la transformation des relations de genre et des structures patriarcales, alors que d'autres , notamment DAWN, SEWA(Self-employed

¹¹⁹ M-H. Bacqué., C. Bieuwener, (2013), op. cit, p. 67.

women's association), ou le Green Belt Movement au Kenya intègrent plus largement la remise en cause des formes et structures de domination et d'exploitation de classe, de race ou de nationalité.

III. Instrumentalisation du concept d'empowerment par les instances internationales

Du côté des institutions internationales, depuis 1985, le genre et l'empowerment font partie de leurs priorités. L'agence américaine de coopération (USAID) et la Banque mondiale (BM) demanderont à l'Institut du développement de l'Université d'Harvard d'élaborer le premier cadre d'analyse. Ils proposeront une grille d'analyse dont l'objectif est de préciser la définition des grands objectifs d'un projet, d'évaluer les rapports entre les objectifs et la participation des femmes au projet ainsi que de prévoir l'incidence du projet sur celles-ci. Le matériel élaboré par l'équipe d'Harvard met alors l'accent surtout sur l'observation et la prise en compte de la répartition du travail entre les sexes. La grille d'analyse vise clairement la visibilité des multiples contributions des femmes dans les projets/programmes de développement (dans les programmes non seulement de santé, de planification familiale et de nutrition, mais également économiques et politiques). Cependant, si cette grille permet de montrer les différents rôles que jouent les femmes dans la société (que ce soit dans la sphère privée de la reproduction ou dans la sphère publique économique et sociale) et de mettre en évidence notamment l'importance du rôle des femmes dans le développement économique, elle ne remet pas en cause à plus grande échelle les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes.

C'est surtout après la Conférence de Pékin (1995) que le paradigme d'empowerment sera adopté par les institutions internationales et les ONG. La Déclaration de Pékin (paragraphe 13) présente l'empowerment des femmes comme une stratégie clé du développement : «L'empowerment des femmes et leur pleine participation dans des conditions d'égalité dans toutes les sphères de la société, incluant la participation aux processus de décision et l'accès au pouvoir, sont fondamentaux pour l'obtention de l'égalité, du développement et de la paix». Cependant, ce concept d'empowerment fait l'objet d'un

nouveau débat et est souvent vu comme une expression « fourre-tout » qui a été adoptée dans les discours des institutions internationales et des ONG mais qui fait référence à des modèles de développement différents. Plusieurs auteurs et mouvements féministes vont critiquer l'approche des institutions internationales en disant que l'empowerment est utilisé de manière si large par ces institutions qu'il perd tout son sens et se réduit trop souvent à une approche individuelle, à la capacité des femmes de se prendre en charge économiquement. Ils estiment que les institutions internationales voient l'empowerment dans une approche du développement lié à la lutte contre la pauvreté des femmes, mais qui ne remet pas en cause les rapports de pouvoir, de domination entre les hommes et les femmes. On parle d'empowerment et de genre mais les actions concrètes de terrain restent prioritairement axées sur l'éducation, la santé, la nutrition, la microéconomie, etc. On constate peu de remise en question des modes de fonctionnement et de la participation des hommes et des femmes dans ces institutions. Le terme d'empowerment va perdre son contenu émancipateur, la notion de « pouvoir » des femmes n'est plus celle développée par les mouvements de femmes du Sud et/ou celle de DAWN, elle se limite uniquement à la capacité d'action, de formuler des revendications, mais sans se référer à un changement profond dans les rapports hommes/femmes.

La publication du Rapport sur le développement dans le Monde de 2000-2001, intitulé « Combattre la pauvreté » consacre l'institutionnalisation par la Banque mondiale du mot empowerment dans ce nouveau discours. L'empowerment, traduit très approximativement par le terme « insertion » dans la version française du rapport y est, en effet, présenté, avec les « opportunités » et la « sécurité », comme un des trois piliers de la lutte contre la pauvreté. D'après le rapport, « l'empowerment signifie que les pauvres disposent de moyens d'influer sur les institutions d'États qui jouent un rôle dans leur existence en participant à la vie politique et aux processus de décision locaux ». La lutte contre la pauvreté est donc indissociable de l'empowerment des pauvres.

Dans la foulée du rapport sur le développement humain, la Banque mondiale publie en 2002, sous la direction de Deepa Narayan, « Empowerment and Poverty Reduction : a source book » où elle affine et opérationnalise son approche de l'empowerment, traduit cette fois par le terme « autonomisation » dans la version française. En faisant référence aux travaux d'Amartya Sen sur les libertés individuelles et les « capacités élémentaires », l'empowerment y est défini comme « l'accroissement des avoirs et des capacités des

personnes pauvres, dans le but de leur permettre de mieux participer, négocier, influencer, maîtriser et responsabiliser les institutions qui ont une incidence sur leur vie »¹²⁰. Suite à la publication du « source book », la réflexion sur le concept se poursuit à la Banque mondiale, notamment au sein du Poverty Reduction Group (PREG) et de l'équipe empowerment dirigée par Ruth Alsop. Deux ouvrages consacrés à la mesure et l'opérationnalisation du concept sont publiés. Ces deux ouvrages témoignent d'une évolution sensible de la perception du concept d'empowerment qui est maintenant défini comme « le processus de renforcement de la capacité des individus ou des groupes à faire des choix volontaires et à transformer ces choix en actions et résultats ». L'empowerment n'est donc plus uniquement l'accroissement des avoirs et capacités individuels et collectifs des pauvres qui permet de faire des choix (ce que l'on appelle maintenant « agency of the poor »). Il dépend aussi de la manière dont les relations sociales au sens large (institutionnelles ou non) conditionnent la capacité des individus ou des groupes à transformer ces choix en action.

Il est à noter que le manque de définition est particulièrement visible dans le domaine de « l'empowerment des femmes », formule qui est venue remplacer dans de nombreux documents de politique et de programme l'ancienne terminologie d'« égalité des sexes » ou « statut des femmes ». Lorsque le terme est défini, les définitions varient considérablement d'une agence à l'autre et différentes visions coexistent parfois au sein d'une même organisation. Comme le montre le paragraphe précédent, la Banque mondiale a donné entre 2001 et 2005 trois définitions différentes du terme dans trois des documents clés présentant l'empowerment. La définition du terme par les organismes internationaux de développement demeure donc évasive et l'empowerment est successivement associé, voir assimilé à d'autres approches comme la démocratisation et la décentralisation, la participation politique ou l'insertion économique¹²¹. L'extraordinaire succès du mot aussi bien chez les activistes, les associations de femmes, les ONG, les gouvernements et les agences bilatérales et multilatérales de développement tient d'ailleurs au fait que chaque milieu lui donne un sens très différent.

¹²⁰ D. Narayan, (2004), "Autonomisation et réduction de la pauvreté", Washington D.C, The World Bank, p :16.

¹²¹ A. E. Calvès, (2009), " L'empowerment : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement ", Revue Tiers Monde, p.743.

IV. L'importance du groupement dans l'empowerment des femmes

Malgré une éducation sexiste, les femmes grâce à leur insertion dominante dans l'entité familiale, ont une prédisposition pour la vie associative (société secrète, association de danse, tontine etc.) qui les a souvent protégées en leur permettant d'avoir une vie relativement autonome. En dépit des tentatives de confinement dans des secteurs sociaux peu porteurs, elles sont parvenues, avec une ingéniosité extraordinaire, à transformer les handicaps en atouts. De nos jours d'autres formes d'associations se développent sous la forme de groupements, de coopératives, de comités, ce qui leur permet de mener des activités génératrices de revenus, de suivre des formations mais aussi d'avoir un terrain favorable à l'expression. Ces organisations cohabitent avec les structures traditionnelles.

La notion d'empowerment a été instrumentalisée et détournée de sa philosophie d'origine par les institutions internationales oeuvrant dans le contexte de la coopération au développement. En utilisant cette notion à tout va pour faire oublier la réputation désastreuse de leurs plans d'ajustement ultralibéraux, ces institutions ont contribué à enlever beaucoup de crédibilité à la notion, tout en facilitant son usage passe-partout.

4.1 « Se regrouper » pour survivre

Les réseaux sont le reflet des relations sociales. Ils obéissent aux divisions sociales selon le genre, lesquelles déterminent l'accès aux ressources telles que le temps, l'argent et le statut. Les formes d'implications sont diverses, mais le «capital social des femmes» présente partout des éléments communs qui le distinguent de celui des hommes.

Les réseaux de femmes:

- Sont situés à proximité du domicile, dans le voisinage plutôt que dans la sphère publique du monde du travail ;
- Mettent en jeu des échanges de temps et de compétences plutôt que d'argent ;
- Comprennent une part importante de travail bénévole et de soins à la personne ;

- Impliquent généralement l'affectif et l'éthique, un certain degré d'altruisme, et mobilisent souvent des sentiments liés à la maternité ;
- Peuvent créer des relations au-delà des divisions communautaires ;
- Mais créent véritablement des «liens» (bonding) et non simplement des «relations» (bridging).

Chaque membre faisant partie d'une association s'active dans la réalisation de tâches et responsabilités bien précises, acquiert au fil du temps l'estime de soi, la prise d'initiatives ainsi que la reconnaissance sociale au sein du groupe et de la communauté.

Différentes études menées sur l'évaluation de projets d'empowerment démontrent que la création d'un groupe organisé est un facteur nécessaire pour la mise en marche du processus. Si nous partons de l'idée que le terme empowerment équivaut à « la capacité des individus à contrôler et diriger leur propre vie », alors les affirmations suivantes devraient être exactes ¹²²:

1. les individus sont capables de transformer leur vie,
2. pour transformer leur vie, ils doivent s'organiser,
3. donc l'auto-organisation est un indicateur d'empowerment ».

Enfin, si l'auto-organisation est considérée comme un indicateur d'empowerment, alors la création d'un groupe d'individus organisés est aussi un indicateur du processus. Le processus d'empowerment implique alors l'émergence d'une conscience collective. Au niveau du groupe, l'objectif est de le rendre capable d'analyser sa situation, de définir ses problèmes et d'apporter une solution pour les résoudre. Ceci débute par l'émergence d'un sentiment d'appartenance au groupe.

Des femmes sénégalaises se sont réunies dans un projet de Caisse pour financer des petits crédits pour leurs activités. Pour beaucoup d'entre elles, la caisse, c'est ça la réussite¹²³: « nous ne sommes pas devenues plus riches, mais nous avons gagné la dignité. Maintenant, nous sommes respectées ». Chacune a plus de confiance en soi pour s'affirmer. « Et même si c'est difficile, les hommes ont compris qu'ils peuvent compter sur leurs femmes.

¹²² M. Miollany, « Comment peut-on estimer l'impact des projets d'empowerment? Aide à la création d'un centre de jeunesse dans la communauté de Ga-mothiba, Afrique du Sud »

¹²³E. S Ndioune, (1994) « Réinventer le présent », Enda Graf Sahel, Dakar.

Dans les associations féminines, les femmes produisent, souvent des biens en produisant différents liens ; or la nouvelle économie, parle de productions de « richesses immatérielles » de la connaissance, des savoirs et de leur transmission par le biais des réseaux. Et les femmes africaines, qui sont les principales productrices des liens sociaux ont des activités explicitement dédiées à la création de relations sociales. Elles tentent souvent de maintenir et reproduire les liens familiaux et cela en produisant les réseaux réels hors institution...

Souvent, les organisations féminines tentent de garder une gestion liée à la culture en se basant essentiellement sur les valeurs de mutualisation et de solidarité. Elles allient l'économie domestique, et les échanges marchands sur le marché local, national et sont en lien avec l'état.

Les femmes demeurent très impliquées dans la gestion des collectivités auxquelles elles appartiennent, ce qui est une condition favorable à l'acquisition de leur empowerment.

Culturellement, il n'est pas autorisé de raconter à l'extérieur les difficultés, ou les situations conflictuelles, relatives à la sphère familiale. Or le groupement économique va favoriser des espaces de rencontre et de discussion. Les débats au sein du groupe permettent aux femmes de prendre conscience qu'elles ne sont pas seules à vivre des situations difficiles. Les femmes découvrent un espace où elles peuvent partager des soucis personnels tels que solitude, violence intraconjugale, difficultés matérielles, éducation des enfants, etc. Elles réalisent aussi que leurs problèmes ne sont pas une fatalité, qu'en s'appuyant les unes sur les autres elles vont construire ensemble des solutions, se donner des arguments pour se défendre et/ou faire appel à l'extérieur.

En participant à ces organisations, les femmes changent le regard qu'elles portent sur elles-mêmes. Elles se construisent par des discussions avec les autres, par l'image positive d'elle-même qui leur est renvoyée. C'est finalement le groupe qui contribue à développer une vision positive de soi.

Isabelle Guérin parle d'un « agir communicationnel » en montrant comment les femmes accèdent finalement à elles-mêmes par le truchement de la communication : « La socialisation, l'intégration dans un groupe et la constitution de la personnalité s'opèrent par le langage et la narration Cette construction d'une identité positive à travers le groupe, qui

constitue le moteur de *l'empowerment*. Les femmes prennent conscience de leur importance, que ce qu'elles font est intéressant, que ce qu'elles disent a de la valeur aux yeux des autres ». Le groupe suscite ainsi des changements par rapport aux besoins et aux stéréotypes sociaux. Par exemple, c'est au cours des discussions entre femmes qu'elles prennent conscience que les rapports inégalitaires de genre sont une construction culturelle et sociale, et surtout qu'ils ne sont pas immuables. Les réunions sont un espace où les femmes peuvent apprendre des autres, par les échanges et les formations. Elles réalisent où se situent les différents pouvoirs et comprennent que le changement est possible.

Les femmes se sentent en confiance dans les espaces exclusivement féminins. Dans ces espaces, elles peuvent partager et débattre des questions taboues. Elles prennent conscience de manière critique du mode historique de construction des rapports de genre et des rôles attribués au sein de leur société. Ce n'est que dans un second temps, sur la base de cette prise de conscience critique, qu'elles élaborent des stratégies collectives de changement et portent ces questions dans d'autres lieux officiels, mixtes.

4.2 Typologie des associations féminines selon la zone géographique

La multiplicité des enquêtes conduites sur le terrain permet de rendre compte des spécificités de conditions de vie des femmes, des rapports de pouvoir qu'elles entretiennent avec les hommes et des stratégies qu'elles utilisent pour exister socialement, politiquement et économiquement. Par delà les différences géographiques et culturelles qui caractérisent les situations étudiées, on retrouve un certain nombre de traits communs, de constantes dans les attitudes et comportements, tant chez les femmes que chez les hommes.

Pour mieux cerner les tendances, mais avec le souci d'aller à l'essentiel, on peut rassembler les tendances perçues en trois types ou groupes de stratégies. Il est vrai que ces types qui rendent compte des pratiques et des attitudes des femmes ne sont pas totalement autonomes et déconnectés les uns des autres : ils se rencontrent ou font des emprunts souvent l'un à l'autre, même si les réalités sont distantes de plusieurs milliers de kilomètres. Les rapports hommes femmes, en ville comme dans les régions rurales, s'articulent en effet sur les mêmes logiques de domination et d'exclusion, de revendication et de lutte, d'abnégation et de renoncement, mais aussi de clairvoyance et de patience, de ruse et de malice. Ce qui change, ce sont les contextes culturels, les conditions de vie, les événements politiques, les tendances

de l'économie locale et nationale, et (compte tenu de tout cela et par-dessus tout) les moyens dont disposent les acteurs.

4.2.1 Stratégie des femmes latino-américaines

Ce type d'*empowerment* des femmes relève davantage de la culture latino-américaine. Il privilégie la contestation, la remise en question ouverte. L'histoire même des quartiers étudiés au Brésil, en Argentine et en République dominicaine est émaillée d'événements effervescents, de soubresauts, de luttes civiques où les femmes, la plupart du temps, ont joué un rôle prépondérant.

L'obstination de tous, mais surtout des femmes, est ici farouche : dans la manière de résoudre les carences infrastructurelles, dans l'énergie investie pour disposer du minimum vital nécessaire, dans la capacité de s'auto-organiser communautairement. Par ailleurs, une réflexion politique accompagne ces activités qui ne pallient que très partiellement le non-engagement de l'État, et constitue le fondement des revendications émises auprès des autorités politiques et des services administratifs.

Dans la lutte de tous les habitants de quartiers auto-construits pour assurer leurs besoins de base (approvisionnement alimentaire, logement, santé,...), ce sont certainement les femmes qui sont les plus exposées aux carences infrastructurelles en équipement : elles souffrent au premier plan des difficultés d'approvisionnement en énergie électrique (piratée le plus fréquemment), en eau potable (elle aussi objet de branchements sauvages), d'évacuation des eaux usées...

Ces déficiences et ces carences sont lourdes à supporter : chercher l'eau, par exemple, suppose un immense effort physique quotidien ; et assurer une qualité de vie minimum signifie souvent, tout simplement, lutter pour la santé, l'hygiène, l'alimentation. Les femmes sont alors poussées à se mobiliser et à s'organiser, afin d'exercer des pressions sur les décideurs. Ces revendications de longue haleine affermissent aussi bien les solidarités féminines que les nécessités du quotidien ont déjà rendues étroites. Par là, les femmes apprennent leur force, solidifient leur identité et s'approprient véritablement leur environnement, au-delà des restrictions et des confinements de genre.

La lutte est de fait souvent intense, mais elle s'essouffle (voire retombe) dès qu'une revendication est considérée comme acquise. On peut concevoir que la satisfaction d'une bataille gagnée cède la place à la démobilisation, jusqu'à ce qu'une nouvelle urgence, une injustice difficilement soutenable exacerbent les esprits et ravivent les motivations. L'essoufflement est également lié au fait que les femmes luttent souvent seules, sans l'appui de leurs compagnons de vie ou de leurs camarades d'organisation.

Si on prend l'exemple argentin¹²⁴, il ya une part importante de l'environnement économique et social global qui explique le poids des organisations féminines. Dans ce pays, l'État est démantelé, les services sont privatisés, et par conséquent les femmes, ou, par extension les organisations de femmes, sont sollicitées pour contribuer à les remplacer. En tout état de cause, la mondialisation et l'accélération des transformations économiques mondiales ont des influences considérables sur les processus étudiés.

Dans le cas du Brésil, une organisation qui se trouve dans une municipalité plutôt progressiste et sensible aux questions de genre, a pu favoriser l'émergence de propositions alternatives, comme l'attribution aux femmes des titres de propriété des logements. Dans le cas de Saint-Domingue par contre, les propositions des femmes n'ont pas été retenues par l'organisation du quartier, dominée par le pouvoir des hommes¹²⁵.

Les cas latino-américains révèlent des points communs : la persistance des modèles masculins « machistes » et la difficulté de remettre en cause la distribution traditionnelle des rôles qui vont de pair au niveau familial ; l'absence de remise en question du fonctionnement des structures collectives autour desquelles les luttes se sont organisées, et qui restent largement masculines ; la privatisation et la libéralisation économique, qui tendent à individualiser les réponses à la crise. Liées à l'histoire politique de leurs pays, les luttes des femmes tournent par ailleurs autour de revendications sociales. À l'inverse des cas étudiés en Afrique, elles ne sont que rarement soutenues par un groupement d'intérêt ou une organisation économique. La prise de conscience par les femmes de leur force potentielle, et la fierté politique retirée de leur capacité à s'organiser à la base furent des acquis importants ; mais contrairement aux apparences (les organisations sont plus revendicatives), les

¹²⁴ F. Hainard et C. Verchuur, (2003), Relation de genre et mouvements urbain de base», Revue internationale de sciences sociales, N°177 p. 540.

¹²⁵ C. Verschuur, (2011), «Mouvements et organisations populaires en milieu urbain : identités de genre et brèches pour le changement» in Femmes, économie et développement. p. 201.

transformations des relations de genre semblent maintenant plus limitées et bloquées. Ces luttes achoppent peut-être sur des écueils plus profonds, plus essentiels (que ne rencontrent pas encore les expériences africaines), dans la mesure où elles s'appuient sur un fond de crise économique liée à la mondialisation, qui fait régresser les transformations des rapports sociaux de sexe.

4.2.2 Stratégie des femmes des pays de l'est

Suite à la chute du mur de Berlin et à l'écroulement des régimes socialistes, les pays ont traversé une crise économique, politique et sociale grave. La transition vers l'économie de marché et les premiers efforts démocratiques qui raccompagnent ont transformé radicalement l'ensemble des structures des sociétés bulgare et roumaine que nous avons approchées. Restitution, privatisation, inflation, chômage, paupérisation massive ont eu des incidences considérables sur la majorité de la population, non seulement en termes économiques, mais dans tous les aspects de la vie quotidienne : forts mouvements migratoires, transformation des valeurs de références, doutes identitaires, modifications des statuts et rôles sociaux, en particulier ceux définis jusqu'alors selon le genre.

La situation économique se détériore ; les protections sociales s'effritent ; la prise en charge de la petite enfance n'est plus assurée ; l'environnement urbain est dégradé faute de moyens : tout cela fragilise le groupe familial dans son ensemble et surcharge les femmes dans leurs activités domestiques et de socialisation. Stress, frustrations et désaccords entre conjoints augmentent.

Une des cartes de la nouvelle donne bulgare est le recours à la propriété privée, en ville comme à la campagne. Les propriétaires urbains tentent de valoriser au maximum les locaux dont ils disposent, en créant une nouvelle catégorie de petits commerces privés, de services, en mettant à disposition des espaces pour des professions libérales... Il en est de même en milieu périurbain et rural, où tout l'espace disponible et suffisamment fertile est affecté à la production alimentaire : maraîchage, arboriculture, apiculture... On assiste à un mouvement néorural important puisque chaque famille ou presque dispose d'un lopin de terre ; compte tenu du chômage, les hommes y passent également l'essentiel de leur temps, rejoints pour le week-end et les vacances par le reste de leur famille.

C'est dans ce contexte critique que les mères de famille issues des villes (celles de Iambol en l'occurrence) endossent des responsabilités et des rôles nouveaux liés à l'urgence de la survie du groupe. La transition critique vers l'économie de marché fragilise considérablement le statut social de la femme, qui perd face à l'homme l'égalité que lui reconnaissaient les lois élaborées par le régime politique précédent.

La part grandissante du travail domestique et la nécessité de recourir à des activités d'auto-production autarciques pour assurer la survie ont fait perdre aux femmes une partie de leur indépendance et de leur liberté d'agir : il s'agit selon elles d'un véritable retour en arrière de la condition féminine, du moins pour les mères de famille. Il semble pourtant que par ses initiatives, la femme joue un rôle décisif dans la lutte contre la pauvreté, en particulier par sa capacité à créer de nouveaux réseaux de sociabilité, de services et d'activités économiques informelles.

En somme, dans cette transition, le gain en liberté d'expression est chèrement payé par une perte considérable de sécurité, surtout dans le monde professionnel, dominé par la précarité du travail et la faiblesse des revenus. Cette crise de l'emploi menace à la fois les budgets des ménages et fragilise aussi les identités et les psychismes : pénuries, déficits, repli sur soi et dépression s'additionnent et s'alimentent réciproquement.

La réalité bulgare rend compte d'une situation des femmes totalement différente de celle des cas africains et latino-américains. Avant la dissolution des régimes du bloc de l'Est, les lois en vigueur favorisaient la parité et le statut des rôles sociaux selon le sexe : les régimes socialistes semblent avoir eu la volonté et les moyens de les faire respecter. Avec la transition amorcée depuis dix ans vers une économie libérale et un régime politique démocratique, l'accumulation des difficultés économiques a érodé la capacité de faire respecter les lois favorables aux femmes. De fait, les femmes bulgares se retrouvent donc aujourd'hui avec des droits et des avantages impossibles à faire respecter et à conserver, et avec de nouvelles contraintes difficiles à assumer¹²⁶.

La transition n'offre pas la possibilité, actuellement du moins, d'un accroissement réel du pouvoir des femmes. Elle laisse au contraire entrevoir une dégradation de leur situation. Les femmes bulgares bénéficiaient d'une position de force, acquise, il est vrai, davantage par

¹²⁶ F. Hainard et C. Verschuur, (2003), «Femmes et politiques urbaines», Collection TropiquesEdition UNESCO/Karthala, p. 94.

une réglementation que conquise par de véritables luttes ; elles vivent aujourd'hui un déplacement de leurs responsabilités et de leur influence, et à coup sûr une érosion de leur pouvoir.

Les mêmes tendances peuvent être constatées en Roumanie. Mais la situation particulière de la communauté étudiée en accentue encore les traits : on observe un repli des femmes et des hommes sur des comportements semblant renforcer la soumission de la femme, par souci de préservation d'une identité communautaire fragilisée ; par peur des conflits, par méfiance de l'autre, on note également un repli sur des stratégies individuelles.

A défaut de trouver de nouveaux supports pour accéder à la propriété de soi, il est peut-être nécessaire de favoriser une propriété matérielle (aussi modeste soit-elle), pour que les individus, et les femmes tout particulièrement, puissent y adosser certains pans nécessaires à leur identité individuelle et sociale. À défaut de trouver de nouveaux supports pour accéder à la propriété de soi.

En Roumanie et en Bulgarie, la « privatisation des stratégies de lutte » semble être l'antichambre obligatoire d'une amorce de mise en route de réseaux ou d'organisations.

4.2.3 Stratégie des femmes africaines

Pour le cas africain, les femmes adoptent plutôt une stratégie subtile de prise de pouvoir, elles occupent le terrain, elles se rendent indispensables, voire incontournables dans les processus de décision, sans pour autant s'opposer explicitement et ouvertement aux normes sociales en vigueur, qui sont favorables aux hommes. C'est la stratégie de la non-concurrence avec les hommes, de la non contestation des usages ; mais c'est aussi la stratégie « du faire malgré tout », celle de l'entêtement et de la sourde oreille, de la démonstration par l'exemple, de l'opportunité saisie¹²⁷. Peut être est-ce une révolution en douceur.

Ces stratégies et ces manières de faire sont très présentes, surtout en Afrique subsaharienne, au Burkina Faso et au Sénégal. Par conséquent, nous pouvons supposer qu'elles sont également adoptées par les femmes à d'autres endroits de l'Afrique Subsaharienne, avec des intensités diverses.

¹²⁷ F. Hainard et C. Verschuur, (2003), «Femmes et politiques urbaines», op cit, p. 88.

Dans le contexte difficile de Santhiaba (près de Dakar) ont fleuri de nombreuses associations sportives, culturelles, religieuses, ainsi que des groupements d'intérêt économique. Ces derniers s'organisent autour d'activités liées au maraîchage, au petit commerce et à la pêche. Les femmes y jouent un rôle moteur et sont à la tête ou majoritaires de plusieurs d'entre eux (ou à tout le moins y sont-elles majoritaires). Au delà de ces structures organisées et parfois connectées en réseau, les femmes sont aussi entrepreneuses individuellement dans de multiples activités.

Cette grande diversité organisationnelle s'apparente à la diversité des organes et des instances de décision d'où découlent des enjeux de pouvoir qui interviennent à tous les niveaux de la vie quotidienne du quartier : les autorités coutumières et religieuses (qui détiennent une autorité prépondérante dans les prises de décision, mais dont les femmes sont exclues) ; le conseil municipal de la commune (dont 6 des 36 membres sont des femmes) ; et un mouvement associatif qui, par sa forte capacité de mobilisation, devient un acteur des processus de décision chaque jour plus incontournable.

Néanmoins, les femmes, prisonnières des pesanteurs socioculturelles, des stéréotypes et des préjugés, sont peu responsabilisées. Elles participent pourtant activement à la vie économique, à la survie des ménages et à la reproduction sociale. De ce fait, on peut se demander si leur dynamisme et leur appartenance à des réseaux divers ne cachent pas une forme de pouvoir et des mécanismes de participation à la prise de décision qui échappent totalement au contrôle des hommes.

En réalité, la recherche met en évidence divers mécanismes. On observe tout d'abord, naturellement, un respect de l'autorité masculine dans les rapports conjugaux et sociaux, en référence à la tradition et à la religion. Mais les difficultés économiques que rencontrent les hommes, auxquelles est attribué le rôle d'assurer l'entretien du groupe familial, se traduisent –par une entrée massive des femmes sur le terrain économique : les femmes sortent par conséquent de la vie privée à laquelle elles étaient supposées se restreindre.

Elles savent toutefois garder profil bas : ne remettent pas en cause la hiérarchie des statuts et des rôles, elles font en sorte de laisser croire à leurs maris et aux hommes en général qu'elles n'empiètent pas sur leur pouvoir. Une analyse plus fine montre que les

transformations rapides de l'environnement urbain et du contexte économique ouvrent de larges brèches dans le contrôle marital, le rôle et l'identité masculine. La famille s'adapte à la nouvelle donne urbaine ; le travail et les visées entrepreneuriales des femmes deviennent de nouvelles normes sociales.

Non explicitée, cette prise du pouvoir des femmes devient une réalité d'autant plus forte qu'elles sont des exemples de réussite pour les hommes en matière de regroupement économique, de capacité d'organisation et d'anticipation. Prenant conscience de leur poids économique, de leurs responsabilités et capacités à jouer un rôle déterminant dans la communauté, elles expriment toujours plus fort une volonté de participer aux instances de décision locales, même si elles tolèrent (encore) , par soumission et certainement par humilité, que le dernier mot revienne aux hommes.

Le concept d'empowerment ne prétend pas que les femmes forment un groupe homogène face aux rapports de genre. Les différences restent énormes entre la condition de femmes de différentes classes à l'intérieur d'une seule société, aussi bien qu'entre femmes de différentes cultures en termes d'accès à l'éducation, à la propriété, au travail.... Il s'agit plutôt d'analyser dans chaque contexte géographique, socio-culturel et politique ce que l'empowerment peut signifier pour un groupe donné. Au sein de l'approche "Genre et Développement", la question du pouvoir est centrale. Néanmoins, cette approche n'envisage pas de chercher à renforcer le pouvoir des femmes pour dominer les hommes, mais il s'agit de la recherche de la synergie entre les deux sexes pour arriver à quelque chose de plus riche et surtout pour atteindre une situation plus juste.

**PARTIE III: ANALYSE DE L'EMPOWERMENT DES FEMMES
MEMBRES D'ORGANISATION : ÉTUDE DE CAS EN
AFRIQUE DE L'OUEST**

Le moment est venu de faire le lien entre les concepts précédemment étudiés et la réalité des femmes africaines. Vu la complexité de la société africaine, il convient de présenter les différentes configurations de l'environnement dans lequel oeuvrent ces groupements féminins. Et aussi de présenter le contexte dans lequel les femmes membres travaillent.

Dans cette dernière partie de notre thèse, nous allons aborder nos résultats de recherche quant aux véritables aspirations des femmes pour adhérer à une organisation d'économie sociale et solidaire. Dans le premier chapitre, nous allons présenter la méthodologie adoptée pour les organisations étudiées, ainsi qu'un aperçu de ces organisations (activités, objectifs, l'évolution dans le temps et/ ou dans l'espace). Le deuxième et le troisième chapitre présentent sans conteste le cœur de cette dernière partie. En effet, ils mettent en exergue le résultat de notre recherche en terme d'empowerment des femmes interrogées respectivement au plan individuel et au plan collectif.

Chapitre 1 : Méthodologie et présentation des organisations féminines étudiées

Avant de présenter et d'analyser les GIE et la nature de l'empowerment des femmes membres qui en découle, il nous paraît pertinent de mieux comprendre la situation de l'Afrique de l'Ouest et notamment du Mali, du Sénégal et du Burkina Faso. Ainsi, nous allons présenter quelques données socio-économiques et politiques... de ces 3 pays.

I Situations des femmes dans les 3 pays de notre étude

1.1) Sur le plan socio-économique

Pour mieux comprendre l'environnement socio-démographique, ci après quelques données qui nous paraissent pertinentes pour les trois pays de l'Afrique de l'Ouest dans les quels on va analyser l'empowerment féminin de quelques organisations qui oeuvrent notamment dans la transformation des produits locaux.

Tableau 10 : Tableau synthétique de quelques données sur le Burkina Faso, Mali et Sénégal

Indicateurs	Burkina Faso	Mali	Sénégal
Espérance de vie à la naissance (en années)	55,9	51,9	59,6
Dépenses en santé (% du PIB) (%)	3,4	2,3	3,1
Taux de mortalité chez les moins de cinq ans (pour 1000 naissances vivantes)	176	178	75
Dépenses en éducation (% du PIB) (%)	4,0	4,5	5,6
Taux d'alphabétisation des adultes (en % d'âges de 15 ans et plus)	28,7	31,1	49,7
Taux brut de scolarisation (%)	39,0	48,0	50,0
Indice de pauvreté multidimensionnelle (%)	0,535	0,558	0,439
Intensité de la dérivation	63,7	64,4	58,9
Population vivant sous le seuil de pauvreté (%)	44,6	50,4	33,5
Population ayant au moins une éducation secondaire, rapport femme/homme (Ratio femmes/ hommes)	n.d.	0,380	0,563
Taux d'activité de la population active (Ratio femmes/hommes)	0,857	0,526	0,748

Indice d'inégalité de genre ¹²⁸	0,609	0,649	0,540
Nombre de sièges au Parlement, rapport femme/homme	0,181	0,114	0,420
Taux de mortalité maternelle (le nombre de décès chez les mères pour 100 000 naissances vivantes)	300	540	370
Population, total des deux sexes (en milliers)	17482,0	16318,9	13107,9
Population, femmes (en milliers)	8795,94	8156,62	6606,60
Population, hommes (en milliers)	8686,05	8162,28	6500,3
Population urbaine (%) (en % de la population)	27,4	35,6	42,8
PIB par habitant (en PPA en \$ 2005)	1149	964	1737

Sources: Rapport du PNUD de 2013 <http://hdr.undp.org/fr>

En terme d'analphabétisme les pays de l'Afrique de l'Ouest enregistrent les taux les plus élevés au monde, qui entravent son développement et privent ses citoyens du pouvoir d'impulser des changements socioéconomiques et politiques, selon les organismes éducatifs, qui appellent les gouvernements et les bailleurs à redoubler d'efforts dans le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation.

Sur les 10 pays qui affichent les plus faibles taux d'alphabétisation du monde chez les adultes (15 ans et plus), sept se trouvent en Afrique de l'Ouest le Burkina Faso, le Mali, le Sénégal en font parti¹²⁹.

L'éducation est souvent le poste le plus important des budgets publics ouest -africains. Il est respectivement de 4%, de 4,5% et de 5,6% pour le Burkina, Le Mali et le Sénégal mais aucun gouvernement ouest-africain n'atteint la barre des sept pour cent du Produit intérieur brut (PIB), un objectif que les ministres s'étaient engagés à atteindre en 2005.

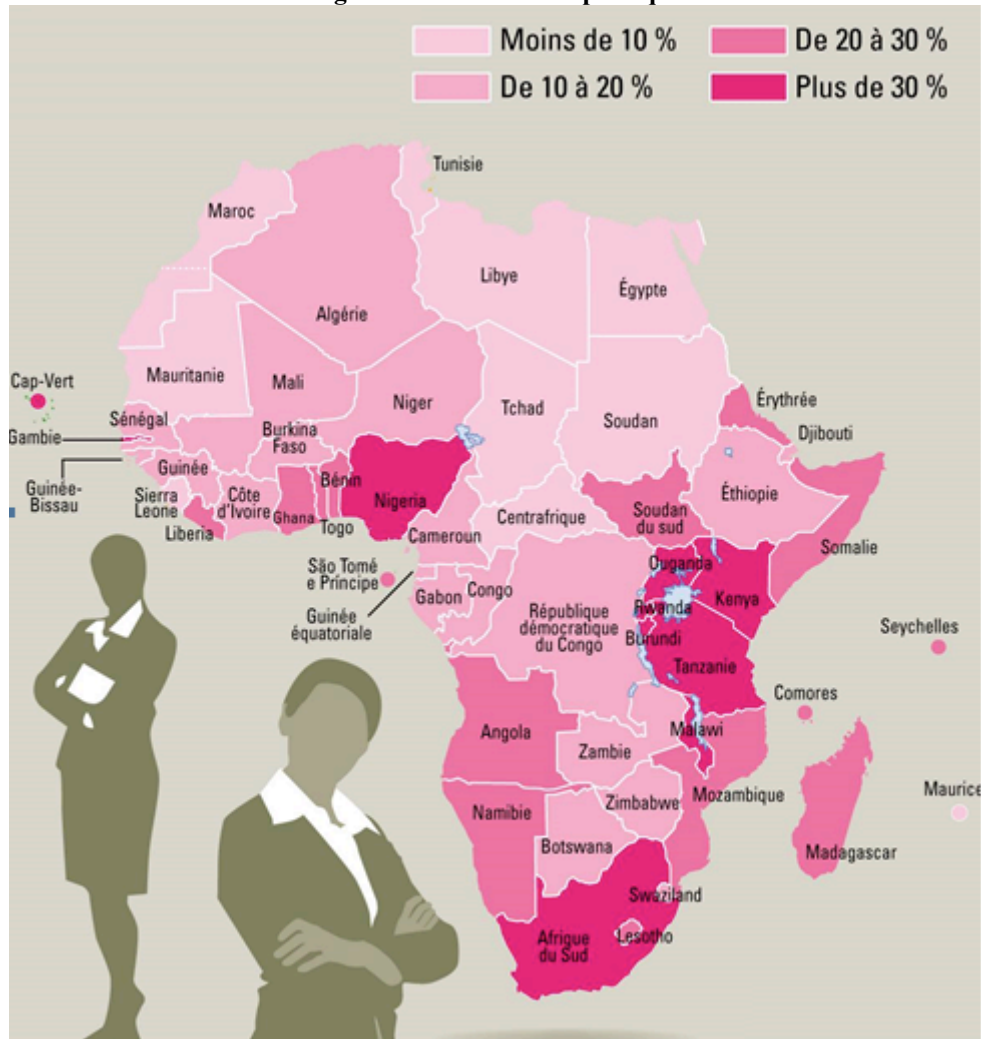
De plus, l'Indice de pauvreté multidimensionnelle est relativement élevé dans ces même pays étudiés, il est de l'ordre de 53% pour le Burkina Faso et 55% pour le Mali

Selon le Rapport du développement humain, pour les 104 pays couverts par l'IPM, on estime à environ 1,56 milliard les personnes vivant dans une pauvreté multidimensionnelle. Les pays

¹²⁸ L'IIG mesure les inégalités entre les sexes dans trois dimensions à l'aide d'indicateurs choisis soigneusement pour refléter l'état de la santé génésique, l'autonomisation et la participation au marché du travail des femmes par rapport aux hommes. Il introduit des améliorations méthodologiques et des indicateurs de remplacement par rapport à l'ISDH et l'IPF. ¹²⁹ Rapport de suivi de 2009 : Coalition pour l'éducation pour tous (EPT, «Afrique de l'Ouest : un taux d'alphabétisation trop faible », Organisation des Nations Unies)

dont le pourcentage « IPM pauvre » est le plus élevé se trouvent tous en Afrique. Par exemple l'Éthiopie (87 %), le Libéria (84 %), le Mozambique (79 %) et le Sierra Leone (77 %). Pourtant, le nombre absolu le plus élevé de personnes vivant au-delà du seuil de pauvreté multidimensionnelle se trouve en Asie du Sud, avec 612 millions rien qu'en Inde¹³⁰. Concernant la participation des femmes africaines à la vie politique, l'Afrique demeure à la traîne avec des disparités entre les différentes régions.

Carte 2 : Long combat des femmes politiques africaines



Source : Jeune Afrique (2013)

En définitive, nous avons analysé certains aspects socio-économiques de la situation des africaines qui montre le retard des femmes africaines et cette réalité est en grande partie imputable aux lois qui les maintient dans une situation de subordination avec une prédominance des normes coutumières.

¹³⁰ Rapport du développement humain, (2013), «L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié », PNUD.

1.2) Sur le plan juridique

1.2.1 Pour le Burkina Faso

Le Code des personnes et de la famille au Burkina CPF instaure un certain nombre de principes qui protègent les droits des femmes. La monogamie est le principe et la polygamie une option que les futurs époux doivent déclarer. À défaut, ils sont censés être mariés sous le régime de la monogamie¹³¹.

En dehors des faits qui portent atteinte aux droits des personnes en général, le Code pénal de 1996 punit certains faits qui violent les droits des femmes en particulier. Ce sont : les mutilations génitales féminines communément appelées excision (article 380), l'abandon de la femme enceinte, c'est dire le fait de ne pas subvenir aux besoins de la femme pendant la grossesse, l'abandon de famille, c'est le fait de ne pas contribuer à l'entretien de la famille, l'exigence ou l'acceptation de payer la dot, la bigamie : le fait d'être marié sous le régime de la monogamie et de contracter un autre mariage sans que le premier ait pris fin (par décès ou divorce) le mariage forcé ou précoce, Les articles 376 à 379 du code Pénal répriment les infractions en matière de mariage.

La Constitution garantit le droit de propriété et la liberté d'entreprise ; ainsi la femme comme l'homme a le droit de mener des activités commerciales. Pour cela, elle n'a pas besoin d'une autorisation expresse de son mari. En outre l'art 15 dispose que le droit de propriété est garanti et que nul ne saurait être privé de sa jouissance sauf cas d'utilité publique. Quant à la liberté d'entreprise, elle est garantie par l'article 16.

Quant aux textes qui portent sur la réorganisation agraire et foncière (RAF) ils ont fait l'objet de plusieurs relectures pour tenir compte de l'évolution des réalités nationales. Mais la mise en œuvre de ces textes reste encore limitée bien qu'elle constitue un impératif dans le cadre des initiatives de réduction de la pauvreté. En effet, la répartition et la possession des terres surtout en ce qui concerne les terres cultivables (y compris l'attribution de titres de propriété), ont des incidences décisives sur la production, le revenu et les conditions de vie des ménages pauvres ruraux. Selon cette loi et son article 62, les terres urbaines ou rurales du domaine

¹³¹ Aridiata Diarcoure, « La situation des femmes au Burkina faso », www.wildaf.org

foncier national sont attribuées aux personnes physiques sans distinction de sexe ou de statut matrimonial. Elle pose donc le principe de l'égalité d'accès à la terre.

1.2.2 Pour le Mali

Le nouveau Code de la famille représente une régression en matière des droits humains des femmes; il entraîne des discriminations à l'égard des femmes en leur consacrant un statut d'infériorité. En effet, l'article 2 de la Constitution prévoit que « tous les Maliens naissent et demeurent libres et égaux en droits et en devoirs. Toute discrimination fondée sur l'origine sociale, la couleur, la langue, la race, le sexe, la religion et l'opinion politique est prohibée ». Or, plusieurs dispositions du nouveau Code vont à l'encontre du principe de non-discrimination. A titre d'exemple, l'article 311 du Code dispose aujourd'hui que "la femme doit obéissance à son mari" et selon l'article 314, l'homme est considéré comme l'unique chef de famille.

Ce Code, qui était censé corriger les discriminations et améliorer le statut de la femme malienne et des enfants maliens, en réduisant les inégalités et en harmonisant les lois internes avec les conventions régionales et internationales ratifiées, a été une véritable déception et un vrai recul en matière de droits humains des femmes et des enfants. Comment comprendre qu'après la ratification par le Mali des instruments régionaux de protection des droits de la femme, comme le Protocole de Maputo et la Convention des Nations Unies sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard de la femme, le Mali puisse élaborer un Code des personnes aussi discriminatoire et rétrograde, qui légitime les inégalités ? Même les droits qui avaient été acquis depuis 1962 et 1973 ont été remis en cause dans ce nouveau Code des personnes et de la famille. Nous avons ainsi reculé de 50 ans.

A titre d'exemples, voici quelques articles.

- L'enfant naturel avait un statut stable au Mali depuis 1973. Malheureusement, ses droits viennent d'être remis en cause dans l'Article 481 alinéa 1 du nouveau Code, comme suit: «Tout enfant né hors mariage, autre que celui né d'un commerce adultérin, peut être légitimé par le mariage subséquent de ses père et mère, lorsque ceux-ci les ont reconnus avant leur mariage et les reconnaissent au moment de sa célébration. Dans ce dernier cas, l'officier de l'état civil qui procède au mariage constate la reconnaissance et la légitimation dans un acte

séparé»; alors que le texte adopté en 2009 disait: «Tout enfant né hors mariage, fût- il décédé, est légitimé de plein droit par le mariage subséquent de ses père et mère...».

- Article 282 (2011): «L'âge minimum pour contracter mariage est fixé à dix huit ans pour l'homme et seize ans pour la femme».

- Article 285, Alinéa 1 (2011): «Le futur époux ne peut contracter mariage, en cas de dispense d'âge, sans le consentement de ses père et mère. En cas de désaccord, l'avis du père suffit»; Alinéa 2 : « En cas de décès ou d'impossibilité pour le père de manifester sa volonté, le consentement du conseil de famille élargi à la mère suffit».

- Article 290 (2011): citant les mariages désormais non prohibés. «- L'homme et l'ancienne épouse de ses oncles paternels et maternels, - La femme et le frère de son mari vivant, - L'adoptant et l'adopté, peuvent se marier». Cet article est contraire et de manière explicite à la morale, religieuse comme coutumière. N'est ce pas la porte ouverte à des conflits familiaux qui vont nécessairement troubler l'ordre public?

- Coexistence du droit coutumier et du droit moderne dans le domaine du droit de la famille et des successions.

- Absence de pénalisation des pratiques néfastes à la santé de la femme : excision, lévirat¹³², sororat¹³³, scarification, tatouage¹³⁴, dépigmentation.

-Pas de texte réprimant spécifiquement le viol conjugal et l'excision. (Plus de 90 % des femmes sont excisées).

-Restriction en défaveur de la femme dont l'enfant n'obtient la nationalité malienne de manière automatique que lorsque le père est apatride ou lorsque la famille de l'enfant n'a pas participé à son entretien.

- Non existence du Code successoral.

- Dispositions du Code foncier (article 44 et 45) rendent l'accès difficile ou impossible de la femme rurale à la terre.

Le Mali est donc un Etat qui ratifie les textes régionaux et internationaux pour faire bonne figure et empêche ensuite ses citoyens d'en jouir.

¹³² Il oblige la veuve à épouser le frère de son défunt mari.

¹³³ Il oblige le mari à épouser les sœurs cadettes de sa femme, qu'elle soit en vie ou morte.

¹³⁴ C'est un phénomène surtout répandu en Mauritanie, au Niger et dans le Nord du Mali. Cette pratique consiste à faire consommer une quantité très importante d'aliments riches aux fillettes pour forcer leur développement physique et permettre un mariage précoce. Alors qu'elle tend légèrement à reculer pour les enfants, l'« auto-gavage », qui consiste à ingérer volontairement des médicaments pour animaux pour grossir, prend de l'ampleur chez les femmes noires, soucieuses d'attirer le regard des hommes.

1.2.3 Pour le Sénégal

Pour les femmes sénégalaises la situation familiale et juridique est aussi contrastée avec des avancées relativement lentes:

Concernant le consentement, désormais, la femme ne peut se marier sans son consentement personnel même si elle est mineure. Donc, en principe, elle est mise à l'abri du mariage forcé ; seulement la pratique est tout autre.

Concernant l'option monogamique ou polygamique au Sénégal, l'option est encore défavorable à la femme en raison de l'irréversibilité des options de monogamie et de polygamie limitée. Il importe de rétablir l'égalité entre l'homme et la femme en spécifiant que l'option est commune.

Pour la direction de la famille, le code dispose que le mari est chef de famille. Mais la femme a un pouvoir de contrôle sur les actes du chef de famille et peut à cet effet recevoir l'arbitrage du juge.

Concernant le divorce, la grande victoire de la femme dans la dissolution du mariage est l'abolition de la répudiation. Tout divorce ne peut être que judiciaire. Et le Code a prévu une panoplie de causes qui permet à la femme de ne plus être enfermée dans le carcan d'un ménage qui a échoué¹³⁵.

La femme sénégalaise même mariée accède à la terre librement. Elle peut l'acquérir sans l'assistance ou l'intervention de l'homme (qu'il soit père, mari ou frère..). Pour la femme rurale, les textes portant création des communautés rurales ne posent qu'une condition pour l'accès à la terre : elle peut être affectée à toute personne qui l'exploite effectivement.

En général, les pays africains sont assez différents mais malheureusement, la législation demeure en défaveur de la femme comme la démontré l'analyse pour ces 3 pays de l'Afrique de l'Ouest.

Presque vingt ans après la quatrième Conférence mondiale des Nations unies sur les femmes, réunies à Beijing, l'objectif de « réaliser l'égalité des droits et la dignité intrinsèque des hommes et des femmes » est loin d'être atteint. Dans la majorité des Etats africains, les femmes demeurent victimes de discriminations et de violences. Pourtant, les principaux instruments internationaux de protection des droits des femmes – Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et son

¹³⁵ Situation des femmes au Sénégal., Janvier 2013, Women in Law and development in Africa(WILDAF).
www.wildaf.org.

Protocole facultatif, Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatifs aux droits des femmes en Afrique (Protocole de Maputo) – sont ratifiés par la quasi totalité des Etats africains.

Le manque de volonté politique des Etats africains n'est pas la seule cause de l'ineffectivité des droits des femmes garantis par ces dispositions. Une des autres causes est la méconnaissance de ces instruments par un certain nombre d'acteurs engagés pour la promotion et la défense des droits des femmes en Afrique. Ainsi et par exemple, le Rapport 2009 de la commission économique africaine (CEA) met en avant les difficultés que les pays africains rencontrent en ce qui concerne la pleine réalisation des droits des femmes en raison, entre autres, de la persistance de croyances et de comportements culturels et religieux négatifs à leur égard. Les taux de mortalité maternelle élevés, mis en exergue dans les évaluations régionales de la CIPD+15 et de Beijing+15 en Octobre et Novembre 2009 respectivement, à nouveau mentionnés dans le Rapport sur les femmes en Afrique constituent un perpétuel sujet d'inquiétude¹³⁶. qu'accentue une conception héritée des pouvoirs publics et des bailleurs de fonds réservant la création de richesses à l'État et/ou au marché, tout en ravalant les dynamiques communautaires à l'éducation populaire et à la lutte contre la pauvreté.

C'est ce problème de recherche structurant les divers inconforts signalés plus haut, qui inspire la toile de fond de cette recherche doctorale, visant à documenter les expériences d'entrepreneuriat communautaire en contexte de précarité dans le but d'interroger leurs caractéristiques mais également, leur potentiel innovateur et alternatif.

II La méthodologie du terrain

Notre effort de recherche tente de s'inscrire et de mettre en exergue les différents aspects de cette Afrique qui se refait et non plus de l'Afrique qui se défait. Ainsi, on tentera par les différents groupements illustrés de voir comment les initiatives féminines sont porteuses de dynamisme pour sortir de la précarité et de la subordination qui en découle.

¹³⁶ F .Kane, (2003), «Le statut social de la femme en Afrique de l'Ouest», aflit.arts.uwa.edu.au/Noppaw_Dakar_Fatoumata-Kane.pdf.

2.1) Présentation de la méthodologie

L'adoption d'une stratégie des études de cas multiples imbriquant divers niveaux d'analyse a permis de combiner quatre dimensions d'analyse structurées autour de la perspective socio-territoriale, à savoir : le contexte d'émergence et d'évolution, la gouvernance organisationnelle, la performance socio-économique et enfin, le rapport au développement local.

Une méthodologie à dominante qualitative est utilisée, mais qui s'appuie également, sur des outils quantitatifs. Pour ce faire et pour une meilleure analyse de l'empowerment et l'autonomie des femmes dans le cadre de leurs activités génératrices de revenu, nous nous sommes adressés à la fois aux femmes elles-mêmes, aux responsables des groupements et à des responsables et experts en genre avec des guides d'entretien pour ces derniers (Annexe1) et de 2 questionnaires distincts: un qui est spécifique aux responsables des organisations (Annexe 2.1)et un autre pour les femmes membres(Annexe2.2).

Dans le cadre de notre travail, notre questionnaire a été présenté à 5 organisations de femmes différentes dans 3 pays différents de l'Afrique de l'Ouest: une organisation au Mali(FENACOF), une organisation au Burkina Faso(ATETASR) et trois organisations au Sénégal (UGPRD, SZ et AEV). et le nombre d'enquêtés est tributaire entre autre de la spécificité, de la disponibilité et du degré de coopération des responsables. Concrètement, nous avons interrogé plus d'une centaine de personnes dans le cadre de cette thèse : des responsable d'associations féminines, des femmes membres et des experts en genre. Le tableau suivant retrace cette situation.

Tableau 11 : Répartition des personnes interrogées durant la phase de collecte de données.

Dénomination	Nombre de responsables	Nombre de personnels	Total de personnes	Nombre total de l'effectif de
--------------	------------------------	----------------------	--------------------	-------------------------------

	interrogés	interrogés	interrogées	l'organisation
FENACOF	1	10	11	
ATETASR	1	30	31	
S Z	2	15	17	25
UGPRD	2	30	31	
AEV	1	15	16	
Institutions et partenaires				4 ¹³⁷

Afin de finaliser ce travail, au début, nous nous sommes basés sur la revue documentaire qui nous a permis une meilleure compréhension des cas d'organisations étudiés et notamment l'environnement auquel elles font face sur le plan culturel, géographique, socio-économique... Cette revue de l'état de l'art et de la littérature compile les différents documents (rapports et études) de plusieurs organisations qui agissent sur le plan locales ou d'organisations internationales (Banque mondiale, BIT...) qui s'intéressent de près ou de loin à la thématique du développement local.

Dans notre analyse, nous nous sommes basés sur les résultats de nos enquêtes mais également sur des articles publiés sur certains de nos groupements féminins étudiés. La collecte des réponses aux questionnaires s'est échelonnée entre Décembre 2013 et Septembre 2014. Au début de notre travail de collecte de données auprès des groupements féminins(notamment pour la FENACOF, Sine Zenith et l'AEV) nous nous sommes basés sur un questionnaire pour les femmes membres avec 21 questions ouvertes et des questions à choix multiples pour orienter les réponses pour certaines questions et pour d'autres, nous avons laissé s'exprimer les femmes.

Par la suite, nous avons présenté aux 2 autres organisations restantes (UGPRD et ATETASR) un questionnaire plus étoffé de 29 questions pour prendre en compte certains paramètres non négligeables. Concrètement, nous avons essayé de mettre en exergue et d'analyser:

¹³⁷ Madame Fatime Cristiane N'diaye Spécialiste Technique Principale Egalité entre Hommes et Femmes au Bureau International du Travail pour l'Afrique francophone (Dakar/Sénégal), Madame Johanne Lortie responsable genre au International Training Center of the ILO (Turin/Italie), Madame Anne-Laure Carrier responsable égalité femmes-hommes à Grenoble Alpes Métropole, Madame Delphine Baya présidente de l'Association des amis de l'Afrique Francophone (AMAF-France à Lyon).

- Les obstacles rencontrés avant et durant le travail
- Le niveau d'autonomie économique /dépenses du ménage / financement de nouveaux projets et biens
- Evolution de la relation avec l'entourage (conjoint, enfant, voisinage, communauté...)
- Développement personnel/ nouvelles compétences
- Epanouissement au sein du groupe...

2.2) Les limites et les difficultés rencontrées lors de la collecte des données

Tout d'abord, il est à signaler, que pour la collecte des réponses aux questionnaires proposés aux femmes travaillant, on ne s'est pas déplacé sur le terrain mais d'autres personnes sur place se sont déplacées. Malheureusement, cela tient à mon handicap et au fait que je prenais des traitements relativement lourds après une intervention. En espérant que ce qui précède n'affecte en aucun cas la pertinence de notre travail et les résultats et l'analyse auxquels nous sommes parvenu.

Au moment de la collecte des données, nous nous sommes heurtées à certains obstacles et entraves. Au début, pour la FENACOF Mali qui devait être l'étude de cas la plus important pour notre analyse, et avec l'éclatement des problèmes au Mali, on nous a fourni que la réponse de 10 femmes membres et nous avons constaté peu de coopération des responsables au moment de l'éclatement des violences (ce qui est normalement compréhensif). Pour le GIE Sine Zénith, on a été confronté à un sorte de malentendu après le début de l'enquête puisqu'en effet, on n'a pas pu réunir les réponses de toutes les femmes qui travaillent (quelques femmes sont parties en congé estival et d'autres se sont déplacées pour vendre les produits transformés et donc sur les 25 membres, on n'a eu la réponse que de 20 femmes).

Lors des entretiens, la langue parlée avec les responsables a été le français. Pour les femmes membres la langue utilisée est le plus souvent le wolof et pour les femmes de l'AEV, ce fut le sereer¹³⁸ donc il y a peut être un léger biais au moment de la traduction. En effet cela

¹³⁸ Les Sereer ou Sérères ou « Serer », «sont un peuple d'Afrique de l'Ouest, présent notamment au centre-ouest du Sénégal, du sud de la région de Dakar jusqu'à la frontière gambienne. Ils forment, en nombre, la troisième ethnie du Sénégal, après les Wolofs et les Peuls ; environ un Sénégalais sur six est d'origine Sérères. Les sérères constituent l'une des plus anciennes

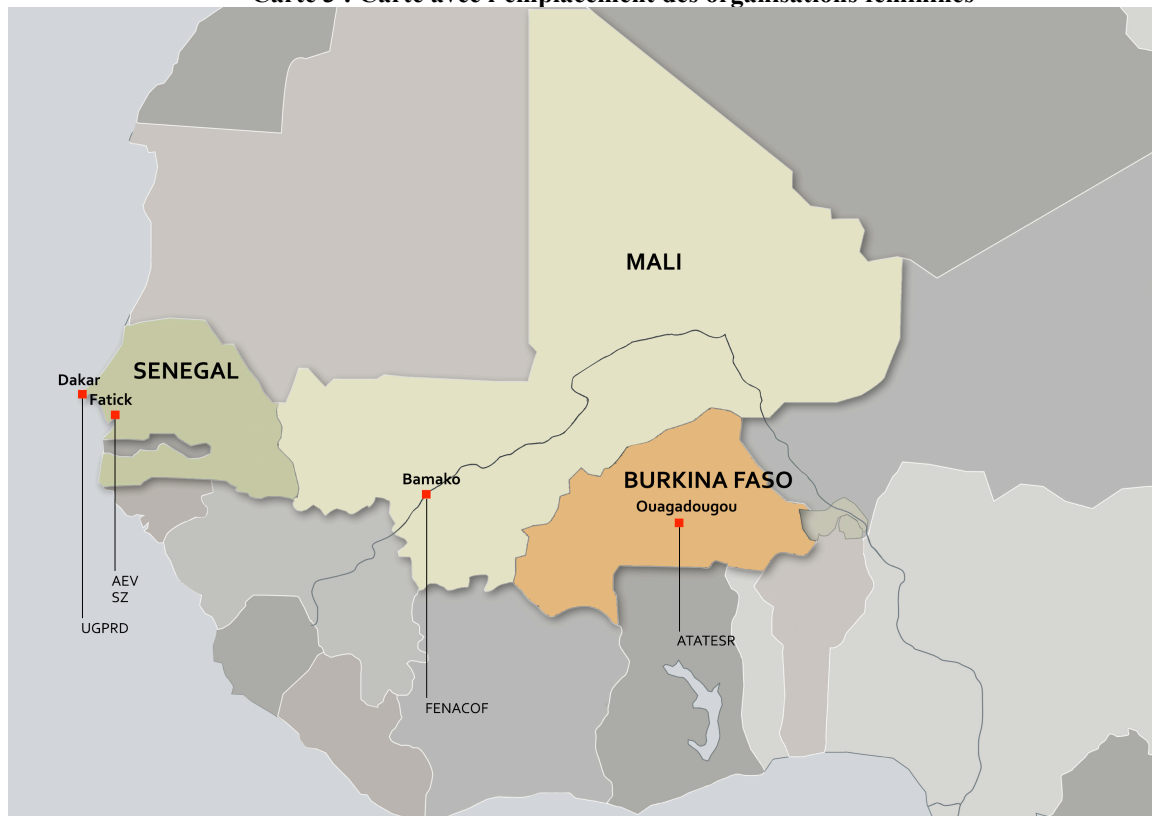
est largement tributaire du niveau d’instruction des femmes interrogées pendant le questionnaire.

De plus, on a remarqué avec les femmes une certaine hésitation et des réponses assez vagues au début des entretiens de peur de dire des choses qui peuvent ne pas convenir aux responsables des organisations.

III Présentations des associations féminines étudiées

Afin de mieux comprendre les résultats de notre travail, nous allons présenter, au fur et à mesure, les différentes organisations féminines analysées. Ci-après une carte situant ces 5 organisations dans leurs pays respectifs.

Carte 3 : Carte avec l’emplacement des organisations féminines



Source : www.openmapstreet.org (avec des modifications)

populations de la Sénégambie. Quelques groupes sérères sont également présents en Gambie et en Mauritanie.

3.1) Association des Exploitant.es de la Vallée (AEV) :

L'AEV a été créée en 2004 à Fatick dans le quartier Ndiaye –ndiaye. C'est une association qui comprend 65 femmes membres et le nombre n'a pas évolué dans le temps. Dans le cadre de notre travail, 14 femmes ont été interrogées.

Au début, l'association a travaillé avec l'ONG « Femme Enfant et Environnement (FEE) ; elle a également travaillé avec une mutuelle d'épargne et de crédit dénommée «Noopal djiguenn-yi»¹³⁹.

Aujourd'hui, l'association travaille seule et finance ses propres membres à des taux d'intérêt consentis par ces derniers pour le renforcement de la "caisse".

L'objectif principal est d'assurer l'autosuffisance alimentaire pour les besoins en riz local.

Figure 1 : des femmes entrain de ramasser le riz



¹³⁹ Rendre autonome les femmes en wolof.

En effet l'association a bénéficié d'une aide des autorités locales d'une allocation de 25 hectares de terres dont 7 hectares ont été aménagés en fonction des moyens du moment. La production globale de riz (la récolte annuelle est en moyenne de 10 tonnes) est divisée en trois parties. Une partie d'environ 10% de la production est réservée pour les semences futures, une deuxième partie 50% de la production est vendue aux membres de l'association à un moindre prix et le reste (40% restantes) est destiné à la commercialisation aux restauratrices locales qui sont les principaux clients de l'organisation. De ce fait, l'AEV est son propre fournisseur notamment en termes de semences et son propre client à 50%. Avec le temps, l'association a développé des activités de services, comme la location de bâches, de chaises et d'un tracteur. Cette stratégie de diversification d'activité est imputable au fait que le secteur de la riziculture rencontre beaucoup de problèmes. Les objectifs de l'association dans la production de riz sont menacés par une salinisation accentuée de ses terres mais aussi l'envahissement des animaux domestiques. De fait, la production annuelle du riz baisse progressivement faute de compétence sur les moyens de lutte contre l'avancée du sel. C'est pourquoi l'association a tendance à se réorienter progressivement vers les services.

Encadré 11 Les difficultés de la riziculture dans la région de Fatick

La région de Fatick, au Centre Ouest du Sénégal, est riche d'une longue tradition rizicole. Cette activité, souvent pratiquée dans les bas fonds, est, cependant, fortement menacée par les effets des changements climatiques, notamment, la sécheresse et la salinisation des terres.

La région de Fatick a un potentiel agricole durement éprouvé par les aléas climatiques Cette région couvre 8 675 Km² avec une superficie agricole utile estimée à 395 400 Ha ; les terres salées (tannes) représentent le tiers de la superficie régionale¹⁴⁰.

La région a enregistré des périodes favorables à cette activité jusqu'aux années 1970 Ultérieurement, la situation a commencé à se dégrader avec un début de déficit pluviométrique important qui a entraîné ainsi une remontée du sel dans plusieurs vallées sur lesquelles se pratique la riziculture. Le riz ayant une place de choix dans l'alimentation des populations, le déficit de l'offre par rapport à la demande est résorbé par des importations,

¹⁴⁰ A. Balde " Le système de riziculture intensive (SRI) une réponse aux changements climatique des producteurs de la région de Fatick ", www.agriculturesnetwork.org/magazines/west.../sri/sri-fatick-senegal.

croissantes.

Le Projet d'appui à la petite irrigation locale (PAPIL) est une des meilleures solutions adoptées pour lutter contre la salinisation et redynamiser la culture du riz, il a initié, depuis quelques années, les producteurs aux principes du SRI. Les succès enregistrés ont suscité l'intérêt de bon nombre de paysans qui, de plus en plus, adoptent la nouvelle méthode.

le PAPIL a réalisé plusieurs digues anti-sel dans la région et de méthodes de régulation qui permettent de récupérer des terres sur une période de deux à trois ans.

Concrètement, 2. 210 hectares ont été récupérés de la salinité en 2012¹⁴¹, a indiqué un responsable du projet PAPIL.

Les femmes de ce quartier de Fatick ont pris les devants depuis 2001 » témoigne Mme Ndèye Diaffé Ndiaye Diouf, coordinatrice de l'association Femme Enfance Environnement (FEE). Celle-là même, par qui l'idée d'exploiter cette vallée par les femmes de Ndiaye Ndiaye est venue. Etant plus d'une soixantaine de membres, ces femmes se sont vite regroupées en une association de femmes exploitantes de la vallée de Ndiaye-Ndiaye. Un site d'un potentiel de 250 ha envahi par le sel. Les femmes n'avaient plus alors comme seule préoccupation que de lutter contre cette agression saline. Elles se sont ainsi données corps et âme, tous les jours pour faire disparaître cette teneur en sel au début du projet en 2004. « En déversant des ordures ménagères, du son de mil, des rebus de battage de céréales sur les quatre digues anti sel qui ont été mises en place grâce à l'appui de la coopération autrichienne¹⁴²». Et la coordinatrice de l'ONG Femme enfance environnement (FEE) d'ajouter également les mesures d'accompagnement prises pour encourager les femmes : « la commande de coques d'arachides acheminées de l'usine Sonacos de Kaolack pour amender le sol, la mise à disposition d'un matériel agricole comme des semoirs et à côté, un appui permettant aux femmes de s'adonner à d'autres activités génératrices de revenus par l'octroi d'une bâche, une centaine de chaises et un appui financier de 500.000 FCFA pour l'organisation d'une séance de lutte traditionnelle afin de leur permettre d'avoir un fonds de caisse. Mais, selon Fatou Senghor, Présidente de l'association, Dans les rizières, le travail n'est point facile. « Vous voyez ! Tout se faisait à la main, du semis à la récolte en passant par l'enlèvement des

¹⁴¹ B. Diop, (2013), Lutte contre la salinisation des terres : 2.210 hectares récupérés à Fatick www.aps.sn/newsedit/spip.php?article112422

¹⁴² Diouf Ndèye Diaffé Ndiaye, «Lutte contre la salinisation des terres: les femmes de Ndiaye Ndiaye à Fatick comme exemple», ww.sendveloppementlocal.com/LUTTE-CONTRE-LA-SALINISATION-DES-TERRES-Les-femmes-de-Ndiaye-Ndiaye-a-Fatick-en...

mauvaises herbes entre autres » soulignnet-elle. « Malgré tout, les productions devraient atteindre environ 20 tonnes de riz cette année.

Dans le cadre de son activité, l'AEV a bénéficié d'un don d'un tracteur et de 4 semoirs. Des visites et des promesses uniquement.

C'est très insuffisant. Ces dons sont faits par une seule autorité politique.

Nous n'avons pas de facilité pour l'intervention de partenaires, encore moins des financements à des taux d'intérêts acceptables.

L'AEV a des relations exclusivement avec d'autres organisations qui oeuvrent dans la même activité pour échanger dans le cadre d'expériences sur l'exploitation du riz.

Les femmes membres de l'AEV ont bénéficié d'une formation Dans le cadre de leur activité, Elles ont été cinq dans la seule formation dont elles ont bénéficié en terme de gestion, marketing et comptabilité.

3.2) Sine Zenith (SZ)

Le GIE Sine Zénith a été créé en 2002 dans la commune de Fatick, dans le quartier Logandème. 23 femmes et 2 hommes y travaillent, mais leur nombre n'a pas évolué depuis la création. Dans le cadre de notre travail 19 femmes ont répondu au questionnaire. Le GIE œuvre notamment dans la transformation des produits locaux.

Avec le temps, le GIE a étendu ses activités et pour cela il a ouvert deux boutiques à Kaolack et à Mbour pour augmenter le nombre de clients.

Figure 2: Femme membre du GIE Chargée d'assurer la vente devant son comptoir à Fatick



La Présidente Madame Cissé a expliqué qu’au début avec ses fournisseurs, « on faisait le déplacement pour payer au comptant avant d’acquérir le produit, mais maintenant ils nous envoient les produits pour qu’on paye après vente ». A cet effet, pour elle la fidélisation de la clientèle c’est traduite concrètement par une amélioration de la relation fournisseur/client et une plus grande facilité pour écouler les produits. « Avant, on se déplaçait vers les clients pour la promotion et la négociation des prix des produits, mais maintenant ce sont eux qui nous appellent pour les commandes et se déplacent vers nos boutiques pour l’acquisition des produits ».

Selon la présidente, la quantité approximative par production hebdomadaire est de 50 bouteilles de jus concentré (Bissap, Tamarin, Cocktail, gingembre) à raison de 2000 francs l’unité ; 80 sachets de Bissap, 150 sachets de tamarin, 200 sachets de gingembre, 100 sachets de cocktail à raison de 200 francs le sachet.

Pour le financement de son activité, le GIE Sine Zenith s’appuie notamment sur des dons à raison de 85% et les 15% restant proviennent de la contraction de prêts.

L’unique partenaire du GIE est JICA : coopération japonaise avec comme slogan « un village, un produit ». En effet, il équipe les organisations transformatrices de produits locaux.

Dans le cadre de ce programme, Sine Zenith a bénéficié d’un lot d’équipement constitué de congélateurs, de groupes électrogènes et d’emballages pour la production du jus de Bissap.

Figure 3: Femmes membres de Sine Zenith en train d’égoutter l’hibiscus africain pour faire le jus de Bissap, boisson locale produite et vendue par le GIE



Pour Madame Cissé, le GIE n'a pas bénéficié d'aides des autorités locales uniquement de simples visites et promesses « sachant que « nous avons la seule unité de transformation » de produits locaux à Fatick ».

Le GIE travaille en collaboration avec un autre, c'est un GIE dakaroi qui est spécialisé dans la production de savon.

L'association gère deux tontines.

Chaque Samedi, tous les membres (25 membres du GIE et 4 autres femmes non membres) cotisent 1500 francs CFA chacun et on fait le tirage sur place pour une seule personne.

Pour la deuxième tontine, elle est ouverte à toutes les femmes souhaitant y adhérer. Elle compte 60 participantes à raison de 20000 francs CFA par personne /mois. Le tirage se fait sur place au profit de deux personnes par mois (soit 30000 francs CFA par personne.)

Au sein de Sine Zénith, les femmes membres ont bénéficié de formation en gestion, en marketing et en comptabilité et elles étaient 5 par formation.

Encadré 12 Origine et principes fondamentaux d'OVOP

Le mouvement « Un village, un produit » (OVOP) est apparu pour la première fois dans la

préfecture d'Oita, au Japon, durant les années 70. C'est le gouverneur de l'époque, le Docteur Morihiko Hiramatsu, qui a initié ce mouvement. Ce dernier est connu pour avoir contribué à la revalorisation des zones rurales qui faisaient face à une situation de dépeuplement, imputable à une récession économique et sociale et l'exode rural qui en découle. Dans cette perspective, le mouvement OVOP encourage les initiatives communautaires génératrices de revenus liées à l'exploitation des ressources locales, afin de créer un produit de spécialité locale qui pourra être considéré comme un trésor local unique. Dans le cadre de la coopération internationale, le gouvernement japonais fait la promotion du concept OVOP, qui se trouve être le principal pilier du programme d'appui destiné à l'Afrique. Ce mouvement se base sur trois principes distincts :

1) Local mais Global

Conformément au principe du «Local mais Global », l'accent est mis sur le renforcement des liens entre l' «accès local» et la «portée mondiale». Concrètement, l' «accès local» implique de reconsidérer la valeur des ressources existantes à l'intérieur et autour d'une communauté, tandis que «la portée mondiale», suggère la possibilité pour un produit OVOP, fait à partir de ces ressources locales, d'atteindre une certaine notoriété dans les marchés urbains ou à l'étranger.

2) Autonomie et Créativité

Ces deux termes réitèrent l'importance des initiatives communautaires dans le choix et la mobilisation concertée des ressources locales ; et par conséquent, dans la production et la commercialisation des produits OVOP.

3) Développement des ressources humaines

Ce dernier principe est un élément essentiel du mouvement OVOP. En effet, il s'appuie sur la valorisation des capacités des ressources humaines, pour leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour renforcer les liens entre la sphère locale et la sphère mondiale.

3.3) Association Teg-taaba pour la survie des rapatriés de la Côte d'Ivoire (ATETASR)

L'association a vu le jour effectivement en 2002, mais a été reconnue officiellement le 5 février 2004. L'association a été créée au lendemain de la première crise ivoirienne de l'année 2000 où beaucoup de Burkinabés ont été rapatriés, certains malgré eux. C'est une

association qui est née spontanément et qui ne regroupait à ses débuts que des femmes rapatriées mais de nos jours toute femme peut s'y affilier peu importe son statut. Le recrutement s'est fait à l'époque de porte à porte par la Présidente pour identifier les femmes rapatriées. Ces dernières ont adhéré à l'idée de se regrouper en une association. Dans le cadre de notre étude, 30 femmes ont répondu aux questionnaires, parmi lesquelles, il y avait des femmes rapatriées et d'autres qui ont adhéré ultérieurement à l'organisation.

La Présidente d'ATETASR, Mme Nana, explique le fait que « Entièrement dépouillées et sans aucune ressource de survie, nous avons refusé le fatalisme parce que nous voulons garder notre dignité. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes regroupées au sein d'une association pour mener des activités génératrices de revenus »¹⁴³.

L'association a bénéficié de l'appui et de l'encadrement du Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. Elle a, à ses débuts, initié beaucoup d'activités. En effet, ATETASR s'est intéressé à ses débuts à la production du mil germé, du beurre de karité et la transformation du manioc. De plus, l'association voulait étendre ses activités au tissage, à la teinture et à la couture mais ces projets ont été vite abandonnés en cours à cause du manque de moyens surtout que ces dernières activités nécessitent plus de moyens techniques.

Dans cette perspective, l'association s'est plutôt focalisée par la suite sur la transformation du manioc en « attiéké¹⁴⁴ » car la demande était forte et l'activité permettait aux membres d'avoir de quoi nourrir leur famille. De nos jours, elle a vulgarisé la technique de transformation du manioc sur les conseils de ses partenaires techniques permettant ainsi à beaucoup de ses membres de posséder leur propre unité de transformation du produit.

Il s'agit pour l'association d'entreprendre des actions de lutte contre le chômage, d'œuvrer à la participation effective des jeunes au développement socio-économique, de sensibiliser ses membres à mener des actions pour le développement du monde rural, de promouvoir toutes initiatives de développement, tout en renforçant sa solidarité.

Au début de sa création, le GIE a géré des tontines mais avec le temps, cette initiative a été vite abandonnée à cause notamment de la difficile gestion. Néanmoins certaines de leurs membres entretiennent entre elles de petites tontines.

¹⁴³ Les femmes rapatriées de Côte d'Ivoire dans un élan de solidarité, 2005, www.lefaso.net

¹⁴⁴ Spécialité culinaire de certains pays africains à base de manioc.

3.4) La Fédération Nationale des Collectifs d'Organisation Féminines du Mali (FENACOF-Mali)

Aujourd'hui, les organisations sont érigées en Fédération Nationale des Collectifs d'Organisations Féminines du Mali « FENACOF-Mali NYEDA KURA » créée sous le récépissé N°54/MATCL-DNI en date du 25 février 2009 qui se veut une force de proposition au service du développement durable de la participation de la femme et un cadre fédérateur de toutes les questions de promotion de la femme au sein de la société civile féminine du Mali. Dans le cadre de notre enquête, 10 femmes membres ont été interrogées, ainsi que la présidente et la secrétaire.

La FENACOF-MALI a des coordinations régionales, locales et communales, constituées par des associations, groupements et coopératives féminines ; elle facilite l'accès aux organisations féminines de base et organise des séances d'information et de sensibilisation.

Les objectifs principaux de la FENACOF se focalisent sur les droits de la femme sur le plan juridique économique social et culturel :

- Renforcer les capacités des organisations de femmes sur la promotion de la PF au Mali,
- Former des relais communautaires pour sensibiliser les populations sur le VIH, la santé de la reproduction et sur les VBG.

Le but est aussi d'augmenter leur efficacité dans le domaine des différents secteurs d'activités, par le biais d'un regroupement de moyens, d'économies d'échelle et d'une politique de communication et d'opérations communes.

De plus la FENACOF insiste sur les points suivants :

- Défendre les intérêts des collectifs d'Organisations Féminines du Mali sur le plan socioéconomique, politique et culturel ;
- Soutenir les actions de plaidoyer/lobbying pour la promotion de la femme et du Genre au Mali; Servir d'interface, de contact entre les organisations de femmes, l'Etat, les Collectivités et les Partenaires au développement ;
- Favoriser les échanges d'informations et de connaissances entre les organisations de femmes et les différents acteurs dans le domaine de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille ;
- Renforcer la participation, la consultation, la représentation des organisations de femmes, au processus de développement local, national et international.

A la question sur la composition des ressources (fonds propres, dons, prêts...), les responsables font part de ressources de la FENACOF, assez diversifiées. En effet, on retrouve les adhésions, les cotisations des membres, la vente des cartes de membres, des prestations, des subventions, dons et legs.

La FENACOF a plusieurs partenaires institutionnels et autres et le nombre dans le temps a beaucoup augmenté du fait de leurs stratégies d'action au Mali. On trouve entre autres :

- Des Départements Ministériels (Ministère des Maliens de l'Extérieurs et de l'Intégration Africaine, Ministère de l'Environnement et l'Assainissement, Ministère de la Santé, Ministère de la Famille de la Promotion de la Femme et de l'Enfant, Ministère de transport, Ministère de l'Industrie... ;
- Des Collectivités territoriales décentralisées (les mairies du district de Bamako et les mairies rurales) ;
- Le Secteur privé (NESTLE MAGGI/NIDO, UNILEVER/BF, Farine LAFIA, Farine Misola etc.) ;
- EPA(établissement public administration) et EPIC(établissement public industriel et commercial); Agences de développement (AEDD, ANASER, AMADER, ANADEB etc.) ;
- La Société civile ONG, plateforme et réseaux : (Conseil National de la société civile, Forum des organisations de la société civile, et pour les réseaux : le Réseau Plaidoyer et lobbying, le Groupe suivi budgétaire, FEMNET-MALI, le Réseau climat, le Réseau ENERGIA, le Réseau Energie.)

3.5) Union de Groupements Partenaires du RADI et Diappalanté UGPRD

Cette organisation a été créée en 2001 dans la banlieue dakaroise. Le nombre des femmes de l'UGPRD est très variable. Actuellement, elle renferme 8 groupements, sachant qu'elle comptait au début 13 groupements et cette diminution étant imputable à des soucis de gestion.

Figure 4 : Des femmes membres de l'UGPRD montrant certains produits qu'elles fabriquent



L'UGPRD évolue dans la transformation de fruits en sirops, jus et confitures et dans la transformation de céréales. La production dépend des jours et des commandes reçues.

Au sein de l'UGPRD, le nombre de femmes membres interrogées est de 30 ainsi que 2 responsables.

Figure 5 : des femmes de l'UGPRD en train de travailler



Dans le cadre de leur activité, les femmes membres de l'UGPRD ont bénéficié de formations dans la technique de transformation des fruits et des céréales. Pour ce faire, elles forment des groupes de 10 par formation.

Pour l'une des responsables de l'association, le but de la création de l'association est « Comme je viens de le dire nous avons comme objectif en tant que femmes de ne plus rester à la maison attendant que nos hommes aillent travailler pour amener la dépense. Nous voulons décider et montrer ce que nous valons et cela en montrant notre capacité en travaillant aussi »¹⁴⁵.

¹⁴⁵ BARRY Adel une des responsables interrogée de l'UGPRD.

Les GIE étudiés sont toutes des organisations endogènes et auto gestionnaires. Donc, ils sont tous gérés par les membres eux mêmes et par conséquent ils émanent de l'initiative de la population locale à la base. Ce qui n'empêche pas qu'à un certain moment de leur vie, ils aient reçu des aides ou des financements (au début de leur activité, pour étendre leur travail). A la suite de la présentation des groupements et de leurs spécificités, nous avons tenté de voir le degré d'empowerment des femmes membres et leurs attentes vis a-vis de ces organisations et les interactions de l'empowerment individuel et collectif .

Chapitre 2 : Analyse de l'empowerment individuel des femmes membres des associations féminines

Malgré le fait que les femmes, au début, sortent de chez elles poussées par des motivations économiques pour garantir les besoins et le bien être de la famille, elles acquièrent au fil du temps de nouvelles connaissances, une certaine estime de soi et d'autres avantages, non négligeables et moins quantifiables, comme leur développement personnel.

I Empowerment économique

Les propos des femmes font ressortir l'importance de la solidarité. Les informations recueillies au cours de nos enquêtes nous ont permis de recenser certaines valeurs partagées par les femmes.

1.1) Importance du revenu des activités (autonomie financière)

La participation des femmes aux GIE est sans conteste liée au revenu qui en découle. Néanmoins, les réponses sont assez hétérogènes quant à la suffisance du revenu pour subvenir aux dépenses du ménage. Les propos des femmes de ATETASR sont les plus parlants. En effet pour certaines, «Oui, c'est grâce à cela que nous sommes encore en vie ma famille et moi-même après le rapatriement » ou bien, « Oui, ma famille a au moins les 3 repas par jour maintenant par rapport aux premières heures de notre rapatriement de la Côte d'Ivoire»¹⁴⁶. La participation de la femme a la vie économique a un impact non négligeable sur les représentations sociales au sein du foyer. «Une seconde chef de famille vis-à-vis de mon mari et de mes enfants ¹⁴⁷».

Les dépenses des femmes sont assez significatives dans le budget total du foyer. Pour les femmes d'ATETASR, moins de la moitié prennent en charge la totalité des dépenses du ménage et cela est dû au fait qu'une partie des maris sont restés en Côte d'Ivoire et par conséquent, les femmes membres prennent en charge la totalité des dépenses depuis leurs rapatriements. De plus, on note souvent par les réponses reçues, que les femmes membres des organisations participent en partie ou en totalité à l'acquisition des parcelles de terrains, à

¹⁴⁶ Nikiéma Aminata , membre de l'ATETASR, 27ans, mariée

¹⁴⁷BERTHE Fanta TRAORE, membre de la FENACOF, mariée, 39 ans.

construire des maisons ou à aider leurs conjoints ou leurs enfants à financer leurs projets ou commerces. Ainsi, les revenus des femmes sont redistribués aux autres membres de la famille. Pour les femmes interrogées, nous avons noté souvent le fait qu'elles financent seules l'achat de leurs habillement et toutes leurs dépenses personnelles. Car c'est souvent considéré comme une dépense superflue pour le budget du ménage et donc par leurs esprit de débrouillardise, les femmes parviennent à prendre en charge leurs dépenses personnelles.

1.2) L'importance de la pluriactivité des femmes

En général les femmes occupées en dehors de l'agriculture sont prédominantes dans le commerce, surtout le petit commerce ambulante comme c'est le cas dans toutes les villes d'Afrique où elles vendent de la nourriture ou des petits objets dans la rue. « Mais la visibilité de ces activités exercées en plein soleil plutôt que dans l'ombre des domiciles n'empêche pas qu'elles sont généralement tenues comme faiblement rémunératrices. Depuis une quinzaine d'années, pourtant, les systèmes de comptabilité nationale ont évolué, prenant en compte les activités informelles dans lesquelles les Africaines sont souvent dominantes afin de mesurer leur contribution réelle au Produit intérieur brut (PIB).

La définition du travail a également été élargie pour mesurer une activité économique non plus seulement marchande mais étendue aux activités de soins apportés aux membres de la famille et aux activités bénévoles exercées au profit de la communauté. Enfin, la pluriactivité féminine, souvent méconnue, est aussi de plus en plus prise en compte. Au cours d'une saison, d'une période, d'une semaine, voire d'une journée, les femmes multiplient les activités.

Pour les femmes interrogée d'ATETASR, environ un tiers exerce une activité complémentaire notamment dans la fabrication del'attiéké.

Pour l'UGPRD, presque la moitié des femmes membres interrogées (14/30) exercent une autre activité notamment dans le commerce, de même pour les membre de l'Association des exploitantes de la vallée une partie non négligeable oeuvrent dans la riziculture dans des parcelles qui leurs sont propres. Par ailleurs, les femmes membres de l'organisation qui ont également leurs propres terres pour cultiver le riz bénéficient d'avantages de part leur appartenance à cette organisation. En effet, elles ont profité de l'expérience acquise au sein

du groupe, des semoirs et du tracteur de l'association moyennant une somme très avantageuse.

En vue de ce qui précède, on remarque une pluriactivité des femmes mais généralement dans les mêmes activités ou dans des activités connexes à la filière principale et donc elles ont déjà des compétences et cela est d'autant plus vrai pour les femmes qui travaillent à mi temps dans l'organisation en question.

1.3) La contraction des prêts et l'omniprésence des tontines

En général, les femmes en Afrique ont des difficultés pour accéder aux prêts faute de garantie, c'est pourquoi elles ont souvent recours aux organisations dans lesquelles elles travaillent pour les aider. Pour l'Association des exploitants de la Vallée, toutes les femmes sont membres d'une tontine et l'association accorde des prêts aux femmes membres. En général le recours massif des femmes à ces moyens de financement pour leurs activités ou pour des petits achats est imputable à la rigidité et le difficile accès aux emprunts auprès des organismes de financements.

De ce fait pour la responsable de l'Association des exploitantes de la vallée de Fatick « Nous avons notre propre tontine pour ne plus avoir recours aux structures financières privées ».

L'association fait un prêt à tous ses membres (40 .000cfa/femme) à un taux d'intérêt de 10%. Et le 10 de chaque mois, tous les membres se rencontrent chez la Présidente pour le paiement mensuel du prêt. A terme, l'état des finances de la caisse est fait et de nouveaux prêts peuvent être contractés. Le montant du prêt est tributaire des possibilités de la caisse et des besoins spécifiques de chaque femme membre.

Par contre pour ATETASR, le choix initial a été au début de créer des tontines mais avec le temps comme l'a expliqué la responsable et à cause d'une difficile gestion, le GIE a arrêté ce genre d'activité. En effet, lorsque l'organisation a un effectif assez important cela peut entraîner une certaine lourdeur et difficulté dans la gestion de la tontine et dans le partage et dans la rotation de la cagnotte entre les membres.

Pour l'Association des exploitantes de la vallée (AEV), toutes les femmes membres font partie d'une tontine et ont contracté des crédits

Pour Sine Zenith, environ 75% (15/19) des femmes interrogées font partie de la tontine de l'association ; la moitié a demandé un crédit.

Ce qui précède montre l'importance des tontines et les emprunts au sein des groupements, dans la vie des femmes africaines.

Pour mieux illustrer l'impact socioéconomique de la contraction de prêts, on peut se baser par exemple sur les constats et l'interprétation de l'équipe de Chodak¹⁴⁸ au Sénégal.

Mais en réalité, ce qui apparaît comme un "détournement" correspond à un mode de fonctionnement où le social à moyen et long terme prime sur l'économique à court terme. La circulation des biens prime sur leur immobilisation : les femmes appartiennent à de nombreux réseaux sociaux (la "toile d'araignée"¹⁴⁹), qu'elles se doivent d'alimenter régulièrement. Leur logique est celle du don/contre don. Elles placent leur argent "socialement", dans la perspective de le recevoir en retour, quand elles en auront besoin, sous forme monétaire, matérielle ou symbolique. Ainsi, les objectifs de ces groupements féminins sont très loins de ceux poursuivis par l'équipe du projet. Ce dernier tente d'étudier les comportements des femmes durant cette période, malgré toute la complexité d'une telle entreprise, étant donné la diversité des "terroirs sociaux" en interaction. Les membres de cet équipe constatent que ce qui est déterminant dans un tel contexte, ce n'est pas de différencier l'économique du social, l'enjeu se situant plutôt dans la vitesse de circulation de l'argent et des biens, qui symbolisent tant l'étendue de la "toile d'araignée" que la qualité des liens entretenus avec l'environnement. En somme ces femmes n'ont pas de ressources propres, et leur objectif premier n'est pas d'accumuler de l'argent à des fins personnelles, mais plutôt de participer à l'accumulation collective de leur réseau. Ainsi, l'équipe Chodak constate que les femmes bénéficiaires de ces crédits ont réparti les fonds en cinq catégories de transactions: les activités économiques (qui représentent moins de 50 % de la masse financière accordée), les placements sociaux, le remboursement des dettes, les besoins familiaux, et les offrandes dans le cadre de certains rituels et cérémonies. Cette diversification et multiplication des placements sociaux a en fait pour but d'accroître la sécurité économique de ces femmes. Ces crédits permettent non seulement d'élargir leur réseau social, notamment en y incluant les

¹⁴⁸ L'équipe Chodak de l'association Enda Tiers-Monde mène des actions dans le quartier Grand-Yoff de Dakar. Son activité est très vaste puisqu'elle s'occupe, entre autres, d'associations religieuses, récréatives, sportives et culturelles, tontines, ainsi que les Mbotayes, qui sont des groupements d'entraide féminine. Pour ces dernières, Chodak monte un programme de santé (pesées et éducation sanitaire). Chodak décide en parallèle de greffer un projet de crédit sur ce programme de santé, pour permettre aux femmes de développer des activités économiques.

¹⁴⁹ O. Drevet Dabbous, (2001) Le crédit : un enjeu économique ou social *Synthèse de "Don et Recours" in* BISILLAT J. et VERSCHUUR C. « Genre et économie : un premier éclairage », *Cahier genre et développement*, L'Harmattan, p 349.

animateurs de Chodak, mais aussi d'accroître la vitesse des échanges en son sein, signe de solvabilité, et donc d'un certain prestige social.

On suppose ici que les femmes ont des intérêts de genre communs et qu'elles vont souhaiter les défendre si on leur apporte un soutien suffisant, et que le micro financement est un point de départ utile pour lancer ce processus.

Les preuves solides d'un impact sur les questions de genre sont peu nombreuses, et on n'a pas fait de comparaison interculturelle et inter organisationnelle systématique des impacts relatifs de différents modèles et de différentes stratégies¹⁵⁰.

Par conséquent, il n'est pas possible, au point où nous en sommes, de dégager des conclusions sur les mérites relatifs des différentes approches, au-delà de l'identification de tensions qui pourraient apparaître et de moyens de progresser.

Pour autant, en dépit de ces défauts, des preuves laissent penser que tous les liens supposés entre l'accès au micro crédit et l'empowerment doivent être remis en question et vont certainement être limités par les dimensions diverses qui se renforcent mutuellement, de la subordination des femmes. Les programmes de micro crédit peuvent contribuer à l'empowerment des femmes dans toutes ses dimensions, et l'ont déjà fait dans certains programmes pour les femmes. Dans certains cas, l'empowerment émane des stratégies de changement des femmes elles-mêmes. Dans d'autres cas, il a été le résultat de politiques stratégiques pour l'empowerment.

Néanmoins, il est clair, d'abord, que les indicateurs financiers de l'accès au micro crédit - L'adhésion des femmes aux programmes, le nombre et le montant des prêts et les données sur le remboursement - ne peuvent être utilisés comme des indicateurs définitifs de l'accès réel au micro crédit ou comme des indicateurs indirects de l'empowerment. Le fait que les femmes soient enregistrées comme membres ne signifie pas qu'elles contrôlent l'utilisation du prêt, et dans certains cas, ne prouve même pas qu'elles participent à la décision de candidature au prêt. Il n'existe pas de rapport évident entre le rôle des femmes dans la prise de décision sur l'utilisation des prêts, si elles décident de les utiliser dans leur propre intérêt ou de les donner aux hommes, si elles sont impliquées dans l'activité pour laquelle le prêt a été consenti et si elles contrôlent le revenu qui en résulte. Dans certains cas, les revenus ont

¹⁵⁰ L Mayoux, (1998), " Micro-finance programmes and women's empowerment approaches, evidences and ways forwards ", Discussion Paper, The Open University.

beaucoup augmenté, et il existe de nombreuses études de cas de femmes entrepreneurs qui ont réussi. Cependant, même lorsque les taux de remboursement sont bons, les quelques études statistiques sur les emprunteurs féminins (par exemple Everett et Savara, 1987, 1991) ou sur les emprunteurs féminins et masculins, révèlent de très faibles augmentations du revenu pour un grand nombre d'emprunteurs¹⁵¹. C'est seulement dans un très faible nombre de cas que les augmentations du revenu sont importantes. Il est clair que le choix des femmes de l'activité et leur capacité à faire augmenter le revenu sont sérieusement limités, le plus souvent, par leur faible accès aux autres ressources d'investissement, par leur responsabilité dans la subsistance du foyer, par leur manque de temps, par leur faible mobilité qui limitent leur accès au marché dans de nombreuses cultures et notamment dans les pays africains.

En second lieu, l'augmentation du revenu des foyers n'implique pas nécessairement que les femmes en profitent ou que les inégalités en soient remises en question au sein du foyer. En réaction à la hausse du revenu des femmes, les hommes pourraient tout à fait retirer une partie de leur contribution au profit de leurs dépenses somptuaires personnelles. La répartition des dépenses des femmes pourrait aller dans le sens de l'inégalité entre les sexes au lieu de la contrecarrer, et continuer à désavantager les filles. En l'absence de solution pour que quelqu'un s'occupe des enfants, des personnes âgées et des impotents, et en l'absence de services qui permettent de réduire la charge de travail domestique, de nombreux programmes ont révélé les effets pervers sur les enfants et les personnes âgées du travail des femmes à l'extérieur du foyer. Les femmes elles-mêmes accordent beaucoup d'importance à la possibilité qui leur est offerte d'apporter une plus grande contribution au bien-être du foyer, elles en retirent une plus grande confiance, et une meilleure estime d'elles-mêmes. Une surcharge de travail pourrait être le prix à payer pour un accès un peu meilleur au revenu du foyer. Certaines femmes font face à de grandes difficultés pour pouvoir rembourser les prêts, elles se privent de nourriture et d'autres biens de consommation. Bien que dans de nombreux cas la plus grande contribution des femmes au bien-être du foyer ait considérablement amélioré les relations domestiques, dans d'autres cas elle intensifie les tensions.

Troisièmement, il n'existe pas de lien obligatoire entre le micro crédit et l'empowerment social et politique. Des changements positifs sont apparus dans la perception du rôle des femmes, au sein du foyer et de la communauté comme au niveau individuel. On a vu des changements importants même dans les sociétés où le rôle des femmes est très limité.

¹⁵¹ L Mayoux, (2001), "Conflits autour du crédits, vers un nouveau paradigme dans les programmes de micro-crédit", in BISILLAT J. et VERSCHUUR C. « Genre et économie : un premier éclairage », *Cahier genre et développement*, L'Harmattan, p. 333.

Il est également probable que les changements aux niveaux individuels, du foyer et de la communauté, sont liés, et que des femmes qui individuellement gagnent le respect dans leur foyer deviennent alors des modèles pour d'autres et contribuent à un processus de changement dans les perceptions de la communauté et dans la volonté des hommes à accepter le changement¹⁵².

II- Le développement d'un savoir faire

En général, dans le cadre des organisations étudiées, le niveau d'instruction des femmes interrogées est très limité, puisqu'elles ont un niveau primaire voire même qu'elles n'ont reçues aucune instruction (analphabètes). Néanmoins pour les organisation féminines à l'exception de l'Association des exploitantes de la Vallée on a cependant recensé au sein des femmes membres interrogées celles qui ont un niveau secondaires: pour l'UGPRD, il y avait 9 femmes sur les 30 interrogées qui ont entamé des études de niveau secondaire.

Toutes les organisations étudiées effectuent en leur sein des formations, ce qui est primordial pour les femmes membres pour améliorer leurs situations. Ce genre d'organisation fournit à ses membres des formations dans des domaines très différents spécifiques à l'activité principale de l'organisation, soit en relation a la situation de la femme. Pour l'AEV, les femmes ont suivi des formations pour la technique de riziculture et la gestion financière.

Parmi les organisations économiques que nous avons étudiées, l'offre de formation est omniprésente mais avec des degrés assez hétérogènes et principalement en lien direct avec les activités professionnelles. L'objectif le plus souvent énoncé est : « le développement des capacités de la personne », « l'amélioration de la qualité de la production », « l'apprentissage sur le tas et la maîtrise de la gestion et de l'autonomie commerciale ». Il s'agit de rendre les femmes plus indépendantes, autonomes, c'est-à-dire des interlocutrices économiques à part entière.

Ces formations semblent apporter un plus dans le processus d'empowerment ; néanmoins, les résultats de nos entretiens montrent que les femmes ont des attentes multiples vis-à-vis de ces formations qui ne sont pas nécessairement obtenues. De plus, l'efficacité de ces formations est différente d'une femme à l'autre.

¹⁵² L. Mayoux, (2001), op. cit, p. 336.

Le cas de la Fenacof est plus significatif, puisque à côté des formations pour apprendre des métiers, la Fenacof offre une large panoplie de formations en terme de sensibilisation et de leadership féminin plaidoyer/lobbying en gouvernance démocratique au sens de la participation de la femme et à la prise de décision dans les AG et dans les ateliers de formation. Cela est imputable au fait que la FENACOF est une fédération qui s'investit dans beaucoup d'activités de plaidoyer et de lobbying et donc les activités génératrices de revenus ne représente qu'une partie de son action globale.

D'autre part pour l'UGPRD ou Sine Zenith, ils ont bénéficié de formations d'organismes extérieurs. Le Fond de Survie belge formait gratuitement à la transformation de produits locaux les membres de l'UGPRD. En effet, dans leur stratégies de promotion du développement de certaines communautés défavorisées, des ONG du Nord, proposent aux populations locales des formations pour développer des activités génératrice de revenu et par conséquent sortir de la vulnérabilité.

A côté des formations reçues au sein des groupements, une bonne partie des femmes qui ne sont pas scolarisées ont pu suivre des programmes d'alphabétisation pendant leur période de travail au sein des associations ce qui est important pour ces femmes. En général, les femmes qui n'ont pas été scolarisées ont une certaine gêne à en parler et montrent une incapacité à réaliser certaines choses du fait de cet «handicap». Au sein du groupe, les femmes dépassent ces obstacles et profitent des expériences et des conseils des collègues, puisqu'elles ont maintes fois affirmé qu'elles ont l'impression d'être en famille.

III- Renforcement de l'estime et la confiance en soi

Les femmes n'ont pas nécessairement remis en cause leur rôle d'épouse ou de mère, mais leur participation au groupe leur a permis de développer une certaine estime d'elles-mêmes en dehors de leur rôle traditionnel, de se construire une nouvelles image et identité. Ainsi naît une vision plus critique de l'image traditionnelle de la femme, ce qui a provoqué un changement d'image de la femme en général et de celle qu'elle s'était construite pour elle-même.

La participation à un groupe permet des interactions entre les membres, un climat de concertation et de confiance se créent progressivement avec le temps.

Dans le cadre de nos analyses, nous devons également faire la distinction entre l'estime de soi (ES) et un concept qui lui est très proche, c'est la confiance en soi. En effet lorsqu'on parle de gains d'empowerment pour un individu, on tient compte de la perception de lui-même et de sa condition.

L'estime de soi correspond à une transformation psychologique qui annule les évaluations négatives antérieures intériorisées et incorporées dans l'expérience de développement de l'individu et par laquelle il arrive à être satisfait de lui-même¹⁵³.

Ainsi, l'estime de soi est le résultat du regard que chacun porte sur lui-même, son apparence physique, ses compétences, ses valeurs, ses réussites personnelles et professionnelles, la richesse de sa vie affective... alors que, la confiance en soi se manifeste lorsque l'individu est face à une situation précise.

C'est une prédiction qui s'appuie sur son expérience et lui permet de résoudre avec conviction une problématique ou d'atteindre un objectif précis. Il peut ne pas y avoir de liens entre les deux. Par exemple une personne peut avoir confiance en elle dans une action précise et pour autant ne pas avoir une bonne estime de soi et vice-versa.

En ce qui concerne la confiance en soi). Ceci amène l'individu à prendre conscience de sa capacité d'agir (auto reconnaissance de sa propre compétence) lui permettant d'atteindre des objectifs personnels ou collectifs, selon le cas, bien qu'il requière la valorisation de sa contribution, aussi minime soit-elle, par d'autres personnes (reconnaissance de sa compétence par les autres) et de préférence, par ses Pairs¹⁵⁴. Ainsi une majorité des femmes interrogées soulignent le fait qu'elles ont acquis au fil du temps plus d'estime de soi et plus de confiance en soi ce qui est une condition nécessaire pour avoir un gain en empowerment. Au moins la moitié des femmes interrogées dans chaque organisation affirme avoir acquis plus d'estime de soi et pour l'UGPRD, cette affirmation est valable pour 25 femmes sur les 30 interrogées. Certains propos recueillis des femmes montre le changement personnel à la suite de leur intégration dans des associations féminines. Ce changement commence déjà sur le plan personnel puisque certaines femmes s'intéressent à leur apparence et à leur tenue vestimentaire plus qu'avant, tout en se comparant à leurs collègues et pour cela la préoccupation de soigner leur apparence revient souvent dans les propos des femmes interrogées. Sur le plan social, les femmes parlent de leur considération

¹⁵³ W. Ninacs, (2006), «Empowerment : cadre conceptuel et outil d'évaluation de l'intervention sociale et communautaire», De la sécurité du revenu à l'emploi : un forum canadien.

¹⁵⁴ Ninacs. W, op cit.

par l'entourage proche parmi lesquels, on peut évoquer « Oui, j'ai plus de considération et de personnalité face à ma famille»¹⁵⁵ et « je suis beaucoup appréciée par mon entourage »¹⁵⁶.

L'adhésion des femmes à ce type d'organisation est au premier abord purement économique, mais il en ressort après que des considérations plus sociales ou communautaires sont très présentes dans les réponses reçues. La participation à ce genre d'association est valorisante pour certaines femmes membres dans la vie publique en général et au sein de la communauté sur une échelle plus réduite. «Avant je n'étais pas considérée selon moi. Car, je n'avais aucune assise publique. Aujourd'hui à travers les activités que je mène mon entourage m'accorde plus de notoriété»¹⁵⁷.

IV. Développement d'une conscience critique :

Les femmes sont de plus en plus conscientes de leurs situation en tant qu'acteur incontournable du développement et sont moins averses à prendre des décisions qu'elles n'auraient pas osé auparavant. En effet, la conjugaison d'une certaine autonomie économique, de nouvelles aptitudes et connaissances et une plus importante confiance en leurs choix et jugements permettent aux femmes des groupements de porter une vision plus critique quant à leur situation et par conséquent à entreprendre des changements. Sachant que ces derniers ne peuvent pas se faire du jour au lendemain, mais qu'ils nécessitent un effort de longue haleine qui se concrétise par une parfaite connaissance de leurs droits et aptitudes. Par exemple, les femmes membres d'ATETASR mettent en place souvent des causeries éducatives sur des sujets assez différents. Elles ont montré leur satisfaction pour les causeries qui portent sur des sujets sur la vie familiale et conjugale. En effet, elles abordent des sujets sur la santé de la reproduction, la lutte contre l'excision, les infections sexuellement transmissibles et la violence faites aux femmes... Tous ces sujets sont encore tabou dans certains endroits et les femmes ont souvent du mal à parler de cela par crainte de préjugés ou de représailles. Malheureusement, le continent africain est le plus touché par le VIH/SIDA et ce sont les femmes qui sont les premières victimes de part leur ignorance, leur soumission aux violences qu'elles subissent au cours de leur vie.

¹⁵⁵ DIARRA Ramatou KEITA, membre de la FENACOF, 35ans, mariée.

¹⁵⁶ DIARRA Ramatou KEITA.

¹⁵⁷ Traore Oumou N'dyaye, membre de la FENACOF44ans, mariée.

Encadré 13 Les africaines face au problème du VIH/SIDA

Au niveau mondial, 54 pour cent des adultes vivant avec le VIH sont des femmes. Les jeunes femmes représentent plus de 60 pour cent des jeunes touchés par le VIH/sida dans le monde ; en Afrique subsaharienne, elles sont 72 pour cent. Les femmes et les filles constituent 58 pour cent des Africains subsahariens vivant avec le VIH/sida ; elles supportent le plus lourd fardeau des soins dispensés dans ce contexte.¹⁵⁸

En général, ce sont les facteurs biologiques et sociaux qui rendent les femmes et les filles plus vulnérables au VIH/SIDA que les hommes et les garçons. Des études ont montré que les taux d'infection par VIH chez les jeunes femmes peuvent être 3 à 5 fois supérieurs. Par ailleurs, certains des mécanismes traditionnels visant à assurer l'accès des femmes à la terre en cas de veuvage contribuent à la propagation du SIDA - comme la coutume qui oblige un homme à épouser la veuve de son frère. Des études ont montré qu'une veuve qui perd l'accès aux biens de son époux peut être forcée de se prostituer pour subsister.

Les femmes et les filles ont, en outre, un surcroît de travail car elles sont normalement responsables de cultiver la nourriture et de s'occuper des malades. Dans maintes communautés durement touchées, on retire les filles de l'école pour aider aux soins du ménage.

Un véritable processus de conscientisation peut s'opérer au sein du groupe grâce à un effort collectif de ces membres. Un changement personnel peut s'opérer en fonction du degré de conscience, qui se traduit par une recherche de contrôle et de confiance en soi, ainsi que par la reconnaissance de son propre droit à prendre des décisions et à faire des choix.

En définitive, l'acquisition de nouvelles connaissances et compétences, l'augmentation de l'estime en soi et le développement d'une conscience critique qui se réalisent progressivement au sein de l'organisation, permettent inéluctablement aux femmes d'avoir un gain en empowerment individuel, bien sûr, propre à chacune et à des degrés différents. Concrètement, avec des attentes différentes, un environnement familial et communautaire

¹⁵⁸ ONUSIDA, (2012), (Report on the Global AIDS epidemic), (Rapport mondial sur l'épidémie du SIDA)», p.70.

spécifique à chacun, les femmes progressent positivement, dans l'organisation et dans la communauté.

Chapitre 3 : Analyse de l'empowerment collectif des femmes membres des associations féminines

Dans le chapitre qui précède, nous avons analysé comment, l'appartenance à une organisation féminine et le travail en son sein donne l'opportunité aux femmes d'être autonomes et d'acquérir un empowerment individuel.

Nous avons montré que ce pouvoir personnel était lié à l'estime de soi, à l'acquisition de compétences, d'une conscience critique vers une plus grande autonomie. Nous avons eu l'occasion de mettre en relief le rôle joué par le groupe et des activités génératrices de revenus. Dans le chapitre actuel, nous avons plutôt abordé l'empowerment collectif du groupe, comment il prend forme, et quels sont les facteurs à l'origine de son développement.

En effet, l'empowerment collectif concerne le pouvoir collectif que les femmes pourraient avoir à travers le groupe. La dimension collective de l'empowerment est très étroitement liée à la dimension personnelle, « puisque sans empowerment au niveau personnel, il est très difficile pour un individu d'être actif collectivement. Il est de même difficile pour un groupe d'être actif et efficace sans une masse critique de participants qui ont atteint un certain degré d'empowerment personnel¹⁵⁹ ». C'est ainsi que les deux dimensions entretiennent une certaine interaction circulaire : la participation à un groupe peut encourager le processus d'empowerment personnel, et vice versa. De plus, le processus d'empowerment collectif se nourrit des expériences passées de participation à d'autres groupes ou activités collectives de chacun des individus¹⁶⁰ et donc de l'empowerment personnel. C'est ainsi que les deux dimensions entretiennent une interaction circulaire : la participation à un groupe peut encourager le processus d'empowerment personnel, et vice versa. De plus, le processus d'empowerment collectif se nourrit des expériences passées de participation à d'autres groupes ou activités collectives de chacun des individus (Rowlands 1997 : 115).

I L'empowerment collectif et son impact sur les relations avec les différents partenaires de l'organisation

En général, l'évolution des relations des organisations avec leurs partenaires est entre autre un indicateur de l'empowerment collectif. Ainsi, la fidélisation de la clientèle et le

¹⁵⁹ Rowlands, (1997), Questioning Empowerment : Working with Women in Honduras, Oxfam, Oxford, p115

¹⁶⁰J. Rowlands, (1997), Questioning Empowerment : Working with Women in Honduras, Oxfam, Oxford

paiement des fournisseurs à posteriori indiquent clairement le poids acquis avec le temps par l'association vis-à-vis de ses interlocuteurs directs et indirects.

L'empowerment économique des groupements à travers l'acquisition d'un savoir-faire et un pouvoir de négociation sur le marché national et international contribue à diminuer la vulnérabilité de ses membres et le caractère aléatoire de leur activité.

A cet effet, poussés par les exigences et les normes du marché, les GIE deviennent des organisations qui acquièrent des compétences, des savoir-faire, voire un statut d'acteur économique à part entière sur leurs propres marchés, et qui suscitent ou accroissent un marché local, voire une capacité d'action sur le marché international. Mais cela dépend largement des types de production et du genre de clientèle auxquels ils sont destinés.

Il s'agit entre autre de la visibilité de la contribution financière des femmes au revenu familial. On se rend compte que le revenu des femmes est généralement investi dans la satisfaction des besoins familiaux. Il est aussi réinvesti à travers d'autres activités, ce qui permet de faire face à une situation de vulnérabilité.

Pour la FENACOF, la diversification des activités et la multiplication des partenaires, ont permis d'accroître son poids vis-à-vis des interlocuteurs et d'augmenter sa capacité de négociation. . Pour Sine Zenith la production du sirop de bissap dans le cadre du projet OVOP a permis l'extension de leurs activités au marché extérieur, cela dans le cadre du commerce équitable et donc d'être moins dépendantes du marché local. Pour cette organisation, la stratégie est une extension de leurs activité locale avec la création de 2 boutiques : une à Kaolack et une autre à Mbour et une ouverture au marché international de manière concomitante. .

L'appartenance à un groupe est important pour ces femmes, puisque le groupe en lui-même est apte à analyser les problèmes auxquels il est confronté et à posteriori à trouver les solutions adéquates pour les résorber de chercher des solutions communes aux problèmes, à élaborer des stratégies de survie et à mener des actions susceptibles de changer la donne. Ainsi, le travail en groupe nous paraît crucial à plus d'un titre. La coopération, la concertation sont les maitres-mots pour les femmes, cela est vrai notamment pour les organisations qui doivent ajuster la production et l'offre régulièrement en fonction des commandes reçues de la

part de leur clients et être réactives face à tout changement. Ainsi, le travail en groupe dans le cadre de concertation réduit les risques pour l'organisation et favorise sa viabilité dans le temps.

Les femmes sont confrontées à des préjugés socioculturels qu'elles essaient de transformer à leur avantage, à cela s'ajoute la volonté de rendre visible leur activité notamment au niveau économique local et national. Cette volonté d'ouverture sur le plan national et local n'est pas une tâche facile pour ces femmes. C'est pourquoi nous voyons par exemple, la création d'un Réseau des femmes de la région de Fatick dont la présidente Madame Ndèye Khady Dramé nous a expliqué l'importance de ce réseau puisqu'il permet à la fois la coordination et l'encadrement des groupements féminins dans le cadre de la promotion, l'entrepreneuriat et l'autonomisation de la femme. Dans cette optique, le réseau défend l'amélioration de la condition de la femme, aide à la formalisation des groupements, la création de projets, l'accès au crédit mais aussi la promotion numérique des produits des GIE. Le réseau n'est créé que depuis février 2013, c'est pourquoi toutes les structures n'ont pas encore été recensées. Il y a environ 300 GIE dans la région. En outre, il y a des difficultés en terme d'accès aux crédits car les taux d'intérêt sont très lourds pour les femmes. Et la majeure partie des femmes survivent dans l'informel de subsistance. Pour les difficultés de crédit, les taux d'intérêt varient entre 10 à 12%. Ainsi, "avec des réseaux comme le notre, la pression nous a permis de rencontrer le Ministre qui a promis une politique de réduction du pourcentage d'intérêt à 3,5%".

De plus et dans le cadre de son programme d'appui aux activités génératrices de revenus (AGR) «Musso JIGI» (c'est-à-dire l'espoir des femmes en Wolof) comme prévu dans son plan d'action 2009-2012, la FENACOF en partenariat avec le réseau des caisses d'épargne et de crédit du Mali CAMEC vise à soutenir les AGR des femmes, en mettant à leur disposition un fonds de crédit sans dépôt de garantie avec un taux d'intérêt presque insignifiant de 1%¹⁶¹. Concrètement, il était prévu de financer 150 femmes dans les six communes du District de Bamako et 100 femmes par capitale régionale. Déjà en 2010-2011, et grâce à ce programme, 200 femmes ont bénéficié des prêts à hauteur de deux cent mille (200 000) FCFA chacune soit un coût total de quarante millions (40 000 000) francs CFA.

¹⁶¹ Informations fournies par DOUMBIA Diakaridia secrétaire permanent de la FENACOF, mars 2013.

Ainsi, le lancement rapide de ce programme vise entre autre à amenuiser l'impact socioéconomique de la crise sur les femmes. Donc la recherche de différents acteurs économiques et sociaux permet aux organisations de créer des opportunités et des facilités. Pour les membres du groupes.

II L'empowerment collectif et la conscience critique du groupe

La conscience critique comprend le développement d'une conscience collective (l'individu n'est pas seul à avoir un problème), d'une conscience sociale, ce qui permet la réduction de l'auto culpabilisation (les problèmes individuels ou collectifs sont influencés par la façon dont la société est organisée) et finalement d'une conscience politique et l'acceptation d'une responsabilité personnelle pour le changement (la solution des problèmes d'ordre structurel passe par le changement social, c'est-à-dire par l'action politique dans le sens non partisan du mot). Dans cette perspective, nous notons que cette conscience critique revêt différentes dimensions et nécessite par conséquent un degré d'empowerment important au sein du groupe pour dépasser le stade de l'observation passive. La conscience critique est étroitement liée à la capacité d'analyse sociopolitique résultant de la dynamique d'action et de réflexion sociale.

Les femmes ne se cantonnent pas dans une position de victime, elles s'assument comme actrices de changement de leur propre vie et de la société en général. En créant un espace d'écoute et en promouvant la participation, les femmes vont se forger leurs propres idées, leur propre manière de voir la société ; le groupe va ainsi susciter des changements par rapport aux besoins et aux stéréotypes sociaux qui les pénalisent.

Cette prise de conscience collective est non seulement un devoir, mais aussi une volonté de rendre visible leur rôle en tant qu'actrices du changement économique, social et politique. Les femmes essaient de mener des actions collectives en dehors de l'institution et qui touchent d'autres domaines.

Les femmes essaient de résoudre les problèmes au sein du groupe, mais essaient aussi de véhiculer leurs idées à l'extérieur du groupe. Ces idées prennent leur source au sein même des différentes formes de solidarités économiques qui renforcent la cohésion du groupe et donnent à tous ses membres un statut personnel et professionnel. Les femmes en sont fières,

elles agissent non seulement pour changer ou améliorer leur vie mais aussi encourager d'autres femmes, à se battre aussi. C'est pour elles un devoir. Mais au-delà de la solidarité économique, se créent aussi d'autres formes de solidarités sociales et culturelles. Ainsi, c'est au sein du groupe qu'elles ont l'occasion de parler de leurs problèmes, qu'elles partagent leurs joies, et leurs préoccupations, qu'elles se dévoilent sans crainte et sans avoir peur d'être mal jugées. Ainsi, souvent les mêmes réponses reviennent avec les femmes interrogées des différentes organisations féminines « oui des fois, tu sais ici c'est comme une seconde famille on expose des fois nos problèmes et chacune te donne un conseil et te soulage »¹⁶², « oui ici on a une seconde famille donc des fois on expose nos problèmes aux autres et ça fait du bien vraiment »¹⁶³.

En abordant le sujet de la conscience critique, nous ne pouvons que nous référer aux travaux de Paulo Freire dans son ouvrage « La pédagogie des opprimés ». L'auteur fait appel à une discussion centrale sur le comment « transformer les consciences », fondement indispensable dans la compréhension du comment les opprimés de l'époque, aujourd'hui appelés exclus, se libèrent des structures qui limitent leur participation sociale, intellectuelle et politique. Pour Freire, l'être humain est capable de réflexion et d'action pour transformer sa situation, pour se libérer. Cette capacité s'avère libératrice dans la mesure où l'action et la réflexion se nourrissent mutuellement pour amener l'individu à passer d'une conscience opprimée, dans laquelle l'individu est un objet qui se retrouve sans la capacité de se développer-, au stade de la conscience critique, c'est-à-dire au point où il constate l'existence des rapports de classes, mais aussi ses capacités d'agir, de prendre des décisions en vue de sa propre libération. Le passage d'une conscience à l'autre est qualifié de « conscientisation ». Cette dernière prend en compte aussi bien la réflexion critique que l'action transformatrice. Ainsi, les femmes membres des groupements, de part leur responsabilisation accrue au sein du groupe et de la communauté parviennent à des différents degrés à sortir de la subordination dans laquelle, elles étaient confinées.

Les formes de conscientisation sont historiques et culturellement enracinées dans les différentes structures sociales. Donc toute tentative de conscientisation va au delà de la suppression d'une conscience erronée, elle signifie une intégration critique dans une réalité contestée. La conscientisation se situe au niveau de la compréhension consciente de la

¹⁶² Ramatoulaye Diallo, membre de l'UGPRD, 40 ans.

¹⁶³ Ndeye Coumba Badiane, membre de l'UGPRD, mariée, 29 ans.

différence entre sexe et «genre» ainsi que la conscience que les rôles de « genre » sont culturels et peuvent être modifiés. La « conscientisation» implique aussi une adhésion à l'objectif éthique que la division sexuelle du travail devrait être juste et acceptable pour les femmes et les hommes. Elle ne devrait pas comporter une domination politique ou économique d'un sexe par rapport à l'autre. En définitive, toute conscientisation acquise au fil du temps ne peut qu'aider à réduire les impacts négatifs des normes sociales héritées

III. L'empowerment collectif et son impact sur l'environnement culturel

Dans cette section, nous avons abordé dans quelle mesure l'action collective est primordiale dans le changement des mentalités, notamment par rapport aux rôles sociaux de genre ainsi que les perceptions culturelles. Pour les pays africains les traditions et le patriarcat ont toujours prévalu mettant ainsi la femme dans des situations de subordination vis-à-vis de l'homme.

Enfin, on peut dire que le groupe joue un rôle important en terme d'acquisition d'empowerment des femmes. Le contexte culturel et la manière dont sont négociés les rôles sociaux au sein de la famille, mais également au sein de la société vont influencer l'empowerment individuel des femmes et l'empowerment collectif du groupe. Nous avons noté l'importance de l'appui de l'entourage, (du mari, des enfants) et du milieu culturel, qui est important pour leur autonomie. Et pourtant, cette réorganisation sociale et les contraintes culturelles ne sont pas toujours faciles comme nous l'avons vu plus haut. Ces changements de rôle et d'identité ne sont cependant pas sans conséquences. Du côté des femmes, apparaissent certaines contraintes à concilier leurs rôles producteurs et reproducteurs, ou même la délégation des rôles producteurs à d'autres personnes.

Du côté des hommes, il existe une gêne d'assumer certaines tâches attribuées traditionnellement aux femmes à cause du voisinage, entre autre. L'acquisition de l'empowerment nécessite comme nous venons de le voir, de la part des femmes « d'oser prendre des risques et d'assumer ses choix ».

Le travail des femmes dans une activité est censé agir directement sur son environnement familiale, communautaire... et influence de manière directe et indirecte son statut dans la société.

L'attention portée à la condition des femmes au sein de ces organisations se matérialise ainsi à travers la mise en place de systèmes qui prennent racine dans les pratiques traditionnelles, stimulant la participation des femmes dans des espaces de décision - ou encore à travers différents appuis à des programmes de formation identifiés par les femmes et pour les femmes. Les femmes occupent ainsi des rôles à responsabilité que leur interdisait la tradition culturelle. De plus, elles sont reconnues dans leur fonction au sein des groupements., et plus largement dans la communauté . Ainsi, elles auront accès à d'autres espaces communautaires mixtes. C'est une avancée, mais cela ne signifie pas que fondamentalement les hommes et les femmes intègrent d'une manière nouvelle les rapports de genre. Malgré un discours qui semble aller vers l'ouverture, il semble trop tôt pour parler de changement de mentalité, et nos enquêtes continuent à relever des différences entre les organisations

Dans les années 1990, une grave crise touche la population des pays du sud et notamment l'Afrique Subsaharienne. Celle-ci s'accompagne d'une baisse des dépenses publiques, d'une dévaluation et d'une augmentation des prix, parallèlement à la baisse des salaires, aux licenciements massifs et à l'arrêt des recrutements. Beaucoup d'hommes chefs de famille se retrouvent sans emploi, souvent pour une longue période. De nombreuses personnes s'orientent alors vers le secteur informel, particulièrement les femmes.

Avant la crise, un schéma d'organisation du foyer urbain prévalait à Douala : les hommes étaient censés assumer et gérer les dépenses du ménage ; les femmes s'occupaient de la maison, des travaux domestiques et de l'éducation des enfants. Certaines femmes cependant (surtout celles issues de l'ethnie Bamiléké) menaient une activité, soit informelle, soit dans l'administration ou dans le secteur privé, mais plus dans la perspective de subvenir à leurs petits besoins personnels et aux cotisations des tontines. En effet, les hommes et plus généralement la "tradition" jugeaient inconvenant le fait qu'une femme travaille à l'extérieur de la maison et participe aux dépenses familiales.

Cette fois, ce n'est pas une action de développement qui provoque une évolution de cette répartition des rôles et des dépenses entre hommes et femmes, mais la crise économique qui a frappé le Cameroun et Douala. En effet, les hommes chefs de famille ayant subi la vague de licenciement massif,, ne sont plus à même de subvenir aux besoins de leur famille. Dans cette optique, ce sont les femmes qui mettent alors en œuvre des stratégies de survie, en faisant preuve d'un grand dynamisme. Elles ne se limitent plus à leur travail domestique, et

mènent diverses activités, majoritairement dans le secteur informel. Elles sont nombreuses à pourvoir au moins à la moitié des dépenses mensuelles du ménage. C'est donc par nécessité que les hommes leur ont octroyé le droit de travailler à l'extérieur, malgré leurs réticences : «La religion musulmane autorise la femme à faire seulement le lit de son mari. Toi, tu n'as pas les moyens de garder ta femme dans la maison, tu es obligé de laisser ta femme sortir pour aller faire ses trucs, mais pour mes parents, c'est inadmissible de voir ma femme faire autre chose que de rester à la maison. Moi je dis que ça je ne le ferai jamais, mais je sais que je le fais. Maintenant, c'est difficile, il faut que tout le monde se débrouille, il faut que les femmes sortent»¹⁶⁴.

Cette évolution accroît considérablement la charge de travail des femmes. En effet, mener une activité rémunératrice ne les dispense aucunement d'assumer l'ensemble des travaux domestiques, qui, de plus, sont alourdis par la disparition de nombreux services sociaux. En cela, on peut dire que la participation économique des femmes n'a pas entraîné de modification majeure dans la répartition originelle des rôles de chaque genre dans la sphère domestique. Il en va de même du pouvoir de décision au sein du ménage, c'est toujours le mari qui le détient. Au niveau financier, les budgets ont toujours été séparés et tenus secrets entre les époux, chacun, de son côté, devant soutenir sa famille élargie.

Mais une autre conséquence de la crise est que les maris ne financent plus toujours la scolarité de leurs enfants, et que les femmes rencontrent de grandes difficultés à payer l'ensemble des frais pour tous les enfants. Or dans un ménage où il y a des filles et des garçons, on privilégiera davantage les garçons, ce qui risque de compromettre la scolarisation des filles.

En intégrant le marché du travail, les femmes voient leurs charges augmenter considérablement, mais cela ne s'accompagne pas forcément d'une participation accrue des hommes à la vie domestique. Pour les femmes interrogées d'ATETASR, uniquement 3 femmes se font aider ponctuellement par leurs conjoints. Les réponses données à ce sujet sont sans équivoque. «Non, il n'est jamais disponible mais je crois que son éducation et sa culture ne le lui permettent pas»¹⁶⁵. «Non, il ne m'aide pas ce n'est pas dans nos mœurs»¹⁶⁶ ou «Non

¹⁶⁵ Doulkoum Kibsi,, membre d'ATETASR, mariée.

¹⁶⁶ Dieynaba Mbengue , membre de l'UGPRD, mariée, 57ans.

ce n'est pas dans notre culture que les hommes aident dans les tâches domestiques»¹⁶⁷. De plus les membres interrogés de l'UGPRD travaillent souvent de longues journées (de 8h00 à 18h00) et quand il y a des commandes supplémentaires, elles travaillent également la fin de la semaine pour satisfaire ces nouvelles commandes.

En général, les activités économiques réalisées dans le cadre de l'économie sociale et solidaire dans la région de l'Afrique Subsaharienne, sont fortement imprégnées de la culture locale et nationale et s'insèrent étroitement dans la société, faisant même intervenir des modes de gestion domestique (solidarité, mutualisation des efforts, proximité des relations etc.).

L'organisation féminine qu'elle soit de petite ou grande taille, formelle ou informelle est imprégnée des aspects culturels. Les groupements ont pour priorité de permettre aux femmes membres d'être autonomes en leur permettant de s'assurer un revenu, par les activités qu'elles mettent en place ; et donc de lutter contre leur vulnérabilité et gagner du pouvoir. Parallèlement elles ont aussi à faire face au poids de la culture et de l'environnement socio économique dans lequel ces femmes évoluent et exercent quotidiennement leur travail. Ainsi, par le biais des compétences acquises, des échanges d'expérience, de la liberté d'expression, le rôle primordial des groupements apparaît, donc permettre le dépassement d'une confrontation entre normes culturelles et objectifs économiques.

Le vécu féminin du déplacement se modifie en fonction de l'activité exercée. Il définit de nouvelles frontières spatio-temporelles et de nouveaux contextes d'action. Ces nouvelles normes de fonctionnement en faveur des femmes marquent une restructuration du paysage économique. La remise en cause de la répartition spatiale des tâches se heurte à des construits inspirés d'héritages culturels. En effet, plus d'une femme interrogée a parlé d'une objection ou d'une réticence du conjoint pour travailler dans l'organisation. L'organisation sociale et économique est vue comme un lieu d'empowerment pour ses membres et les autres personnes qui y participent de près ou de loin (le processus d'empowerment ne sera pas nécessairement identique pour tous les participants).

Ce niveau collectif repose sur la participation, la compétence, la communication et le capital communautaire (dans le sens d'un sentiment d'appartenance, d'une vision commune permettant au milieu de définir ses priorités ainsi que les droits et les responsabilités de ses membres).

L'acquisition d'empowerment s'inscrit dans un processus de développement social, de lutte contre l'exclusion et la vulnérabilité, mais également de changement de la société. On

¹⁶⁷ Mariama Ndiaye, membre de l'UGPRD, mariée, 49ans.

peut dire que l'empowerment et/ou le disempowerment en lien avec la vulnérabilité combinent à la fois des problèmes d'ordre distributionnel et d'ordre relationnel. Le distributionnel étant compris comme le manque de ressources, et/ou le manque d'accès et de contrôle des ressources, et le relationnel comme les problèmes de participation et d'intégration sociale qui peuvent aller jusqu'à l'effritement du lien social entre l'individu et sa société.

L'empowerment social et politique et la capacité de changer et de remettre en cause la subordination des femmes : dans le paradigme féministe de l'empowerment, la subordination des femmes est considérée comme un processus complexe, multidimensionnel et partout présent. Il affecte tous les aspects de la vie des femmes, et s'enracine dans de nombreux niveaux différents et qui s'entrelient mutuellement : la conscience individuelle, le foyer, le travail, la législation, les structures étatiques et les systèmes économiques et politiques internationaux. L'empowerment des femmes dépasse alors le domaine économique, et il représente plus que l'amélioration du bien-être ; il s'attaque à des "intérêts stratégiques de genre". Il est vu comme un processus de changement individuel interne (le pouvoir en), d'augmentation des capacités (le pouvoir de) et de la mobilisation collective des femmes, et des hommes quand c'est possible (le pouvoir avec), dans le but de remettre en cause et de changer la subordination liée au genre (le pouvoir sur).

De plus, nous avons détaillé combien le processus d'empowerment a permis aux femmes de développer une estime de soi et une identité positive qui ont abouti à une certaine reconsidération des rôles féminin et masculin. Cependant, du côté des hommes, tous n'ont pas suivi le même chemin, certains ne se retrouvent pas dans un nouveau partage des rôles. Ainsi on est face à un bouleversement sociologique quant aux rôles au sein de la famille (vis-à-vis de l'autorité familiale, parentale) et de la société (au sein des institutions) ; nous devons définir de nouveaux repères pour que l'autorité (le pouvoir), ne repose pas sur un seul genre mais sur les deux. Cette tâche très complexe renvoie à la question de l'identité masculine qui devrait faire l'objet d'attentions spécifiques. Finalement, au terme de cette étude, il apparaît clairement que le concept d'empowerment est essentiel dans sa double dimension : celle de pouvoir individuel, c'est-à-dire la capacité de choisir et d'agir sur sa propre vie, et celle de pouvoir collectif, d'actions orientées vers des changements sociaux, économiques et politiques. Ainsi comme la définit Jo Rowlands: « l'empowerment peut être créatif et

impulser le développement des femmes ». Ces femmes espèrent montrer que le développement ne peut se concevoir sans le processus d'empowerment pour lutter contre la pauvreté et la vulnérabilité des peuples.

Il faut préciser que l'étude de l'empowerment que nous avons tenté de faire dans cette thèse s'appuie sur l'analyse des activités génératrices de revenus destinés aux femmes et les avantages économiques et autres qu'elles permettent. Par conséquent, nous avons pu constater que les femmes membres des organisations ont non seulement réussi à être plus autonomes et donc capables de sortir de la vulnérabilité et de la précarité qui les menacent souvent. Au-delà des préoccupations économiques, le travail au sein de ces organisations leur a donné la chance de se valoriser, de rendre visibles leurs actions. Il s'agit pour elles d'envisager les perspectives d'un avenir meilleur. Elles s'appuient pour cela sur le groupe.

Les femmes peuvent être confrontées à des problèmes d'ordre familiaux et communautaires qui trouvent leurs origines au sein des préjugés socio culturels. Elles ont montré au cours des entretiens réalisés, le rôle joué par les institutions auxquelles elles appartiennent.

Deux aspects ont été mis en avant par les femmes : l'aspect économique et personnel en termes de développement personnel et d'estime de soi.

Tout processus d'empowerment passe par la prise de conscience par rapport aux problèmes récurrents de la vie quotidienne, mais aussi la volonté de faire bouger les choses. Nous avons cependant remarqué que les femmes que nous avons interrogées sont très conscientes que les choses ne pourront pas changer du jour au lendemain. Surtout dans les sociétés à dominance patriarcale.

Mais le plus important est que la plupart des femmes interrogées ont plutôt une volonté de tourner les choses à leur avantage en trouvant un compromis plutôt que de croire en un changement radical. Les femmes veulent que les hommes aient plus de considération pour elles. Mais ce changement de mentalité qu'elles veulent susciter ne doit pas se faire par une dénaturalisation de leurs rôles sociaux.

On peut se rendre compte que les femmes affichent une volonté d'affirmer leurs points de vue et leur position est beaucoup stimulée par le regard de l'entourage. Ces décisions

concertées autour de problèmes mutuels poussent les femmes à élaborer des stratégies afin d'affronter leurs problèmes.

Les activités économiques des organisations féminines s'inscrivent dans la sphère formelle et informelle de l'économie. Elles partagent des valeurs communes, à savoir le fait de privilégier au-delà de normes purement économiques, des valeurs non marchandes qui touchent à des sphères domestiques et réciprocatrices.

L'action de ces institutions touche différents domaines au-delà de l'économie telle que le domaine social, culturel, politique, juridique. En somme, des gains d'empowerment des femmes se réalisent à travers les transformations économiques sociales et culturelles que permettent les groupements féminins et par conséquent, ces gains individuels impulsent un gain d'empowerment collectif du groupe en question. Et par conséquent, les groupements se donnent les moyens d'intervenir sur des problèmes récurrents d'ordre socio-culturel qui les concernent directement.

Il ressort des entretiens que nous avons menés que les groupes vont utiliser les outils qu'elles mettent à la disposition des femmes pour montrer l'importance du rôle des femmes, au sein des groupements féminin ainsi que dans les programmes de développement. Et par conséquent, reconsidérer des rôles sociaux et culturels des femmes, en favorisant leur prise de pouvoir.

IV. Les limites et les lacunes de l'empowerment au sein des organisations

Les processus d'autonomisation des femmes et notamment le degré de conscientisation et d'estime de soi, ne se font pas de manière symétriques pour les femmes interrogées. Le fait de s'associer entraîne des obligations qui ne sont pas toujours évidentes à vivre pour les femmes. C'est ainsi que plusieurs d'entre elles ont souligné le poids de la tradition dans la vie d'une association de type économique, qui impose à chacune de prendre à tour de rôle des responsabilités de manière alternée qui nécessite beaucoup de temps pour les accomplir. De telles responsabilités peuvent signifier de grands sacrifices, les charges collectives pouvant être lourdes. Par ailleurs, nous avons remarqué une certaine différence de gains d'empowerment pour les femmes membres des associations. En effet, pour les femmes qui ont intégré l'organisation à ces débuts et les femmes qui ont adhéré récemment, il existe une différence. Notamment le cas des membres d'ATETASR puisqu'elle est quasiment l'unique organisation qui a recruté de nouveaux membres. D'après les propos recueillis, elles déclarent travailler plus dans un cadre hiérarchique et elles n'entretiennent pas de relations d'amitié avec leurs collègues plus anciennes dans le groupe. Ainsi le gain d'empowerment est tributaire du niveau d'ancienneté dans l'organisation.

Une autre limite est le temps disponible face aux formations proposées. Si les entretiens montrent l'intérêt des femmes à suivre des formations, le temps qu'elles doivent y consacrer leur demande de gros efforts. Elles acceptent de suivre les formations pour différentes raisons. Il y a certes l'intérêt d'apprendre et d'améliorer sa production. Mais les femmes insistent aussi sur l'importance de respecter les exigences de la vie associative pour ne pas se faire exclure¹⁶⁸. S'il est relativement facile d'entrer dans ces organisations, l'adhésion dans la durée est plus compliquée. Cela est d'autant plus vrai lorsque l'obligation de suivre les formations fait partie des conditions, ce qui entre parfois en conflit avec une qualité de vie. La situation est plus complexe lorsqu'elles ne peuvent pas compter sur l'appui de leur conjoint et lorsqu'elles ont des enfants en bas âge. En effet, dans les pays africains, à partir d'un certain âge les filles s'occupent des obligations de la maison, soulageant ainsi,

¹⁶⁸ S. Charlier, (2011), « Empoderamiento des femmes dans l'économie solidaire populaire: participation et visibilité des femmes en Bolivie » in Femmes, économie et développement., p. 171.

leurs mères. En outre, au moment de leur adhésion à l'organisation certaines femmes ont eu du mal à payer les cotisations, ce qui peut être une barrière à l'entrée des femmes dans les groupements. Ainsi pour l'une des femmes membre d'ATETASR : » la difficulté rencontrée est principalement, l'acquittement des frais d'adhésion que j'ai dû payer à tempérament avant de faire partie officiellement de l'association»¹⁶⁹.

De plus dans un souci d'empowerment, il faut agir à différents niveaux de manière simultanée. En effet, l'empowerment des uns a forcément des répercussions sur l'empowerment des autres membres. Il peut s'agir, entre autres, des affrontements et des intérêts contradictoires sur celui des autres membres. Ajoutons à cela, qu'il y a risque de « psychologiser » le processus à outrance si les interventions ne sont faites qu'au niveau de l'empowerment individuel. Ne pas agir au niveau de l'empowerment collectif fait perdre certainement tout potentiel de changement macro social.

¹⁶⁹ Sanfo Amina, membre d'ATETASR, 19 ans, célibataire.

En définitive, le fait d'exercer une ou plusieurs activités a permis de donner une certaine visibilité du rôle économique des femmes Et aussi de redynamiser le secteur de l'emploi. Néanmoins, nous sommes prudent en terme d'évaluation des gains des empowerment pour les femmes. En effet, le degré d'empowerment des femmes africaines prend en compte plusieurs paramètres socioculturels et non seulement économiques. La position des femmes au sein de ces différentes sociétés varie grandement, et à l'intérieur de chacune d'entre elles, bien sûr, les femmes ne sont pas définies seulement par leur seule appartenance catégorielle de sexe. Des systèmes de pensée particuliers, mais aussi l'âge, le groupe de filiation de naissance et d'union conjugale, le rang de l'épouse dans l'unité domestique selon son entrée au moment du mariage mais aussi selon les valeurs sociales qui lui sont reconnues, tout cela contribue à modifier le statut de la femme, et plus largement de toute femme au cours de sa vie ou au moment de certains rituels.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de notre travail de thèse, nous pouvons affirmer que les femmes africaines sont des agents incontournables du changement par le biais des actions individuelles, mais surtout, collectives. Ainsi de part leur place dans l'économie sociale et solidaire et notamment leur participation dans les groupements économiques, les femmes cherchent constamment à acquérir du pouvoir et à devenir, par conséquent, moins vulnérables, à avoir une certaine reconnaissance sociale, et à participer à certains changements sociaux culturels.

Notre préoccupation principale a été d'analyser cette participation afin de connaître les facteurs qui permettent à ces femmes de réussir à acquérir une certaine autonomie et collectivement, modifier la donne qui est en leur défaveur.

Dans un contexte culturel et social particulier qui fait peser sur les femmes de lourdes responsabilités familiales et sociales, celles-ci ont pris conscience qu'elles doivent s'organiser pour acquérir et conserver une certaine autonomie dans la société. Les rapports sociaux de sexe ont évolué et cette tendance révèle un changement d'attitude et de mentalité des femmes. Celles-ci ont décidé de se prendre en charge elles-mêmes en démontrant leur véritable rôle d'agents économiques.

Ainsi, avec ces initiatives, nous assistons à un glissement de la vision traditionnelle de leur rôle social, à une vision plus moderne qui tient compte de leur participation au développement et qui exige une certaine rigueur dans la gestion de leurs ressources pour leur permettre de tendre vers l'autonomie, ce qui fait d'elles des actrices du développement à part entière.

Concrètement, nous avons voulu porter un regard réaliste qui décrive la réalité telle qu'elle se présente dans les pays de l'Afrique Subsaharienne. Nous avons essayé d'analyser, l'existence d'un pouvoir réel pour les femmes africaines et tenter de décrire les différentes formes de pouvoir individuel et collectif que détiennent ces femmes. Cette analyse du pouvoir nous a permis de mettre en exergue, la position des femmes en tant qu'actrices de changement à part entière. Elles sont des actrice de leur propre développement, mais aussi en tant que

personnes capables d'élaborer des stratégies collectives afin de se faire entendre, être respectées, et défendre leurs droits dans des instances décisionnelles.

Néanmoins, il faut rester prudent quant à l'interprétation de l'empowerment, puisque ce dernier n'est pas quelque chose de continu, de linéaire, mais un processus avec des avancées et des reculs. De ce fait, l'empowerment n'est pas identique pour toutes les femmes : il est tributaire du contexte socioculturel, de l'histoire de leur société, de la trajectoire de vie de chaque personne ainsi que des spécificités propres de l'organisation dans laquelle les femmes évoluent.

A travers notre étude du terrain, nous avons essayé de voir dans quelle mesure certaines organisations africaines au sein de l'économie sociale et solidaire et en l'occurrence les groupements féminins sont ils capables d'acquérir un empowerment à double dimensions (individuelle et collective) ? Ainsi, par l'analyse de la situation des 5 organisations de notre terrain de recherche, nous avons constaté certaines similitudes et différences. Pour les similitudes, nous avons remarquées un certain gain en terme d'estime de soi et l'acquisition de nouvelles compétences techniques ou autres pour les femmes membres mais avec des degrés assez différents. Concernant les groupements étudiés, le degré d'empowerment est variable selon la taille, l'environnement institutionnel, les priorités, le degré d'implication des membres, etc.

Il faut également souligner l'interaction circulaire qui existe entre l'empowerment individuel et collectif. Si, au sein de l'organisation, les femmes peuvent acquérir une formation qui leur donne accès à une certaine forme de pouvoir, il est nécessaire que l'organisation progresse dans l'analyse des rapports de genre et clarifie les besoins collectifs des femmes. Le développement individuel est favorisé par l'organisation, mais l'organisation progresse également en fonction des capacités de ses membres. Nous retrouvons ainsi la notion de « cheminement vécu simultanément par la collectivité et les individus qui en sont membres », pour arriver à l'empowerment tel que le décrit William Ninacs (2003, p. 28).

Pour les femmes, le processus de prise de conscience de droits, y compris sur un plan personnel, modifie le sens de leur engagement. L'élargissement de leur action de l'espace

domestique et fermé, vers un espace extérieur (organisation, communauté...) et public, qui permet d'apprendre à revendiquer des droits non seulement au niveau public mais également privé, est un passage qui ouvre la voie à des opportunités de changements des identités, de transformations sociales. En somme, lorsque les femmes s'engagent dans des organisations à objectif économique, elles ne se limitent pas à une activité économique, mais interviennent dans divers aspects de la vie quotidienne au sein de la communauté, conformément à leur vision et à leur réalité vécues, qui sont structurées par leur identité de genre.

L'économie sociale et solidaire (ESS) est impulsée par l'économie « traditionnelle » basée essentiellement sur la réciprocité et elle s'articule avec des principes de marché et de redistribution. Une telle approche se démarque d'une vision unique de l'économie dominante mondialisée, qui a tendance à ignorer la réciprocité, la redistribution ainsi que le travail de reproduction (soins aux enfants, personnes âgées, etc.) comme principes d'une économie différente de l'économie d'échange. Dans cette optique, des femmes et des hommes se sont ainsi réunis autour d'associations, d'organisations formelles ou informelles pour améliorer leur vie quotidienne et répondre à des besoins de base, économiques et sociaux. Ces associations d'économie solidaire, dont la finalité n'est pas uniquement le gain, intègrent le bénéfice à la collectivité et permettent de rendre visible l'apport des femmes à l'économie.

Comme l'a expliqué Tanella Boni, parce qu'elles ont envie d'apprendre à vivre par elles-mêmes, de prendre la parole et de sortir du silence, « les Africaines sont insaisissables là où on les attend : dans l'obéissance, dans l'assujettissement, dans le travail d'esclave. Même quand elles sont recluses en ces lieux, elles les transforment de l'intérieur pour donner sens à leur propre vie, par la main et par l'esprit »¹⁷⁰.

Quelque soit le statut des organisations (formel ou informel), les femmes sont capables de prendre collectivement les décisions stratégiques, économiques et pratiques. L'entrepreneuriat collectif favorise le partage des responsabilités et des tâches, la polyvalence, la répartition du travail des salariés. Avoir la maîtrise du projet, savoir ce que l'on veut, aide les femmes à vaincre les obstacles, à réunir les conditions de réussite, et à le mener à terme de la manière souhaitée. Ainsi comme l'a démontré Jo Rowland le processus d'empowerment est

¹⁷⁰ T. Boni, (2011), « Que vivent les femmes d'Afrique », Edition Khartala, p. 119.

une sorte d'alchimie ou de dialectique entre trois dimensions : personnelle, relationnelle et collective.

Les femmes sont présentes de manière centrale dans les communautés et dans les sociétés africaines. Néanmoins, disposant de peu de ressources et de soutiens extérieurs, elles prennent pourtant en charge des services, développent des activités économiques, maintiennent des liens sociaux, pour assurer ce qu'elles considèrent être de leur responsabilité principale, le bien-être de la famille. Elles développent toute une « gamme d'activités qui s'inscrit dans ce que certains ont nommé "l'économie sociale", au sens où les motivations des citoyens qui s'impliquent dans ces formes de coopération ne sont pas prioritairement, voire pas du tout, matérielles ». Ce « travail », qui est attribué de manière naturelle aux femmes, n'a pas pour motivation principale ou unique «leur seul intérêt personnel » ou des « motifs matériels, comme celui de recevoir de l'argent ». « La motivation est bien plus complexe et met en jeu des questions d'identité et des formes de gratification qui échappent à ces catégories matérielles »¹⁷¹. Le processus de prise de conscience de droits, y compris sur un plan personnel, modifie le sens de leur engagement. L'élargissement de leur action de l'espace domestique, fermé, vers un espace de quartier, public, qui permet d'apprendre à revendiquer des droits non seulement au niveau public mais également privé, est un passage qui ouvre la voie à des possibilités de changements des identités, de transformations sociales.

C'est à travers ces activités que les femmes confirment leur rôle, affirment leur statut social et renforcent leur féminité en terme d'avoir, d'être et notamment de paraître. Les groupements féminins avec des degrés différents, ont acquis un certain succès. L'impact positif de la participation des femmes dans ces groupements permet de penser que l'empowerment individuel ou collectif des femmes pauvres est possible en optant pour des solutions alternatives basées sur des pratiques et actions collectives qui permettent d'acquérir plus de capacités et de liberté. Dans ce sens, l'approche des capacités de Sen est pertinente dans la mesure où elle renforce le poids des activités féminines issue de l'économie sociale et solidaire, permettant ainsi de renforcer les gains en terme d'empowerment.

La principale fonction des groupements économiques féminins est de permettre aux

¹⁷¹ M. Molyneux cité in C. Verschuur, (2011), « Mouvements et organisations populaire en milieu urbain : identités de genre et brèche pour le changement » in Femmes, économie et développement.

femmes membres de pouvoir subvenir à leurs besoins par une mobilisation et une redistribution des ressources et par conséquent de sortir de la précarité. Ces femmes qui s'activent dans les groupements et qui sont souvent en charge de la famille, cherchent les moyens surtout financiers de pouvoir s'acquitter de leurs obligations familiales et sociales. A travers notre travail, nous avons relevé d'autres gains pour les femmes sur le plan individuel et collectif qui sont aussi importants et moins quantifiables. Le contexte de crise et de précarité confère aux activités féminines un rôle social très important surtout dans les pays du Sud, où la féminisation de la pauvreté est importante.

Personne ne peut nier le fait que le travail des femmes peut valoriser un territoire, mais si elles ne sont pas impliquées à tous les niveaux, si elles ne sont pas responsabilisées et restent toujours dépendantes des représentations traditionnelles, si des actions telles que la scolarisation des filles ne sont pas menées efficacement, l'empreinte de ces actions de développement sera moindre et sans doute peu durable.

Les femmes sont des agents de changements, initiatrices dynamiques de transformations sociales, visant à modifier l'existence des hommes aussi bien que la leur, écrit Amartya Sen (2000). Protéger les femmes en situation de vulnérabilité, leur donner des droits mais aussi développer des actions et des mesures qui donnent aux femmes la «capacité» d'exercer ces droits et d'améliorer leur bien être, devraient constituer les principes de base de tout développement. Et cela est d'autant plus vrai lorsqu'en faisant appel à la « valorisation du moi », en suggérant aux femmes de rechercher leur autonomie, sans faire appel à des principes religieux ou à des coutumes ancestrales.

Notre étude s'est focalisée notamment, sur des groupements féminins de l'Afrique de l'ouest. Les femmes interrogées dans le cadre de ce travail font ressortir dans leurs réponses, la place importante du groupe qui constitue sans conteste, un espace de libre expression. Le groupe permet d'avoir un regard différent et une approche critique du fonctionnement de la société, ainsi qu'une réévaluation de leurs besoins pratiques et stratégiques dans le temps.

Ce qui est important ici c'est l'interdépendance entre l'individuel et le collectif puisque les groupements favorisent l'empowerment individuel et l'empowerment collectif et qui s'interagissent mutuellement. Au sein des organisations, les femmes peuvent développer leur

estime d'elles-mêmes et s'auto-éduquer, faire circuler des contre- discours, valoriser une force collective et se mobiliser pour une action efficace sur différents niveaux d'oppression et de discrimination.

Il est nécessaire pour les organisations féminines d'aboutir à une conscience et un certain développement populaire assez suffisant pour modifier les normes discriminatoires, de recourir à une intervention d'agents pour engager ces processus. Si nous partons du principe que les femmes ont internalisé leur domination et leur marginalisation sociale, "les catalyseurs extérieurs sont souvent déterminants dans des situations où le disempowerment se manifeste par une absence de pouvoir d'agir et de capacités organisationnelles"¹⁷². Dans ce sens, l'intervention des professionnels, des experts ou des institutions intermédiaires comme les ONG ou des associations issues de la société civile est déterminant.

¹⁷² M H. Bacqué, C.Biewener, (2013), « L'empowerment, une pratique émancipatrice », La Découverte, p. 74.

Bibliographie

ADJAMAGBO A., CALVES A.-E., (2012), « L'émancipation féminine sous contrainte », *Autrepart*, Presses de Sciences Po, n°61, pp. 3-21.

ATOL, « *L'aura ou l'auto renforcement accompagné* », manuel pédagogique destiné aux formateurs-trices, animateurs-trices pour l'accompagnement de groupes dans un processus d'empowerment, 2002.

ATTANASSO M-O., « Analyse des déterminants de la pauvreté monétaire des femmes chefs de ménage au Bénin », *Mondes en développement*, 2004 n° 128, p. 41-63.

AZAM G., (2003), « Economie sociale, tiers secteur, économie solidaire, quelles frontières ? », *Revue du MAUSS*, La Découverte, n°21, pp. 151-161.

BACHMANN L., (2009) *De l'argent à soi, Les préoccupations sociales des femmes à travers leur rapport à l'argent*, Pur, Le sens social, Presses universitaires de Rennes

BACQUE M-H, BIEWENER C., « Empowerment, développement et féminisme: Du projet de transformation sociale à la gestion néolibérale », http://www.adels.org/formations_etudes/TextesPicri/TextesPrepaAteliers02_08/BiewenerBacque.pdf

BACQUE M-H, BIEWENER C. (2013), *L'empowerment une pratique émancipatrice*, La Découverte.

BACQUE M-H, (2006) « Empowerment et politiques urbaines aux Etats-Unis », *Géographie, économie, société*, Vol. 8, p. 107-124. DOI : 10.3166/ges.8.107-124

BAUMANN E, (1999), Travail et mondialisation au Sénégal in I.Guérin, « L'argent des femmes pauvres: entre survie quotidienne, obligations familiales et normes sociale », *Revue Française de Socioéconomie*.

BELGHITI MAHUT S, DRILLON, D (2012) « Managers en quête d'estime de soi : De quoi dépendent le sens et la valeur qu'on s'attribue à soi-même » ESKA, *Revue internationale de psychosociologie et de gestions des comportements organisationnels*.

BENERIA L., SEN G. (2001) « *Accumulation, reproduction et rôle des femmes dans le développement économique : Ester Boserup revisitée* » in BISILLAT J. et VERSCHUUR C. « Genre et économie : un premier éclairage », *Cahier genre et développement*, L'Harmattan

BENICOURT E, (2001), "La pauvreté selon le PNUD et la Banque mondiale", Edition de l'EHESS Etudes rurale, n°159-160, p. 37.

BERTIN A. (2005), « Quelle perspective pour l'approche par les capacités ? », *Revue Tiers Monde*, n° 182.

BISILLAT J. VERSCHUUR C. (2001) « Genre et économie : un premier éclairage », *Cahier genre et développement n°2*, L'Harmattan.

BISIAUX R. (2011) « Comment définir la pauvreté : Ravallion, Sen ou Rawls ? », *L'Économie politique*, n° 49, p. 6-23. DOI : 10.3917/leco.049.0006

BITOTA J. (2006) « Les oubliées de la mondialisation : statut économique des femmes en Afrique » in *l'Afrique dans la globalisation économique*, Department of Anthropology and African Studies, Working paper Fribourg (Suisse)

BLACKDEN M., WODON Q. (2006) "Gender, Time Use, and Poverty" in "Sub-Saharan Africa", *The World Bank*.

BONI T. (2011) *Que vivent les femmes d'Afrique ?* Karthala, Paris.

BRUNELLE S. (2005), La femme africaine : bête de somme ou superwomen, in Femmes, combats et débats, www.scienceshumaines.com

CALVES A.-E., (2009), « Empowerment : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, n°200.

CASTEL O. « La dynamique institutionnelle de l'économie populaire solidaire dans les pays du sud », communication aux troisièmes rencontres du réseau interuniversitaire d'économie sociale et solidaire : « l'innovation en économie solidaire », Toulouse, mars 2003

CELIS K., MEIER P. (2010) « De l'Europe aux régions et communautés: une politique d'égalité diversifiée? », in: B. Marques-Pereira, P. Meier & D. Paternotte (eds.), *Au-delà et en deça. Le genre entre dynamiques transnationales et multi-niveaux*. Louvain-La-Neuve: Academia Bruylant, 135-151.

CHARLIER S. « L'empowerment des femmes dans les organisations de commerce équitable: une proposition méthodologique », in AUROI C. et YEPEZ D., CASTILLO I. (dir), « Economie Solidaire et Commerce Equitable », UCL/Presses Universitaire de Louvain, IUED, Genève, 2006, pp.87-109.

CHARLIER S. (2011), « Empoderamiento des femmes par l'économie populaire solidaire : participation et visibilité des femmes en Bolivie », in « Femmes économie et développement, de la résistance à la justice sociale »,.

CHARMES J., (2005), « Femmes africaines, activités économiques et travail : de l'invisibilité à la reconnaissance », *Revue Tiers Monde*, Armand Colin, n° 182.

CHARMES J. (2009), « Concepts, mesures et tendances » in « L'emploi informel dans les pays en développement une normalité indépassable ? », Perspectives du Centre de recherche de l'OCDE.

CÎRSTOCEA I. (2010) *Du « genre » critique au « genre » neutre: effets de circulation. Au delà et en deca de l'Etat. Le genre entre dynamique transnationale et multiniveaux*, Académia Bruylant.

COQUELAIN A-M. (2007) « Visages d'exclusion à Madagascar une tentative d'analyse des dynamiques d'exclusion sociale et de leurs conséquences sur les acteurs ». De Boeck Supérieur *Pensée plurielle*, n° 16-3.

CÔTE D. (2011) «*Difficiles convergences : mouvement des femmes et économie sociale, l'expérience québécoise* », in « Femmes économie et développement, de la résistance à la justice sociale »

DAMMAME A. (2011) «*La difficile reconnaissance du travail féminin au Maroc. Le cas des coopératives d'huile d'argan*», in « Femmes économie et développement, de la résistance à la justice sociale »

DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTENEAU B. (eds). (1999) *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Paris, Bruxelles, Éditions De Boeck.

DEFOURNY J., FAILON J. (2011) «Les déterminants de l'adhésion aux mutuelles de santé en Afrique Subsaharienne : un inventaire des travaux empiriques», *Mondes en développement*, De Boeck Supérieur, n°153.

DELLO ROZA S, GAUTHIER B,(2012) « Les tontines favorisent-elles la performance des entreprises au Cameroun ? », *Revue d'économie du développement*, Vol 26.

DIALLA B. G. (2005), « *Les groupement villageois un regard critique sur des organisations économiques sociales en voie de disparition au BurkinaFaso*», Séries de documents de travail 24.

DREVET-DABBOUS O. Le crédit : un enjeu économique ou social. « Genre et économie: un premier éclairage », *Cahier genre et développement*, L'Harmattan.

DUBOIS J., (2000), "Comment les politiques de lutte contre la pauvreté prennent-elles en compte les inégalités sexuées ?", *Genre population et développement, les pays du sud*, Th Locoh (ed.), Dossiers et recherches de l'INED n°85, Paris.

DUFLO E., Banerjee Abhijit V., (2012), *Repenser la pauvreté*, Edition du Seuil.

FALL A.S., FAVREAU L. (2002), « Création de richesse en contexte de précarité : une comparaison Sud-Sud (Afrique et Amérique Latine) et Nord-Sud (Canada, Afrique et Amérique Latine) », *Série de recherche N°28*, Université du Québec.

FALL A.S., GUEYE C. (2003), « DEREM AK NGEREM : Le franc, la grâce et la reconnaissance, Les ressorts de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest », *Revue du MAUSS*, La Découverte, n°21, pp. 97-112.

FALQUET J. (2008), *De gré ou de force, Les femmes dans la mondialisation*, La Dispute.

FALQUET J. (2011), « Penser la mondialisation dans une perspective féministe », *Travail, genre et sociétés*, n° 25, p. 81-98.

FAVREAU L. (2003) *L'économie sociale et solidaire : Contribution éthique au développement d'une mondialisation à visage humain Analyse et pistes de réflexion pour le programme interdisciplinaire, Éthique de l'économie*, Division de la prospective, de la philosophie et des sciences humaines de l'UNESCO.

FOUCAULT M. (1975), *Surveiller et punir. La naissance de la prison*, Paris Gallimard, Collection TEL, n°225, Gallimard.

FOUCAULT M. (1982), « Le sujet et le pouvoir » in *Dits et écrits*, Tome IV, texte 306.

FRAISSE L., al., (2007), « Économie solidaire : des initiatives locales à l'action publique. Introduction », *Revue Tiers Monde*, n° 190, p. 245-253.

FRASER N. (2005), *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et redistribution*, La Découverte, Paris.

FRASER N. (2011), "Féminisme, Capitalisme et Ruses de l'histoire", L'Harmattan | Cahier des finances, n° 40, p.165 à 192.

FREIRE P. (1973), « The pedagogy of the oppressed », Seabury Press, New york, p.47

GUERIN I. (2003), *Femmes et économie solidaire*, La Découverte, Paris.

GUERIN I, PALIER J.O (2006), "Microfinance et empowerment des femmes: La révolution silencieuse aura t'elle lieu ?", De Boeck Université | Finance & Ben Commun- n° 25 pages 76 à 82.

GUERIN I. (2008), *l'argent des femmes pauvres entre survie quotidienne, obligatoire familiales et normes sociales*, La Découverte | *Revue Française de Socio Économie* - n° 2 pages 59 à 78

GUERIN I., HERSENT M., FRAISE L. (2011) *Femmes, économie et développement, De la résistance à la justice sociale*, Erès, Toulouse.

GRANOVETTER M. (2006) « L'influence de la structure sociale sur les activités économique », *Sociologies pratiques*, Presses de Sciences Po, 2006/2 - n° 13, pp. 9-36.

GUIONNET C., NEVEU E. (2009), *Féminins/Masculins, Sociologie du genre*, ARMAND COLIN

HAINARD F., VERSCHUUR C. (2003), « Relation de genre et mouvement urbain de base », *Revue internationale de sciences sociales* N°177.

HERITIER F. (1996), *Masculin/ Féminin La pensée de la différence*, Odile Jacob.

HUGON P. (2012), *Géopolitique de l'Afrique*, Sedes.

JACQUET I. (1995), *Développement au masculin/féminin, Le genre outil d'un nouveau concept*, l'Harmattan, Paris.

JOUVE B, (2006) éditorial, « L'empowerment entre mythe et réalités, entre espoir et désenchantement », *Géographie, économie, société*, Vol 8 p 5.

JÜTTING J., MORRISSON C., (2005), « Renforcer le rôle économique des femmes dans les pays en développement : pour le changement des institutions sociales », Centre de développement de l'OCDE, *Cahier de politique économique*, n°27.

JUTTING J., DE LAIGLESIA J. (2009), « L'emploi informel dans les pays en voie de développement une normalité indépassable ? », *Perspective du centre de développement de l'OCDE*, N°21.

KABEER N. (2005), "Gender equality and women's empowerment: A critical analysis of the bird millennium development goal". *Gender & Development*, p. 13-24.

KABEER N. (2001), "Resources, Agency, Achievements: Reflections on the Measurement of Women's Empowerment", in "SIDA/Swedish International Development Cooperation Agency, Discussing women's Empowerment. Theory and Praticce", *Sida Studies* n°3.

KABEER N. (1994), *Reversed Realities: Gender Hierarchies in Development Thought*, Verso London.

KABEER N. (2011), *Emploi informel, initiatives syndicales et genre in Femmes, économie et développement*

KANE H.,(2003), « Economie sociale et développement local en Mauritanie» in « création de richesse en contexte de précarité : Expérience de l'Afrique de l'Ouest » sous la direction de Favreau L, Cahier Collectif.

KERGOAT D. (1997), «Pour une sociologie des rapports sociaux. De l'analyse critique des catégories dominantes vers une nouvelle conceptualisation », in *La division sexuelle du travail : Permanence et changement*.

LAFFITTE A,(1991), Les tontines, famille et Développement N°25

LAUFER J., MARRY C., MARUANI M. (2003), *Le travail du genre, Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, La Découverte/Mage, Paris.

LAVILLE J.-L., CATTANI A. D. (2005), *Dictionnaire de l'autre économie*, éditions Desclée de Brouwer.

LAVILLE J.-L., (2007), *L'économie solidaire, Une perspective internationale*, nouvelle édition revue et actualisée, Hachette Littératures.

LEBOVICS M. (2007), « Analyse des apports et des contraintes du développement participatif », *Afrique contemporaine*, De Boeck Supérieur, n°223-224, pp. 403-432.

MARTEU E. (2011), « Repenser l'extraversion Des usages de l'empowerment, du genre et du féminisme dans les associations de femmes bédouines du Néguev (Israël) », *Cultures & Conflits*, Tous les numéros, Le Genre globalisé.

MARTEU E. (2013) « Des usages de l'empowerment, du genre et du féminisme dans les associations de femmes bédouines du Néguev (Israël) », *Cultures & Conflits*, Tous les numéros, Le Genre globalisé.

MATTEUDI E. (2012), *Les enjeux du développement local en Afrique, Ou comment repenser la lutte contre la pauvreté*. L'Harmattan.

MAYOUX L.(2001) «Conflits autour du crédit *Vers un nouveau paradigme dans les programmes de micro-crédit*» in BISILLAT J. et VERSCHUUR C. « Genre et économie : un premier éclairage », *Cahier genre et développement*, L'Harmattan

MEDA D. (2002), « Le capital social : un point de vue critique », *Alternatives économiques | L'Économie politique*, n° 14, pp. 36-47.

MEHRA R et S. GAMMAGE S, (2001), «Tendance contre tendance et lacunes dans l'emploi des femmes», *Cahiers Genre et Développement*,

MIOLLANY M, « Comment peut-on estimer l'impact des projets d'empowerment? Aide à la création d'un centre de jeunesse dans la communauté de Ga-mothiba, Afrique du Sud »

MONNET E, (2008), « La théorie des « capacités » d'Amartya Sen face au problème du relativisme, Tracés ». *Revue de Sciences humaines* [En ligne], 12 | 2007, mis en ligne le 18 avril 2008, URL :

MOZER C. (1989), "Gender Planning in the Third World : Meeting Practical and Strategic Gender Needs", *World Development*, vol. 17, p. 1799.

NARAYAN D, (2004), "Autonomisation et réduction de la pauvreté", Washington D.C, The World Bank, p :16.

NDIAYE S (2008), "Situation de l'économie populaire en contexte de précarité, L'expérience sénégalaise", ARUC-ES/UQAM.

NDULO M., (2007), *Security, reconstruction, and reconciliation, When the wars end*, University College London Press.

NINACS W., (2006), «Empowerment : cadre conceptuel et outil d'évaluation de l'intervention sociale et communautaire», De la sécurité du revenu à l'emploi : un forum canadien

NOBRE M. (2005), « Femmes et économie solidaire » in *Dictionnaire de l'autre économie*, éditions Desclée de Brouwer.

NOBRE M., VIUD DE FREITA T. (2011), «Possibilités et limites de la construction de l'égalité de genre dans l'économie solidaire» in *Femmes, économie et développement*.

NYSSENS M., FONTENEAU B., Salam F., (1999), « Le secteur informel : creuset de pratiques d'économie solidaire ? », in DEFOURNY (J. et al), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck Université, pp. 159-178.

PARINI L., BALLMER-CAO., DURRER S. (2006) *Régulation sociale et genre*, L'Harmattan, Paris.

PARPART J. (2002), « rethinking empowerment : gender and development in a global/local world, London: Routledge.

PONCELET M., PIROTTE G., (2007), « L'invention africaine des sociétés civiles : déni théorique, figure imposée, prolifération empirique », *Mondes en développement*, De Boeck Supérieur, n° 139, pp. 9-23.

PONTHIEUX S. (2006) *Le capital social*, La Découverte, Paris.

Rapport sur le développement humain (2013) « L'essor du Sud : le progrès humain dans un monde diversifié Au service des peuples et des nations », Publié par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

PREVOST B. (2011), « *Le genre dans les nouvelles stratégies de lutte contre la pauvreté : de Sen à la Banque mondiale* » in «Femmes, économie et développement»

RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., WANTCHEKON L, (2006), « Gouvernance et population en Afrique : la population a son mot à dire », *Afrique contemporaine*, De Boeck Supérieur, n°220, pp. 21-31.

ROBYENS. I., (2004), «Sen's Capability approach and feminist concerns», Paper presented for the conference "Sen's capability approach", Cambridge.

ROWLANDS, J., "A word of the times, but what does it mean? Empowerment in the discourse and practice of development." In *women and empowerment : Illustrations from the third world*, ed. Haleh Afshar, 11.

ROWLANDS J. "Empowerment examined, Development", in *Practice 5 (2)*, Oxfam, Oxford 1995.

SABOURIN E. (2007), « L'entraide rurale entre échange et solidarité », *Revue du Mauss*, La découverte, N°30.

SAUSSEY M. (2011), *Initiatives féminines et économie sociale et solidaire dans la production du beurre de karité au Burkina Faso in Femmes, économie et développement : De la résistance à la justice sociale*, Collection Sociologie économique.

SCOLARO J. (2006), « De la reconnaissance à l'influence ? Heurts et enjeux d'une tentative d'empowerment en France », Lavoisier, *Géographie, économie, société*, Vol.8

SEN A. (1982) *Poverty and famines an essay on Entitlement and deprivation*, Clarendon press Oxford

SEN A. (2003) *Un nouveau modèle économique, Développement, justice, liberté*, Odile Jacob Paris.

SEN G., GROWN C. (1986), «*Development, Crises and Alternative vision third world*»

SILEM A., BNSAHEL-PERRIN L., FONTANEL J., PECQUEUR B. (dir.), (2014) *L'économie territoriale en questions*, La Librairie des Humanités.

SOFER C. (2003) « Femmes, féminisme et théories économiques: la révolution discrète », in *Le travail du genre, Les sciences sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe*, Paris, La découverte-Mage.

SOW SIDIBE A., BADJI M., MBONDA E., OTIS G. (2007), *Genre, inégalités et religion*, Paris, Editions des Archives Contemporaines, AUF.

TADJUDJE W. (2010), « *Tentatives de définition de l'économie sociale et solidaire :quel. place occupent les organisations traditionnelles en Afrique*», 10^e Rencontre du RIUESS-Luxembourg

VERSCHUUR C. (2011) «Mouvements et organisations populaires en milieu urbain : identités de genre et brèches pour le changement» in *Femmes, économie et développement*, ADEL, FRAISSE, GUERIN (EDs), ERES Edition.

VOUHE C. (2012) « Le genre dans la balance macroéconomique », *Focus Genre* N°12, Genre en action.

WILKINSON R. PICKETT K (2013) " Pourquoi l'égalité est meilleur pour tous", Les petits matins, Institut Veblen, 2013.

Références sur internet.

<http://conflicts.revues.org/index18192.html>

www.genreenaction.net

www.genderstats.worldbank.org

www.wildaf-ao.org

www.hdr.undp.org/fr

www.bridge.ids.ac.uk

Sigles et Abréviations

ACI	Alliance coopérative internationale
AEV	Association d'exploitants de la vallée
AGR	Activité génératrice de revenu
AFARD	Association des femmes africaines pour la recherche et le développement
AMAF	les amis de l'Afrique Francophone
APD	Aide publique pour le développement
AREC	Associations rotatives d'épargne et de crédit
ATETASR	Association Teg Taaba pour la Survie des Rapatriées
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque mondiale
CADHP	Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
CAMEC	Caisse d'épargne et de crédit du Mali
CEA	Commission économique Africaine
CFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
CISL	Confédération Internationale des Syndicats Libres
CNAM	Caisse nationale d'assurance maladie
CO	Community Organizing
COOPEC	Coopérative d'épargne et de crédit
CPF	Code des personnes et de la famille
DAWN	Development Alternatives with Women for a New Era
DSEHFA	Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique
DFAF	Décennie des femmes africaines
EI	économie informelle
EPA	Etablissement public administratif
EPIC	Etablissement public industriel et commercial
ES	Estime en soi
ESS	Economie sociale et solidaire
FAO	Food and Agriculture Organization
FENACOF	Fédération Nationale des Collectifs d'Organisations Féminines (du Mali)
FMI	Fonds monétaire international
GIE	Groupement d'intérêt économique
IDISA	Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique
IIG	Indice d'inégalité de genre

IPF	Indice de participation des femmes
IPH	Indice de pauvreté humaine
IPM	Indice de pauvreté multidimensionnelle
ISDH	Indice sexospécifique du développement humain
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement
ODD	Objectifs pour le développement durable
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
OVOP	One Village One Product
PAPIL	Projet d'appui à la petite irrigation locale
PAS	Programme d'ajustement structurel
PED	Pays en développement
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNB	Produit national brut
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
PVD	Pays en voie de développement
RADI	Réseau Africain pour le développement intégré
RIPESS	Réseau Intercontinental de Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire
ROSCAs	Rotating saving and credit association
SCOPS	Société coopérative ouvrière de production
SEWA	Self-employed women's association
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SRI	Système de riziculture intensive
SZ	Sine Zenith
UA	Union Africaine
UEMOA	Union économique et monétaire de Afrique de l'ouest
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation
UNICEF	United Nations Children's Fund
USAID	The U.S. Agency for International Development
VIH	Virus d'immunodéficience humaine
WIEGO	Women in informal employment (globalizing an organizing)

Annexes

Annexe 1 : Guide d'entretien avec les experts en genre

Nom de l'organisme :

Statut :

Date de création :

Missions :

Nom de la personne rencontrée :

Statut :

Missions (évolution de ces missions) :

- Comment définiriez-vous la philosophie d'action de votre organisme ?
- Comment se traduit la politique du BIT en terme de genre ?
- Depuis quand le BIT a intégré la dimension genre dans ses interventions ?
- Dans la problématique du genre le BIT travaille avec quels autres organismes ?
- Comment se positionne le BIT vis-à-vis des Etats (consultant, sanctions...)?
- Pour vous quels sont les obstacles pour les femmes pour accéder a un travail décent ?
- Pensez vous que les lois en vigueur dans le monde et en Afrique sont assez suffisantes pour défendre le travail féminin ?
- Pour vous quelles sont les causes de la féminisation de la pauvreté en général et en Afrique en particulier ?
- Quelle est la part du secteur informel en Afrique subsaharienne ?
- Quels sont les avantages et les limites de l'économie informelle pour les femmes ?
- Pensez vous que les gouvernements africains et notamment le Sénégal s'intéresse à la question genre et la condition des femmes et jeunes filles. Si oui comment et si non le manque se trouve à quel niveau ?
- Pour vous est-ce que les droits fondamentaux des femmes africaines sont respectés et comment cela se traduit il ?
- Existe-t-il une différence entre les pays de la sous régions (bons et mauvais exemples) ?

Annexe 2 : Questionnaires d'enquête

2.1 Questionnaire adressé aux responsables des associations féminines

Nom :

Prénoms :

Nom de l'institution :

Objectifs :

Date de création :

Commune de résidence :

1- Quelle est l'activité de votre organisation (type de production ou service, différentes étapes d'acheminement, quantité approximative...)?

2- Combien de personnes sont membres de votre organisation ? Quelle est leur fonction ? Leur évolution dans le temps ?

3- Combien d'homme et femmes travaillent dans votre association ?

4- Quelle est la composition de vos ressources (fond propres, dons, prêts...)?

5- Quelles sont vos partenaires, vos fournisseurs, vos clients ? Est-ce que leur nombre a augmenté depuis la création ?

6- Est-ce que vous avez acquis plus de poids et de notoriété avec vos fournisseurs et clients ? Si oui, comment cela se traduit ?

7- Depuis la création de votre organisation, avez-vous fait des extensions d'activités ou vous comptez le faire dans le futur (embaucher de nouvelles personnes, nouveaux partenariats, nouvelles filières...)?

8- Quel est en moyenne le niveau d'instruction de vos membres ?

9- Est ce que vous bénéficiez d'aides ou encouragements des autorités publiques ou étatiques ? Si oui lesquels ? Vous trouvez que c'est suffisant ou pas ?

10- Est-ce que vous collaborez souvent avec d'autres groupements féminins ?

11- Avez-vous entendu parlé de l'empowerment ?

12- Est-ce que vous gérez des tontines ? Comment cela se passe-t-il ? Combien de femmes y sont membres ?

13- Quels type de formation (couture, fabrication ...) fournissez vous aux femmes pour acquérir de l'autonomie et pour créer des activités génératrice de revenu ? Combien sont elles par formation ?

14- Est-ce que vous aidez les femmes en terme d'équipements, matériels, matières premières lorsque celles-ci créent leurs nouveaux projets ?

15- Est-ce que vous accordez des micros crédits aux femmes membres ? Si oui comment cela se passe et combien de femmes en ont bénéficié jusqu'à maintenant ?

16- Comment s'est faite la création de votre groupement ? (Organisation spontanée entre femmes, ou faisant partie d'un programme d'aide de développement d'une ONG ou autre..) . Merci de bien développer l'origine de la création, le contexte et la forme initiale et le type d'aides dont vous avez bénéficié.

2.2 Questionnaire adressé aux femmes travaillant dans l'association

Nom et prénom

1- Quel âge avez-vous ?

2- Quel est votre niveau d'instruction ?

- Etude coranique
- Primaire
- Secondaire
- Supérieur
- Non scolarisée

3- Quelle est votre situation matrimoniale ?

- Célibataire
- Mariée (ménage monogame ou polygame)
- Divorcée
- Veuve

4- Combien d'enfants avez-vous en charge ?

- Garçons
- Filles

5- Depuis combien de temps travaillez vous ou vous êtes membre dans cette organisation ?

6- Quelles sont les obstacles que vous avez rencontrés pour ou au moment d'intégrer cette organisation ? (Un mari opposé, pression sociale, milieu culturel fermé, surcharge de travail familiale, long trajet ou autres

7- Quel est précisément votre travail au sein de l'organisation (taches effectuées, matériel utilisé, production journalière) ?

8- Est-ce que votre travail a généré des revenus suffisant pour survivre ?

9- En intégrant cette organisation et à titre personnel, quels sont les changements que vous avez remarqués sur votre comportement ?

- Plus d'estime en soi
- Plus de confiance en soi
- Une plus grande capacité d'action
- Prise d'initiatives et de parole plus facile
- Autres...

10- Avez-vous remarqué un changement de comportement de la part de votre entourage (mari, enfant, famille, voisins, amies, etc. ...) depuis que vous travaillez dans cette organisation?

11- Avez-vous acquis de nouvelles connaissances, compétences ou aptitudes dans votre activité? Si oui quelles sont elles?

12- Avez-vous acquis plus de poids ou de notoriété auprès de votre entourage?

13- Quelles sont vos aspirations ou objectifs futurs qui sont possibles/réalisables par votre activité?

- nouveau projet
- acquisition d'un bien
- autres

14- Vos revenus individuels et familiaux se sont-ils améliorés grâce à cette activité? Est ce que cela c'est ressenti sur votre condition de vie?

15- Dans quel sens évolue votre relation avec vos collègues pendant le travail: climat de concertation, ..., hiérarchie, coopération?

16- Avez-vous plus de pouvoir et d'autonomie en exerçant cette activité?

17 Quels types de relations avez-vous, hors travail, avec vos collègues?

- Aucune,
- Courtoisie,
- Amitiés.

18- Que représente pour vous votre statut actuel ? Vis-à-vis de vos enfants ou de votre conjoint ?

19- Avez-vous des suggestions qui pourraient augmenter la productivité de votre travail? Si oui les quelles?

20- Avez-vous entendu parlé de l'empowerment des femmes ?

21- Faites vous partie d'une caisse commune de crédit (tantines...) ? Si oui depuis combien de temps ?

22- Avez-vous demandé un crédit ? Si oui, pourquoi faire ? Avez-vous rencontré des obstacles pour l'avoir ? Si non, vous comptez demander un ?

23- A part votre travail dans cette coopérative, avez-vous d'autres activités génératrices de revenu ? Si oui lesquelles ?

24- Est-ce que vous faites aider par votre mari dans les tâches domestiques ? Si oui, dans quoi exactement ? Si non pourquoi ?

25- vous travaillez combien d'heure par jour, par semaine en moyenne ?

26- Pour vous votre travail est contraignant ? Si oui pourquoi et dans quel sens?

27- Qu'est ce que vous financer par votre revenu dans votre ménage ?

- nourriture,
- habillement,
- fourniture scolaire,
- frais de santé
- autres...
- toutes les dépenses

28- Est-ce que vous parlez en dehors du travail avec vos collègues de sujets personnels, de vos problèmes dont vous n'osez pas en parlés avec votre famille ? Si oui, est ce que c'est bénéfique pour vous ?

29- Pour vous votre travail est :

- une contrainte et une obligation,
- seulement une source de revenu,
- source de revenu et d'estime de soi
- source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté

Annexe 3 : Les réponses des femmes membres des organisations

Tableau ATETASR de 1 à 10

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Age	52	50	27	34	40	35	30	48	46	24
Niveau étude	Non scolarisée	Non scolarisée	Non scolarisée	Primaire	Non scolarisée	Non scolarisée	Primaire	Non scolarisée	Etude coranique	Primaire
Situation matri	Mariée	Mariée	Mariée	Mariée	Veuve	Mariée	Célibataire	Mariée	Mariée	Mariée
Nombre de filles	2	4	2	2	3	1	0	5	3	2
Nombre garçons	2	2	1	0	2	2	2	1	2	0
Nombre total enfants	4	6	3	2	5	3	2	6	5	2
Temps dans orga	9	9	9	3	1	9	9	9	4	1
obstacles	Non	Recouvrement des frais d'adhésion	Problème de créance	Non	Non	Surcharge de travail	Non	Non	Surcharge de travail	Non
Travail dans orga	La fabrication de l'attiékés.	La production journalière de l'attiéké	La fabrication de l'attiéké	Recherche de clients et livraison	Tamisage ; séchage du manioc.	Fabrication de l'attiéké, supervision de la fabrication	Livraison de l'attiéké	La fabrication de l'attiéké	Fabrication de l'attiéké	Fabrication de l'attiéké et assainissement du lieu de fabrication
Revenus suffisants	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Pas encore
Changements perso	Une plus grande capacité d'action	Une plus grande capacité d'action, Prise d'initiatives et de parole plus	Plus d'estime en soi Une plus grande capacité d'action	confiance en soi, prise d'initiatives et parole plus facile	Une plus grande capacité d'action	Plus de considération	Plus d'estime en soi	Une plus grande capacité d'action	Plus de confiance en soi d'initiatives et de parole plus facile	Plus d'estime en soi

		facile								
Changement entourage	La visite de mes voisins de mon quartier.	Oui, implication dans les activités à caractère social	Oui	Mari fier	Oui famille fière	Plus de considération	Oui, plus de respect au sein de la famille	Oui, meilleure relation	Oui, plus de respect	Oui un peu plus de considération
Acquisitions	Oui, j'ai été alphabétisée	formation sur les règles d'hygiène	hygiène alimentaire, la conservation de l'attiéké, la fabrication du savon	Oui les causeries éducatives qui se tiennent au sein de l'association.	processus de transformation du manioc	vérifier la qualité de la pâte, pour bien conserver l'attiéké	les causeries d'éducatives	alphabétisée et des notions sur l'hygiène	formations sur la fabrication de l'attiéké	Oui, sur les causeries éducatives
Notoriété	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Aspirations	Acquisition d'un bien	Nouveau projet	Nouveaux projets	Acquisition d'un bien	Acquisition d'un bien	Créer ma propre unité	Nouveau projet	Acquisition d'un bien (une mobylette)	Nouveaux projets	Nouveau projet
Revenus et changements	Oui	Oui	Oui	Oui, un peu	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Pas encore
Relations collègues	Un climat de concertation et de coopération	Concertation et collaboration	Concertation, coopération	Concertation coopérative	Climat de concertation	Climat de concertation,	Concertation et hiérarchie	Concertation	Concertation coopération	le respect de la hiérarchie et la concertation
Pouvoir et autonomie	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Non

Relations collègues hors travail	Courtoisie, amitiés	Courtoisie Amitiés	Amitiés	None	Courtoisie Amitiés	Courtoisie, amitiés	None	Amitiés	None	None
Statut actuel	Une mère courageuse et une femme très battante	Une mère responsable	Mère de famille et de femme battante	Une femme battante	Mère et père en même temps	Chef de ménage pour les enfants	Non	Une mère soucieuse du bien être de sa famille	Une femme qui contribue aux charges familiales	Considération de marie
Suggestions	Acquérir de nouvelles machines de presse du manioc.	Se doter de nouveaux ustensiles pour la fabrication de l'attiéké.	Acquérir de la pâte manioc moins cher, acquérir du gaz butane à moindre prix	Octroyer plus de moyens financiers à l'association	Donner plus de moyens financiers à notre présidente	Acquérir du matériel plus performant	Aider l'association à acquérir un véhicule de livraison pour l'attiéké.	Acquérir plus de moyens tant financiers que matériels pour accroître la productivité	Oui, s'approvisionner en pâte de manioc bon marché et de bonne qualité	Pouvoir bénéficier de subvention pour améliorer le travail
Connaissance empowerment	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Appartenance tontine	Tontine	Tontine	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Demande de crédit	Pas encore.	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non	Non	Oui, pour agrandir mon unité de production d'attiéké.	Non
pluriactivité	Non	Oui	Oui, unité transformation du manioc en attiéké	Non	Non	Non	Oui, préparation et vente de l'attiéké	Non	Oui, mon unité de production d'attiéké	Oui, vente du riz dans le quartier
participation des maris à la maison	Non		Non	Non, décédé		Non, il est absent	Non		Non	Non

nombre d'heure de travail	5h/jr soit 30h dans semaine		5h /jr	03 heures au maximum par jour.	Dépend de la demande	5h/jr, soit 30h/semaine	2 à 3 par jours	5h/jr soit 30h/semaine	5h/jr soit 30h dans la semaine	5hjr
pénibilité du travail	Non		Oui, travail toute la journée	Non	Travail physique	Non	Non	Non	Non	
participation aux dépenses du foyer	fourniture scolaire, toutes les dépenses	toutes les dépenses	fourniture scolaire, toutes les dépenses	envoyer des petits sous à ma mère	Toutes les dépenses	toutes les dépenses	Toutes les dépenses	Toutes les dépenses	Toutes les dépenses	Habillement, autre
confidences avec les collègues	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui, c'est bénéfique	Non	Non
l'apport personnel du travail	Source de revenu et d'estime de soi, source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Une contrainte et une obligation	Source de revenu et d'estime de soi Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu et d'estime de soi Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	seulement une source de revenu, source de revenu et d'estime de soi source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté

Tableau ATETASR de 11 a 20

	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Age	50	47	50	17	19	17	50	20	18	20
Niveau étude	Primaire	Non scolarisée	Primaire	Primaire	Secondaire	Primaire	Étude coranique	Non scolarisée	Secondaire	Non scolarisée

Situation matri	Veuve	Mariée	Veuve	Célibataire	Célibataire	Célibataire	Mariée	Célibataire	Mariée	Mariée
Nombre de filles	5	3	5	0	0	0	2	0	0	0
Nombre garçons	2	4	3	0	0	0	4	0	0	0
Nombre total enfants	7	7	8	0	0	0	6	0	0	0
Temps dans orga	9	9	10	3	Saisonnier	2	5	5	2(temporaire)	4
Obstacles	Non	Opposition du mari	Non obstacle	Non	L'acquittement des frais d'adhésion	Non	Non	Non	Non	Non
Travail dans orga	Trésorière chargée de la collecte des cotisations.	La fabrication de l'attiéké délayage de la pâte jusqu'à l'étuvage	Phase d'observation et d'apprentissage pour la fabrication de l'attiéké	L'emballage et la livraison aux clients	Faire sécher les résidus du manioc, la livraison de l'attiéké	Étuvage – emballage	La fabrication de l'attiéké	Le nettoyage du matériel ainsi que du site de fabrication de l'attiéké	Rédiger les documents administratifs, je livre aussi l'attiéké	Délaïement de la pâte, pression, séchage, étuvage
Revenus suffisants	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Changements perso	Une plus grande capacité d'action Prise d'initiatives et de parole plus facile	Une plus grande capacité d'action Prise d'initiatives et de parole plus facile	Plus d'estime en soi	Plus de confiance en soi Une plus grande capacité d'action	Une plus grande capacité d'action	Une plus grande capacité d'action	Plus d'estime en soi, Prise d'initiatives et de parole plus facile	Plus d'estime en soi	Prise d'initiatives et de parole plus facile	Plus de confiance en soi Prise d'initiatives et de parole plus facile

Changement entourage	Oui, plus de considération	plus de considération, plus de respect.	Non	Plus de considération familiale	considération et de respect de la part de ma famille	Considération au sein de la famille	Oui, plus de respect au sein de la famille	Non	Non	Oui un peu plus de considération
Acquisitions	Nouveau projet	Prise de parole en public	Causeries éducatives sur les IST, VIH, sida	Comment trier les emballages	Des connaissances, sur la fabrication de l'attiéké	Causeries éducatives	Les causeries d'éducatons, gestion des fonds	Les causeries d'éducatons	Les causeries sur la vie de famille.	Oui, sur les causeries éducatives
Notoriété	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Pas d'avis	Oui.	Non	Non	Non
Aspirations	Nouveau projet	Acquisition d'un bien	Acquisition d'un bien	Acquisition d'un bien	Acquisition d'un bien	Acquisition d'un bien	Nouveau projet	Nouveau projet	Acquisition d'expériences sur la vie active	Nouveau projet
Revenus et changements	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Relations collègues	Un climat de concertation	Climat de concertation	Hierarchie	Un climat de concertation	Respect de la hiérarchie	Climat de respect de la hiérarchie	Concertation et coopération	Respect de la hiérarchie	Le respect de la hiérarchie	Concertation
Pouvoir et autonomie	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non
Relations collègues hors travail	Courtoisie Amitiés	Courtoisie Amitiés	Amitiés	None	Amitiés	None	Amitiés	None	None	None
Statut actuel	Une mère courageuse,	Une mère responsable	Une mère chef de famille	Mes parents trouvent que je me bats	Ma famille me trouve ambitieuse et travailleuse	Une fille consciencieuse selon les parents	Femme battante	Non statut	Non statut	Une femme ambitieuse et très battante

Suggestions	Acquérir du matériels adéquats pour la fabrication de l'attiéké.	Plus de matériels.	Mieux Connaître le processus de fabrication de l'attiéké	L'acquisition d'un véhicule pourrait faciliter la livraison de l'attiéké	Donner plus de moyens à l'association	Octroyer plus de gros foyers à gaz - Acquérir une moto pour la livraison du produit	Octroyer des subventions aux anciens membres qui désirent créer leurs propres unités	Meilleur encadrement	Accroître le nombre de machines de travail et acquérir un moyen de déplacement pour la livraison de l'attiéké	Acheter des ustensiles de cuisine de grande dimension
Connaissance empowerment	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Appartenance tontine	Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Demande de crédit	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Pluriactivité	Une petite unité de fabrication d'attiéké.	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Participation des maris à la maison	Non	Oui	Non (veuve)	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Nombre d'heure de travail	5h/j	6h/j	Le matin le plus souvent. Mais il y a beaucoup de commande jusqu'au soir.	5h/jr soit 30h dans la semaine	2 à 3h/jr	5h/jr, soit 30h/semaine	3 à 4 par jours	5h/jr soit 30h/semaine	3h/jr	5hjr

Pénibilité du travail	Non	Non	Non	Livraison en moto	Non	Non	Non	Non	Non	
Participation aux dépenses du foyer	Toutes les dépenses	Toutes les dépenses	Nourriture	Mes petits besoins de femme et je prépare mon trousseau de mariage)	Habillement, Fourniture scolaire	Habillement Toutes les dépenses	Fournitures scolaire et autre	Toutes les dépenses	Habillement	Habillement, autre
Confidences avec les collègues	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non	Non
L'apport personnel du travail	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu et d'estime de soi	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu et d'estime de soi	Source de revenu et d'estime de soi	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté

Tableau ATETASR de 21 a 29

	21	22	23	24	25	26	27	28	29
Age	43	33	52	51	27	43	22	23	18
Niveau étude	Non scolarisée	Non scolarisée	Non scolarisée	Secondaire	Primaire	Non scolarisée	Primaire	Secondaire	Secondaire

Situation matri	Mariée	Mariée	Veuve	Mariée	Célibataire	Mariée	Mariée	Célibataire	Célibataire
Nombre de filles	2	1	2	4	2	2	0	0	0
Nombre garçons	3	2	3	1	0	3	0	1	0
Nombre total enfants	5	3	5	5	2	5	0	1	0
Temps dans orga	9	2	2	8	3	5	1	2	2
Obstacles	Non	Non	Non obstacle	Non	Long trajet	Non	Non	La garde de mon enfant	Non
Travail dans orga	La fabrication de l'attiéké	La fabrication de l'attiéké	La transformation du manioc en attiéké et dérivés	Je participe à la fabrication de l'attiéké.	Pas de tâches spécifiques, je participe du début jusqu'à la fin sauf la livraison	La fabrication de l'attiéké	l'apprentissage de la transformation de la pâte en attiéké ; taches : tamisage-séchage	La fabrication de l'attiéké	transformations du manioc en attiéké
Revenus suffisants	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Changements perso	Plus d'estime en soi Plus de confiance en soi Prise d'initiatives et de parole plus facile	Une plus grande capacité d'action Prise d'initiatives et de parole plus facile	Plus d'estime en soi	Plus de confiance en soi Une plus grande capacité d'action	Plus d'estime en soi Une plus grande capacité d'action	Plus de confiance en soi Une plus grande capacité d'action	Plus d'estime en soi Prise d'initiatives et de parole plus facile	Plus d'estime en soi ,Prise d'initiatives et de parole plus facile	Plus d'estime en soi, Une plus grande capacité d'action, Prise d'initiatives et de parole plus facile

Changement entourage	Oui, plus de respect au sein de la famille	Non	Non	Plus de considération familiale	Plus de considération familiale	Considération au sein de la famille	Oui, plus de respect au sein de la famille (mari)	Oui, plus d'implication dans les activités sociales	Non
Acquisitions	Oui la fabrication de l'attiéké – l'alphabétisation, la prise de parole devant les gens.	Les conseils et causeries éducatives	La fabrication de l'attiéké – l'espoir de vivre malgré son statut de veuve – des astuces de la cuisine etc.	Oui, travail en groupe	Plus d'aptitudes sur les causeries relatives à la santé de la reproduction et sur la lutte contre l'excision	Oui, des formations sur l'hygiène et des causeries éducatives sur différents thèmes de la vie en société	Les causeries sur l'excision, les infections sexuellement transmissibles et le VIH/sida	Des aptitudes pour les causeries sur les violences faites aux femmes et aux filles, des connaissances sur les règles d'hygiène	Causeries éducatives et les conseils des aînées en matière de mariage
Notoriété	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Pas d'avis	Non.	Non	Pas d'avis
Aspirations	Acquisition d'un bien	Acquisition d'un bien	Acquisition d'un bien	M'occuper utilement, je suis une aide infirmière en retraite	Nouveau projet	Acquisition d'un bien	Acquisition d'un bien	Nouveau projet	Acquisition d'un bien, nouveau projet
Revenus et changements	Oui	Oui, légèrement	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui
Relations collègues	Un climat de concertation	Respect de la hiérarchie et dans la concertation	Hiérarchie	Concertation et coopération	Dans un climat de concertation	Climat de respect de la hiérarchie	Hiérarchie	Respect de la hiérarchie	Climat de concertation et respect de la hiérarchie
Pouvoir et autonomie	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Non	Oui

Relations collègues hors travail	Amitiés	None	Amitiés	None	Amitiés	Amitiés	None	None	None
Statut actuel	Mère dynamique	Une femme battante	Une mère chef de famille	Educatrice sociale	Une brave femme et toujours respectueuse	Une femme battante	Femme ambitieuse	Plus de considération du père de l'enfant	Fille travailleuse selon mes parents
Suggestions	Aménager le site de transformation pour faciliter l'évacuation des eaux usées	Avoir de bons fournisseurs de pâte de manioc	Mieux connaître le processus de fabrication de l'attiéké	Octroyer des fonds ou matériels de sensibilisation à l'association (matériels audiovisuels)	Une brave femme et toujours respectueuse	Rechercher des ressources financières pour acheter des machines de plus grande capacité	Donner les moyens à l'association pour qu'elle puisse nous embaucher et mieux nous payer.	Acquérir un véhicule pour faciliter la livraison de l'attiéké,	Acquérir du matériel de grande capacité
Connaissance empowerment	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Appartenance tontine	Non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non
Demande de crédit	Non	Non	Non	Non	Non	Oui pour solder la scolarité de mon 1 ^{er} enfant	Non	Non	Non
Pluriactivité	Non	Non	Non	Non	Non	Payer les résidus de la pâte de manioc de l'association que je transforme en farine pour revendre au marché	Non	Non	Non

Participation des maris à la maison	Non	Non	Non (veuve)	Non	Oui	Non	Oui	Non	Pas de mari
Nombre d'heure de travail	5h/j	4h/j	Le matin le plus souvent. Mais il y a beaucoup de commande jusqu'au soir.	2/jr soit 4h dans la semaine	5h/jr 30h/semaine	5h/jr, soit 30h/semaine	4 par jours	5h/jr soit	5h/j
Pénibilité du travail	Oui, des difficultés pour expulser les eaux usées.	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Participation aux dépenses du foyer	Toutes les dépenses	Autre	Nourriture	RAS	Habillement, Autre	Nourriture, frais de santé	Habillement et autres	Nourriture, habillement, autre	Habillement, autre
Confidences avec les collègues	Oui	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
L'apport personnel du travail	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	Acquérir un véhicule pour faciliter la livraison de l'attiéké,-source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté -source de revenu et d'estime de soi -seulement une source de revenu,	Source de revenu et d'estime de soi

Tableau UGPRD de 1 a 10

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Age	49	40	48	49	59	45	57	40	39	34
Niveau étude	Secondaire	Secondaire	Primaire	secondaire	Secondaire	Primaire	Étude coranique	Non scolarisée	Primaire	Primaires
Situation matrimoniale	Mariée	Mariée	célibataire	célibataire	veuve	Mariée	Mariée	Divorcée	Veuve	célibataire
Nombre de filles	3	3	0	0	5	2	1	2	5	1
Nombre garçons	1	1	0	0	0	3	3	4	0	0
Nombre total enfants	4	4	0	0s	5	5	4	6	5	1
Temps dans orga	2	7	3	5	7	7	9	11	5	9
obstacles	Nons	Non	Long trajet	un long trajet	Non	Non	Opposition du mari	Trajet long	Non	non
Travail dans orga	Transformation de fruit et légumes et de céréales	transformatrice	transformatrice de fruits et légumes et céréales	Transformatrices	transformatrice	Productrice	Transformatrice	transformatrice	transformatrice	transformatrice
Revenus suffisant	Oui	Oui , un peu	Oui, un peu	Oui, un peu	Oui, plus ou moins	Oui	Oui	Oui		Oui
Changements perso	Plus d'estime en soi Plus de confiance en soi	Plus d'estime en soi Plus de confiance en soi	Plus d'estime en soi	Plus d'estime en soi Plus de confiance en soi	Plus d'estime en soi	Plus d'estime en soi	Plus d'estime en soi Plus de confiance en soi	Plus d'estime en soi Plus de confiance en soi	Plus d'estime en soi Plus de confiance en soi	Plus d'estime en soi Plus de confiance en soi

Changement entourage	Non	Non	Non	Non	Non	OUI	Non	Oui	Non	Non
Acquisitions	connaissance des membres de l'organisation	connaissance des membres de l'organisation	connaissance des membres de l'organisation	connaissance des membres de l'organisation	connaissance des membres de l'organisation	connaissance des membres de l'organisation	formation pour devenir transformatrice.	formation avant de devenir transformatrice, connaissance des membres de l'association	formation et connaissance des membres de l'organisation	la connaissance des membres de l'organisation
Notoriété	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Peut etre	plus de notoriété peut être	Non	Oui	Oui
Aspirations	acquisition d'un bien , nouveau projet	acquisition d'un bien , nouveau projet	Nouveau projet	nouveau projet acquisition d'un bien	Acquisition d'un bien	Acquisition d'un bien	nouveau projet acquisition d'un bien	Nouveau projet	Non précisés	Acquisition d'un bien
Revenus et changements	Oui, un peu	Oui, un peu	Oui, un peu	Oui, un peu	Oui	Oui, un peu	Un peu	Un peu	Oui	Oui
Relations collègues	concertation et de coopération	Concertation	Concertation	Concertation	Climat de concertation	Climat de concertation et cooperation	concertation	concertation ,coopération	concertation et de coopération	concertation et de coopération
Pouvoir et autonomie	OUI	Oui	Oui	Oui	Pas vraiment	Oui	Plus d'autonomie	Oui	Oui	Oui
Relations collègues hors travail	Amitiés, Courtoisie	Amitiés, Courtoisie	Courtoisie	courtoisie	Courtoisie, Amitiés	Courtoisie	Courtoisie Amitiés	Courtoisie Amitiés	Courtoisie Amitiés	Courtoisie Amitiés
Statut actuel	Travail toléré par le mari	Statut normal	Non changement	Non changement	Meilleure considération	Une situation normale	Une situation normale	Une situation précaire	autonome	une situation normale
Suggestions	None	Augmenter le matériel peut être	augmenter le matériel et la main d'oeuvre	augmenter la main d'œuvre et le matériel	Augmenter les membres peut être	Augmenter le nombres de femmes qui y	Augmenter le nombres de femmes qui y	augmenter le matériel	Gagner plus d'argent pour l'achat de	former plus de femmes

						travaillent	travaillent		machines modernes	
Connaissance empowerment	NON	Oui	Non	Non	Non	non	non	Ouis	Non	non
Appartenance tontine	OUI	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	non	Oui	Oui	non
Demande de crédit	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	non	Non	Non	non
Difficultés pour l'avoir						Non				
pluriactivité	Non	Un peu de commerce	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	non	non
participation des mari à la maison	Non	Un peu	Pas de mari	Pas de mari	Veuves	Non	non	Non	Non, veuve	Non, célibataire
nombre d'heure de travail	9h /jr	9h /jr	9h /jr	9h /jr	8h/jr	8h a18h	8h a 18h	8h a 17h	8h a 18h	8h a 17h
Pénibilité du travail	Non	Distance des locaux	Non	Non	Non	trajet long	non	non	Trajet long	non
participation aux dépenses du foyer	nourriture	Nourriture, habillement	Habillement, nourriture	Nourriture , habillement,	Nourriture	Nourriture	nourriture	Nourriture , habillement	nourriture habillement	nourriture habillement fourniture scolaire
confidences avec les collègues	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non
l'apport personnel du	source de revenu	de Source de revenue et	source de revenu et	source de revenu et	Source de revenu	source de revenu et	source de revenu, d'estime	source de revenu et	source de revenu et	source de revenu et d'estime de

travail	d'estime de s		d'estime de soi	d'estime de soi		d'estime de soi	de soi et un espace de liberté	d'estime de soi	d'estime de soi	soi :
---------	---------------	--	-----------------	-----------------	--	-----------------	--------------------------------	-----------------	-----------------	-------

Tableau UGPRD de 11 a 20

	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Age	28	53	36	29	49	47	55	49	49
Niveau étude	primaire	Primaire	Primaire	Primaire	primaire	Etude coranique	Secondaire	Primaire	Etude coranique
Situation matrimoniale	Célibataire	Divorcée	Mariée	Mariée	Mariée	Mariée	Célibataire	Célibataire	Mariée
Nombre de filles	0	1	3	1	3	2	0	0	2
Nombre garçons	0	5	0	1	1	0	0	0	4
Nombre total enfants	0	6	3	2	4	2	0	0	6
Temps dans orga	1	10	6	7	9	5	18	5	2
obstacles	non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Travail dans orga	transformatrice	transformatrice	transformatrice	transformatrice	transformatrice	Productrice	présidente de l'association	transformatrice	transformatrice
Revenus suffisant	Oui	Pas tjopurs	Oui, un peu	Oui, un peu	Oui	Oui, un peu	Non, du bénévolat	Oui	Oui
Changements	Plus d'estime	Plus d'estime en	Plus d'estime en	Plus d'estime	Plus d'estime en soiUne	Plus de confiance	Plus d'estime en	Plus d'estime en	Plus d'estime en

perso	en soi	soi Une plus grande capacité d'action	soi Plus de confiance en soi	en soi Plus de confiance en soi	plus grande capacité d'action	en soi	soi s Plus de confiance en soi Une plus grande capacité d'action Prise d'initiatives et de parole plus facile	soi Plus de confiance en soi	soi Plus de confiance en soi
Changement entourage	Non	Non	Non	Non	non	OUI	Non	NON	Non
Acquisitions	connaissances des membres de l'association	compétence pour le travail, connaissance des membres de l'association	connaissance d'autres femmes transformatrices	Oui, Acquisition de compétences	connaissances d'autres femmes transformatrices	Connaissances des membres de l'association	beaucoup de formation dans le cadre de la communication .	Connaissances des membres de l'association	connaissance des membres de l'association
Notoriété	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui		Non	Oui
Aspirations	Nouveau projet	acquisition d'un bien	Nouveau projet	nouveau projet	Nouveau projet	autres	nouveau projet : ,assuré le marché locales , autres	nouveau projet	nouveau projet
Revenus et changements	non	Non pas vraiment	Oui plus ou moins	Pas vraiment	Oui	Oui, un peu	bénévolat	Oui un peu	Oui
Relations collègues	concertation , coopération	un climat de coopération et de concertation	Concertation et coopération	concertation et coopération	concertation et coopération	concertation et coopération	coopération et de concertation	concertation et coopération	concertation et coopération
Pouvoir et autonomie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Relations	Courtoisie	Courtoisie	Courtoisie	Courtoisie	Courtoisie, Amitiés	Courtoisie	Courtoisie,	Courtoisie,	Courtoisie

collègues hors travail		Amitiés	Amitiés	Amitiés			Amitiés	Amitiés	Amitiés
Statut actuel	Non changement	Statut satisfaisant	une situation normale	Une situation normal	Une acceptation familiale	Non	Non changement	Non changement	Non changement
Suggestions	moderniser et augmenter le matériel	augmenter le matériel	Former d autre femmes	Perfectionner et augmenter le matériel	Augmenter les membres et le matériel	None	augmenter les membres, élargir le groupe	Augmenter les membres peut être	augmenter les membres et le matériel
Connaissance empowerment	Non	non	Non	Non	Non	Non	non	Non	Non
Appartenance tontine	Oui	Oui	Oui	non	Non	non	Oui	Non	Non
Demande de crédit	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non
Difficultés pour l'avoir	Oui	non		non		Non	Oui		
pluriactivité	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui
participation des mari à la maison	Non , celibataire	Non , divorcee	non	Oui des fois	Non	Non	Non, célibataire	Non	non
nombre d'heure de travail	8 h a 17h	8h à 18h	9h à 17h	8h a 18h	8H a 17h	10h a18h	Selon le besoin de chacun	Du matin au soir sauf les dimanches	9h à 17h
Pénibilité du travail	Non	Oui	Non	Non	Non	non	non	non	Oui un peu
participation aux dépenses du foyer	nourriture habillement	nourriture habillement	nourriture	Nourriture, frais de santé	Nourriture	nourriture	nourriture habillement	Nourriture	nourriture, habillement,
confidences avec les collègues		non	non	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui
l'apport	source de	source de	source de	source de	source de revenu, d'estime	source de revenu	source de revenu	seulement une	-seulement une

personnel du travail	revenu et d'estime de soi	revenu et d'estime de soi	revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	revenu et d'estime de soi	de soi et un espace de liberté	et d'estime de soi i	et d'estime de soi	source de revenu	source de revenu,
-----------------------------	---------------------------	---------------------------	---	---------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------	------------------	-------------------

Tableau UGPRD de 21a 30

	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Age	40	61	24	67	26	48	52	60	63	47	61
Niveau étude	Non scolarisée	Veuve	Etude coranique	Etude coranique	supérieure	Primaire	Primaire	Secondaire	Etude coranique	Supérieur	Primaire
Situation matrimoniale	Mariée	Secondaire	Célibataire	Mariée	Célibataire	Mariée	Veuve	Mariée	Mariée	Divorcée	Veuve
Nombre de filles	0	4	0	4	0	2	2	6	2	3	5
Nombre garçons	0	2	0	3	0	2	3	2	0	2	4
Nombre total enfants	0	6	0	7	0	4	5	8	2	5	9

Temps dans orga	5	Depuis 2001	3	Depuis 2001	3	3	Depuis 2002	Depuis 2002	5	10	/
obstacles	non	Non	Non	Reproche du mari	Non	Non	Non	Non	Non	surcharge de travail, opposition du mari	Non
Travail dans orga	transformatrice	transformatrice	transformatrice	transformatrice	transformatrice	transformatrice	transformatrice	transformatrice	conseillère	conseillère nutritionnel	Plusieurs tache triage et emballage
Revenus suffisant	Oui	Un peu	Oui, un peu	Oui un peu	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non
Changements perso	Plus d'estime en soi	Plus d'estime en soi Une plus grande capacité d'action	Plus d'estime en soi Plus de confiance en soi	Plus d'estime en soi Une plus grande capacité d'action	Plus d'estime en soi Plus de confiance en soi	Plus de confiance en soi	Plus de confiance en soi Une plus grande capacité d'action	Plus d'estime en soi Une plus grande capacité d'action	Plus d'estime en soi Plus de confiance en soi Prise d'initiatives et de parole plus facile	Une plus grande capacité d'action Prise d'initiatives et de parole plus facile	Plus de confiance en soi : Prise d'initiatives et de parole plus facile
Changement entourage	non	Non	Non	Non	Oui	OUI	Non	Non	Non	Problème de couple	non
Acquisitions	connaissance des membres de l'association	connaissance d'autres femmes transformatrice	connaissance des membres de l'association	connaissance les membres de l'association	connaissance les membres de l'association	connaissance des membres	connaissance des femmes transformatrice et d'autres organisations	connaissance des membres de l'association	connaissance des membres de l'association	Connaissance autre femmes transformatrice et ONG , de professeur et d'étudiant	connaissance des membres de l'association
Notoriété	Non	Oui	Pas d'opinion	Non	Oui	Non	Oui, Plus de	Oui	Oui	Oui	non

							notoriété				
Aspirations	acquisition d'un bien	nouveau projet	acquisition d'un bien	nouveau projet	acquisition d'un bien	nouveau projet	nouveau projet	nouveau projet ,autres	nouveau projet acquisition d'un bien	nouveau projet	nouveau projet
Revenus et changements	Oui , un peu	Oui	plus ou moins	Un peu	Oui	Concertation et de coopération	Oui	Oui un peu	Oui	Non	Oui un peu
Relations collègues	hiérarchie et concertation	Concertation, coopération	concertation , coopération	concertation et de coopération	coopération		coopération	Concertation et coopération	coopération et de concertation	concertation	Coopération et concertation
Pouvoir et autonomie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui,autonomie	Oui	Oui,autonomie	Oui	Oui
Relations collègues hors travail	Courtoisie, Amitiés.	Courtoisie Amitiés	Courtoisie	Courtoisie	Courtoisie	Courtoisie Amitiés	Courtoisie	Courtoisie	Courtoisie Amitiés	Courtoisie Amitiés	Courtoisie
Statut actuel	Statut normal	Statut satisfaisant	Statut normale	Une situation normal	Non changement	Non changement	Non changement	Non changement	Non changement	Une situation précaire.	Non changement
Suggestions	Augmenter le matériels et les membres peut être	élargir le groupe	Augmenter le nombre de femmes qui travaille	augmenter le matériel	None suggestion	augmenter la main d'œuvre	augmenter le matériel et les membres	augmenter le matériel	Pas d'opinion personnelle	augmenter la productivité.	Pas d'opinion personnelle
Connaissance empowerment	Non	non	Non	Non	Non	Non	non	Non	Non	Non	Non
Appartenance tontine	Non	Oui	non	non	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Demande de	Non	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui

crédit											
Difficultés pour l'avoir		non						Non	Oui	Oui	
pluriactivité	Non	non	Non	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
participation des mari à la maison	Non	Non , veuve	Non , célibataire	non	Non	Non, malade	veuve	Non	Non	non	Non ; veuve
nombre d'heure de travail	9 h a 17h	8h à 17h	du mati au soir sauf dimanche	9 h a 17h	du matin au soir sauf les dimanches	9h a 17h	8h à 17h	8h a 17 h	8h à 17h	9h à 17h	7jr /7. 8h du matin jusqu'à ce que l'on termine
Pénibilité du travail	Non	un peu fatiguant	Un peu	Non	Non	Oui	non	non	Non	Non	Non
participation aux dépenses du foyer	nourriture	nourriture	nourriture habillement	nourriture	nourriture	nourriture	nourriture	Nourriture	nourriture	toutes les dépenses	fourniture scolaire nourriture
confidences avec les collègues	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
l'apport personnel du travail	seulement une source de revenu,	seulement une source de revenu	source de revenu et d'estime de soi	source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	source de revenu et d'estime de soi :	source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	source de revenu, d'estime de soi et un espace de liberté	seulement une source de revenu,	seulement une source de revenu	seulement une source de revenu

Tableau AEV de 1 a 10

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Age	70	60	63	60	57	60	57	70	57	59
Niveau étude	Primaire	Non scolarisée	alphabétisation	Primaire	Primaire	Non scolarisée	Non scolarisée	Non scolarisée	Non scolarisée	Primaire
Situation matri	Divorcée	Mariée	Mariée	Veuve	Mariée	Veuve	Mariée	Mariée	Mariée	Veuve
Nombre de filles	0	2	0	3	2	1	2	1	3	0
Nombre de garçons	3	4	1	0	3	1	4	2	1	2
Nombre total enfants	3	6	1	3	5	2	6	3	4	2
Temps dans orga			9	9	9	9	9	9	9	9
Obstacles	Difficultés du travail	Difficultés du travail	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Travail dans orga	Le travail du riz et les services.	Battage du riz, désherbage	Travail du riz et des services	Travail du riz et des services	Travail du riz	Travail du riz	Désherbage, Battage du riz.	Travail du riz et des services	Travail du riz	Travail collectif depuis la traite des semences jusqu'à l'écoulement de la récolte.
Revenus suffisants	Non	Non	Plus ou moins	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non
Changements perso	Plus d'estime de soi, Prise d'initiatives et de parole plus facile	Plus de confiance en soi	Estime de soi, confiance en soi, Plus grande capacité d'action, prise d'initiatives et parole plus facile	Confiance en soi, prise d'initiatives et parole plus facile	Estime de soi, confiance en soi, prise d'initiatives et parole plus facile	Plus d'estime en soi	Plus d'estime en soi	Estime de soi, prise d'initiatives et parole plus facile	Estime de soi, confiance en soi,	Plus d'estime en soi
Changement entourage	Oui, les enfants déplorent les difficultés du travail.	Oui prise de conscience des enfants des difficultés du travail	Beaucoup Oui valorisation de mes actes par les voisins	Oui confiance de mon entourage	Oui confiance de mon entourage	Je me sens solliciter.	Oui, mes enfants veulent que j'arrête pour la riziculture.	Oui considération de mes amis	Oui plus d'affinité avec entourage	Plus de considération.

Acquisitions	Oui plus de maîtrise sur la culture du riz	Culture du riz, importance de l'herbe pour les engrais	Oui plus de maîtrise sur la culture du riz et gestion financière	Oui plus de maîtrise sur la culture du riz et gestion financière	Culture du riz,	L'exploitation du riz.	La culture du riz avec des moyens assez modernes.	Culture du riz,	Culture du riz,	Plus de maîtrise sur la méthode de cultiver du riz. L'importance de l'herbe.
Notoriété	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Plus ou moins.	Pas tellement.	Oui	Non	Oui
Aspirations	Nouveau projet	Nouveau projet	Nouveaux projets	Nouveaux projets	Nouveaux projets			Nouveaux projets	Nouveaux projets	Nouveau projet
Revenus et changements	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Un peu	Non	Non
Changement conditions de vie	Non	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
Relations collègues	Concertation, coopération	Concertation, coopération	Concertation, coopération	Concertation coopération	Concertation, coopération	Climat de concertation, coopération	Climat de concertation, coopération,	Concertation coopération	Concertation coopération	Climat de concertation, coopération
Pouvoir et autonomie	Non	Oui	Oui	Oui	Non	Plus ou moins	Non	Oui	Non	Non
Relations collègues hors travail	Courtoisie, amitiés	Courtoisie Amitiés	Courtoisie Amitiés	Courtoisie Amitiés	Courtoisie Amitiés	Courtoisie, amitiés	Amitiés	Courtoisie amitiés	Courtoisie amitiés	Amitiés
Statut actuel	Conseillère	Conseillère	Conseillère	Conseillère	Conseillère	Conseillère	Conseillère	Conseillère	Conseillère	Responsable

Suggestions	Oui, Recherche de partenaires, lutte contre la salinité des sols.	Lutte contre la salinité.	Faire appel à des techniciens de la terre et des bailleurs de fonds	Faire appel à des techniciens de la terre et des bailleurs de fonds	Faire appel à des bailleurs de fonds	Lutte contre la salinité et élargissement du périmètre rizicole.	Essayer de lutter contre la salinité de nos sols.	Recherche de partenariats,	Intégrer des jeunes dans l'association	Non, les décisions de la présidente me suffisent.
Connaissance empowerment	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
Appartenance tontine	Tontine	Tontine	Tontine	Tontine	Tontine	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Demande de crédit	Oui, la tontine de l'association.	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Difficultés pour l'avoir	Non aide de l'association	Non aide de l'association	Non aide de l'association	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Si non compte demander un crédit										

Tableau AEV de 11 a 14

	11	12	13	14
Age	63	63	59	59
Niveau étude	Non scolarisée	Primaire	Primaire	Primaire
Situation mari	Mariée	Veuve	Mariée	Mariée
Nombre de filles	4	2	5	2
Nombre garçons	3	4	3	4
Nombre total enfants	7	6	8	6
Temps dans orga	9	9	9	9
obstacles	Non	Non	Non	Non
Travail dans orga	Désherbage, Battage du riz.	Travail collectif depuis la traite des semences jusqu'à l'écoulement de la récolte.	Désherbage.	Travail collectif, depuis semences et écoulement récolte
Revenus suffisants	Non	Non	Insuffisance de revenus.	Non
Changements perso	Plus de confiance en soi	Plus d'estime en soi	Plus d'estime en soi	Plus d'estime de soi
Changement entourage	Mes enfants déplorent les difficultés liées au travail.	les enfants supposent que le travail est trop dur.	Pas de changement de comportement.	Oui prise de conscience des enfants des difficultés du travail
Acquisitions	a culture du riz avec des semoirs mais aussi l'utilité de l'herbe comme source d'ancais.	Plus de maîtrise sur la méthode de cultiver du riz.	Plus de maîtrise sur la méthode de cultiver du riz.	Oui plus de maîtrise sur la culture du riz

Notoriété	Oui	Oui	Non	Oui
Aspirations	Je préfère rester dans ma maison parce que je n'ai plus de force pour m'investir dans de telles activités.	Nouveau projet	nouveau projet	Investir dans le commerce
Revenus et changements	Non	Non	Non	Non
Changement conditions de vie	Non	Oui	Non	Un peu
Relations collègues	Climat de concertation, coopération	climat de concertation, coopération	climat de concertation, coopération	Concertation, coopération
Pouvoir et autonomie	Non	Non	Non	Non
Relations collègues hors travail	Amitiés	Amitiés	Courtoisie, Amitiés	Amitiés
Statut actuel	Conseillère	Responsable et Conseillère	Responsable et Conseillère	Responsable et conseillère
Suggestions	Sensibiliser et former toutes les femmes sur l'autosuffisance alimentaire et la méthode de travailler le riz.	Faire des partenariats.	Plus de sensibilisation pour plus d'adhésion dans l'association.	Faire des partenariats

Connaissance empowerment	Oui	Oui	Non	Oui
Appartenance tontine		Oui	Oui	Tontine
Demande de crédit	Oui	Oui	Oui	Oui pour commerce
Difficultés pour l'avoir	Non	Non	Non	Non aide de l'association
Si Non compte demander un crédit				

Tableau SZ de 1 a 10

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Age	31	48	34	57	33	34	60	30	57	32
Niveau étude	Non scolarisée	Primaire	Non scolarisée	Primaire	Non scolarisée	Secondaire	Non scolarisée	Non scolarisée	Secondaire	Secondaire
Situation matri	Mariée	Mariée	Mariée	Mariée	Mariée	Mariée	Veuve	Mariée	Mariée	Mariée
Nombre de filles	2	2	2	2	3	0	2	0	4	3
Nombre garçons	1	2	1	2	2	2	3	2	3	0
Nombre total enfants	3	4	3	4	5	2	5	2	7	3
Temps dans orga	2	2	3	6	4	3	5	3	3	3
obstacles	Surcharge de travail familial	Un mari opposé	Surcharge de travail familial	Un mari opposé	Surcharge de travail familial	Surcharge de travail familial	Long trajet	Pression sociale	Surcharge de travail familial	Pression sociale
Travail dans orga	Productrice	Productrice/Commissaire aux comptes	Productrice	Productrice	Productrice	Productrice	Productrice	Productrice	Productrice	Productrice
Revenus suffisants	Non	Non	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui
Changements perso	Prise d'initiatives et de parole plus facile	Plus d'estime en soi	Plus d'estime en soi	Plus d'estime en soi	Une plus grande capacité d'action	Plus d'estime en soi	Plus de confiance en soi	Une plus grande capacité d'action	Plus de confiance en soi	Plus d'estime en soi
Changement entourage	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acquisitions	Acquisition de connaissances	Acquisition de connaissances	Acquisition de connaissances	La maîtrise des techniques de production	Acquisition de connaissances	Renforcement de capacités pour la production	Acquérir de nouvelles connaissances sur la production	Acquisition de la technique de production	Acquérir de nouvelles connaissances sur la production	Connaissance sur la technique de production et la gestion de l'entreprise

Notoriété	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Aspirations	Nouveau projet	Nouveau projet	Acquisition d'un bien	Acquisition d'un bien	Nouveau projet	Acquisition d'un bien	Nouveau projet	Nouveau projet	Nouveau projet	Acquisition d'un bien
Revenus et changements	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Relations collègues	Coopération	Concertation	Concertation	Concertation	Climat de concertation	Climat de concertation	Coopération	coopération	Coopération	Climat de concertation
Pouvoir et autonomie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui		Oui	Oui	Oui
Relations collègues hors travail	Amitiés	Courtoisie	Amitiés	Amitiés	Courtoisie	Amitiés		Amitiés	Courtoisie	Amitiés
Statut actuel	Esprit de compréhension	Plus de considération	Une meilleure compréhension	Plus de considération	Meilleure considération	Une meilleure considération		Meilleure compréhension	Esprit de coopération	Meilleure condition de vie
Suggestions	Mieux multiplier cette activité dans différentes régions du pays.	Avoir plus de matériels pour mieux produire	Avoir des machines pour mieux conserver le « Ditax ».	Avoir plus de machines pour atténuer les travaux manuels	Avoir plus de matériel pour produire de la qualité	Mieux gagner des marchés pour générer plus de bénéfice		Gagner plus de marchés pour générer des bénéfices	Gagner plus d'argent pour l'achat de machines modernes	Avoir plus de partenaires étrangers pour la modernisation de notre entreprise
Connaissance empowerment	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui		Oui	Oui	Oui
Appartenance tontine	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Non		Oui	Oui	Oui
Demande de crédit	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non		Non	Non	Oui
Difficultés pour l'avoir		Non		Non	Non					Non

Tableau SZ de 11 à 19

	11	12	13	14	15	16	17	18	19
Age	52	50	45	55	53	34	45	57	54
Niveau étude	Non scolarisée	Secondaire	Etude coranique	Non scolarisée	Primaire	Secondaire	Primaire	Primaire	Non scolarisée
Situation matri	Mariée	Célibataire	Mariée	Mariée	Mariée	Mariée	Mariée	Veuve	Mariée
Nombre de filles	2	1	2	4	0	0	1	0	0
Nombre garçons	1	2	3	2	1	2	1	2	2
Nombre total enfants	3	3	5	6	4	2	2	2	2
Temps dans orga	2	6	5	6	3	3	4	6	4
obstacles	Surcharge de travail familial	Un mari opposé	Pression sociale	Surcharge de travail familial	Pression sociale	Surcharge de travail familial	Sans obstacles.	Sans obstacles.	Difficultés du travail.
Travail dans orga	Productrice	la présidente	Productrice (trésorière)	Productrice	Productrice/ Secrétaire à l'organisation / Magasinière	Productrice	Productrice	Productrice	Productrice - vendeuse
Revenus suffisants	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
Changements perso	Prise d'initiatives et de parole plus facile	Plus d'estime en soi	Une plus grande capacité d'action	Plus de confiance en soi	Plus d'estime en soi	Plus d'estime en soi	Une plus grande capacité d'action	Plus d'estime en soi	Plus d'estime en soi, Plus de confiance en soi
Changements entourage	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui

Acquisitions	Acquisition de connaissances	La technique de production, la gestion	L'expérience de gérer la trésorerie et la production	Connaissance sur la gestion et la production de l'entreprise	A Aptitudes dans notre activité / Acquisition de nouvelles connaissances	Renforcement de capacités pour la production	Savoir tenir une comptabilité	Améliorer les méthodes de conservation des produits	La fabrication du jus sur la production
Notoriété	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Aspirations	Nouveau projet	nouveau projet	Nouveau projet	Nouveau projet	Acquisition d'un bien	Acquisition d'un bien	Acquisition d'un bien	Nouveau projet	Aider les femmes jeunes à développer des activités.
Revenus et changements	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Oui
Relations collègues	Coopération	Coopération	Coopération	Climat de concertation	Coopération	Climat de concertation	Climat de concertation, coopération	Climat de concertation, coopération	Concertation, coopération
Pouvoir et autonomie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non
Relations collègues hors travail	Amitiés	Courtoisie	Courtoisie	Courtoisie	Courtoisie	Amitiés	Amitiés	Amitiés	Courtoisie, Amitiés
Statut actuel	Plus de considération	Une meilleure compréhension	Plus de considération	Meilleure compréhension	Une bonne considération	Une meilleure considération	Pas de changement	Meilleure Responsable	Pas de changement
Suggestions	Avoir plus de revenus pour mieux renforcer notre plateau technique de travail	Avoir plus de revenus pour mieux améliorer la productivité	Une meilleure amélioration de l'entreprise sur le plan technique	Pour mieux commercialiser (avoir plus de clients	Avoir plus de matériels pour mieux moderniser notre entreprise	Mieux gagner des marchés pour générer plus de bénéfice	Faire des partenariats avec des bailleurs de fonds.	Non	Recherche de partenaires, lutte contre la salinité des sols.

Connaissance empowerment	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui
Appartenance tontine	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Non	Oui
Demande de crédit	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
Difficultés pour l'avoir		Non	Non	Non	Non		Il y a un fonds pour les femmes de Fatick mais ce n'est pas facile d'y avoir accès.		Non
Si Non compte demander un crédit							Oui	Non	

Tableau FENACOF de 1 à 10

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Age	44	45	39	35-44	35-44	25-34	58	60	25-34	25-34
Niveau étude	Primaire	Coranique	Coranique	Supérieure	Primaire	Supérieure	Primaire	Non scolarisée	Secondaire	supérieure
Situation mari	Mariée	Veuve	Mariée	Divorcée	Mariée	Mariée	Mariée	Mariée	Célibataire	mariée
Nombre de filles	4	1	1	1	5	0	1	5	0	0
Nombre garçons	3	3	4	5	3	0	1	4	1	1
Nombre total enfants	7	4	5	6	8	0	2	9	1	1
Temps dans orga	4	4	4	4	4	3	4	4	2	2
Obstacles	Opposition du mari au départ	Non	Non	Emploi de temps professionnel	Au début difficultés avec le mari	Non	Non	Problème de distance	Trop prise par son travail	Non
Travail dans orga	Membre	Membre	Assistante Présidente, membre comité de commercialisation	Membre	Membre	Membre du réseau	Présidente de la coordination de Niamakoro	Membre de l'organisation CIV	Membre	Présidente du réseau
Revenus suffisants	Non mais appoint	Oui	Pas pour le moment	Oui peut subvenir à ses besoins et ceux de ses enfants même si c'est difficile	Non	Pas totalement pour le moment	Oui pour acheter des terrains et construire sur un	Oui a pu faire sa maison et faire profiter sa famille	Pas tellement	Pas pour le moment
Changements perso	Plus de confiance en soi Prise d'initiatives et paroles plus faciles	Plus de confiance en soi Prise d'initiatives et paroles plus faciles	Plus de confiance en soi Prise d'initiatives et paroles plus faciles	Estime de soi, confiance en soi, prise d'initiatives et parole plus facile	Estime de soi, confiance en soi, prise d'initiatives et parole plus facile	Estime de soi, confiance en soi, prise d'initiatives et parole plus facile	Estime de soi, confiance en soi, Plus grande capacité d'action, prise d'initiatives et parole plus facile	Estime de soi, confiance en soi, Plus grande capacité d'action, prise d'initiatives et parole plus facile	Prise d'initiatives et parole plus facile	Estime de soi, Plus grande capacité d'action, prise d'initiatives et parole plus facile
Changement entourage	Confiance et respect		Pas besoin de demander de l'argent aux autres pour ses besoins perso et ceux de son mari	Plus de confiance et respect de la part des enfants et voisins	Oui surtout dans l'entourage	Oui	Oui en crée des initiatives avec les femmes autour d'elle	Beaucoup sollicitée par les femmes de son entourage	Appréciée par son entourage	Appréciée par son entourage
Acquisitions	Fabrications produits Lutte contre sida	Teinture	Fabrication savon Facilité d'approche et	Teinture, droit des femmes, conventions internationale	Teinture, fabrication savon et autres	Formation en entrepreneuriat, coaching, techniques	Compris que les femmes peuvent travailler et gagner de	Oui nouveaux liens et expérience	Oui expérience	Oui expérience et compétences en lobbying, contrôle citoyen, participation

	Droit des femmes		pour parler aux gens	s		d'expression	l'argent, compris le rôle important des femmes dans développement du pays, acquis technique de mobilisation, sensibilisation			des femmes au gouvernement démocratique, gouvernance sécuritaire, prise de décision dans les AG et ateliers de formation
Notoriété	Oui	Oui	Respect et confiance de son entourage	Oui	Oui bien informé et comprends mieux les choses	Respect et confiance de son entourage	Oui et a fait adhérer des femmes à l'organisation	Oui plus de considération	Oui plus de considération dans l'entourage	Oui
Aspirations	Etendre activités Construire une maison Soigner on apparence	Etendre activités	Etendre ses activités	Etendre ses activités	Etendre ses activités	Entreprendre d'autres activités	Acquisition d'une machins de transformation d'arachide en pate	teinture	Créer une école primaire	Création d'un centre multifonctionnel pour les femmes
Revenus et changements	Oui paye scolarité enfants Aide son mari	Oui a construis sur un terrain	Oui	Oui paye scolarité enfants	Oui beaucoup même	Oui de façon remarquable	Oui peut acheter de la nourriture et autres biens sans demander à son mari	Oui	Oui	Oui
Relations collègues	Concertation, coopération	Cohésion sociale	Solidarité	Pas de problème majeur	Cohésion sociale	Solidarité et encouragements	Solidarité et cohésion sociale	Respect mutuel	Concertation et cohésion sociale	Concertation et cohésion sociale
Pouvoir et autonomie	Oui pas de pression	Oui		Pas de pression	Moins de problème	Libre dans mes activités	Oui surtout avec le rôle joué dans la famille	Oui	Oui	Oui
Relations collègues hors travail	Courtoisie amitiés	Courtoisie amitiés	Courtoisie amitiés	Courtoisie amitiés	Courtoisie amitiés	Courtoisie	Courtoisie Amitiés	Courtoisie Amitiés	Courtoisie	Amitiés
Statut actuel	Valorisé	Chef de famille en charge d'enfant	Un second chef de famille vis-à-vis de mon mari et mes enfants	Ses enfants comptent beaucoup	Le complément de son mari et le second espoir de ses enfants	Je me sens responsable	Appui au mari et enfants	Harmonie avec ses enfants		Responsable qualifiée, haut cadre
Suggestions	Financement et accompagnement technique	Appui financier et /ou matériel	Besoin de formation en technique et finances	Plus de formation	Renforcement capacité entrepreneuriale	Besoin de formation, exécuter des projets avec l'organisation pour accroître	Formation en entrepreneuriat, transformation des produits locaux et financement des	Appui technique et financier	Soutenir les femmes techniquement et financièrement	Soutenir les femmes techniquement et financièrement Rendre la capacité des femmes à travers les activités régénératrices

Connaissance empowerment	Oui sensibilisation FENACOV et radio	Oui sensibilisation FENACOV	Sensibilisation FENACOV	Oui sensibilisation FENACOV	Oui sensibilisation FENACOV	Oui sensibilisation FENACOV	Oui	Oui sensibilisation FENACOV	Oui sensibilisation FENACOV	Oui sensibilisation FENACOV
Appartenance tontine	Oui CAMEC (tontine)	Tontine	Tontine	Tontine	Tontine	Non	Compte dans une caisse mais pas de crédit, uniquement la tontine	Tontine	Tontine des enseignantes	Tontine entre amies

Table des cartes

Carte 1 : Positionnement géographique des trois pays du terrain d'enquête	9
Carte 2 : Long combat des femmes politiques africaines.....	181
Carte 3 : Carte avec l'emplacement des organisations féminines.....	190

Tables des tableaux

Tableau 1: Projection de la réduction de la pauvreté en fonction du seuil de 1,25 dollar et 2 dollars par jour.	24
Tableau 2: Proportion de l'emploi vulnérable par rapport à l'emploi total en Afrique, 1998-2009.....	36
Tableau 3 : Les dimensions du développement humain sous l'angle du genre.....	59
Tableau 4 États signataires du Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (Relatif aux Droits de la Femme en 2013).....	72
Tableau 5 Les progrès accomplis en Afrique en matière de promotion des femmes.....	80
Tableau 6 : Taux d'activité des hommes et des femmes, 1997 et 2007, et écart entre les sexes des femmes économiquement actives pour 100 hommes, 2007	133
Tableau 7 : Emplois du temps d'une femme et d'un homme en saison des pluies.....	135
Tableau 8 : Taille et contribution du secteur informel et des femmes dans le secteur informel au PIB dans quelques pays africains	137
Tableau 9 : Grille d'analyse de <i>l'empowerment</i>	157
Tableau 10 : Tableau synthétique de quelques données sur le Burkina Faso, Mali et Sénégal	179
Tableau 11 : Répartition des personnes interrogées durant la phase de collecte de données.	187

Table des encadrés

Encadré 1 Définition de la pauvreté selon la Banque mondiale	23
Encadré 2: L'Indicateur de Pauvreté Humaine	26
Encadré 3 Impacts du Plan d'ajustement structurel (PAS)	42
Encadré 4 La version actuelle des capacités fonctionnelles.....	50
Encadré 5 Les 8 objectifs du millénaire et les 18 cibles	65
Encadré 6 Les dix thèmes de la décennie de la femme (2010-2020).....	77
Encadré 7 Présentation des tontines	118
Encadré 8 : Réussite des Nana Benz	128
Encadré 9 Définition du Top down et du Bottom up	151
Encadré 10: Présentation de DAWN.....	153
Encadré 11 Les difficultés de la riziculture dans la région de Fatick	192
Encadré 12 Origine et principes fondamentaux d'OVOP	196
Encadré 13 Les africaines face au problème du VIH/SIDA	215

Tables des figures

Figure 1 : des femmes entrain de ramasser le riz	191
Figure 2: Femme membre du GIE Chargée d'assurer la vente devant son comptoir à Fatick	194

Figure 3: Femmes membres de Sine Zenith en train d'égoutter l'hibiscus africain pour faire le jus de Bissap, boisson locale produite et vendue par le GIE.....	195
Figure 4 : Des femmes membres de l'UGPRD montrant certains produits qu'elles fabriquent	201
Figure 5 : des femmes de l'UGPRD en train de travailler	202

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	4
PARTIE I: FÉMINISATION DE LA PAUVRETÉ DANS LES PAYS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE.....	19
Chapitre 1 : La féminisation de la pauvreté : état des lieux en Afrique Subsaharienne.....	21
I. Les différentes définitions contrastées de la pauvreté	22
II. La pauvreté des femmes africaines.....	28
2.1) Féminisation de la pauvreté : origine et contours	29
2.2) Les différents facteurs explicatifs de la féminisation de la pauvreté	30
2.2.1 Facteurs endogènes de la féminisation de la pauvreté	31
2.2.1.1 Inégalité entre les sexes.....	31
2.2.1.2 Multiplication des guerres et des conflits armés	40
2.2.1.3. Le poids du patriarcat.....	41
2.2.2 Facteurs exogènes de la féminisation de la pauvreté :	42
2.2.2.1 Le Plan d'ajustement structurel imposé aux pays africains :	42
2.2.2.2 Forte baisse de l'aide au développement : les promesses d'aide aux pays pauvres abandonnées.....	44
2.2.2.3 Les résultats contrastés de certains projets de développement :	44
Chapitre 2 : Analyse de l'approche par les « Capacités » de la pauvreté	47
I. Les fondements et concepts clés de l'approche par les «capacités».....	48
2. La pauvreté : privation de capacités /faiblesse du revenu.....	55
3. Les femmes et l'approche par les capacités	57
Chapitre 3 : Limites et portés des instruments internationaux et régionaux en faveur des droits de la femme	62
I. Les instruments internationaux	63
L'égalité et l'autonomie des femmes ont fait l'objet de conférences et déclarations mondiales, parmi lesquelles nous pouvons citer.	63
1.1 La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (CEDEF).....	63
1.2 La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (Décembre 1993).....	64
1.3 Conférence mondiale sur le droit des femmes à Pékin (1995).....	64
II- Les instruments régionaux relatifs aux droits des femmes en Afrique	68
2.1 Le Protocole de la Charte africaine des Droits de l'Homme (CADHP) et des Peuples relatif aux Droits de la femme en Afrique.....	70
2.2 La Déclaration solennelle sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique	73
2.3 Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).....	75
2.4 Décennie des femmes africaines (DFAF)	77
2.5 Bilan mitigé des lois régionales sur la situation des femmes africaines	79
PARTIE II : LE POIDS DES ACTIVITES ECONOMIQUES SOCIALES ET SOLIDAIRES DANS L'EMPOWERMENT DES AFRICAINES.....	90
Chapitre 1 : Principes et évolution de l'économie sociale et solidaire notamment en Afrique Subsaharienne.....	92
I- Economie sociale et solidaire : Etats des lieux.....	93
1.1) Origines et évolution de l'économie social et solidaire	93
1.1.1 Définition et origines de l'économie sociale et solidaire :	93
1.1.2 Approche de la nouvelle économie sociale	97
1.2) Les principes de l'économie sociale et solidaire	100
	303

II- Les composants de l'économie sociale et solidaire en Afrique	106
2.1) Les associations	106
2.2) Les coopératives.....	108
2.3) Les mutuelles	110
2.4) Les organisations traditionnelles africaines	114
2.4.1 Importance et spécificités des organisations traditionnelles en Afrique	114
2.4.2 Classification des organisations traditionnelles	115
2.4.3 Interaction entre les autorités publiques et les organisations traditionnelles	120
Chapitre 2 : La place des femmes dans l'économie sociale et solidaire en Afrique Subsaharienne.....	122
I. L'économie sociale et solidaire au féminin	123
1.1 De la visibilité des pratiques au questionnement du discours.....	124
1.2 Les expériences des femmes en terme d'économie sociale et solidaire dans les pays du Sud	126
II. Spécificités de l'activité féminine en Afrique	133
2.1 Le statut de la femme au sein de la famille et de la communauté.....	133
2.2 La précarité et la sous estimation du travail féminin	136
2.3 Une pluriactivité étendue mais mal appréhendée.....	140
2.4 L'importance des groupements féminins	142
Chapitre 3 : L'empowerment individuel et collectif au sein des activités féminines dans l'économie sociale et solidaire	145
I. L'empowerment : Définition et analyse	147
1.1 Les différentes origines et interprétations de l'empowerment	147
1.2 La méthodologie de conscientisation de Paolo Freire.....	149
II. Les féministes du Sud et l'empowerment.....	152
2.1 Définition et origine de la notion du « pouvoir ».....	153
2.2 La réappropriation du « pouvoir » par les féministe du Sud.....	155
2.3 Les principes de l'empowerment selon les féministes	160
III. Instrumentalisation du concept d'empowerment par les instances internationales..	162
IV. L'importance du groupement dans l'empowerment des femmes	165
4.1 « Se regrouper » pour survivre.....	165
4.2 Typologie des associations féminines selon la zone géographique	168
4.2.1 Stratégie des femmes latino-américaines	169
4.2.2 Stratégie des femmes des pays de l'est	171
4.2.3 Stratégie des femmes africaines	173
PARTIE III: ANALYSE DE L'EMPOWERMENT DES FEMMES MEMBRES D'ORGANISATION : ÉTUDE DE CAS EN AFRIQUE DE L'OUEST	176
Chapitre 1 : Méthodologie et présentation des organisations féminines étudiées.....	178
I Situations des femmes dans les 3 pays de notre étude.....	179
1.1) Sur le plan socio-économique	179
1.2) Sur le plan juridique.....	182
1.2.1 Pour le Burkina Faso	182
1.2.2 Pour le Mali	183
1.2.3 Pour le Sénégal.....	185
II La méthodologie du terrain.....	186
2.1) Présentation de la méthodologie	187
2.2) Les limites et les difficultés rencontrées lors de la collecte des données	189
III Présentations des associations féminines étudiées	190
3.1) Association des Exploitantes de la Vallée (AEV) :	191
3.2) Sine Zenith (SZ).....	194
	304

3.3) Association Teg-taaba pour la survie des rapatriés de la Côte d’Ivoire (ATETASR)	197
3.4) La Fédération Nationale des Collectifs d’Organisation Féminines du Mali (FENACOF-Mali)	199
3.5) Union de Groupements Partenaires du RADI et Diappalanté UGPRD	200
Chapitre 2 : Analyse de l’empowerment individuel des femmes membres des associations féminines	204
I Empowerment économique	205
1.1) Importance du revenu des activités (autonomie financière)	205
1.2) L’importance de la pluriactivité des femmes	206
1.3) La contraction des prêts et l’omniprésence des tontines	207
II- Le développement d’un savoir faire	211
III- Renforcement de l’estime et la confiance en soi	212
IV- Développement d’une conscience critique :	214
Chapitre 3 : Analyse de l’empowerment collectif des femmes membres des associations féminines	217
I L’empowerment collectif et son impact sur les relations avec les différents partenaires de l’organisation	218
II L’empowerment collectif et la conscience critique du groupe	221
III. L’empowerment collectif et son impact sur l’environnement culturel	223
IV. Les limites et les lacunes de l’empowerment au sein des organisations	230
CONCLUSION GENERALE	233
Bibliographie	240
Sigles et Abréviations	250
Annexes	254
Table des cartes	300
Tables des tableaux	300
Table des encadrés	300
Tables des figures	300
TABLE DES MATIERES	302